

Ce volume fait suite à un volume précédent dont  
les inscriptions vont du N° 325 de l'année 1921  
au N° 10 de l'année 1922.

Ce que nous certifions.

Lausanne, le 7 janvier 1922.  
S<sup>r</sup> Officier de l'Etat civil:  
Fucet



52

**Manque la page1**

**Manque la page2**

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 11  
Wiedemann  
Steffen

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 30 décembre 1941  
déclaré définitif et exécutoire le 23  
janvier 1942  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 23  
janvier 1942, le délai pendant  
lequel l'a femme  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 5 janvier 1942

L'officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wiedemann, Jules-Charles  
célibataire  
électricien  
originaire de Sausanne domicilié à  
Sausanne né à  
Dubendorf (Zurich) le dix-neuf août

mil huit cent quatre vingt quinze fils de  
Jules-Maurice Wiedemann, cordonnier et de  
Elise née Stebler, à Sausanne

2. Steffen, Berthe-Germaine-Julie  
célibataire  
couturière  
originaire de Gexenay (Geneve) domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le quatorze août

mil huit cent quatre vingt quatorze fille de  
Louis Steffen, gâtelier retraité, à Genève et de  
Genevieve - Caroline née Buchs, décédée

Comme témoins : 1. Maurice Wiedemann, chauffeur, à Sausanne  
2. Jules Wiedemann, commerçant, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 9 et Saanen, le 10 décembre  
1941.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept janvier mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne et Saanen

Les époux :  
M. Wiedemann  
Germaine Wiedemann

Les témoins :  
Wiedemann Maurice  
Wiedemann  
L'officier de l'état civil :  
P. J. J.

Communiqué à l'état-civil à  
Gexenay.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 12  
Koch  
Astier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Koch, Johannes - Heinrich - Hermann

célibataire

fouisseur

originaire de Seipzig (Saxe)

domicilié à

Sauvonne

né à

Seipzig

le vingt cinq novembre

mit huit cent quatre-vingt dix

fils de

Heinrich - Hermann Koch, décédé

et de

Johanna - Ernestine - Anna née Dietrich, à Seipzig

2. Astier, Adèle - Louise

divorcée de Joseph - Sidore Kutterbach, dès le 18 décembre 1908

fouisseuse

originaire de Domène (Isère), France

domiciliée à

Sauvonne

née à

Domène

le treize février

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Victor Astier, décédé

et de

Antoinette née Dounet à Grenoble

Comme témoins :

1. Alice Villoz (d<sup>elle</sup>), à Sauvonne

2. Angèle Curchod (dame), à Sauvonne

Les publications ont eu lieu à Sauvonne, le 9 et Seipzig, le 12 décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept janvier mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de mariage de la fiancée,

avec divorce. Certificat de ca-

pacité de la fiancée. Actes

de publication de mariage à

Sauvonne et Seipzig. Permis

de publier et de marier

Certificat de capacité de

fiancée

Communiqué à la Chancellerie

(Genève).

Les époux :

Johannes Koch  
Louise Astier

Les témoins :

Alice Villoz  
Angèle Curchod

L'officier de l'état civil :

Alcega

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 13  
Samson  
et  
Tritten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Samson, Jules-François  
divorcé de Emma Luginès, dès le 17 septembre 1913  
chauchet  
originaire de Saint-Saphorin (Savaux) domicilié à  
Susaune né à  
Schallens le vingt-quatre septembre  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Jules-François Samson, tonnelier, à Susaune et de  
Hortense-Marie-Souise née Cochard, décédée

2. Tritten née Raymond, Rosalie-Fanny  
veuve de Christian Tritten, dès le 4 janvier 1915  
journalière  
originaire de Lenk (Reune) domiciliée à  
Susaune née à  
Hevey le vingt-sept mai  
mil huit cent septante-trois fille de  
Louis-Félix Raymond, décédé et de  
Souise-Lemilte née Saugy, à Ollon

Comme témoins :  
1. Albert Blanc, négociant, à Susaune  
2. Georges Luginès, employé de commerce, à Susaune

Les publications ont eu lieu à Susaune, le 16, Saint-Saphorin et  
Lenk, le 19 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept janvier mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé, avec  
divorce. Acte de décès  
du 1<sup>er</sup> mai de la fiancée  
v. n. 43. 98. Actes de pu-  
blication de mariage à Lausan-  
ne, Saint-Saphorin et Lenk.

Communiqué à l'état civil à  
Chexbres et Lenk.

## Les époux :

J. Samson  
Rosalie Tritten

## Les témoins :

A. Blanc  
G. Luginès

L'officier de l'état civil :

J. P. [Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 14  
Besomi  
Leuthold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besomi, Charles - Maurice

célibataire

menuisier

originaire de Gera - Verzasca ( Tessin ) et Neuchâtel domicilié à

Sausanne

né à

Neuchâtel

le vingt - un novembre

mil huit cent quatre vingt - quinze

fils de

Térence Besomi, menuisier, à Neuchâtel

et de

Marie - Féronique née Monnet, décédée

2. Leuthold, Elisabetha

célibataire

originaire de Oberrieden (Zürich) domiciliée à

Sausanne

née à

Oberrieden

le deux mai

mil neuf cent un

fille de

Johannes Leuthold, employé postal

et de

Margaretha née Frei, à Oberrieden

Comme témoins :

1. Robert Wetti, electricien, à Sausanne

2. Marius Hepp, concierge, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 28, Neuchâtel, le 29,  
Gera - Verzasca et Oberrieden, le 31 octobre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil neuf cent vingt - deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Neuchâtel, Gera -  
Verzasca et Oberrieden

## Les époux :

Maurice Besomi

Elisabetha Besomi

## Les témoins :

Robert Wetti.

Hepp M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à  
Gera - Verzasca, Neuchâtel et  
Oberrieden.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 15  
Theintz  
et  
Courtat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Theintz, Julien - Alfred - Louis  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Tully domicilié à  
Sausanne né à  
Tully le vingt-deux décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Adolphe - Henri Theintz employé C.F.F. et de  
Fanny - Suzanne née Darbay, à Rolle

2. Courtat, Alice - Eugénie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Vaux domiciliée à  
Sausanne née à  
Tully le vingt-quatre mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
François - Elie Courtat, décédé et de  
Julie née Ferret, à Sausanne

Comme témoins : 1. Camille Theintz employé de commerce, à Sausanne  
2. René Courtat, serrurier, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 12, Vaux, le 14 et  
Tully, le 16 septembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Vaux et Tully

Les époux :

Theintz Julien  
Theintz Alice

Les témoins :

Camille Theintz  
Courtat René

L'officier de l'état civil :  
F. Ferret

Communiqué à l'état-civil à  
Gimel et Vuflens le Château



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 16  
 Robert Nicoud  
 Lambelet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Robert Nicoud, Charles-Edouard  
 célibataire  
 boulanger  
 originaire de Soles (Neuchâtel) domicilié à  
 Sausanne né à  
 Soles le neuf septembre  
 mil neuf cent fils de  
 Lucie - Emma Robert Nicoud, à La Chaux-de-Fonds et de

2. Lambelet, Marie-Madeleine  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Grandvaux domiciliée à  
 Sausanne née à  
 Saint-Saphorin le dix-sept juin  
 mil neuf cent fille de  
 Eugène Lambelet, décédé et de  
 Louise - Elise Duvot née Demierre à Sausanne

Comme témoins : } 1. Emile Klett, approuillé, à Sausanne  
 } 2. Henriette Lambelet d<sup>elle</sup>, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne Le Soles, le 21 et à Grandvaux,  
 le 22 décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze janvier mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Sausanne, Le Soles et  
 Grandvaux

## Les époux :

Charles Robert Nicoud  
 M. Robert Nicoud.

## Les témoins :

Emile Klett  
 Henriette Lambelet

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à  
 Cully et au Soles

## Registre des mariages A.

No 17  
 Eschabold  
 et  
 Cetton

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 23 avril 1928, déclaré définitif et exécutoire le 24 juin 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à six mois le délai pendant lequel l'ancien mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 29 juin 1928. Lausanne, le 20 juillet 1928.

L'officier de l'état civil:

Le Bailli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Eschabold, Louis  
 célibataire  
 cordier  
 originaire de Erlenbach (Berne) domicilié à  
 Sausanne né à  
 Veray (Planches) le quatre septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
 Jean-Joseph Eschabold, restaurateur et de  
 Anne-Marie-Elisabeth née Tombrüel, décédée

2. Cetton, Jeanne-Marie  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Massongex (Valais) domiciliée à  
 Sausanne née à  
 Massongex le trois février  
 mil neuf cent un fille de  
 Olype Cetton, veuve, à Mutigny et de  
 Rosalie née Guéin, décédée

Comme témoins: } 1. David Eschabold, employé de commerce, à Lausanne  
 } 2. Ernest Eschabold, tourneur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 5, Erlenbach et  
 Massongex, le 7 décembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze janvier mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Sausanne, Erlenbach et  
 Massongex

## Les époux:

Eschabold Louis, Cordier  
 Jeanne Eschabold

## Les témoins:

Eschabold Ernest.  
 David Eschabold

Communiqué à l'état-civil à  
 Erlenbach et Massongex.

L'officier de l'état civil:

Lucas

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 18  
Walther  
et  
Picard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Walther, Armand

célibataire

négociant

originaire de Rougemont

domicilié à

Yverdon

né à

Yverdon

le vingt-cinq août

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Alexandre - Felix Walther, négociant

et de

Fanny, née Bloch, à Yverdon

2. Picard, Madeleine-Rebecca

célibataire

originaire de Aegerten (Belne)

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le douze octobre

mil neuf cent

fille de

Séon Picard, négociant

et de

Berthe - Lilié, née Sévy, à Sausanne

Comme témoins :

1. Benjamin Bloch chef d'institut, à Sausanne

2. Robert Picard, industriel, à Paris

Les publications ont eu lieu à Rougemont, à Brugg, à Sausanne et à Yverdon, le 16 décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze janvier mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de Yverdon

Les époux :

Armand Walther  
Madeleine Walther

Les témoins :

B. Bloch  
R. Picard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à Rougemont, Yverdon et Brugg.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 19  
Sallin  
Baillods

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sallin, Pierre-Joseph  
célibataire  
menuisier  
originaire de Villaz-S<sup>t</sup>-Pierre (Fribourg) domicilié à  
Sausanne né à  
Villaz-S<sup>t</sup>-Pierre le vingt-trois septembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Marie-Justine Sallin, décédée et de

2. Baillods, Florentine-Sina-Bernance  
célibataire  
ouvrière de fabrique  
originaire de Couvet (Vaud) domiciliée à  
Sausanne née à  
Annemasse (C<sup>te</sup> Savoie) le onze septembre  
mil neuf cent fille de  
Gustave-Adolphe Baillods, à Vintertur et de  
Sina née Hylor à Renens

Comme témoins :  
1. René Belperroud, menuisier, à Sausanne  
2. Jacob Martin, ébéniste, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 12, Couvet, 13 et Villaz-S<sup>t</sup>-Pierre, le 14 décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Couvet et Villaz-  
S<sup>t</sup>-Pierre

## Les époux :

Sallin Pierre  
Florentine Sallin

## Les témoins :

Belperroud René  
Jacob Martin

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à  
Villaz-S<sup>t</sup>-Pierre et Couvet

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 20  
Sharp  
Roberts

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sharp, Cyril - Everard - Moore  
célibataire  
1<sup>er</sup> lieutenant dans l'armée canadienne  
originaire de sujet britannique domicilié à  
Sausanne né à  
Bangalore (Indes) le dix juillet  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Frederick Sharp et de  
Edith Sharp née Moore, décédée

2. Roberts, Amy - Beatrice  
célibataire  
étudiante  
originaire de sujette britannique domiciliée à  
Sausanne née à  
Port Talbot (Angleterre) le vingt quatre février  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Alfred - Henry Roberts, ingénieur civil et de  
Amy - Maria Roberts née Garioch, à Edinburg

Comme témoins :  
1. Edouard Alston, rentier, à Sausanne  
2. André Robichon, avocat, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 30 décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Déclarations consulaires tenant lieu d'actes de naissance des fiancés.  
Acte de publication de mariage à Sausanne. Certificat de capacité des fiancés. Permis de publier et de marier

Les époux :

Cyril E. M. Sharp  
Amy Beatrice Sharp

Les témoins :

Edouard Alston

André Robichon

M. J. ...  
L'officier de l'état civil :  
Uccel

Communiqué

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 21  
Jaquetod  
et  
Carion

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquetod, Georges

célibataire

fondeur

originaire de Ormont-dessus

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le trente juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de

Vincent - Emile Jaquetod, agriculteur

et de

Marie - Félicie née Mosca - Fouzet, à Ponce

2. Carion, Berthe - Céline

célibataire

lingère

originaire de Fully (Valais)

domiciliée à

Sausanne

née à

Charrat (Valais)

le vingt-huit novembre

mil neuf cent

fille de

Etienne - Louis Carion, menuisier

et de

Céline née Lugon, à Ham (Somme), France

Comme témoins :

1. Louis Vautravers, comptable, à Sausanne

2. Fernand Oyon, maître d'hôtel, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Fully, le 23, Ormont-dessus, le 24 décembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Pour celui du fiancé, voir v. 25,  
n<sup>o</sup> 384. Actes de publication  
de mariage à Sausanne, Fully  
et Ormont-dessus.

## Les époux :

Georges Jaquetod.  
Berthe Jaquetod

## Les témoins :

Vautravers Louis  
Oyon Fernand.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil à  
Ormont-dessus et Fully

## Registre des mariages A.

No 22  
Besson  
et  
Terrenoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson, Frank - Souis

célibataire

ingénieur

originaire de Bellevue domicilié à

Sausanne né à

Avenches le quatre février

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Edouard - Frédéric Besson, décédé et de

Ida Fanny née Biedaz, à Sausanne

2. Terrenoud, Souise Marcelle

célibataire

originaire de La Sagne (Neuchâtel) domiciliée à

Sausanne née à

Bry-sur-Meuse (Seine), France le vingt-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Souis Terrenoud, décédé et de

Claire née Poulin, à Sausanne

Comme témoins : 1. Charles Besson, employé de banque à Sausanne

2. Gabrielle Cavin (dame), à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 26, Bellevue et La Sagne, le 27 décembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf janvier mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Bellevue et La  
Sagne

## Les époux :

Besson, ing.  
Marcelle Terrenoud

## Les témoins :

Gabrielle Cavin.

F. Besson.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état-civil à  
Cottet de Bellevue et La Sagne

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 23  
Canavese  
et  
Wespi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Canavese, Jean

célibataire

employé de commerce

originaire de Garesio (Cuneo), Italie

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le dix-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de

Souis Canavese, manoeuvre

et de

Alice née Menétray, à Sausanne

2. Wespi, Anna-Frida

célibataire

employée de commerce

originaire de Ossingen (Zurich)

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le quatre novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Jean-Jacob Wespi, ferblantier

et de

Bertha née Vogt, à Sausanne

Comme témoins :

1. Souis Canavese, tenancier, à Sausanne

2. Jacob Wespi, ferblantier, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Ossingen, le 25 novembre  
et à Garesio, le 11 décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf janvier mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
consentement des père et mère  
du fiancé. Actes de publica-  
tion de mariage à Sausanne,  
Ossingen et Garesio avec cer-  
tifikat de capacité pour le  
fiancé. Permis de publier, permis  
de marier.

Communiqué à la Chancellerie C<sup>o</sup>  
et à l'état civil à Ossingen.

## Les époux :

Canavese Jean  
Frida Canavese

## Les témoins :

Canavese Souis  
J. Wespi

L'officier de l'état civil :

Jucel



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 24  
Mayer  
et  
Kadozn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer, Constant - Louis  
célibataire  
chef - monteur électricien  
originaire de Grandcour  
Sausanne

domicilié à  
né à

Chigny le quatorze février  
mil huit cent vingt - six

fils de

Fritz - Constant Mayer, cocher, à Paris

et de

Hélène - Fanny née Golaz, à Lyon

2. Kadozn, Aline

célibataire

ménagère

originaire de Forst (Reine)

domiciliée à  
née à

Sausanne

Morrens le neuf janvier

mil neuf cent deux

fille de

Paul - Louis Kadozn, agriculteur, à Crissier

et de

Cécile née Belet, décédée

Comme témoins :  
1. Lucien Dessanges, commissionnaire, à Sausanne  
2. John Véron, ingénieur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Amsoldingen, le 23, Grandcour  
et Crissier, le 24 décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un janvier mil neuf cent vingt - deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la mère de la  
fiancée. Consentement de son  
père. Actes de publication de ma-  
riage à Sausanne, Amsoldingen,  
Grandcour et Crissier.

Les époux :

C. Mayer  
Aline Mayer

Les témoins :

J. Véron  
L. Dessanges

L'officier de l'état civil :

J. P. [Signature]

Communiqué à l'état-civil à  
Grandcour, Amsoldingen,  
Bully

R. du 21.12.25.

Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 15 juin 1925, déclaré  
définitif et exécutoire le 30 septembre  
1925, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a joint à trois ans, le  
délai pendant lequel mari  
ne peut contracter un nouveau  
mariage (des le 30 septembre 1925)  
Lausanne, le 23 octobre 1925  
L'officier de l'état civil:

J. P. [Signature]

Registre des mariages A.

No 25  
Berchten  
et  
Desponds

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berchten, Benjamin  
célibataire  
mécanicien  
originaire de St Stephan (Berne) domicilié à  
Paris né à  
Sausanne le quatorze juillet  
mil huit cent nonante neuf fils de  
Charles-Frédéric Berchten et de  
Anna-Marie née Soosli, à Sausanne

2. Desponds, Bertha-Sonia  
célibataire  
reçoise  
originaire de Suresny domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le vingt-six juin  
mil neuf cent deux fille de  
Adolphe-Ferdinand Desponds et de  
Sina Renaud, à Sausanne

Comme témoins : 1. Adolphe Desponds, maçon, à Sausanne  
2. Charles Berchten, retraité, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à St-Stephan, le 4, Sausanne, La Sarraz,  
le 6 janvier 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre janvier mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autosisation de l'état-civil à  
St-Stephan

Les époux :

B. Berchten  
Bertha Berchten

Les témoins :

Chs. F. Berchten  
Adolphe Desponds

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
St-Stephan et à La Sarraz

R. sur 14.9.23.

Par jugement du Tribunal de...  
distribué à Lausanne rendu  
en date du 27 mars 1923, déclaré  
définitif et exécutoire le 27 mars...  
1923, le mariage inscrit ci-contre  
a été déclaré nul.

Le Tribunal a fixé à ... an., le  
délai pendant lequel l...  
ne pourr... contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 27 janvier 1923.  
L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

No 26  
RoCHAT  
et  
Bussat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **RoCHAT**, André - Souis  
célibataire  
pasteur  
originaire de Sieu domicilié à  
Vaulion né à  
Sausanne le seize mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Gabriel - Charles - Eugène RoCHAT, directeur des Postes et de  
Jeanne - Séverine Guillelmoz, à Sausanne

2. **Bussat**, Jeanne - Souise  
célibataire  
institutrice  
originaire de Olon, Aigle et Vuarens domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le dix mars  
mil neuf cent fille de  
Auguste - Souis Bussat, chef de bureau à l'administration des Postes et de  
Marie - Jeanne née Bally, à Sausanne

Comme témoins :  
1. Charles RoCHAT, directeur des postes, à Sausanne  
2. Souis Bussat, chef de bureau, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Olon, Aigle et Vaulion, le  
6 janvier et à Vuarens et au Sieu, le 7 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq janvier mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Vaulion

## Les époux :

André RoCHAT  
Jeanne Bussat

## Les témoins :

Ch. RoCHAT  
S. Bussat

L'officier de l'état civil :

Luc

Communiqué à l'état-civil au  
Sieu, Vaulion, Olon, Aigle  
et Vuarens.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 27  
 Botel  
 Gredig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Botel, Charles-Hermann

célibataire

ébéniste

originaire de Lutry et Forel

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le dix novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Sous-Henri Botel, horticulteur

et de

Julie-Catherine née Anuen, à Sausanne

2. Gredig, Haue-Suisse

célibataire

originaire de Fiesch (Valais)

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le premier avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Etienne-Adalbert Gredig, décédé

et de

Jenny-Suisse née Négroz, à Sausanne

Comme témoins :

1. Etienne Gredig, directeur d'imprimerie, à Langres (France)

2. Frieda Gredig (dame), à Langres (France)

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 16, Lutry, Forel et Fiesch, le 17 novembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six janvier mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé  
 Pour l'acte de naissance de la  
 fiancée, les n<sup>os</sup> 21, 289. Actes  
 de publication de mariage à  
 Sausanne, Lutry, Forel et  
 Fiesch

## Les époux :

Hermann Botel

Marie Botel

## Les témoins :

E. Gredig

Etienne Gredig

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à  
 Lutry, Forel (Savoie) et  
 Fiesch

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 28  
Hellriegel  
et  
Zutter

12/183

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hellriegel, Alexandre  
veuf de Alma-Marie née Schmidt, dès le 21 avril 1920  
négociant  
originaire de Buchenau (Bade) domicilié à  
Sausanne né à  
Buchenau le seize janvier  
mil huit cent huitante quatre fils de  
Alexander Hellriegel, cordonnier et de  
Teronika née Geissler, à Buchenau

2. Zutter, Emma  
célibataire  
originaire de Wahlen (Berne) domiciliée à  
Sausanne née à  
Tschugg (Berne) le vingt-six août  
mil huit cent septante-neuf fille de  
Christian Zutter et de  
Maria née Zwahlen, décédée

Comme témoins :  
1. Oscar Bonevey, tailleur, à Sausanne  
2. Frédéric Völkle, coiffeur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 28, Wahlen, le 30 et à  
Buchenau, le 4 décembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six janvier mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la première  
femme du fiancé. Actes de pu-  
blication de mariage à Sau-  
sanne, Wahlen, Buchenau  
avec certificat de capacité du fiancé.  
Permis de publier et de publier.

Les époux :

A. Hellriegel  
Emma Hellriegel

Les témoins :

Oscar Bonevey  
Frédéric Völkle

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à la Chancellerie C<sup>te</sup>  
et à l'état-civil à Schwarzenburg.

Registre des mariages A.

No 29  
Dupetuis  
et  
Richon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupetuis, François-Paul-Auguste

célibataire

ajusteur

originnaire de Ormont - dessous

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le seize novembre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Jacques - François - Paul Dupetuis, menuisier

et de

Mathilde - Cécile née Curchod, à Sausanne

2. Richon, Juliette

célibataire

employée de bureau

originnaire de Sa Tou-de-Peilz et St-Ségier-la-Chiésaz

domiciliée à

Sausanne

née à

Sa Tou-de-Peilz

le vingt-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Jules Richon

et de

Marie - Françoise née Douat, décédée

- Comme témoins :
- 1. Ernest Ron, négociant, à Sausanne
  - 2. Edouard Curchod, employé de commerce, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 26 Sa Tou-de-Peilz, St-Ségier, le 27 et Ormont - dessous, le 28 décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept janvier mil-neuf-cent-vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Sa Tou-de-Peilz,  
St-Ségier et Ormont - dessous.

Les époux :

Auguste Dupetuis  
Juliette Dupetuis

Les témoins :

M. Ron  
E. Curchod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à  
Ormont - dessous, Sa Tou-  
de-Peilz et St-Ségier

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 30  
 Novetaz  
 et  
 Allemann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Novetaz, Georges - Ernest

célibataire

employé aux T. S.

originaire de Cully et Sully

domicilié à

Sausanne

né à

Foel (Savaux)

le deux septembre

mil huit cent nonante neuf

fils de

Constant - Frédéric Novetaz, agriculteur

et de

Elise née Corday, à La Croix St. Sully

2. Allemann, Marguerite

célibataire

tailleuse

originaire de Gänobrünnen (Solme) et Plainpalais (Genève)

domiciliée à

Sausanne

née à

Plainpalais

le huit septembre

mil neuf cent un

fille de

Gottlieb Allemann, décédé

et de

Margaritha née Källi, à Blonay

Comme témoins :

1. Charles Ruffessoud, employé T. S., à Sausanne

2. Marcel Bolomey, employé T. S., à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 28, Sully et Plainpalais,

le 29, Cully et Gänobrünnen, le 30 décembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit janvier mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage  
 à Sausanne, Sully, Plain-  
 palais, Cully et Gänobrünnen

## Les époux :

Novetaz Georges  
 Novetaz Marguerite

## Les témoins :

Ruffessoud Charles.

M. Bolomey.

L'officier de l'état civil

Communiqué à l'état-civil à  
 Cully, Sully, Gänobrünnen  
 et Genève (B. C.)

## Registre des mariages A.

No 31  
Burky  
et  
Morlet

Par décision du 21 août 1952  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la recti-  
fication ci-dessus, en ce  
que le nom patronymi-  
que soit orthographié "Bürki"  
et non "Burky".

Lausanne, le 23 août 1952

L'officier de l'état civil

Cqué à Konolfingen et à La  
Neuveville.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burky, Adrien - Henri

célibataire

architecte

originaire de Niederhünigen (Berne)

domicilié à

Sa Chaux-de-Fonds

né à

Nesey

le vingt-sept juillet

mil huit cent cinquante-un

fils de

Henri Burky, à Gilly

et de

Cécile - Adieu - Annette née Delapuz, décédée

2. Morlet, Jeanne - Eugénie

célibataire

téléphoniste

originaire de Neuveville (Berne)

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le vingt-un août

mil huit cent cinquante-six

fille de

Jean - François - Auguste Morlet, voyageur de commerce

et de

Eugénie - Louise née Favrat, à Sausanne

Comme témoins : } 1. Auguste Morlet, représentant de commerce, à Sausanne  
2. Paul Morlet, ingénieur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sa Chaux-de-Fonds, le 5, à Stalden i/c,  
le 7, à Neuveville et à Sausanne, le 6 janvier 1952.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit janvier mil neuf cent cinquante-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
Sa Chaux-de-Fonds.

## Les époux :

*J. Burky*  
Jeanne Burky

## Les témoins :

*A. Morlet*  
*P. Morlet*

L'officier de l'état civil :

*J. P. P.*

Communiqué à l'état-civil à  
Stalden i/c, Sa Chaux-de-  
Fonds et Neuveville.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 32  
Dejeux  
et  
Dejeux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dejeux, Etienne - François

célibataire

fonctionnaire C.F.F.

originaire de Founex et Blonay

domicilié à

Susanne

né à

au Petit-Saconnex (Genève) le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de

Paul - Hippolyte Dejeux

et de

Emilie - Lucie née Bavand, décédée

2. Dejeux née Mugnier, Alice

veuve de Paul - François - Louis Dejeux, dès le 3 décembre 1915

originaire de Founex et Blonay

domiciliée à

Bogis - Bossey

née à

Bogis - Bossey

le dix-neuf février

mil huit cent quatre-vingt-un

fille de

Jules - Elie - Alexandre Mugnier, décédé

et de

Marie née Capr, à Bogis - Bossey

Comme témoins :

1. Fernand Schwögler, boucher, à Pully

2. Edmond Grasset, chef de bureau C.F.F., à Susanne

Les publications ont eu lieu à Susanne, le 6, Bogis - Bossey, le 7,  
Founex et Blonay, le 9 janvier 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente janvier mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la  
fiancée. Actes de publication de  
mariage à Susanne, Bogis -  
Bossey, Founex et Blonay

Les époux :

E. Dejeux

A. Dejeux

Les témoins :

Fernand Schwögler

E. Grasset

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

Communiqué à l'état-civil à  
Coppet, St-Sigis et Aaro

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 33  
 Pidoux  
 et  
 Maret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pidoux, Jules  
 célibataire  
 colporteur  
 originaire de Moudou et Forel-sur-Lucens domicilié à  
Sausanne né à

Orbe le vingt-sept décembre  
mil huit cent huitante-six fils de  
Jean-Louis Pidoux et de

Marianne - Emma Margot née Bettez, décédés

2. Maret, Julie - Joséphine  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Bagnes (Valais) domiciliée à  
Sausanne née à

Martigny - Bourg (Valais) le vingt-trois juillet  
mil huit cent septante-huit fille de  
Jean-François Maret et de

Marie - Égyptienne Aubert, décédés

Comme témoins : } 1. Edmond Cartabbi, vitrier, à Sausanne  
 } 2. Louis Th. munocure, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Moudou, Forel et Lucens,  
Bagnes, le 13 janvier 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit janvier mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de ma-  
riage à Sausanne, Moudou  
Forel et Lucens, Bagnes

## Les époux :

Pidoux Jules  
Joséphine Pidoux

## Les témoins :

E. Cartabbi  
Lo. Th.

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'état civil  
 à Moudou, Lucens et  
Bagnes

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 34  
Regamey  
et  
Yavre

✓ Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Regamey, Robert-Emile**  
célibataire  
garçon boucher  
originaire de Sausanne et Savigny domicilié à  
Sausanne né à  
Savigny le vingt cinq juin  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Emile Louis Regamey et de

Julie née Coidey, décédée  
2. **Yavre née Bornand, Germaine-Charlotte**  
veuve de Edouard Henri-Louis Faurie, dès le 3 mars 1917  
ménagère  
originaire de Provence domiciliée à  
Sausanne née à

St-Saphorin-sur-Morges le quatorze avril  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Jules-Samuel-Daniel-Joseph Bornand, tailleur de pierre et de  
Elise-Eugénie née Ruchet, à Sausanne

Comme témoins :  
1. François Humblanc, huissier, à Sausanne  
2. Marins Heysé, concierge, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 4, Provence, le 5 et  
Savigny, le 6 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un janvier mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Pour l'acte de décès du 1<sup>er</sup> mari  
de la fiancée, voir n<sup>o</sup> 48,  
f<sup>o</sup> 266. Actes de publication  
de mariage à Sausanne, Provence  
et de Savigny

Communiqué à l'état-civil  
à Savigny et Provence.

## Les époux :

Regamey Robert  
Regamey Germaine

## Les témoins :

Humblanc  
Heysé

L'officier de l'état civil :

Flicet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 35  
Seuenberger  
et  
Rosat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seuenberger, Gottfried  
célibataire  
employé N. O. B.  
originaire de Ursenbach (Beme) domicilié à  
Rossinière né à  
Ursenbach (Beme) le vingt-sept avril  
mil huit cent nonante-cinq fils de  
Gottfried Seuenberger, décédé et de  
Elise née Seuenberger, à Rossinière

2. Rosat, Elisa  
célibataire  
ménagère  
originaire de Château-d'Oex domiciliée à  
Château-d'Oex née à  
Château-d'Oex le vingt-quatre juin  
mil-huit cent nonante-huit fille de  
Alois Rosat, agriculteur et de  
Odèle née Käenel, à Château-d'Oex

Comme témoins : } 1. Hemi Regamey, huissier, à Sausanne  
2. Karius Heysi, concierge, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Rossinière, Château-d'Oex et Ursenbach,  
le 10 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
Rossinière

## Les époux :

Seuenberger  
Elisa Seuenberger

## Les témoins :

H. Regamey  
Heysi K.

L'officier de l'état civil :

Rece

Communiqué à l'état-civil à  
Ursenbach, Rossinière et Château-  
d'Oex

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 36  
Ziegler  
et  
Chuard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ziegler, Henri-Jacob**  
celibataire  
architecte  
originaire de Winterthur (Zurich) domicilié à  
Corcelles près Payerne né à  
Winterthur le onze décembre  
mil huit cent huitante-huit fils de  
Jacob-Henri-Hermann Ziegler, ingénieur et de  
Bertha-Sophie née Sulzer, à Winterthur

2. **Chuard, Hélène-Suzie**  
celibataire  
ménagère  
originaire de Corcelles près Payerne domiciliée à  
Corcelles p. Payerne née à  
Corcelles p. Payerne le vingt-six janvier  
mil huit cent huitante-huit fille de  
Louis Chuard, décédé et de  
Elisa née Perrin, à Corcelles p. Payerne

Comme témoins :  
1. Marguerite Chuard (d<sup>elle</sup>), à Corcelles p. Payerne  
2. Marcelle Perrin (d<sup>elle</sup>), à Sansanne

Les publications ont eu lieu à Corcelles près Payerne, le et Winterthur,  
le 23 janvier 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept février mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Corcelles près Payerne.

## Les époux :

H. J. Ziegler

Hélène Ziegler

## Les témoins :

Marguerite Chuard

Marcelle Perrin

L'officier de l'état civil :  
J. J. J.

Communiqué à l'état-civil à  
Winterthur et Corcelles près  
Payerne.

N<sup>o</sup> 37  
Gotterand  
Herter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gotterand, Hermann - Célestin  
célibataire  
conducteur au B. A. M.  
originaire de Bière domicilié à  
Bière né à  
Bière le dix-huit septembre  
mil huit cent nonante-cinq fils de  
Emilie Gotterand, ménagère, à Bière et de

2. Herter, Amélie - Jeanne - Pauline  
célibataire  
ménagère  
originaire de Pully domiciliée à  
Sausanne née à  
Vevey le onze octobre  
mil huit cent nonante-neuf fille de  
Marius - Jean Herter, apparcilleur et de  
Elise née Biny, à Sausanne

Comme témoins :  
1. Nelly Thomney (d<sup>lle</sup>), à Sausanne  
2. Robert Stalder, facteur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Bière, le 21, Pully et Sausanne,  
le 22 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept février mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état-civil  
de Bière

Les époux :  
gotterand Hermann  
Amélie Gotterand

Les témoins :  
Nelly Thomney  
Robert Stalder

Communiqué à l'état-civil à  
Bière et Pully

L'officier de l'état-civil :  
Jecu

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 38  
Martinelli  
et  
Demièze

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martinelli, Charles - Albert  
célibataire  
caneleux  
originaire de Aurano (Novare), Italie domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le quinze mars  
mille huit cent quatre-vingt-onze fils de  
André Martinelli, cimenteur et de  
Rose - Emma née Roury, à Sausanne

2. Demièze, Louise - Emma  
célibataire  
ménageie  
originaire de Montet (Glâne), Fribourg domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le cinq juillet  
mille neuf cent un fille de  
Pierre - Joseph Demièze, maçon et de  
Emma - Hermette née Rochat, à Sausanne

Comme témoins :  
1. Adam Rochat, approuillé, à Sausanne  
2. Jules Demièze, gypcier-peintre, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 9. Montet (Glâne), le 10  
et à Aurano, le 25 décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf février mille neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Montet et Au-  
rano avec certificat de capacité  
pour le fiancé. Permis de  
publica et de mariage.

Communiqué à la Chancellerie C<sup>te</sup>  
et à l'état-civil à Usy.

## Les époux :

Martinelli Charles  
Louise Martinelli

## Les témoins :

Adam Rochat  
Jules Demièze

L'officier de l'état civil :

Fuec!

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 39  
Bergier  
et  
Vivieux

L. 213  
N. 213  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bergier, Jean-Charles-Solis  
divorcé de Alice-Susanne-Caroline Chappuis née Cornut, dès le 23  
septembre 1919, coutier

originaire de Sausanne, Se Mont et Chardonne domicilié à  
Sausanne né à

au Havre le quatre août  
mil huit cent septante-sept fils de

Rodolphe-Charles-Engèle Bergier, coutier et de  
Emma née Behrends, à Sausanne

2. Vivieux, Marguerite  
célibataire

originaire de Carouge (Genève) et de Sausanne domiciliée à  
Sausanne née à

Sausanne le vingt-un janvier  
mil huit cent vingt

Joseph-Honoré-Ferdinand Vivieux, directeur de la B.C.T. et de  
Albertine-Augusta-Alice née Chevalley, à Sausanne

Comme témoins : 1. Emma Bergier (d<sup>elle</sup>), à Sausanne  
2. Edmond Vivieux, architecte, à Reims (France)

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 4, Chardonne et Carouge,  
le 5 janvier et au Mont, le 6 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf février mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
N<sup>o</sup> 113, F<sup>o</sup> 104. Pour celui de la  
fiancée, voir N<sup>o</sup> 16, f<sup>o</sup> 260.

Pour l'acte de mariage du fiancé,  
avec divorce, voir N<sup>o</sup> 33, f<sup>o</sup> 58.

Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Chardonne,  
Carouge et au Mont

Communiqué à l'état civil à  
Tully, Chardonne et à Genève  
(B. C.)

## Les époux :

M. Bergier

## Les témoins :

E. Bergier,  
E. Vivieux

L'officier de l'état civil :

Recu

2-856



Registre des mariages A.

No 40  
Jaton  
et  
Chiébaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaton, Marc  
veuf de Louise - Albertine née Chiébaud, dès le 4 décembre 1899  
propriétaire  
originaire de Pency-le-Torat domicilié à  
Sausanne né à  
Bottens le vingt-huit septembre  
mit huit cent cinquante-sept fils de  
Jean-François Jaton et de  
Julie née Meylan, décédés

2. Chiébaud, née Unser, Elvina-Ludgard  
veuve de Albert-Vital Chiébaud, dès le 19 mars 1921  
originaire des Pouts-de-Martel et Brot-dessous (Neuchâtel) domiciliée à  
Sausanne née à  
Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) le onze avril  
mit huit cent septante-trois fille de  
Léonimus Unser et de  
Anna Maria née Möscherberger, décédés

Comme témoins :  
1. Henri Zimmermann, jardinier, à Neuchâtel  
2. Berthe Jaton (d<sup>elle</sup>), à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 20, les Pouts-de-Martel  
le 21, Rochefort, 23 et Pency-le-Torat, le 24 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf février mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de décès des précédents  
conjoints. Actes de publication  
de mariage à Sausanne,  
Pouts-de-Martel, Rochefort et  
Pency-le-Torat

Les époux :

M. Jaton  
Elvina Jaton

Les témoins :

Berthe Jaton  
Henri Zimmermann

L'officier de l'état civil :

Jaton

Communiqué à l'état-civil à  
Ropraz, Le Pouts et Roche-  
fort.

## Registre des mariages A.

No 41  
Rivier

Suter

2-5

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rivier, Robert - Eugène - Etienne

célibataire

ingénieur

originaire de Sausanne, Genève, Jouxrens Mézey et Aubonne — domicilié à

Berne — né à

Stigle — le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze — fils de

Charles - William Rivier, pasteur, à Jouxrens — et de

Adèle - Emma Soudoy, décédée

2. Suter, Marie

célibataire

originaire de Krummenau (St Gall) — domiciliée à

Sausanne — née à

Köniz — le vingt-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit — fille de

Salomon - Antoine Suter, docteur juriste — et de

Bertha Ruffy, à Sausanne

Comme témoins :

1. Jean Maheim, cand. médecin, à Ley / Sausanne

2. Roger Ruffy, cand. médecin, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 28, Genève, le 29, Sausanne, Jouxrens Mézey, Aubonne et Neu St-Johann (St Gall), le 30 décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neufcent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Berne

Les époux :

Etienne Rivier

Marie Rivier

Les témoins :

J. Maheim

R. Ruffy

L'officier de l'état civil :

J. Lecu

Communiqué à l'état-civil à Genève  
(B.C.), Pully, Aubonne, Berne et à  
Neu St-Johann.

## Registre des mariages A.

No 42  
Détraz  
et  
Golaz

## Divorce

Par jugement du Tribunal du  
district de Morges, rendu  
en date du 21 mars 1930, déclaré  
définitif et exécutoire le 7 juin  
1930, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage,  
Lausanne, le 12 juin 1930.

L'officier de l'état civil:

Le Dairij

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Détraz, Alois - Maurice  
célibataire  
agent de police  
originaire de Lutry et Forel domicilié à  
Sausanne né à  
au Châtelard sur Lutry le vingt-deux juillet  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Antoine Détraz, agriculteur, à Mlette et de  
Rosalie née Blanc, décédée

2. Golaz, Bertha  
célibataire  
cuisinière  
originaire de L'Abbaye domiciliée à  
Sausanne née à  
Croy le vingt-huit décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Henri Golaz, agriculteur et de  
Annette dite Mathilde née Gerber, à Croy

Comme témoins : 1. Robert Parisod, vigneron, à Grandvaux  
2. Julia Luvit (dame), à Dizy

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Lutry, Forel et L'Abbaye,  
le 16 janvier 1932

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de ma-  
riage à Sausanne, Lutry,  
Forel et L'Abbaye

## Les époux :

A. Détraz  
Bertha Détraz

## Les témoins :

Parisod R  
Julia Luvit

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état-civil à  
Lutry, Forel (Lavaux) et L'Abbaye.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 43  
Duthon  
Vulliens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Duthon, Ernest**  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Yverdon domicilié à  
Chapelle né à  
Chapelle le vingt-deux septembre  
mil-huit-cent quatre-vingt-neuf fils de  
Jules - Henri Duthon, scieur et de  
Louise née Ruche, à Chapelle

2. **Vulliens, Rose**  
célibataire  
ménagère  
originaire de St-Lierges et Boulens domiciliée à  
St-Lierges née à  
St-Lierges le vingt-huit juillet  
mil-huit-cent quatre-vingt-quatre fille de  
Jean Vulliens, facteur postal à St-Lierges et de  
Marie - Louise née Trolliet, décédée

Comme témoins :  
1. Edouard Bonvin, employé postal, à Sausanne  
2. René Sellard, employé postal, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à St-Lierges, Boulens, Chapelle, le 18  
et à Yverdon, le 19 janvier 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze février mil-neuf-cent-vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
Saint-Lierges

## Les époux :

Duthon Ernest  
Rose Duthon

## Les témoins :

Ed Bonvin  
Rocher

L'officier de l'état civil:  
Ruche

Communiqué à l'état-civil à  
Yverdon et St-Lierges.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 44  
Schulz  
Ardin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schulz, Charles-Séopold-Otto  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Zurich domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le six juin  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Charles-Frédéric-Christian Schulz, serurier et de  
Sophie-Suisse née Durgniat, à Sausanne

2. Ardin, Albertine  
célibataire  
brodeuse  
originaire de Vandoeuvres (Genève) domiciliée à  
Sausanne née à  
Genthod (Genève) le huit février  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Jean-Samuel Ardin et de  
Fanny née Gillabert, décédés

Comme témoins :  
1. Jules Lucard, confiseur, à Sausanne  
2. Suisse Gailloud (d<sup>elle</sup>), à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 16 Zurich et Vandoeuvres,  
le 17 janvier 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze février mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Sausanne, Zurich et Vandoeuvres

Les époux :  
Ch. Schulz  
Albertine Schulz

Les témoins :  
J. Lucard  
S. Gailloud

Communiqué à l'état-civil à Zurich et Vandoeuvres.

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

No 45  
De Vincenti  
et  
Le Cocq

Selon certificat signé N° Directeur, notaire, à Paris, les époux désignés ci-contre ont passé, le vingt-un janvier mil neuf cent vingt-deux, un contrat de mariage devant le dit notaire.

Inscrit avec l'autorisation du Département de Justice et Police.

Lausanne le 11 février 1922.

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Vincenti, Jean-Charles-Philippe  
divorcé de Jeanne Pauline-Elise de Sigaldi, dès le 24 février 1921  
directeur du comptoir commercial et industriel français  
originaire de nationalité française domicilié à  
Sousanne né à

L'Île Rousse (Côte) le huit juin  
mil huit cent quatre vingt fils de

Jean-Thomas De Vincenti et de  
Silline née Casalta, décédée

2. Le Cocq, Héléne  
divorcée de Harold Charles-Guillaume Feder, dès le 12 janvier 1916

originaire de nationalité française domiciliée à  
Boulogne-sur-Seine (France) née à  
Paris (16<sup>e</sup>) le deux octobre

mil huit cent quatre vingt-huit fille de  
John Herbert Le Cocq, à Paris et de  
Eugenia Lucy née Radcliff, décédée

Comme témoins :  
1. Elisa Radcliff (née), à Boulogne-sur-Seine  
2. Paul Massoni, sous-préfet de Briey (Meurthe et Moselle)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25 et Boulogne, le 27  
janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze février mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé, avec mention du divorce. Acte de mariage de la fiancée, avec traduction.  
Jugement de divorce pour la fiancée, avec traduction. Certificat de nationalité pour la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et Boulogne. Permis de publier et de marier. Certificat de capacité pour les fiancés.  
Communiqué à la Chancellerie L.  
(en 2 exp.)

Les époux :

*[Signature]*  
Jean de Vincenti

Les témoins :

*[Signature]*  
Elisa Radcliff  
*[Signature]*  
Paul Massoni

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 46  
 Duczet  
 et  
 Villard

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance du Département de la Seine, à Paris, rendu en date du 12 juillet 1928, le mariage inscrit ci-dessus a été déclaré nul par le divorce prononcé par le Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Paris, le 27 mars 1930.

L'Officier de l'Etat civil :

Le Bauffy

le 9<sup>me</sup> à Ste-Croix et Sullens.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duczet, William - Ernest  
 célibataire  
 mécanicien  
 originaire de Ste-Croix domicilié à  
 Sausanne né à

Ogens le vingt-deux juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
 Jules Duczet, décédé et de  
 Julie - Henriette née Gavillet, à Missy

2. Villard, Hélène  
 célibataire  
 brodeuse  
 originaire de Duillens domiciliée à  
 Sausanne née à

Plainpalais (Genève) le dix-sept décembre  
 mil neuf cent fille de  
 Marc Villard et de  
 Emma Junod, décédée

Comme témoins : { 1. Françoise Richard (dame), à Sausanne  
 2. Sonisa Genicoud (dame), à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 23, Ste-Croix, aux Granges-de-Ste-Croix, le 24 et Duillens, le 25 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze février mil neufcentvingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Sausanne Ste-Croix, Granges de Ste-Croix et Duillens

Les époux :

W. Duczet  
 H. Villard

Les témoins :

F. Richard  
 L. Genicoud

L'officier de l'état civil :

Le Bauffy

Communiqué à l'état-civil à Ste-Croix et Sullens

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 47  
Larnelle  
Solléro

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Larnelle, Roger-Antony

célibataire

imprimeur

originaire de Paris domicilié à

Paris, en séjour à Chesières né à

Paris le dix juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Georges-Souis Larnelle et de

Marie-Charlotte Heckendorn, à Paris

2. Solléro, Cécile-Césariane

célibataire

couturière

originaire de s Eaux-Vives (Genève) domiciliée à

Chesières née à

Plainpalais (Genève) le vingt-un février

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Constant Solléro et de

Catherine née Pofinger, à Genève

Comme témoins : 1. Louis Lotter, pharmacien, à Sausanne

2. Albert Dufeu, rentier, à Paris

Les publications ont eu lieu à Luémor, le 23, Paris, aux Eaux-Vives et Olton, le 24 décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze février mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de mariage de l'état-civil d'Luémor

## Les époux :

R. Larnelle  
C. Solléro

## Les témoins :

L. Lotter  
A. Dufeu

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie C<sup>e</sup> Genève (B. C.) et Olton



## Registre des mariages A.

No 48  
Ranchaud  
et  
Kingard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ranchaud, Henri - Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Poliez-le-Grand et Assens

domicilié à

Poliez-le-Grand

né à

Poliez-le-Grand

le trois août

mil huit cent quatre vingt-cinq

fils de

Constant Ranchaud, agriculteur, à Poliez-le-Grand

et de

Cécile Henriette née Menchey, décédée

2. Kingard, Elise - Anna

divorcée de Ernest Buffat, dès le 19 février 1919

ménagère

originaire de Surbernens

domiciliée à

Poliez-le-Grand

née à

Surbernens

le vingt août

mil huit cent quatre vingt-un

fille de

Béat Kingard

et de

Anna - Caroline née Taccard, décédée

Comme témoins :

1. Marius Heysé, concierge, à Lausanne

2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Poliez-le-Grand, le 18, Assens et Surbernens,  
le 19 janvier 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize février mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Autousation de l'état-civil de  
Bottens

Les époux :

Henri Ranchaud  
Elise Ranchaud.

Les témoins :

Marius Heysé  
Maurice Emery

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil à  
Poliez-le-Grand, Echallens  
et Surbernens

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 49  
 Bolomey  
 Ravessoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bolomey, Marcel**  
 célibataire  
 contrôleur aux T. L.  
 originaire de Blonay domicilié à  
 Sausanne né à  
 Sausanne le dix-sept janvier  
 mil neuf cent fils de  
 Anaïs - Souisa Bolomey, décédée et de

2. **Ravessoud, Marthe - Souisa**  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Tully et Taudex domiciliée à  
 Tully née à  
 La Clé au Mont vicie - Savigny le neuf octobre  
 mil huit cent vingt-huit fille de  
 Charles - Justin Ravessoud, décédé et de  
 Jenny - Souisa née Taton, à Tully

Comme témoins : } 1. Souis Bolomey, représentant de commerce, à Sausanne  
 } 2. Charles Ravessoud, employé aux T. L., à Tully

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 23, Tully, Blonay, le 24 et à Taudex, le 25 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize février mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Sausanne, Tully, Blonay et Taudex

## Les époux :

M. Bolomey  
 M. Bolomey

## Les témoins :

Ravessoud Charles.  
 Bolomey

L'officier de l'état civil :

Rau

Communiqué à l'état civil à  
 St-Légier et Tully

## Registre des mariages A.

No 50  
Richard  
et  
Haemmerli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, Marcel-Albert

célibataire

voyageur de commerce

originaire de Savigny et Forel (Savoie)

domicilié à

Sausanne

né à

Neuchâtel

le premier février

mil huit cent dix-huit

filz de

Gustave Richard, décédé

et de

Sina-Rachel née Perclét, à Sausanne

2. Haemmerli, Berthe-Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Eschugg (Berne)

domiciliée à

Sausanne

née à

au Socle (Neuchâtel)

le quatre décembre

mil huit cent dix-huit

fille de

Fritz-Albert Haemmerli, horloger, à La Chaux-de-Fonds

et de

Bertha née Sandry, décédée

Comme témoins :

1. Maurice Emery, employé de bureau, à Sausanne

2. Marius Heysé, concierge, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Savigny, Forel et Gilbach,  
le 25 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept février mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Savigny,  
Forel et Gilbach

## Les époux :

Marcel Richard  
Marguerite Richard

## Les témoins :

Heysé  
Maurice Emery

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil à  
Savigny, Forel (Savoie) et  
Gilbach.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 5h  
Eyacher  
et  
Ecoffey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eyacher, André-René-Christien  
célibataire  
ouvrier de ville  
originaire de Giez (Berne) domicilié à  
Sausanne né à

Sausanne le neuf octobre  
mil neuf cent un fils de

Souis-Alexis Eyacher, mécanicien-dentiste et de  
Marie-Charlotte née Soup, à Sausanne

2. Ecoffey, Marguerite-Rosa  
célibataire  
marchande  
originaire de Giez domiciliée à  
Sausanne née à

Suchy le sept novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Hemi-Souis Ecoffey, décédé et de

Anna née Flückiger, à Giez / Orbe

Comme témoins : 1. Prosper Goyat, fromager, à Sausanne  
2. Anna Simonin (dame), à Giez / Orbe

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 13, Schwarzenegg, le 14  
et Giez, le 15 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept février mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Pour l'acte de naissance du  
fiancé, voir n<sup>o</sup> 33, page 69.  
Actes de publication de  
mariage à Sausanne,  
Schwarzenegg et Giez

Communiqué à l'état-civil  
à Schwarzenegg et Giez  
/ Orbe.

## Les époux :

A. Eyacher.  
M<sup>lle</sup>. Ecoffey

## Les témoins :

Prosper Goyat  
Anna Simonin

L'officier de l'état civil :

Rue

Par jugement du Tribunal de  
dist. de Lausanne, rendu  
en date du 1<sup>er</sup> mars 1933, déclaré  
définitif et exécutoire le 21 mars  
1933, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dû le 29 mars 1933.  
Lausanne, le 4 avril 1933.

L'officier de l'état civil int.

M. Rue

N<sup>o</sup> 52  
Laverrière  
et  
Gavre

Par décision du  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens qu

Lausanne, le  
L'officier de l'état civil:

approuve la radiation  
du serai ci-dessus approu-  
parvenue.

Lausanne, le 1<sup>er</sup> juin 1933.

L'officier de l'état civil

Par jugement du Tribunal  
dispositif de l'arrêt rendu  
en date du 16 mars 1933, déclaré  
définitif et exécutoire le 24 mai  
1933, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 24 mai 1933  
Lausanne, le 1<sup>er</sup> juin 1933.

L'officier de l'état civil:

Par décision du 24 juin 1935  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens qu l'épouse soit dési-  
gnée comme étant ori-  
ginaire non seulement  
de Ormont-dessus et Noville  
mais encore de Renmaz

Lausanne, le 24 juin 1935.

L'officier de l'état civil:

logue à Ormont-dessus  
et Villeneuve.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1935

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laverrière, Jean  
célibataire  
monteur - électricien  
originaire de Orbusigny (H<sup>te</sup>-Savoie), France domicilié à  
Sausanne né à  
Orbusigny le cinq février  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Félicie Féronique Laverrière, à Rolle et de

2. Gavre, Elise-Hélène  
célibataire  
ouvrière en lithographie  
originaire de Ormont-dessus et Noville domiciliée à  
Villeneuve née à  
Villeneuve le vingt-un janvier  
mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Louis-Samuel-Jean Favre, employé aux C.F.T. et de  
Marie-Faustine-Pélagie née Culla, à Villeneuve

Comme témoins :  
1. Ernest Meylan, électricien, à Sausanne  
2. Benjamin Toulaz, colporteur de journaux, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 20, Ormont-dessus, Noville  
Villeneuve, le 21 et à Orbusigny, le 22 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept février mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement de la mère du  
fiancé. Actes de publication  
de mariage à Sausanne,  
Ormont-dessus, Noville  
Villeneuve et Orbusigny.  
Certificat de capacité pour le  
fiancé. Permis de publier et  
de publier  
Communiqué à la Chancellerie C<sup>te</sup>  
et à l'état-civil à Ormont-dessus  
et Villeneuve.

Les époux :

Laverrière Jean  
Hélène Laverrière

Les témoins :

Meylan Ernest  
Toulaz

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 53  
Strüby  
et  
Margossian

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Strüby, Jean Eugène**  
célibataire  
représentant de commerce  
originaire de Schwitz domicilié à  
Sausanne né à  
Bulle (Fribourg) le seize février  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Philippe - Joseph Strüby, retraité C.F.F. et de  
Marie née Badoux, à Sausanne

2. **Margossian, Marie**  
célibataire  
originaire de nationalité arménienne, protégée française domiciliée à  
Sausanne née à  
Samsoun (Asie Mineure) le sept octobre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Tigrane Margossian, décédé et de  
Jeanne Margossian née Roelantz, à Sausanne

Comme témoins :  
1. Grégoire Margossian, fondé de pouvoirs, à Sausanne  
2. Philippe Strüby, retraité C.F.F., à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 16 et Schwitz, le 18  
janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit février mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Certificat de baptême pour la  
fiancée. Actes de publication  
de mariage à Sausanne et  
Schwitz. Permis de publier  
avec dispense de certificat  
de capacité pour la fiancée.

Communiqué à l'état-civil à  
Schwitz

Les époux :

E. Strüby  
Marie Strüby

Les témoins :

G. Margossian

Strüby Philippe  
L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 54  
Zanone  
et  
Birbaum

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Zanone, Albert - Louis**  
célébatine  
employé de fabrique  
originaire de Curino (Novare), Italie domicilié à  
Sausanne né à  
Bussigny le deux juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Antoine - Dominique Zanone et de  
Souise née Banaud, décédés

2. **Birbaum, Albertine - Suzzette**  
célébatine  
ouvrière de fabrique  
originaire de Orvy - devant - Pont et Tavel (Fribourg) domiciliée à  
Sausanne née à  
Orvy - devant - Pont le huit juin  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Pierre - Joseph - Amédée Birbaum, agriculteur, à Orvy et de  
Rosalie née Barbey, décédée

Comme témoins : { 1. Adolphe Gobat, charpentier, à Sausanne  
2. Souisa Gobat (dame), à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne le 2, Taves, le 3, Orvy-devant-Pont, le 4  
et Curino, le 18 décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit février mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Orvy-devant-  
Pont, Taves et Curino avec certificat  
de capacité pour le fiancé.  
Permis de publica et de mariage.

Les époux :

A Zanone  
L. Zanone

Les témoins :

R. Gobat  
L. Gobat.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la Chancellerie l<sup>re</sup>  
et à l'état civil à Orvy-devant-  
Pont et Taves.

## Registre des mariages A.

No 55  
Pfeuti  
et  
Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pfeuti, Robert-Samuel \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
seigneur \_\_\_\_\_  
originaire de Saint-Prix \_\_\_\_\_ domicilié à  
Saint-Croix \_\_\_\_\_ né à  
Saint-Prix \_\_\_\_\_ le premier avril \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit \_\_\_\_\_ fils de  
feu Charles - Louis Pfeuti \_\_\_\_\_ et de  
Adèle née Sindiguer, à Saint-Prix \_\_\_\_\_

2. Jaquet, Clara-Marie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Estavannens (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Sausanne \_\_\_\_\_ née à  
Sausanne aux Planches \_\_\_\_\_ le vingt-sept septembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent nouante-huit \_\_\_\_\_ fille de  
André - Emile Jaquet \_\_\_\_\_ et de  
Emélie née Vuagnaux, à Estavannens \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Louis Seydoux, cafetier, à Sausanne \_\_\_\_\_  
2. Oswald Steffen, magasinier, à Sausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à S<sup>te</sup>-Croix, aux Ganges de S<sup>te</sup>-Croix,  
à Estavannens, à Saint-Prix et Sausanne, le 13, 14, 15 et 16  
janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit février mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de S<sup>te</sup>-Croix. \_\_\_\_\_

## Les époux :

R. Pfeuti  
Clara Pfeuti.

## Les témoins :

Seydoux Louis  
Steffen Oswald

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

Communiqué à l'état-civil à  
Etoy, S<sup>te</sup>-Croix et à Estavannens. \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 56  
Baudat  
et  
Vetsel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudat, Marcel-Edmond  
célibataire  
électricien  
originaire de Annex s/ Orbe domicilié à  
Sausanne né à  
Bex le huit avril  
mil neuf cent fils de  
Louise - Anna Baudat, décédée et de

2. Vetsel, Amelia - Louise  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Rouvray domiciliée à  
Lausanne née à  
aux Granges de S<sup>te</sup> Croix le trois octobre  
mil huit cent nonante-cinq fille de  
Charles - Auguste Vetsel et de  
Marie - Louise - Isabelle née Mermoud, décédée

Comme témoins : } 1. Oswald Steffen, magasinier, à Sausanne  
2. René Reclard, gypcier-peintre, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Annex, le 20 et à Rouvray,  
le 21 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit février mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Sausanne, Annex et Rouvray.

## Les époux :

M Baudat.  
A Vetsel

## Les témoins :

Oswald René  
Steffen Oswald

L'officier de l'état civil :

Reclard

Registre des mariages A.

N° 57  
Gunninger  
et  
Yazine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gunninger, Paul-Henri  
célibataire  
professeur de piano  
originaire de Ellikon sur la Thur (Zurich) domicilié à  
Sausanne né à  
Suceus le quatre juin  
mil huit cent nonante quatre fils de  
Jan-Albert Gunninger, décédé et de  
Henriette née Möri, à Sausanne

2. Yazine, Marie-Emma-Joséphine  
célibataire  
originaire de Alle (Beune) domiciliée à  
Alle née à  
Pontruy (Beune) le dix-neuf août  
mil huit cent huitante-deux fille de  
Pierre Yazine et de  
Joséphine née Courtat, décédés

Comme témoins : } 1. Alfred Allmand, notaire, à Sausanne  
2. Reynold Corboz, agriculteur, à Riez

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 11, Alle, le 12 et  
Ellikon, le 13 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un février mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de ma-  
riage à Sausanne, Alle et  
Ellikon

Les époux :  
Paul Henri Gunninger  
Emma Gunninger

Les témoins :  
Allmand  
R. Corboz

Communiqué à l'état-civil à  
Ellikon et Alle

L'officier de l'état civil :  
Fuser

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 58  
Desponds  
et  
Knuchel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desponds, Charles-Jules \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

cuisinier-pâtissier \_\_\_\_\_

originaire de Sussey \_\_\_\_\_ domicilié à

Sausanne \_\_\_\_\_ né à

la Rouvenettez (Châtelard) \_\_\_\_\_ le neuf octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-huit \_\_\_\_\_ fils de

Edouard Desponds, constructeur de fours, à Villars-s/Allon \_\_\_\_\_ et de

Olga-Augusta-Adeline née Ackermann, à Sausanne \_\_\_\_\_

2. Knuchel, Lucie-Sina \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

artiste lyrique \_\_\_\_\_

originaire de Tscheppach (Soleure) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Sausanne \_\_\_\_\_ née à

Plainpalais (Genève) \_\_\_\_\_ le cinq mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-neuf \_\_\_\_\_ fille de

Eugène Knuchel, décédé \_\_\_\_\_ et de

Marie-Souise née Peretti, à Genève \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Jules Bucher, tapissier, à Sausanne \_\_\_\_\_  
2. Henriette Sarasin (dame), à Renens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Hessigkofen, le 3 et  
Sussey, le 5 février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un février mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Hessigkofen  
et Sussey \_\_\_\_\_

## Les époux :

C. Desponds  
Lucie Desponds

## Les témoins :

Jules Bucher  
Henriette Sarasin

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

Communiqué à l'état-civil à  
la Saunz et Hessigkofen

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 59  
Marcheret  
et  
Weick

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marcheret, Célestin  
célibataire  
corroyeur  
originaire de Rueyres - St-Laurent (Tribourg) domicilié à  
Sausanne né à  
Etagnières le douze juin  
mil huit cent septante-neuf fils de

reconnu de Joseph Marcheret et de  
Caroline Orando, décédés

2. Weick, Charita - Mathilda  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Constance (Baden) domiciliée à  
Sausanne née à  
Rorschach (St-Gall) le sept avril  
mil huit cent nouvelle-quatre fille de  
Eugénie Weick, à Tovey et de

Comme témoins :  
1. Jules Siard, tanneur, à Sausanne  
2. Edmond Currian, coiffeur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 28, Rueyres - St-Laurent,  
le 29 et Constance le 31 décembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois février mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Rueyres - St-  
Laurent et Constance avec certificat  
de capacité. Permis de publier

Les époux :

Célestin Marcheret  
C. Marcheret

Les témoins :

J. Siard  
E. Currian.

L'officier de l'état civil :

Fucel

Par décision du 19 septembre 1923  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-dessus, en ce  
sens que le nom de famille  
s'écrit Marcheret, soit  
orthographe Marcheret

Lausanne, le 21 septembre 1923.  
L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Reçu à l'état civil à  
Sausanne le 29.9.23.  
R. - au 29.9.23.

Communiqué à l'état civil à  
Estivayer - le-Gibloux et  
à la Chancellerie C<sup>a</sup>

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 60  
Chappuis  
Jaton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis, Lucien  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Carrouge domicilié à  
Sausanne né à  
Pency-le-Torat le vingt janvier  
mil huit cent nonante deux fils de  
Louis Chappuis, décédé et de  
Adèle née Dutoit, à Pency-le-Torat

2. Jaton, Bertha  
célibataire  
ménagère  
originaire de Villars-Mendraz domiciliée à  
Villars-Mendraz née à  
Villars-Mendraz le treize juin  
mil huit cent nonante-deux fille de  
Ernest Jaton, décédé et de  
Néri née Besson, à Villars-Mendraz

Comme témoins :  
1. Gustave Chappuis, agriculteur, à Pency-le-Torat  
2. Lucie Chappuis (dame), à Pency-le-Torat

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 4, Carrouge et Villars-Mendraz, le 5 janvier 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois février mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Carrouge et  
Villars-Mendraz

## Les époux :

Lucien Chappuis  
Bertha Chappuis

## Les témoins :

Chappuis Gustave  
Chappuis Lucie

L'officier de l'état civil :

Juce!

Communiqué à l'état-civil à  
Mégères et St Cerges

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 61  
Sennwald  
et  
Peytrequin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sennwald, Charles-Albert

célibataire

maître de dessin

originaire de La Chaux-du-Milieu (Neuchâtel)

domicilié à

Vevey

né à

Sausanne

le quatre août

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

André Sennwald décédé

et de

Odèle Marie née Rod, à Sausanne

2. Peytrequin, Eléonore-Marie Louise

célibataire

originaire de Mont-sur-Sausanne

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le quatorze janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Jean-Auguste Peytrequin, décédé

et de

Louise-Henriette née Messiller, à Sausanne

Comme témoins :

1. Ernest Peytrequin, dessinateur, à Sausanne

2. Henri Sennwald, fonctionnaire C.F., à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Vevey, Sausanne, le 1<sup>er</sup>, La Chaux-du-Milieu, le 2, et Mont, le 3 février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois février mil-neuf-cent-vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Vevey

Les époux :

C. Sennwald  
E. Sennwald

Les témoins :

Ernest Peytrequin  
H. Sennwald

L'officier de l'état-civil :

J. P. P.

Communiqué à l'état-civil à  
La Chaux-du-Milieu, Vevey &  
Pully

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 62  
Berclaz  
et  
Grand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Berclaz**, *Scön*  
célibataire  
sommelier  
originaire de *Randogne (Valais)* domicilié à  
*Sausanne* né à  
*Siene (Valais)* le *neuf janvier*  
*mil huit cent nonante-quatre* fils de  
*Michel Berclaz, boulanger, à Siene* et de  
*Catherine née Sagger, décédée*

2. **Grand**, *Marie-Sonise-Martine*  
célibataire  
couturière  
originaire de *Ecoteaux* domiciliée à  
*Sausanne* née à  
*Seytron (Valais)* le *sept novembre*  
*mil huit cent nonante-sept* fille de  
*Paul-Joseph Grand, vigneron, à Corsier* et de  
*Marie-Léonice née Chesaux, décédée*

Comme témoins :  
1. *Paul Lavanchy, sommelier, à Sausanne*  
2. *Camille Fournier, sommelier, à Sausanne*

Les publications ont eu lieu à *Sausanne, le 18, St-Maurice de Laques*  
et *Ecoteaux, le 19 janvier 1922*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Lausanne, le huit-trois février mil-neuf-cent-vingt-deux*

## Pièces déposées :

*Actes de naissance des fiancés*  
*Actes de publication de mariage*  
*à Sausanne, St-Maurice de*  
*Laques et Ecoteaux*

## Les époux :

*Lion Berclaz*  
*Martine Grand*

## Les témoins :

*Paul Lavanchy*  
*Camille Fournier*

L'officier de l'état civil :

*J. J. J.*

Communiqué à l'état-civil à  
*Mollens (Valais) et Talézieux*

## Registre des mariages A.

63  
Peyrot  
et  
Chapatte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Peyrot, Valentin**  
célibataire  
négociant  
originaire de Belmont s/ Sausanne domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le vingt-huit mars  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Jean-Baptiste Peyrot, décédé et de  
Domenica née Giachetti, à Sausanne

2. **Chapatte, Elisa-Adèle**  
célibataire  
originaire de Noirmont et Peuchapatte (Beune) domiciliée à  
Sausanne née à  
Mont-lavergier (Beune) le deux mai  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Paul-Jean-Baptiste Chapatte et de  
Marie-Eucine née Claude, décédés

Comme témoins :  
1. Jean Peyrot, négociant, à Sausanne  
2. François Tilloud, ingénieur-chimiste, à Genève

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Belmont et Noirmont, le  
30 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois janvier mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée  
Pour celui du fiancé, voir n° 17,  
f° 356. Actes de publication  
de mariage à Sausanne,  
Belmont et Noirmont

## Les époux :

Valentin Peyrot  
Elise Peyrot

## Les témoins :

J. Peyrot  
F. Tilloud

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à  
Tully et Noirmont



Registre des mariages A.

No 64  
Broughan  
et  
Kari

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Broughan, Edward  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Tullow (Carlow), Irlande domicilié à  
aux Saxes, vicie Ollon né à  
Tullow le vingt-cinq juillet  
mil huit cent nonante-six fils de

John Broughan et de  
Alice née Nolan, décédée

2. Kari, Emma-Ida  
célibataire  
télégraphiste  
originaire de Adelsboden (Berne) domiciliée à  
aux Saxes (St Triphon) née à  
aux Isles d'Ollon le premier juillet  
mil huit cent nonante-cinq fille de

Jean Kari et de  
Marie née Wyder, aux Saxes (St Triphon)

Comme témoins :  
1. Charles Vallotton, secrétaire, à Sausanne  
2. Henri Regamey, huissier, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Ollon, Lucinoy, Adelsboden, le 19 décembre  
1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois février mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autocisation de l'état-civil à  
Ollon

Les époux :

Edward Broughan  
Ida Broughan

Les témoins :

Ch. Vallotton

H. Regamey  
Maire de Sausanne  
Brittel née - amme  
L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil à  
Adelsboden et Ollon

N<sup>o</sup> 65  
Magistral  
et  
Biaggi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magistral, Emerico - Augustino  
célibataire  
charcutier  
originaire de Quart (Turin), Italie domicilié à  
Sausanne né à  
Quart le dix-huit novembre  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Giuseppe Magistral, décédé et de  
mère non dénommée

2. Biaggi, Angela - Maria Filippina  
célibataire  
couturière  
originaire de Masera (Novare), Italie domiciliée à  
Sausanne née à  
Masera le deux juillet  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Pietro Biaggi et de  
Margherita née Turietti, décédés

Comme témoins : } 1. Eugenio Volponi, tailleur, à Sausanne  
2. Charles Ferrini, entrepreneur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 19 juillet 1921, à Quart,  
le 15 et Masera, le 8 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois février mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Quart et Ma-  
serra, avec certificat de capa-  
cité pour les fiancés. Fermis  
de publier et de marier

## Les époux :

Magistral Emerico Augustino  
Filippina Magistral

## Les témoins :

Volponi Eugenio  
Ferrini Jean

Communiqué à la Chancellerie l. 6/11

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 66  
Dessieux  
et  
Kahn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dessieux, Lucien Charles  
célibataire  
chaudronnier  
originaire de Begnins domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le vingt-huit novembre  
mil huit cent vingt-cinq fils de

Jules Lucien Dessieux menuisier-ébéniste et de  
Souisa Marguerite née Vallon, à Sausanne

2. Kahn, Marie  
célibataire  
voyageuse de commerce  
originaire de Neiden (Lorono), Sittuanie domiciliée à  
Sausanne née à  
Meiringen (Berne) le dix-huit février  
mil huit cent vingt-quatre fille de

Israël Kahn négociant et de  
Yela née Siv, à Bâle

Comme témoins : 1. Edmond Seligmann, voyageur de commerce, à Sausanne  
2. Henri Eward, marchand grain, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 19 et Begnins, le 20  
décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq février mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Déclaration du pasteur. Actes  
de publication de mariage à  
Sausanne et Begnins. Permis  
de publier. Engagement à  
mariage religieux.

Communiqué à l'état civil à  
Begnins

## Les époux :

Dessieux Lucien  
Kahn Marie

## Les témoins :

Edmond Seligmann  
Henri Eward

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal du district  
de Sausanne  
rendu en date du 11 mai 1938  
déclaré définitif et exécutoire le 12  
juin 1938

Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 12  
juin 1938, le délai pendant  
lequel le mari  
ne pourra  
contracter un nouveau mariage  
Lausanne, le 21 juin 1938.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 67  
 Monod  
 et  
 Henchoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Monod, Charles-Jules**  
 célibataire  
 secrétaire au Dép<sup>t</sup> des travaux publics  
 originaire de Féchy  
 Sausanne  
 domicilié à  
 Aubonne  
 né à  
 Aubonne le trois décembre  
 mil huit cent huitante-neuf  
 fils de  
 Charles-Louis Monod, décédé  
 et de  
 Louise-Françoise-Henriette née Berthet, à Sausanne

2. **Henchoz, Susanne**  
 célibataire  
 garde-malades  
 originaire de Rossinière  
 Sausanne  
 domiciliée à  
 Susey  
 née à  
 Susey le huit mai  
 mil huit cent nonante-six  
 fille de  
 Charles-Louis-Alexis Henchoz  
 et de  
 Julie-Susanne-Camille née Chesaux, à Sausanne

Comme témoins :  
 1. Robert Monod, instituteur, à L'Isle  
 2. Marie Monod (dame), à L'Isle

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 3, Féchy et Rossinière,  
 le 4 février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq février mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage  
 à Sausanne, Féchy et Ros-  
 sinière.

## Les époux :

*C. Monod*  
 P. Monod

## Les témoins :

*R. Monod*  
 M. Monod

L'officier de l'état civil :

*J. Pucelet*

Communiqué à l'état civil  
 à Aubonne et Rossinière

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 68  
Lohri  
et  
Tardy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Lohri, Julien - Emile**  
célibataire  
désinfecteur  
originaire de **Tragertschi (Beune)** domicilié à  
**Sausanne** né à  
**Sausanne** le **vingt-six septembre**  
**mil neuf cent** fils de  
**Julien - Edmond Lohri, désinfecteur, à Sausanne** et de  
**Elisabeth née Gex, décédée**

2. **Tardy, Blanche**  
célibataire  
ménagère  
originaire de **Tharrens** domiciliée à  
**Sausanne** née à  
**Cronay** le **vingt octobre**  
**mil neuf cent** fille de  
**Alexis Tardy, maçon** et de  
**Marie - Louise née Dupuis, à Cronay**

Comme témoins :  
1. **Paul Chiovatero, électricien, à Sausanne**  
2. **Gustave Séderey, employé de bureau, à Sausanne**

Les publications ont eu lieu à **Sausanne, le 1<sup>er</sup>, Münsingen et Tharrens,**  
**le 2 février 1922.**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **vingt-cinq février mil neuf cent vingt-deux**

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à **Sausanne, Münsingen et Tharrens**

## Les époux :

**Emile Lohri**  
**Blanche Lohri**

## Les témoins :

**G. Séderey**  
**Chiovatero Paul**

L'officier de l'état civil :

**Paul**

Communiqué à l'état-civil  
à **Münsingen et Tharrens.**

## Registre des mariages A.

No 69  
Ziegler  
et  
Ding

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ziegler, Robert-Henri

célibataire

employé de commerce

originaire de Herblingen (Schaffhouse)

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le trente juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de

Robert Ziegler, chauffeur

et de

Hermiette née Melliger, à Sausanne

2. Ding, Anna-Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Nuvilly (Fribourg)

domiciliée à

Sausanne

née à

Nuvilly

le vingt-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Cyprien-François Ding, tapissier

et de

Marie-Sophie née Corboud, à Nuvilly

Comme témoins :

1. François Ding, sellier, à Nuvilly (Fribourg)

2. Charles Vuillomenet, jardinier, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Herblingen et Nuvilly, le 30 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit février mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Herblingen et  
Nuvilly

## Les époux :

Ziegler Robert

Anna Ziegler

## Les témoins :

François Ding

Vuillomenet Charles

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Herblingen et Nuvilly

Registre des mariages A.

No 70  
Geist  
et  
Bulan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Geist, Theobald  
célibataire  
chef cuisinier  
originaire de Quatzenheim (Alsace), France domicilié à  
Sausanne né à  
Quatzenheim le dix mars

mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
Jean Geist, décédé et de  
Marie - Catherine née North, à Quatzenheim

2. Bulan, Hermine - Maria  
célibataire  
gouvernante  
originaire de Vienne (Autriche) domiciliée à  
Sausanne née à  
Vienne le vingt-sept août

mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
Josef Bulan et de  
Franziska née Batelka, décédés

Comme témoins :  
1. Frédéric Blecker, cuisinier, à Sausanne  
2. Jean Tschellessnig, négociant, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 6, Vienne, le 12  
janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit février mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Déclaration de nationalité du fiancé.  
Certificats de capacité des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne et Vienne.  
Termis de publier et de marier.

Les époux :

The Geist  
Hermine Geist

Les témoins :

F. Blecker  
Jean Tschellessnig

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la Chancellerie  
L. (2 exp)

N. de 2 ans 1922  
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 71  
Du Pasquier  
et  
Chavannes

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Du Pasquier, Robert-Roger-Souis-Edouard  
célibataire

pasteur  
originaire de Neuchâtel et Fleurier domicilié à

Size - Servigny (Siège), Belgique né à

Genève le trente-un juillet

mil huit cent quatre-vingt fils de

Charles-Souis-Christian Du Pasquier, ingénieur, à Vevey et de

Alexandrine-Elisabeth-Madeleine née Humbert, décédée

2. Chavannes, Marcelle-Georgette  
célibataire

originaire de Vevey domiciliée à

Sausanne née à

Sausanne le vingt-neuf avril

mil huit cent nonante-cinq fille de

Charles-Edouard-Ernest Chavannes, banquier, à Sausanne et de

Marie née Dufour, décédée

Comme témoins : 1. André Chavannes, avocat, à Sausanne

2. Claire Chavannes (dame), à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, le 12, à Fleurier et Vevey

le 13, à Sausanne, le 14, à Servigny sur-Neuse, le 17

décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
Neuchâtel

## Les époux :

Robert Du Pasquier

Marcelle Du Pasquier

## Les témoins :

Claire Chavannes

André Chavannes

L'officier de l'état civil :

J. C.

Communiqué à l'état-civil à Neu-  
châtel, Fleurier, Vevey



## Registre des mariages A.

No 72  
Collet  
et  
Cerez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collet, John  
veuf de Pauline - Séonie Uhler, dès le 7 octobre 1916  
négociant  
originaire de Suchy \_\_\_\_\_ domicilié à  
Sausanne \_\_\_\_\_ né à  
Suchy \_\_\_\_\_ le dix-sept août  
\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six \_\_\_\_\_ fils de  
Emmanuel Collet \_\_\_\_\_ et de  
Cécile née Petremand, décédée

2. Cerez, Souise - Stéphanie - Constance  
célibataire  
originaire de Sausanne et de Montpreveyres \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Sausanne \_\_\_\_\_ née à  
Sausanne \_\_\_\_\_ le vingt-neuf septembre  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-cinq \_\_\_\_\_ fille de  
Georges - Emmanuel Cerez, à Sausanne \_\_\_\_\_ et de  
Souise née Brouppacher, décédée

Comme témoins :  
1. Jules Collet, retraité C.F.T., à Lausanne  
2. Charles Cerez, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 1<sup>er</sup>, Suchy, le 3 et  
Montpreveyres, le 4 février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
du fiancé, voir n.° 48, f.° 40.  
Actes de publication de ma-  
riage à Sausanne, Suchy  
et Montpreveyres

## Les époux :

John Collet  
Louise Collet

## Les témoins :

*[Signature]*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Belmont, Yverdon et Ropruz.

## Registre des mariages A.

No 73  
Dalgas  
et  
Dutoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dalgas, Georges - Christian**  
célibataire  
monteur - électricien  
originaire de Chavannes s. Morges domicilié à  
au Petit - Saconnex né à  
Chavannes le vingt-quatre janvier  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Emile - Hermann Dalgas, machiniste et de  
Annia Amacher, à Renens

2. **Dutoit, Temy - Elvina**  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Chavannes s. Moudon et Moudon domiciliée à  
Sausanne née à  
Chavannes s. Moudon le seize février  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Emile Dutoit, agriculteur et de  
Louise - Rosine Gindroz, à Chavannes

Comme témoins :  
1. Maurice Corbay, ébéniste, à Sausanne  
2. Francis Spälthe, peintre en bâtiments, à Sausanne

Les publications ont eu lieu au Petit - Saconnex, le 17, Chavannes s. Morges  
Chavannes s. Moudon et Sausanne, le 18 janvier et à Moudon,  
le 19 janvier 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autousation de mariage de  
l'état - civil du Petit - Saconnex

## Les époux :

G. Dalgas.  
Elvina Dalgas

## Les témoins :

M. Corbay.  
F. Spälthe

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Ecublens, Genève (B. C.), Moudon.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 74  
Venturini  
et  
Coudray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Venturini**, Giovanni - Suigi  
célibataire

naçon  
originaire de Bollate (Milan), Italie domicilié à  
Sausanne né à

Bollate le vingt-cinq avril  
mil huit cent huitante-neuf fils de

Natale Venturini, décédé et de  
Giuseppa née Stroggi, à Bollate

2. **Coudray**, Antoinette  
célibataire

repasseuse  
originaire de Chamoson (Valais) domiciliée à  
Sausanne née à

Chamoson le douze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Ursule Coudray, décédée et de

Comme témoins : { 1. Suzanne Ruchet (dame), à Sausanne  
2. Paul Cagneux, employé S.O., à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Chamoson, le 19 août  
et à Bollate, le 7 septembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre-vingt-neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés ;  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Chamoson et  
Bollate avec certificat de ca-  
pacité pour le fiancé. Permis  
de publica et de marier

Communiqué à la Chancellerie C<sup>o</sup>  
et à l'état-civil à Chamoson.

## Les époux :

Venturini Jean  
Antoinette Venturini

## Les témoins :

S. Ruchet  
Cagneux Paul

L'officier de l'état civil :

Uccel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 75  
 Duvoisin  
 Knörr

Par jugement du Tribunal... du des  
 cantons de Zurich... rendu  
 en date du 19 Mars 1913...  
 déclaré définitif et exécutoire le même  
 jour... le mariage inscrit  
 ci-contre a été dissous par le divorce.  
 Lausanne, le 4 Juillet 1933.  
 L'officier de l'état civil a.i. int.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duvoisin, Jean-Souis  
 célibataire  
 employé de commerce  
 originaire de Orges \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Sausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Sausanne \_\_\_\_\_ le vingt-neuf janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept \_\_\_\_\_ fils de  
 Georges-Souis-Edouard-Charles Duvoisin, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Susanne-Elisa née Wyssa, à Sausanne \_\_\_\_\_

2. Knörr, Alice-Rosalie  
 célibataire

originaire de Kirchberg et Berne \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Sausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Berne \_\_\_\_\_ le seize juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de  
 Arnold-Gustav Knörr, commerçant \_\_\_\_\_ et de  
 Alice-Gabrielle née Berer, à Sausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Georges Michoud, négociant, à Sausanne \_\_\_\_\_  
 } 2. Louis Pamblanc, négociant, à Sausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 23, Kirchberg, le 24,  
 Orges, le 25 et Berne, le 26 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Sausanne, Kirchberg, Orges  
 et Berne \_\_\_\_\_

## Les époux :

J. Duvoisin  
 Alice Duvoisin

## Les témoins :

G. Michoud  
 Louis Pamblanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à  
 Montagny, Kirchberg et  
 Berne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 76  
May  
Rubattel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. May, René - Samuel  
célibataire  
ingénieur  
originaire de Rances domicilié à  
Aigle né à  
Valeyres - sous - Rances le quatre septembre  
mil huit cent nonante quatre fils de  
Samuel - Auguste May, professeur, à Sausanne et de  
Marquerite - Céline nee Bigot, décédée

2. Rubattel, Eugénie  
célibataire

originaire de Villarzel domiciliée à  
Sausanne née à  
Villarzel le dix-huit avril  
mil huit cent nonante - quatre fille de  
Ernest Rubattel et de  
Sucie nee Chuard, décédée

Comme témoins : { 1. Samuel May, professeur, à Sausanne  
2. Gabrielle Rubattel, (d<sup>lle</sup>), à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Aigle, Villarzel, Sausanne, le 20 et  
à Rances, le 21 février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
et d'Aigle

## Les époux :

R May

Eugénie May

## Les témoins :

S May

Gab. Rubattel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil  
à Baulmes, Aigle et Villarzel.

## Registre des mariages A.

No 77  
Borrand  
et  
Jaggi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borrand, Franz - Henri  
célibataire  
employé de banque  
originaire de St<sup>e</sup> - Croix domicilié à  
Sausanne né à  
la Colonie Séopoldine (Bahia) Brésil le vingt-sept mai  
mil huit cent septante-trois fils de  
Charles - Auguste Borrand et de  
Marie - Jeanne - Charlotte née Krull ; décédés

2. Jaggi, Marie - Louise - Fanny  
célibataire  
originaire de Châtelet (Berne) domiciliée à  
Sausanne née à  
Allaman le trois avril  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Jean - Samuel - François Jaggi et de  
Fanny - Elise - Marie née Petit, décédés

Comme témoins :  
1. Ernest Jaggi, employé de banque, à Lausanne  
2. Robert Peret, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Granges de St<sup>e</sup> - Croix,  
St<sup>e</sup> Croix et Gsteig, le 15 février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Sausanne, Granges de Croix, St<sup>e</sup> Croix et Gsteig

## Les époux :

Franz Borrand  
Marie Borrand.

## Les témoins :

E. Jaggi  
R. Peret

L'officier de l'état civil :

R. Peret

Communiqué à l'état-civil à  
St<sup>e</sup> Croix et Gsteig b. s.

## Registre des mariages A.

78  
Golaz  
et  
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golaz, Marcel Eugène

célibataire

jardinier

originaire de L'Abbaye

domicilié à

Sausanne

né à

aux Tuileries de Grandson le dix septembre

mil neuf cent

fils de

Charles - Louis Golaz, voyageur de commerce

et de

Charlotte - Julie - Dorine Rossat, décédée

2. Rochat, Marthe - Alice

célibataire

ménagère

originaire de Le Lieu

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne le vingt septembre

mil huit cent nonante-neuf

fille de

Frédéric - Paul - Louis - Benjamin Rochat, employé de commune et de  
Hélène - Cécile née Chappuis, à Sausanne.

Comme témoins :

1. Charles Golaz, voyageur de commerce, à Lausanne

2. Frédéric Rochat, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 10, L'Abbaye et Le Lieu,  
le 11 février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, L'Abbaye et  
Le Lieu

## Les époux :

Marcel Golaz  
Marthe Golaz

## Les témoins :

C. Golaz  
Rochat Frédéric

Communiqué à l'état-civil à  
L'Abbaye et Le Lieu

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

No 79

Grütter  
et  
Blanchard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grütter, Ernest

célibataire

agriculteur

originaire de Walterswil (Berne) domicilié à

Orzier né à

Seuzigen le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Jacob Grütter et de

Souise née Brand, à Seuzigen

2. Blanchard, Souisa

célibataire

originaire de Perroy domiciliée à

au Nuds (Orzier) née à

Perroy le huit juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Félix Blanchard, décédé et de

Souise - Charlotte née Wilhelm, à Orbe

Comme témoins : 1. Emile Brand, vendeur de joncaux, à Sausanne

2. François Dietrich, ancien cafetier, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Orzier, le 16, Perroy, le 17, Walterswil,  
le 18 février 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mars mil neufcent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
d'Orzier

## Les époux :

E. Grütter  
Souisa Grütter

## Les témoins :

Brand Emile  
Dietrich

L'officier de l'état civil :

P. Reue

Communiqué à l'état-civil à  
Walterswil, Orzier et Rolle.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 80  
 Jacot  
 et  
 Huguenin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacot, Louis-Noël-Robert

célibataire

musicien

originaire de Denens domicilié à

Sausanne né à

Denens le vingt-cinq décembre

mil huit cent nonante-trois fils de

Victor-François-Daniel Jacot, géant et de

Julie-Emma-Hélène née Cotty, à Moires

2. Huguenin, Mathilde-Alice

célibataire

commerçante

originaire de Soled (Neuchâtel) domiciliée à

Sausanne née à

La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) le seize janvier

mil huit cent nonante-quatre fille de

Eugène-Auguste Huguenin, horloger, à La Chaux-de-Fonds et de

Anna-Maria née Fild, décédée

Comme témoins : { 1. Odèle Borboën (dame), à St-Prix  
 2. Marcel Jacot, instituteur, à Bousens

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Denens et au Locle, le 8  
janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage  
 à Sausanne, Denens et au Locle

## Les époux :

Louis Jacot  
Mathilde Jacot

## Les témoins :

Odèle Borboën  
M. Jacot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à  
Sillars - s/s. Yens et au Locle

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 81  
Canova  
Stöcker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Canova, Pierre-Jaques  
célibataire  
gypsi - peintre  
originaire de Pralungo (Novare), Italie domicilié à  
Sausanne né à

Montreux - Châtelard le trente mars  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Antoine Canova, décédé et de  
Marie née Gilardini, à Montreux

2. Stöcker, Friederika  
célibataire

ménagère  
originaire de Siebenzell (Calw), Wurtemberg domiciliée à  
Sausanne née à

Willisau (Lucerne) le vingt-six octobre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

August - Wilhelm Stöcker et de  
Paulina née Burkhardt, décédés

Comme témoins : 1. René Boisat, droguiste, à Sausanne  
2. Auguste Rossier, confiseur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 9, Siebenzell, le 22  
et à Pralungo, le 25 décembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Siebenzell et  
Pralungo, avec certificat de ca-  
pacité pour le fiancé. Certifi-  
cat de capacité pour la fiancée  
Permis de publier et de marier

## Les époux :

Pierre Canova  
Friederika Stöcker

## Les témoins :

R. Boisat  
Aug. Rossier

L'officier de l'état civil :

P. J. J. J.

Communiqué à la Chancellerie C<sup>te</sup>  
(en 2 expl.)

Registre des familles vol. 20 372

Par lettre de bourgeoisie reçue de  
Golay, notaire, à Lausanne  
le 24 juillet 1921, et visée par  
le Conseil d'Etat dans le délai légal,  
Pierre-Jaques Canova  
ci-contre,  
a été reçu, avec sa famille, au nombre  
des bourgeois de la commune de  
Lausanne

Lausanne, le 6 septembre 1921.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 82  
Rieser  
et  
Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rieser, Arnold-Paul**  
célibataire  
négociant  
originaire de St-Gall et Weinfelden (Thurgovie) domicilié à  
St-Gall né à  
St-Gall le seize octobre  
mil-huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Seonhard - Sebastian Rieser, négociant et de  
Marie - Pauline née Dettling, à St-Gall

2. **Rossier, Marguerite - Emma**  
célébataire  
originaire de Vevey et Rougemont domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le vingt juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Eugène Rossier, décédé et de  
Louise - Wilhelmine née Stöckli, à Sausanne

Comme témoins : } 1. Ernest Manganel, professeur, à Montcherand  
2. Eugène Boccion, professeur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à St-Gall, le 6, Weinfelden, Rougemont  
et Vevey, le 7 février et à Sausanne, le 8 février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
St-Gall.

## Les époux :

A. Rieser  
M. Rieser.

## Les témoins :

E. Manganel  
E. L. Rosier

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état-civil à  
St-Gall, Weinfelden, Vevey et  
Rougemont.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 83  
Landis  
et  
Bocion

7-291.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Landis**, Georges - Richard  
célibataire

ingénieur

originaire de Richterswil (Zurich) domicilié à

Martigny - ville né à

Sausanne le sept avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Georges Landis et de

Marionne née Besson, à Sausanne

2. **Bocion**, France-Marie - Hélène

célibataire

originaire de Sausanne et Bournens domiciliée à

Sausanne née à

Marseille le quinze janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Jules Bocion à Sausanne et de

Suzanne née Dumur, décédée

Comme témoins : 1. Louis de Weck-Girard, ingénieur, à Sausanne

2. Max Vernand, pasteur, à St. Cergues

Les publications ont eu lieu à Martigny-ville, le 16, Richterswil, Sausanne, le 20 février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Martigny-ville

## Les époux :

Georges Landis  
France Bocion

## Les témoins :

Louis de Weck-Girard  
M. Vernand

L'officier de l'état civil :

J. Vuca

Communiqué à l'état-civil à  
Richterswil, Martigny-ville  
et Sullens

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 84  
Cornu  
Bethhold

Par jugement du Tribunal de  
district de Lausanne, rendu  
en date du 30 décembre 1921, déclaré  
définitif et exécutoire le 26 mars  
1922, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 26 mars 1930.  
Lausanne, le 29 mars 1922.  
L'officier de l'état civil:

Le Pauff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornu, Gustave-Louis  
célibataire  
manoeuvre  
originaire de Romont / Fibourg domicilié à  
Sausanne né à  
S<sup>t</sup>-Croix le vingt quatre septembre  
mil huit cent nonante-sept fils de  
Louis-Gustave Cornu, boulanger et de  
Séonie-Sophie née Bournaud, à S<sup>t</sup>-Croix

2. Bethhold, Cécile-Emilie-Madelaine  
célibataire  
ménagère  
originaire de Chardonney s/Morges domiciliée à  
Sausanne née à  
Morges le vingt six octobre  
mil neuf cent deux fille de  
Jules-Henri-Frédéric Bethhold, pêcheur et de  
Henriette Walther née Marchand, à Sausanne

Comme témoins : } 1. Louis Porchet, pavon, à Sausanne  
2. Oscar Rotzer, employé de commerce, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, Chardonney s/Morges,  
le 2 et Romont, le 3 février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Chardonney s/Morges  
et Romont. Consentement du père  
et mère de la fiancée.

## Les époux :

Gustave Cornu  
Cécile Cornu

## Les témoins :

Porchet  
Rotzer O.

L'officier de l'état civil :

Pauff

Communiqué à l'état-civil à  
Romont, et Villars s/ Yver.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 85  
Gilliard  
et  
Fiète

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliard, Eugène-Jules

célibataire

agriculteur

originaire de Mézières et Montpreveyres domicilié à

Sausanne né à

Montherond / Sausanne le seize mars

mil huit cent nonante-trois fils de

Adolphe Gilliard, coutonier, à Sausanne et de

Lina, née Belet, décédée

2. Fiète, Rosa-Ida

célibataire

ménagère

originaire de Provence domiciliée à

Sausanne née à

Chaumont-sur-Fenin (Neuchâtel) le vingt-deux avril

mil neuf cent un fille de

Constant - Louis Fiète et de

Julie - Bertha née Niederhauser, décédée

Comme témoins : 1. François Pambanc, Suisse, à Sausanne

2. Roger Moret, employé de bureau, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, 17, Mézières et Provence,  
le 18 et Montpreveyres, le 20 février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de ma-  
riage à Sausanne, Mézières  
Provence et Montpreveyres.

## Les époux :

Gilliard Eugène  
Rosa Gilliard

## Les témoins :

F. Pambanc R. Moret

L'officier de l'état civil :

R. Moret

Communiqué à l'état civil à  
Mézières, Propuz et Provence.

## Registre des mariages A.

No 86  
Comte  
et  
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Comte**, Louis-Joseph  
célibataire  
fromager  
originaire de Roprax domicilié à  
Ballaiques né à  
Cossonay le quatorze juin  
mil huit cent nonante-sept fils de  
Jean Comte, agriculteur et de  
Louise-Chrylotte Bottone, à Cossonay

2. **Rochat**, Elisabeth-Dorca  
célibataire  
ménagère  
originaire de Sieu domiciliée à  
Ballaiques née à  
Vallorbe le dix-décembre  
mil huit cent nonante-huit fille de  
William Rochat, agriculteur et de  
Rosa-Sulia née Rochat, à Ballaiques

Comme témoins :  
1. Jules Comte, pasteur, à Chens (Suisse)  
2. Jean Comte, agriculteur, à Cossonay

Les publications ont eu lieu à Ballaiques, au Sieu, le 25, Roprax, le  
26 février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Ballaiques

## Les époux :

Comte Louis  
Elisabeth Comte

## Les témoins :

J. Comte  
Jean Comte

L'officier de l'état civil :

Uccel

Communiqué à l'état civil à  
Roprax, Ballaiques et au  
Lied.

Registre des mariages A.

No 87  
Gachet  
et  
Benvegnin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gachet, Vincent-Georges  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Grandcour domicilié à  
Lausanne né à  
Grandcour le vingt-un juillet  
mil huit cent nonante-deux fils de  
Charles-Albert Gachet et de  
Charlotte née Bonny, décédés

2. Benvegnin, Isabelle-Régina  
célibataire  
ménagère  
originaire de Yufflens-la-Ville domiciliée à  
Yufflens-la-Ville née à  
Yufflens-la-Ville le trente mai  
mil neuf cent fille de  
Ami-Constant Benvegnin, agriculteur et de  
Amélie née Mermoud, à Yufflens-la-Ville

Comme témoins :  
1. Louis Burdet, jardinier, à Paudex  
2. Franklin Bourgeois, horticulteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, Grandcour et Yufflens-la-Ville, le 15 février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Grandcour et  
Yufflens-la-Ville

Les époux :

Gachet Vincent  
Isabelle Gachet

Les témoins :

Louis Burdet  
F. Bourgeois

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à  
Grandcour et Sullens,



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 88  
Friedinger  
et  
Rohrbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Friedinger, Emile-Armand  
célibataire  
employé au téléphone  
originaire de Sinnach (Thurgovie) domicilié à  
Sausanne né à  
Ruscchia (Tessin) le douze octobre  
mil huit cent nonante-sept fils de  
Edouard Friedinger, sellier et de

Augusta née Deschmann, à Triboung  
2. Rohrbach, Sophie  
célibataire

originaire de Rüschegg (Berne) domiciliée à  
Sausanne née à  
Bâle le trente juillet  
mil neuf cent un fille de  
Rudolf Rohrbach, employé au gaz, à Bâle et de  
Sophie née Bossert décédée

Comme témoins : { 1. Gottlieb Meyerhofer, chef-monteur, à Sausanne  
2. Frédéric Curti, monteur au téléphone, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 17, Sinnach et Rüschegg, le  
20 février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Sinnach et  
Rüschegg

## Les époux :

Friedinger  
S. Friedinger

## Les témoins :

Gottl. Meyerhofer  
Curti

L'officier de l'état civil :

Lucet

Communiqué à l'état-civil à  
Sinnach et Rüschegg.

## Registre des mariages A.

No 89  
David  
et  
David

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. David, Louis-Henri

célibataire

surveillant de travaux

originaire de Yverdon et Gressy domicilié à  
Sausanne né à

La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) le douze juillet

mil huit cent nonante-trois fils de

Louis-Alphonse David et de

Antoinette Jenny née Droz dit Bussat, à Yverdon

2. David, Jeanne-Susanne

divorcée de Louis-Alphonse David, dès le 21 juin 1920

originaire de Yverdon et Gressy domiciliée à  
Sausanne née à

Yverdon le vingt-cinq octobre

mil huit cent huitante-six fille de

Jacques Louis David, manoeuvre et de

Sousa née Dessauges, à Yverdon

Comme témoins : } 1. Jacques David, employé C.F.F., à Yverdon  
2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 22, Yverdon et Gressy,  
le 24 février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
acte de mariage de la fiancée,  
avec mention du divorce,  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Yverdon et  
Gressy

## Les époux :

H. David.

J. David

## Les témoins :

Jacques David

Maurice Emery

L'officier de l'état civil :

J. H. H.

Communiqué à l'état civil à  
Yverdon et Belmont s/ Yverdon.

N<sup>o</sup> 90  
Monod  
et  
Beaud

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne, rendu  
en date du 28 mars 1920, déclaré  
définitif et exécutoire le 10 juin  
1920, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an., le  
délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_  
ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 14 juin 1920.  
L'officier de l'état civil:

Le Bailli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monod, Auguste-Aloys \_\_\_\_\_  
veuf de Clémence-Emilie Rosandey née Wandflüh, dès le 8 août 1921  
contrôleur aux G. L. \_\_\_\_\_  
originaire de Châtelard, Nozille et Renmaz \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Nozille \_\_\_\_\_ le vingt-sept août  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Charles-Pierre-Emile Monod, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Dorothee-Philippine née Veyer, à Nozille \_\_\_\_\_

2. Beaud née Chapallaz, Berthe-Clara \_\_\_\_\_  
veuve de Charles Beaud, dès le 25 mars 1921 \_\_\_\_\_  
ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Romanel s/ Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-deux novembre  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-six \_\_\_\_\_ fille de  
Charles-Gabriel Chapallaz \_\_\_\_\_ et de  
Elise née Hählen, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Charles Chapallaz, employé C.F.F., à Lausanne  
2. Paul Perroud, contrôleur, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, Châtelard, le 28 fin de Nozille,  
Renmaz et Romanel, le 1<sup>er</sup> mars 1922 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil-neuf-cent-vingt-deux \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé  
Pour celui de la fiancée, soit n<sup>o</sup> 13,  
fol. 120. Pour l'acte de décès de la  
1<sup>re</sup> femme du fiancé, soit n<sup>o</sup> 55, f. 171.  
Pour l'acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la  
fiancée, soit n<sup>o</sup> 54, f. 370. Actes de  
publication de mariage à Lausanne  
Châtelard Nozille, Renmaz et  
Romanel  
Communiqué à l'état civil à  
Montreux, Villeneuve et Nully.

Les époux :

Monod Auguste  
Beaud Clara

Les témoins :

Chapallaz Charles  
Perroud Paul

L'officier de l'état civil :

Reu

## Registre des mariages A.

No 91  
Lézy  
et  
Grognoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lézy, Henri-Joseph

célibataire

ferblantier

originaire de Sys (Vaud), Suisse

domicilié à

Sausanne

né à

Sys

le vingt-cinq

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Isaie Lézy

et de

Juliette née Trentesaux, décédés

2. Grognoz, Julie-Rose

célibataire

lingère

originaire de Poliez-Pittet

domiciliée à

Sausanne

née à

Poliez-Pittet

le vingt-un août

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Constantin Grognoz, agriculteur

et de

Augustine - Caroline née Torand, à Poliez-Pittet

Comme témoins :

1. Hermann Dalgas, machiniste, à Revens

2. Anna Dalgas (dame), à Revens

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 24 et Poliez-Pittet, le 25 février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Certificat de nationalité du fiancé.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et Poliez-Pittet. Certificat de capacité pour le fiancé. Permis de publier et de marier

## Les époux :

Henri Lézy  
Julie Lézy

## Les témoins :

Dalgas Hermann  
Dalgas Anna

L'officier de l'état civil :

Luc

Communiqué à la Chancellerie C<sup>a</sup>  
et à l'état-civil à Poliez-le-Grand.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 92  
Jonin  
et  
Privet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jonin**, Edmond-Maurice  
célibataire  
cordonnées  
originaire de Chandon (Fribourg) domicilié à  
Sousanne né à  
Moudon le vingt-un décembre  
mil huit cent nouante-deux fils de  
Joseph-Maurice Jonin et de  
Sérine-Florentine née Rattig, décédés

2. **Privet**, Véronique-Alice  
divorcée de Maurice-Eugène Hainard, dès le 23 février 1921  
originaire des Bayards (Vevey) domiciliée à  
Lausanne née à  
Sorens (Fribourg) le vingt-deux février  
mil-huit cent huitante-cinq fille de  
François-Charles-Amédée Privet, agriculteur et de  
Marie-Madeleine née Uldry, à Sorens

Comme témoins :  
1. Marcelin Uldry, serurier à Lausanne  
2. Emile Tschamper, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, aux Bayards, le 1<sup>er</sup> et à  
Chandon, le 2 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce. Actes de publication  
de mariage à Sousanne, Bayards  
et Chandon

## Les époux :

Ed Jonin  
Alice Jonin

## Les témoins :

E. Tschamper  
Marcelin Uldry

## L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état-civil à  
Séchelles et aux Bayards

Registre des familles vol. 26 fol. 57

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 93  
de Meuron  
van Weede

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Meuron, Richard - Frédéric - Charles  
célibataire  
agent de change  
originaire de Neuchâtel et St Sulpice (Neuchâtel) domicilié à  
Alexandrie (Egypte) né à  
Saint - Cloud (Seine et Oise) le quatre septembre  
mil-huit cent quinze-trois fils de  
Robert - Louis de Meuron et de  
Marie - Louise née Marcel, à Lausanne

2. van Weede, Isabella - Maria  
célibataire  
originaire de nationalité hollandaise domiciliée à  
Louxens - Mézey né à  
Bruxelles le quatre mars  
mil huit cent huitante-neuf fille de  
Jas Henric van Weede et de  
Hermance - Aleida née du Tour van Bellinchuse, à Louxens

Comme témoins : } 1. Constant Sothen van Doelen Grothe, à Soest, député  
2. Felix G. Marcel, ingénieur, à Paris

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel 6, St Sulpice, le 7, Louxens,  
le 9, Alexandrie, le 16 janvier 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Neuchâtel

## Les époux :

Richard L. de Meuron  
Isabelle M. de Meuron

## Les témoins :

L. S. D. Grothe  
F. G. Marcel

## L'officier de l'état civil :

H. Seibert

Communiqué à l'état-civil à  
Neuchâtel, St - Sulpice, Pully  
et à la Chancellerie - Clé

## Registre des mariages A.

No 94  
Hurni  
et  
Kurt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hurni, Emile  
veuf de Anna Perreten, dès le 7 avril 1920  
boucher  
originaire de Gurbrü (Berne) domicilié à  
aux Eaux-Vives né à  
Gurbrü le huit octobre  
mil huit cent huitante-un fils de  
Johannes Hurni, décédé et de  
Maia née Meier, à Gurbrü

2. Kurt, Madeleine - Wilhelmine  
célibataire

originaire de Otiswil (Berne) domiciliée à  
Fribourg née à  
Fribourg le vingt-huit mai  
mil huit cent nonante-un fille de  
Guillaume Kurt, tonnelier, à Fribourg et de  
Ida née Boesch, décédée

Comme témoins :  
1. Jules Kessler, garde forestier, à Fribourg  
2. Oscar Kessler, employé au téléphone, à Fribourg

Les publications ont eu lieu aux Eaux-Vives, le 3, Gurbrü, Otiswil et  
Fribourg le 6 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
des Eaux-Vives

## Les époux :

Emile Hurni  
M. Hurni.

## Les témoins :

J. Kessler  
O. Kessler.

## L'officier de l'état civil :

A. Leibaert

Communiqué à l'état-civil à Thierol-  
lingen, Genève (R.C.) Oberbipp et  
Fribourg.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 95  
Martin  
Schneegg

## DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon  
jugement du Tribunal civil du  
district de Lausanne  
définitif et exécutoire dès le 23  
juin 1953.

Lausanne, le 2 juillet 1953.

L'officier de l'état civil:

*Orie...*

Communiqué au Département de  
justice et police du canton de Vaud  
à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Henri  
célibataire  
sellier-tapissier  
originaire de Avenches domicilié à  
Sausanne né à  
Avenches le vingt-huit juillet  
mil huit cent nonante-huit fils de  
François-Jules-Samuel Martin et de  
Souise née Hubert, décédés

2. Schneegg, Marguerite-Souise  
célibataire  
repasseuse  
originaire de Lézivill (Beune) domiciliée à  
Sausanne née à  
Martigny (Valais) le sept août  
mil huit cent nonante-neuf fille de  
Eugène-Alfred Schneegg, décédé et de  
Marie-Angèle née Tornay, à Sausanne

Comme témoins :  
1. Ernest Pétter, typographe, à Sausanne  
2. David Dupont, agriculteur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 1<sup>er</sup>, Avenches et Gross-  
höchstetten, le 2 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Avenches et Gross-  
höchstetten

## Les époux :

Henri Martin  
Marguerite Martin

## Les témoins :

Ernest Pétter  
Dupont David

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Communiqué à l'état-civil à  
Avenches et Grosshöchstetten



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 96  
Cuendet  
et  
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuendet, Daniel  
célibataire  
agriculteur  
originaire de S<sup>te</sup> Croix domicilié à  
Nérac (Lot et Garonne), France né à  
Balluignes le dix-sept février  
mil huit cent huitante-neuf fils de  
Arthur - Henri Cuendet et de

Elisa née Taccard  
2. Chevalley, Henriette - Isaline  
célibataire  
ménagère  
originaire de Chexbres domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt janvier  
mil neuf cent un fille de  
Paul - Benjamin Chevalley et de

Julia - Eugénie née Chatelet, à Lausanne  
Comme témoins : } 1. Paul Chevalley, menuisier, à Lausanne  
2. Ulysse Campiche, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à S<sup>te</sup> Croix, aux Granges de S<sup>te</sup> Croix  
Lausanne, Chexbres et à Néouc, le 18, 20, 21 et 22 février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mars mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état-civil de  
S<sup>te</sup> Croix

Les époux :  
D. Cuendet.  
Henriette Cuendet

Les témoins :  
Paul Chevalley  
Ulysse Campiche

Communiqué à l'état-civil à  
S<sup>te</sup> Croix, Chexbres.

L'officier de l'état civil :  
H. Schaub

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 97  
Gatabin  
et  
Cavin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gatabin Jules-François**  
veuf de Bertha-Marie née Mathys, dès le 4 août 1918  
mécanicien C.F.F.  
originaire de Sottens et Combremont-le-Grand domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le dix-neuf juin  
mil huit cent septante fils de  
Jean-Marc-Samuel Gatabin, décédé et de  
Louise Pauline née Cavin, à Sausanne

2. **Cavin née Scheppers, Paula-Maria-Arnoldina**  
veuve de Adrien Cavin, dès le 8 janvier 1920  
originaire de Vulliens domiciliée à  
Sausanne née à  
Anvers (Belgique) le vingt-neuf juillet  
mil huit cent huitante-quatre fille de  
Petrus-Hendricus Scheppers, mécanicien, à Anvers et de  
Elise-Carolina-Appolonia-Friederika née Tinnewisser, décédée

Comme témoins :  
1. Eric Wittwer, mécanicien, à Sausanne  
2. Marie Wittwer (dame), à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 22 Sottens, Combremont-le-Grand et Vulliens, le 23 février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Copie de l'acte de naissance de la fiancée.  
Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé, voir n<sup>o</sup> 50 n<sup>o</sup> 294. Pour celui du mari de la fiancée, voir n<sup>o</sup> 53 n<sup>o</sup> 30.  
Actes de publication de mariage à Sausanne, Sottens, Combremont-le-Grand et Vulliens

Communiqué à l'état civil à S<sup>t</sup> Georges, Combremont-le-Grand et Mézières

Les époux :

Gatabin Jules  
Cavin Paula

Les témoins :

Wittwer Eric  
Marie Wittwer

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

## Registre des mariages A.

No 98  
Gaillard  
et  
Genneveyre

V 6-307  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaillard, Otto-Henri  
célibataire  
manoeuvre  
originaire de S<sup>te</sup>-Croix domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le trente-un juillet  
mil huit cent nonante-quatre fils de  
Julia-Clara Gaillard, à Genève et de

2. Genneveyre, Julia-Marie-Eugénie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Sausanne domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le douze mai  
mil huit cent nonante-six fille de  
Charles-Souis-Daniel Genneveyre, décédé et de  
Marie-Eugénie née Billaud, à Sausanne

Comme témoins :  
1. Maurice Emery, secrétaire, à Sausanne  
2. Roger Moret, employé de bureau, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 24, S<sup>te</sup>-Croix et Granges-  
de S<sup>te</sup>-Croix, le 25 février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, S<sup>te</sup>-Croix et  
Granges de S<sup>te</sup>-Croix

## Les époux :

Otto Gaillard.  
Julia Gaillard

## Les témoins :

Maurice Emery  
R. Moret

## L'officier de l'état civil :

H. Schaub  
curé

Communiqué à l'état-civil à  
S<sup>te</sup>-Croix

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 99  
 Jeannet  
 Vittone

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeannet, Charles

divorcé de Marie-Blandine Pittet née Savary, dès le 2 septembre 1919  
 jardinier

originnaire des Terrières et La Côte-aux-Fées (Neuchâtel) domicilié à  
 Lausanne né à

Lausanne le vingt mars  
 mil huit cent septante-quatre fils de

Ami-Constant Jeannet et de  
 Hortense-Camille née Von Büren, décédés

2. Vittone, Sibera: Antonietta

divorcée de Charles Benz, dès le 19 mars 1920

ménagère

originnaire de Thierachern (Berne) domiciliée à  
 Lausanne née à

Turin (Italie) le vingt-deux novembre  
 mil huit cent vingt fille de

Pietro Vittone, décédé et de  
 Marcellina Troneana, à Lausanne

Comme témoins : 1. Alexis Wuljanz, négociant, à Lausanne  
 2. Michel Baltzinger, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Terrières, La Côte-aux-Fées et Thierachern, le 15 février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt trois mars mil neuf cent vingt deux

## Pièces déposées :

Copie de l'acte de naissance de la fiancée,  
 Pour celui du fiancé, voir n<sup>o</sup> 22, f<sup>o</sup> 156  
 Pour l'acte de mariage du fiancé,  
 avec divorce, voir n<sup>o</sup> 44, f<sup>o</sup> 38.  
 Acte de mariage de la fiancée,  
 avec divorce. Actes de publication  
 de mariage à Lausanne, Terrières  
 La Côte-aux-Fées et Thierachern

Communiqué à l'état civil aux  
 Terrières, La Côte-aux-Fées et  
 Thierachern

## Les époux :

C. Jeannet  
 L. Jeannet

## Les témoins :

Michel Baltzinger  
 Alexis Wuljanz

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut  
 emp.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 100  
Décombaz  
et  
Rossi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Décombaz**, Maurice - Pierre - Louis  
veuf de Rosalie Marguerite Marieloni, dès le 16 novembre 1919  
bûcheron  
originaire de Savigny domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-sept mars  
mil huit cent septante-quatre fils de  
Pierre - Abram - Louis Décombaz et de  
Marie - Louise née Cottier, décédés

2. **Rossi née Taillens**, Susanne - Rosine  
veuve de Albert - Rodolphe Rossi, dès le 18 juillet 1920  
couturière  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quinze avril  
mil huit cent septante-huit fille de  
Henri - Louis Taillens et de  
Jeanne - Christine née Comboisier, décédés

Comme témoins : } 1. Maurice Emery, secrétaire, à Lausanne  
2. Ernest Rosa, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Savigny, le 3 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir n<sup>o</sup> 22, f<sup>o</sup> 149, pour celui de la fiancée, voir n<sup>o</sup> 3, f<sup>o</sup> 304. Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé, voir n<sup>o</sup> 52, f<sup>o</sup> 329, pour celui du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée, voir n<sup>o</sup> 53, f<sup>o</sup> 391.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et Savigny

Communiqué à l'état-civil à Savigny

## Les époux :

M. Décombaz  
G. Décombaz

## Les témoins :

E. Rosa  
Maurice Emery

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 101  
Vifian  
et  
Chatelain

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Vifian, Albert - Léopold**  
célibataire  
sejourner  
originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à  
Yverdon né à  
Lausanne le vingt juillet  
mil huit cent huitante-neuf fils de  
Alfred - Joseph Vifian, décédé et de  
Louise - Henriette - Augustine née Loozeng, à Lausanne

2. **Chatelain, Lucie - Emma**  
célibataire  
ménagère  
originaire de Lully domiciliée à  
Lully née à  
Lully le treize octobre  
mil huit cent nonante-cinq fille de  
Tules - Alfred Chatelain, agriculteur et de  
Blanche - Julie née Tolliard, à Lully

Comme témoins : } 1. Maurice Heysé, couturier, à Lausanne  
2. Alfeo Sauer, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le 28 février, à Lully, le 1<sup>er</sup> et à Guggisberg, le 2 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil  
d'Yverdon

Les époux :  
Albert Vifian  
Lucie Vifian

Les témoins :  
Sauer  
Heysé

Communiqué à l'état civil à  
Guggisberg, Yverdon et  
Mars s<sup>g</sup> Yens.

L'officier de l'état civil :  
H. Leclercq

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 102  
Kobi  
et  
Cutchod

15-119

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kobi, Jules-Victor  
célibataire  
employé d'hôtel  
originaire de Rapperswil (Berne) domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le premier septembre  
mil huit cent nonante-cinq fils de  
Jean Kobi, charretier et de  
Elisabeth née Mischler, à Sausanne

2. Cutchod, Nancy-Jenny  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Gollion, Dommartin et Montaubion-Chardonney domiciliée à  
Sausanne née à  
Gollion le quinze février  
mil huit cent nonante-huit fille de  
Jules-Marc-David Cutchod, agriculteur et de  
Eugénie née Fiaux, à Gollion

Comme témoins :  
1. Raoul Clubbier, valet de chambre, à Ouchy  
2. Marcel Kobi, employé C.F.T., à Renens

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 15, Rapperswil, Dommartin,  
Gollion et Montaubion-Chardonney, le 17 février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Rapperswil,  
Dommartin, Gollion et Montaubion-  
Chardonney

## Les époux :

J. Kobi  
N. Cutchod

## Les témoins :

R. Clubbier  
M. Kobi

L'officier de l'état civil :

A. Lehmann

Communiqué à l'état civil à  
Rapperswil, Cossonay, Tolip. b.  
Grand et St. Belges

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 103  
Piot  
et  
Guichard

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Piot**, Jules - Edouard

celibataire

agriculteur

originaire de Thierrens

domicilié à

Thierrens

né à

Thierrens

le vingt-trois décembre

mil huit cent nonante sept

fils de

Jules Piot

et de

Nancy née Pélud, décédée

2. **Guichard**, Clémence

celibataire

ménagère

originaire de Pailly et Orzens

domiciliée à

Orzens

née à

Orzens

le premier décembre

mil neuf cent

fille de

Albert Guichard

et de

Alice née Luche, à Orzens

Comme témoins : 1. Albert Guichard, agriculteur, à Orzens

2. Alice Guichard (dame), à Orzens

Les publications ont eu lieu à Thierrens, Pailly et Orzens, le 1<sup>er</sup> mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de mariage de l'état-civil de Saint-Cierges

## Les époux :

Jules Piot  
Clémence Piot

## Les témoins :

A. Guichard  
Alice Guichard

## L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Communiqué à l'état-civil à  
St-Cierges, Vuarnens et Ursins



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 104  
Recordon  
et  
Sudan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Recordon, Emile-Souis  
célibataire  
tapissier  
originaire de Bercher domicilié à  
Sausanne né à  
Paris le vingt-neuf mars  
mil neuf cent

et de  
Souis Recordon, tapissier  
Elise née Cand, à Sausanne

2. Sudan, Sophie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Vuadens (Fribourg) domiciliée à  
Sausanne née à  
Vuadens le six juillet  
mil neuf cent

et de  
Maxime-Joseph Sudan, décédé  
Annette-Sina née Sudan, à Sausanne

Comme témoins :  
1. Ferdinand Bruppacher, employé de commerce, à Sausanne  
2. Souis Recordon, tapissier, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 3, Bercher et Vuadens,  
le 4 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Bercher, Vuadens

## Les époux :

Recordon  
S. Recordon

## Les témoins :

Bruppacher Fd  
S. Recordon

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne

rendu en date du 20 avril 1926

déclaré définitif et exécutoire le 21

juillet 1926

le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 21

juillet 1926, le délai pendant

lequel le mari

ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 21 juillet 1926.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 105  
Mange  
et  
Bornand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mange, Ernest-Georges  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Gollion, Tullierens et Rougemont domicilié à  
Moudon né à  
Sensclens le dix-sept août  
mil huit cent nonante-six fils de  
Georges-Albert Mange, agriculteur, à Sensclens et de  
Henriette-Hélène née Dupuis, décédée

2. Bornand, Juliette-Henriette  
célibataire  
ménagère  
originaire de Sainte-Croix et St-Saphorin sur Morges domiciliée à  
Sausanne née à  
St-Saphorin-sur-Morges le vingt-six mars  
mil huit cent nonante-huit fille de  
Jules-Samuel-Daniel-Joseph Bornand, maçon et de  
Elise-Eugénie née Ruchet, à Sausanne

Comme témoins :  
1. Jules Bornand, maçon, à Sausanne  
2. Georges Desarzens, agriculteur, à Sarzens

Les publications ont eu lieu à Moudon, St-Croix, Les Granges de St-Croix, Gollion et Rougemont, le 7 mars, à Sausanne, St-Saphorin sur-Morges et Tullierens, le 8 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
Moudon

Les époux :

Mange Ernest  
Juliette Mange

Les témoins :

Jules Bornand  
Georges Desarzens

L'officier de l'état civil :

H. Lohaus  
m. s.

Communiqué à l'état-civil à Cossonay  
Tullierens, Rougemont, Moudon, St-Croix

## Registre des mariages A.

No 106  
Olivary  
et  
Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Olivary**, Eugène - Marius - Hippolyte  
célibataire  
coiffeur  
originaire de Aix en Provence (France) domicilié à  
Bière né à  
Bière le dix-sept octobre  
mil huit cent huitante-sept fils de  
Arthur - Hippolyte Olivary et de  
Augustine Souise née Grosjean, décédée

2. **Roth**, Emma - Alice  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Seedorf (Besse) domiciliée à  
Eusanne née à  
Bussigny le sept juin  
mil neuf cent fille de  
Friedrich Roth, sellier et de  
Emma née Schwab à Bière

Comme témoins :  
1. Fanny Olivary (d<sup>cl<sup>h</sup></sup>), à Bière  
2. Léon Olivary, droguiste, à Bière

Les publications ont eu lieu à Bière, le 14, Eusanne, le 15, Seedorf, le  
16 février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
Bière

## Les époux :

Eug. Olivary  
Alice Olivary

## Les témoins :

F. Olivary  
L. Olivary

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à la Chancellerie C.<sup>h</sup>  
à l'état-civil à Bière et  
Seedorf

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 107  
 Lupezini  
 et  
 Panigada

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Lupezini**, Goffredo-Cesare  
 veuf de Maria Varotti, dès le 21 juillet 1921  
 tailleur

originaire de S. Maria A. Monte (Florence), Italie domicilié à  
 Sausanne né à

S. Maria A. Monte le treize avril  
 mil huit cent vingt-un fils de

Suigi Lupezini, agriculteur, à S. Maria A. Monte et de  
 Miccola née Carugi, décédée

2. **Panigada**, Joséphine-Léanne  
 célibataire

dactylographe  
 originaire de Trobaso (Novare), Italie domiciliée à  
 Sausanne née à

Fribourg le dix-huit mars  
 mil huit cent vingt-six fille de

Jean-Angelo Panigada entrepreneur et de  
 Célina née Girard à Fribourg

Comme témoins :  
 1. Ami Syrot, commis C.F.F., à Sausanne  
 2. Alvaro Giorgetti, tailleur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 13, Trobaso, le 29 janvier  
 à S. Maria A. Monte, le 5 février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du  
 fiancé. Actes de publication de  
 mariage à Sausanne, Trobaso  
 et S. Maria A. Monte avec cer-  
 tificats de capacité pour les fiancés.  
 Permis de publier et de marier

Communiqué à la Chancellerie C<sup>a</sup>  
 en l'exp.)

## Les époux :

Lupezini Goffredo  
 Léanne Lupezini

## Les témoins :

Syrot - Girard  
 Giorgetto Alvaro

L'officier de l'état civil :

Rece

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 108  
Delapraz  
et  
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delapraz, Edouard - Henri - Charles  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Corseaux domicilié à  
Sausanne né à

Corsier le huit janvier  
mil-huit cent dix-huit fils de  
Charles - Henri Delapraz, à Sausanne et de  
Marie - Elise née Félix, décédée

2. Chevalley, Louise - Henriette  
célibataire

originaire de Mornens domiciliée à  
Sausanne née à

aux Biolettes rière Mornens le dix-sept septembre  
mil-huit cent dix-huit fille de  
Charles - Louis Chevalley, décédé et de

Marie - Emma née Boigeaud à Sausanne

Comme témoins : } 1. Aline Kohler (d<sup>elle</sup>), à Neuchâtel  
2. Arthur Guin, employé postal, à Tully

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 1<sup>er</sup>, Corseaux et Mornens,  
le 2 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil-neuf-cent-vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de ma-  
riage à Sausanne, Corseaux  
et Mornens

## Les époux :

E. Delapraz  
Louise Delapraz

## Les témoins :

A. Koller.  
A. Guin

L'officier de l'état civil :

J. P. J. J.

Communiqué à l'état-civil à  
Chardonne et Poligny-le-Grand.

Registre des mariages A.

N° 109  
Amstutz  
et  
Amy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amstutz, Arnold - Edmond  
célibataire  
représentant  
originaire de Sigiswil (Berne) domicilié à  
Sausanne né à  
Bussigny s. Morges le vingt juin  
mil huit cent nouvelle-cinq fils de  
Scön Arnold Amstutz, charpentier et de  
Soutsa - Lucie née Isoz, à Sausanne

2. Amy, Jeanne - Sophie - Louise  
célibataire  
repasseuse  
originaire de Ogens domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le vingt-sept décembre  
mil huit cent nouvelle-six fille de  
Charles - Jules - Louis Amy, menuisier, à Sausanne et de  
Bertha - Marie - Elisa née Furer, décédée

Comme témoins :  
1. Charles Amy, menuisier, à Sausanne  
2. Hélène Demont (dame), à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 8, Sigiswil, le 9 et  
Ogens, le 10 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Sigiswil et Ogens

Les époux :

Amstutz  
Jeanne Amstutz

Les témoins :

Ch. Amy.  
Hélène Demont

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil à  
Sigiswil et St-Morges.

Par jugement du Tribunal de Lausanne  
rendu en date du 26 mai 1941  
déclaré définitif et exécutoire le 12  
juin 1941  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 13  
juin 1941, le délai pendant  
lequel le mari  
peut contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 1<sup>er</sup> juillet 1941.

Officier de l'état civil :

N<sup>o</sup> 110  
Badoux  
et  
Vairoli

Par jugement du Tribunal de...  
de la Cour de Lausanne, rendu  
en date du 8 mai 1930, déclaré  
définitif et exécutoire le 22 juillet  
1930, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel l'ancien  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 22 juillet 1930  
Lausanne, le 31 juillet 1930.  
L'officier de l'état civil:

L. Bauff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badoux, Louis-Ulysse  
célibataire  
cordier  
originaire de Cremin domicilié à  
Sausanne né à  
Signy le quinze octobre  
mil huit cent nonante-cinq fils de  
Ulysse-François Badoux journalier et de  
Souise-Marie-Susanne née Demorex, à Lausanne

2. Vairoli, Marthe-Marie  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Bovernier (Valais) domiciliée à  
Sausanne née à  
Ternyaz (Valais) le vingt-deux avril  
mil huit cent nonante-neuf fille de  
Jules-Alexis Vairoli, cordonnier et de  
Marie-Catherine née Gay-Balmuz, à Ternyaz

Comme témoins :  
1. Ulysse Badoux, jardinier, à Lausanne  
2. Jules Badoux, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 3, Cremin et Bovernier,  
le 4 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Cremin et Bovernier

Les époux :

Badoux Louis Ulysse  
Marthe Badoux

Les témoins :

Badoux Ulysse  
Badoux Jules

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à  
Lucens et Bovernier

## Registre des mariages A.

No 111  
 Indermühle  
 et  
 Lädermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Indermühle, André**  
 célibataire  
 typographe  
 originaire de Amsoldingen (Berne) domicilié à  
 Sausanne né à  
 St<sup>e</sup>-Croix le vingt-trois janvier  
 mil-huit cent nonante-trois fils de  
 Charles-Albert Indermühle, agriculteur et de  
 Souisa Clara née Campiche, à Sausanne

2. **Lädermann, Marie-Caroline**  
 célibataire  
 employée de commerce  
 originaire de Epalinges et Le Mont domiciliée à  
 Epalinges née à  
 Epalinges le douze juin  
 mil-huit cent nonante-cinq fille de  
 Auguste Lädermann, décédé et de  
 Hélène née Nicolas, à Epalinges

Comme témoins :  
 1. Ulysse Cuchin, employé de bureau, à Sausanne  
 2. Henri Zumbanner, employé de bureau, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 1<sup>er</sup> Amsoldingen, le 2<sup>e</sup>,  
 Epalinges et au Mont, le 3 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mars mil-neuf-cent-vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage  
 à Sausanne, Amsoldingen  
 Epalinges et au Mont

## Les époux :

A. Indermühle  
 C. Lädermann

## Les témoins :

Ulysse Cuchin  
 H. Zumbanner

L'officier de l'état civil :

J. F. F. F.

Communiqué à l'état-civil à  
 Amsoldingen, Epalinges et  
 Lully



No 112  
Abetel  
et  
Joliat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Abetel**, *Emile - Vincent*  
célibataire  
gendarme  
originaire de *Belmont - sur Tully* domicilié à  
*Bex* né à  
*Lausanne* le *vingt-trois septembre*  
*mil huit cent nonante-sept* fils de

*Vincent - Emile Abetel, tanneur* et de  
*Souise - Pauline née Franc, à Lausanne*

2. **Joliat**, *Maria - Anna*  
célibataire  
horlogère  
originaire de *Courtételle (Berne)* domiciliée à  
*Tavannes (Berne)* née à  
*Courtételle* le *vingt-cinq février*  
*mil huit cent nonante-huit* fille de

*Jacques - Joseph Joliat, horloger* et de  
*Anna née Gehri, à Tavannes*

Comme témoins :  
1. *Henri Trolliet, gendarme, à Lausanne*  
2. *Jules Ferriaz, gendarme, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Bex, le 18, Belmont sur Tully, le 20*  
*Tavannes, le 19 et à Courtételle, le 24 février 1922*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *hiente mars mil neuf cent vingt-deux*

Pièces déposées :

*Autorisation de l'état civil de*  
*Bex*

Les époux :

*Abetel Emile*  
*Maria Abetel*

Les témoins :

*Henri Trolliet*  
*Jules Ferriaz*

Communiqué à l'état civil à  
*Tully, Bex, Courtételle et*  
*Tavannes*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 113  
Giddey  
et  
Vuissoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Giddey, John**  
veuf de Marguerite Maria-Constance Caille, dès le 5 juillet 1921  
appareilleur  
originaire de Grandvaux et Lutry domicilié à  
Sausanne né à  
Lutry le vingt-neuf janvier  
mil huit cent huitante-cinq fils de  
Charles-Samuel Giddey, retraité S.T. et de  
Lélie née Vallotton, à Sausanne

2. **Vuissoz, Marie-Innocente**  
célibataire  
ménagère  
originaire de Grône et Vex (Valais) domiciliée à  
Grône née à  
Grône le dix-neuf mars  
mil huit cent huitante-sept fille de  
Jean-Baptiste Vuissoz, décédé et de  
Marie-Innocente née Décuillet, à Grône

Comme témoins :  
1. Maurice Emery, employé de bureau, à Sausanne  
2. Julien Foretay, employé de bureau, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 6, Lutry, le 7, Grandvaux  
le 8, Grône et Vex, le 9 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le hente mars mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du  
fiancé. Actes de publication de  
mariage à Sausanne, Lutry,  
Grandvaux, Grône et Vex

Les époux :  
J. Giddey  
Marie Giddey

Les témoins :  
Maurice Emery  
Foretay

Communiqué à l'état-civil à  
Cully, Lutry, Grône et Vex.

L'officier de l'état civil :  
F. Lucet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

No 114  
Gilliéron  
Gattebert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliéron, Gustave-Adolphe  
célibataire  
agent de police  
originaire de Corcelles-le-Tourt domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le dix-huit mars  
mil huit cent nonante-trois fils de  
Louisa Gilliéron, décédée et de

2. Gattebert, Marguerite  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Villars-Bramard domiciliée à  
Sausanne née à  
Villars-Bramard le deux mars  
mil neuf cent fille de  
Charles Gattebert, contre-maître et de  
Lucie née Bovat à Yverdon

Comme témoins :  
1. Jules Tey, agent de police, à Sausanne  
2. Alois Parisod, agent de police, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 1<sup>er</sup>, Villars-Bramard, le  
3 et Corcelles-le-Tourt, le 4 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mars mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Pour l'acte de naissance du fiancé,  
voir n<sup>o</sup> 20, f<sup>o</sup> 77, acte de nais-  
sance de la fiancée. Actes  
de publication de mariage à  
Sausanne Villars-Bramard  
Corcelles-le-Tourt

Communiqué à l'état-civil à  
Ropraz et Villarszel

Les époux :

Gustave Gilliéron  
Marguerite Gilliéron

Les témoins :

Tey Jules  
Parisod Alois

L'officier de l'état civil :

Juce

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 115  
 Chambovey  
 et  
 Richon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chambovey, Paul-Marius \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

dessinateur \_\_\_\_\_

originaire de Ollon \_\_\_\_\_ domicilié à

Sausanne \_\_\_\_\_

né à

Ollon \_\_\_\_\_ le vingt-deux juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Henri-Souis Chambovey, décédé \_\_\_\_\_ et de

Souise-Joséphine née Cardis, à Ollon \_\_\_\_\_

2. Richon, Marie-Souise-Jeanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

originaire de La Tour-de-Peilz et St-Légier \_\_\_\_\_ domiciliée à

Sausanne \_\_\_\_\_

née à

Sausanne \_\_\_\_\_ le vingt-quatre février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Emmanuel-Charles-Auguste Richon, directeur d'imprimerie et de

Henriette née Desgraz, à Sausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Gustave Cauderay, ingénieur à Sausanne \_\_\_\_\_

2. Reinold Hesselbarth, horloger, à Sausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sausanne, La Tour-de-Peilz, St-Légier, le 1<sup>er</sup>, Ollon et Huémoz, le 2 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mars mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Sausanne, La Tour-de-Peilz, St-Légier, Ollon et Huémoz \_\_\_\_\_

## Les époux :

Chambovey  
 Marie-Souise Chambovey

## Les témoins :

Gauderay  
 Hesselbarth-Clerc

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

Communiqué à l'état-civil à Ollon, La Tour-de-Peilz et St-Légier \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 116  
 Deléderray  
 et  
 Derrien

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deléderray, Eugène - Albert

célibataire

ouvrier

originaire de Penthaiz domicilié à

Sausanne né à

Renens le vingt-sept septembre

mil huit cent nonante-trois fils de

Auguste - Charles - François Deléderray, ouvrier de commune et de

Julie née Guillemier, à Sausanne

2. Derrien, Marie - Michelle

célibataire

cuisinière

originaire de Pleyben (Finistère), France domiciliée à

Sausanne née à

Pleyben le vingt-trois mars

mil huit cent nonante-un fille de

Yves Derrien, décédé et de

Marie - Anne née Gargam, à Pleyben

Comme témoins : { 1. Ernest Deléderray, appareilleur, à Sausanne  
 2. Edmond Chopard, magasinier, Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 10 et Penthaiz, le 12  
 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mars mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. Acte de décès du père de la fiancée. Consentement de sa mère. Actes de publication de mariage à Sausanne et Penthaiz. Certificat de capacité pour la fiancée. Permis de publier.

Les époux :

E. Deléderray  
 Marie Deléderray

Les témoins :

E. Deléderray  
 E. Chopard

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
 Sullens et à la Chancellerie C<sup>la</sup>

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 117  
Pache  
Corboz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Fernand-François  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Epalinges domicilié à Sausanne né à Sausanne le douze juin mil huit cent dix-huit sept fils de François Pache, décédé et de Louise née Bolomey, à Sausanne

2. Corboz, Germaine-Hélène-Marie  
célibataire  
sténo-dactylo  
originaire de St-Saphorin (Savoie) domiciliée à Sausanne née à Sausanne le deux janvier mil neuf cent deux fille de Louis - Eugène Corboz, serurier et de Louise - Justine née Peroud, à Sausanne

Comme témoins : 1. Albert Longchamp, architecte, à Sausanne  
2. Louis Corboz, retraité C.F.F., à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 15, Epalinges, 16 et St-Saphorin, le 17 février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé  
pour celui de la fiancée, voir v. 33, f. 207. Actes de publication de mariage à Sausanne, Epalinges, et St-Saphorin

Les époux :

F. Pache

Germaine Pache

Les témoins :

A. Longchamp

Corboz Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à Epalinges et Chesalles

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 21 mars 1922, déclaré défectueux et exécutoire le 27 avril 1922, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an \_\_\_\_\_ le délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_ ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 11 mai 1922.  
L'officier de l'état civil:  
Le Baugy

N<sup>o</sup> 118  
Moret  
et  
Brélaz

Par jugement du Tribunal ~~de~~ ~~la~~ ~~ville~~ ~~de~~ ~~Lausanne~~, rendu en date du 29 janvier 1931, déclaré définitif et exécutoire le 23 février 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an... le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage, dès le 23 février 1931. Lausanne, le 26 février 1931.  
L'officier de l'état civil:

L. Baumig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Moret, Jean-Gustave  
divorcé de Eugénie - Solise née Denkinger, dès le 10 mai 1918  
employé de commerce  
originaire de Essertines - sur-Rolle domicilié à  
Lausanne né à  
Morges le vingt-un août

mil huit cent huitante-sept fils de  
Jules - Louis - Eugène Moret, décédé et de  
Louise - Rodolphine née Berger, à Genève

2. Brélaz née Chassot, Angèle - Victorine  
divorcée en noces de Charles - Gustave Duperré, dès le 10 janvier 1917  
ménagère  
originaire de Rougemont domiciliée à  
Lausanne née à

Estavayer-le-Gibloux (Fribourg) le dix-sept avril  
mil huit cent huitante-cinq fille de  
Pierre - Antoine Chassot, charpentier et de  
Clémentine née Rollé, à Estavayer-le-Gibloux

Comme témoins :  
1. Clara Dubelluit (dame), à Lausanne  
2. Robert Porchet, artiste lyrique, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, Rougemont, le 21  
et Essertines, le 22 février 1932.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de mariage avec mentions  
du divorce. Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Rouge-  
mont et Essertines

Les époux :

Jean Gustave Moret  
Angèle Moret

Les témoins :

M<sup>me</sup> Clara Dubelluit  
Rob. Porchet

L'officier de l'état civil :

J. Gué

Communiqué à l'état-civil à  
Gilly et Rougemont.

## Registre des mariages A.

No 119  
Zbinden  
et  
Cornuz

15-146

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Zbinden, Frédéric - Wilhelm**  
veuf de Marie née Biltikofer, dès le 19 décembre 1918  
employé de commerce  
originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à  
Sousanne né à  
Sousanne le huit janvier  
mil huit cent huitante-six fils de  
Frédéric Zbinden et de  
Anna née Zahud, décédée

2. **Cornuz, Madeleine - Louise**  
célibataire  
employée de commerce  
originaire de Chamblon domiciliée à  
Sousanne née à  
Sousanne le vingt-un septembre  
mil huit cent nonante-quatre fille de  
François Cornuz, employé postal, à Sousanne et de  
Fanny - Susanne née Devaud, décédée

Comme témoins :  
1. Auguste Mignot, retraite des télégraphes, à Sousanne  
2. Marius Lederrey employé de bureau, à Sousanne

Les publications ont eu lieu à Sousanne, le 1<sup>er</sup>, Chamblon, le 3 et  
Guggisberg, le 6 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Pour l'acte de décès de la femme du  
fiancé, voir n<sup>o</sup> 51, f<sup>o</sup> 225. Actes  
de publication de mariage à  
Lausanne, Chamblon et Guggis-  
berg

Communiqué à l'état civil à  
Guggisberg et Montagny

## Les époux :

Zbinden  
Madeleine Zbinden

## Les témoins :

Sousanne M.  
Mignot

L'officier de l'état civil :

Jurel



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 120  
Barrand  
et  
Garin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Barrand, Charles-Louis**  
célibataire  
commiss C.F.F.  
originaire de Bussigny et Villars-Tiercelin domicilié à  
Sausanne né à  
Berne le trente octobre  
mil huit cent nonante-six fils de  
Charles-Edmond-François Barrand, retraité C.F.F. et de  
Lucie-Rosa née Meyer, à Sausanne

2. **Garin, Suzanne**  
célibataire  
repasseuse  
originaire de Bussy-sur-Morges domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le vingt-un octobre  
mil huit cent nonante-sept fille de  
Charles-François-Auguste Garin, décédé et de  
Claire née Noverraz, à Sausanne

Comme témoins : } 1. Ernest Marwillod, employé de commerce, à Sausanne  
2. Albert Schmid, commis C.F.F., à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 8, Bussy/Morges, le 9,  
Bussigny et Villars-Tiercelin, le 10 mars 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Bussy/Morges  
Bussigny et Villars-Tiercelin

## Les époux :

*Barrand*  
Suzanne Barrand

## Les témoins :

*Alchimif*  
*S. Marwillod*

L'officier de l'état civil :

*Alchimif*

Communiqué à l'état-civil à  
Bussigny/Morges, Poligny-le  
Grand et Villars-sous-Yens.

## Registre des mariages A.

No 121

Botteron  
et  
Jordan

Par jugement du Tribunal...  
des trib. de Lausanne, rendu  
en date du 22 septembre 1927, déclaré  
définitif et exécutoire le 6 décembre  
1927, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 6 décembre 1927.  
Lausanne, le 13 décembre 1927.

L'officier de l'état civil:



R. du 6.3.28.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Botteron, Florian - Auguste  
célibataire  
cultivateur  
originaire de Nods (Berne) domicilié à  
Sausanne né à  
Nods le dix-huit janvier  
mil huit cent nonante-trois fils de

Sous - Auguste Botteron, cultivateur et de  
Adèle née Botteron, à Nods

2. Jordan, Elise - Marie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Mézières domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le dix-sept septembre  
mil neuf cent fille de

Jean - Jordan, agriculteur et de  
Séa - Jenny née Cordey, à Sausanne

Comme témoins :  
1. Julien Foretay, employé de bureau, à Sausanne  
2. Albert Jordan, journalier, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 8, Nods et Mézières, le  
9 mars 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier avril mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Nods et Mézières

## Les époux :

Florian Botteron  
Elise Botteron

## Les témoins :

Foretay  
Jordan Albert

L'officier de l'état civil :



Communiqué à l'état-civil à  
Nods et Mézières.

No 122  
Guex  
et  
Rose

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guex**, Edmond - Charles  
célibataire  
chauffeur  
originaire de Boulens et Moudon domicilié à  
Ballaignes né à  
Molondin le quinze janvier  
mil neuf cent fils de  
Emile Guex, manoeuvre, à Boulens et de  
Emmy - Marie née Jossevel, décédée

2. **Rose**, Susanne  
célibataire  
ménagère  
originaire de Ballaignes domiciliée à  
Ballaignes née à  
Ballaignes le vingt-neuf janvier  
mil huit cent vingt-neuf fille de  
Henri - Alfred Rose, agriculteur et de  
Emma née Bergundthal, à Ballaignes

Comme témoins :  
1. Julien Foretay, employé de bureau, à Lausanne  
2. Amund Basset, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ballaignes, Moudon, le 23 et Boulens,  
le 25 février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Ballaignes

## Les époux :

Edmond Guex  
Susanne Guex

## Les témoins :

Foretay  
A. Basset

Communiqué à l'état-civil à  
St-Leger, Moudon et Ballaignes.

L'officier de l'état civil  
Puce

## Registre des mariages A.

No 123  
Blanc  
et  
Peitrequin

2-308  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Julien - Blaise - Charles  
divorcé de Souisa Bornoz, dès le 27 décembre 1921  
agent d'assurances  
originaire de Sausanne domicilié à  
Sausanne né à  
Nyon le trois février  
mil huit cent huitante-trois fils de  
Antoine - Louis - Etienne Blanc, décédé et de  
Hortense née Chapel, à Sausanne

2. Peitrequin née Ceppi, Marguerite  
veuve de Charles Peitrequin, dès le 23 juillet 1918  
couturière  
originaire de Romanel / Sausanne domiciliée à  
Sausanne née à  
Moudon le vingt-deux août  
mil huit cent huitante-quatre fille de  
Benigno Ceppi, décédé et de  
Souise - Frédérique Ferrari née Marion, à Sausanne

Comme témoins : 1. Marius Renggli, agent d'assurances, à Sausanne  
2. Rodolphe Schreiner, photographe, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 13 et Romanel, le 15  
mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Tout l'acte de mariage du fiancé, avec  
divorce, voir n° 26, f° 267. Pour  
l'acte de décès du mari de la fiancée,  
voir n° 50, f° 245. Actes de  
publication de mariage à Lau-  
sanne et Romanel

## Les époux :

J. Blanc  
Marguerite Blanc

## Les témoins :

Renggli  
Rodolphe Schreiner

L'officier de l'état civil :

Pecu

Communiqué à l'état civil à  
Pully.

N<sup>o</sup> 124  
Siegenthaler  
Wüst

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siegenthaler, Théophile - Auguste \_\_\_\_\_  
veuf de Juliette - Eugénie née Besse, dès le 12 juillet 1920 \_\_\_\_\_  
secrétaire à la direction des finances \_\_\_\_\_  
originaire de Schangnau (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Sausanne \_\_\_\_\_ né à

Coesier - sur - Lutry \_\_\_\_\_ le premier novembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent huitante quatre \_\_\_\_\_ fils de

Gottlieb - Sigmünd Siegenthaler, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Barbara née Meier, à Sausanne \_\_\_\_\_

2. Wüst, Madelaine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Klotten (Zurich) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Sausanne \_\_\_\_\_ née à

Pilly \_\_\_\_\_ le douze décembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante un \_\_\_\_\_ fille de

Rodolphe Wüst, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Sophie Pauline née Braun, à Sausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Victor Rahm, jardinier, à Sausanne \_\_\_\_\_  
2. Marguerite Martignier (d<sup>elle</sup>), à Sausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 3, Schangnau et Klotten,  
le 4 mars 1922. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier avril mil neuf cent vingt-deux \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés \_\_\_\_\_  
Pour l'acte de décès de la femme  
du fiancé, voir v<sup>o</sup> 53, f<sup>o</sup> 382 \_\_\_\_\_  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Schangnau et  
Klotten \_\_\_\_\_

Registre des familles vol. 24 fol. 138/9.

Communiqué à l'état-civil à  
Schangnau et Klotten. \_\_\_\_\_

Les époux :

Théophile Siegenthaler  
Madelaine Siegenthaler

Les témoins :

Marg. Martignier  
Victor Rahm,

L'officier de l'état civil :

Ruce

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 125  
Farcy  
et  
Dutoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Farcy, Philippe  
célibataire  
employé de banque  
originaire de Vallorbe domicilié à  
Milan (Italie) né à  
Echallens le dix-sept novembre

mil huit cent nonante-six fils de  
Souis Jules Farcy, à Echallens et de  
Rose Farcy née Fomerod, décédée

2. Dutoit, Sinae Marguerite  
célibataire  
ménagère  
originaire de Berches et Moudon domiciliée à  
Signeus née à  
Signeus le neuf août

mil neuf cent deux fille de  
Ulysse Dutoit et de  
Mica Dutoit née Rioud, à Signeus

Comme témoins : 1. Yvonne Farcy (d<sup>de</sup>), à Lausanne  
2. Souis Bartie, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le 13, Moudon, le 14, Signeus,  
le 15, Berches, le 16 février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
Vallorbe

## Les époux :

Farcy

216 Farcy

## Les témoins :

Yvonne Farcy.

Bartie

Communiqué à l'état-civil à Val-  
lorbe, St Cierges, Moudon et  
Fey

L'officier de l'état civil :

Place

N<sup>o</sup> 126  
Laporte  
Wäßler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laporte, Jean  
veuf de Claire née Branas, dès le 1<sup>er</sup> mai 1914  
hôtelier  
originaire de Bordeaux (Gironde), France domicilié à  
Sausanne né à  
Bordeaux le treize avril  
mil huit cent huitante cinq fils de  
Etienne Laporte, décédé et de  
Marie née Dubernet, à Sausanne

2. Wäßler, Frida - Anna  
divorcée de Hermann Bärtschi, dès le 30 novembre 1921  
institutrice  
originaire de Dulliken (Soleure) domiciliée à  
Sausanne née à  
Schaffhouse le trois décembre  
mil huit cent huitante quatre fille de  
Gottfried Wäßler et de  
Maria née Keller, décédés

Comme témoins : } 1. Gottfried Wäßler, horloger, à Schaffhouse  
2. Oscar Füllmann, commerçant, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 6 et Dulliken, le 8  
mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. Acte  
de mariage de la fiancée avec mention  
du divorce. Autorisation de contracter  
un nouv. mariage par la fiancée. Acte  
de décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé. Actes  
de publication de mariage à Sausanne  
Dulliken. Certificat de capacité pour  
le fiancé. Permis de publier et  
de marier

Communiqué à la Chancellerie C<sup>a</sup>  
et à l'état-civil à Dulliken.

Les époux :

Laporte  
Frida Laporte

Les témoins :

G. Wäßler  
O. Füllmann

L'officier de l'état civil :

P. J. J.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 127  
Colliard  
et  
Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Colliard, Charles - Louis

célibataire

charpentier

originaire de Châtel - St - Denis (Fribourg)

domicilié à

Sausanne

né à

Châtel - St - Denis le douze septembre

mil huit cent huitante - sept

fils de

Emile Colliard, charpentier

et de

Marie née Joye, à Toulon

2. Corbaz, Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Sausanne et du Mont

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne le sept avril

mil huit cent dixhuit

fille de

Eugène Corbaz, agriculteur, à Cressier

et de

Suzette - Caroline Lemiette née Saydy, décédée

Comme témoins : 1. Aimé Duvernay, photographe, à Sausanne

2. Oscar Rötzer, employé de commerce, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 13, Châtel - St - Denis, le 14 et au Mont, le 15 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent vingt deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Châtel St Denis  
et au Mont

## Les époux :

Colliard Louis

Marg. Corbaz

## Les témoins :

A. Duvernay

O. Rötzer

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état-civil à  
Châtel - St - Denis et Villy.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 128  
Cothésy  
et  
Dentan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cothésy, Georges-Théophile \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

employé aux C.F.F. \_\_\_\_\_

originaire de Dompierre \_\_\_\_\_ domicilié à

Cully \_\_\_\_\_ né à

Sausanne \_\_\_\_\_ le vingt-neuf juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-un \_\_\_\_\_ fils de

Alexandre-Edouard Cothésy \_\_\_\_\_ et de

Madelaine née Bach, décédés \_\_\_\_\_

2. Dentan, Marguerite-Blanche-Suisse \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

employé de commerce \_\_\_\_\_

originaire de Lutry \_\_\_\_\_ domiciliée à

Sausanne \_\_\_\_\_ née à

Sausanne \_\_\_\_\_ le sept janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-sept \_\_\_\_\_ fille de

Alfred-Souis Dentan \_\_\_\_\_ et de

Marguerite-Emilie-Albertine née Meyste \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Alfred Dentan, négociant, à Sausanne \_\_\_\_\_

2. Ernest Schürch, employé C.F.F., à Wéttingen \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Dompierre, Lutry, Cully et Sausanne \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent vingt-deux \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Autorisation de mariage de l'état civil de Cully \_\_\_\_\_

Les époux :

G. Cothésy  
M. Cothésy

Les témoins :

A. Dentan  
E. Schürch

Communiqué à l'état-civil à Lucens,  
Cully et Lutry \_\_\_\_\_

L'officier de l'état-civil :

Rue

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 129  
Lohri  
et  
Maître

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 22 octobre 1921, déclaré définitif et exécutoire le 7 janvier 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 7 janvier 1924. Lausanne, le 17 janvier 1924.  
L'officier de l'état civil:

Le Bauff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lohri, Paul-Henri-Charles  
célibataire  
négociant  
originaire de Gägertschi (Berne) domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le huit octobre

mit huit cent nonante-neuf fils de  
Julien Edmond Lohri, négociant et de  
Elisabeth née Gex, décédée

2. Maître, Cécile-Marie-Nathalie  
célibataire  
originaire de Franex (Fribourg) domiciliée à  
Choune (Berne) née à  
La Vouaise (Fribourg) le sept décembre

mil huit cent nonante-huit fille de  
Octavie Maître, décédée et de

Comme témoins : 1. Marcel Rusli, mécanicien, à Sausanne  
2. César Gaillard, voyageur de commerce, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 20, Münsingen et Franex, le 23 et à Choune, le 6 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Promesse des fiancés. Actes  
de publication de mariage à  
Sausanne, Münsingen, Franex  
et Choune

## Les époux :

Paul Lohri  
Cécile Lohri

## Les témoins :

Rusli Marcel  
Gaillard César

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil à  
Münsingen, Murist et Choune.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 130  
Mégroz  
et  
Thonney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mégroz, Gabriel  
célibataire  
employé aux S. - J.  
originaire de Lutry et Epesses domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le sept août  
mil huit cent nonante-neuf fils de  
Louis - Constant Mégroz, mégissier et de  
Marie Souise née Deluche, à Sausanne

2. Thonney, Charlotte  
célébataire  
ménagère  
originaire de Vulliens domiciliée à  
Sausanne, de droit à Moudon née à  
Moudon le premier août  
mil neuf cent deux fille de  
Eugène Thonney et de  
Marie née Dutoit, décédés

Comme témoins : { 1. Albert Dürenberger, employé au téléphone, à Sausanne  
2. Henri Lambelét, employé S. E., à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 1<sup>er</sup>, Lutry, Moudon, le 2,  
Epesses et Vulliens, le 3 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de décès des père et mère de  
la fiancée. Consentement de son  
tuteur, Actes de publication de  
mariage à Sausanne, Lutry, Moudon  
Epesses et Vulliens

## Les époux :

Mégroz Gabriel  
Mégroz Charlotte

## Les témoins :

Dürenberger Albert  
Lambelét Henri

Communiqué à l'état-civil à Lutry  
Cully, Mézières et Moudon

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 131  
Burri  
et  
David

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burri, Robert  
célibataire  
chauffeur d'autos  
originaire de Boltigen (Berne) domicilié à  
Sausanne né à  
Escherin sur Lutry le huit novembre  
mil huit cent nonante-quatre fils de

Jean Burri, décédé et de  
Rosine née Haueter, à Sausanne

2. David, Jeanne - Souisa  
célibataire  
ménagère  
originaire de Yverdon et Gressy domiciliée à  
Yverdon née à  
Sausanne le vingt-huit décembre  
mil huit cent nonante-six fille de

Auguste - Charles - Louis - François David, mécanicien retraité C.F.F. à et de  
Sophie - Marie née David, décédée Yverdon

Comme témoins : } 1. Louis David, mécanicien, à Yverdon  
2. Emile Burri, employé C.F.F., à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Boltigen, Yverdon, le 1<sup>er</sup>  
et Gressy, le 2 mars 1951.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Boltigen, Yver-  
don et Gressy

## Les époux :

Burri Robert  
Burri Jeanne

## Les témoins :

David Louis  
Burri Emile

L'officier de l'état civil :

Jacques

Communiqué à l'état-civil à  
Boltigen, Yverdon et Belmont  
s/ Yverdon

Par décision du 29 mars 1951  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de cet acte et, en ce  
sens, e le nom patronymique  
que soit orthographié "Burri"  
et non "Burrri".

Lausanne, le 4 avril 1951

L'officier de l'état civil :

Equé à Boltigen, à Yverdon  
et à Belmont sur Yverdon

## Registre des mariages A.

No 122  
Weber  
et  
Leyvraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Weber**, Alfred-Théodore  
célibataire  
industriel  
originaire de Sausanne domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le onze avril  
mil huit cent nonante-deux fils de  
Christian-Gottlieb Weber, industriel et de  
Elisabeth née Steinegger, à Sausanne

2. **Leyvraz**, Marcelle-Alice  
célibataire  
originaire de Saint-Saphorin (Lavaux) domiciliée à  
Sausanne née à  
Aigle le quinze avril  
mil huit cent nonante-huit fille de  
Jules-Henri-Simon Leyvraz, industriel et de  
Fanny-Henriette née Chérix, à Sausanne

Comme témoins : 1. Charles Weber, ingénieur, à Sausanne  
2. Jules Sumser, hôtelier, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 8 et S<sup>t</sup>-Saphorin, le  
9 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Pour celui du fiancé, voir n<sup>o</sup> 19,  
p<sup>o</sup> 29. Actes de publication de  
mariage à Sausanne et S<sup>t</sup>-Saphorin.

Communiqué à l'état-civil à Chexbres.

## Les époux :

**Weber**  
Marcelle Weber.

## Les témoins :

Jules Sumser  
Ch. Weber

L'officier de l'état civil

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 133  
Derron  
et  
Blanc

26-61  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Derron, Henri-Samuel  
célibataire  
ébéniste  
originaire de Vuilly-le-Bas (Fribourg), domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le dix-sept mars  
mil-huit cent huitante-six fils de  
Auguste-Louis Derron, ébéniste et de  
Julie née Guex, à Sausanne

2. Blanc, Jeanne-Susanne  
célibataire  
institutrice  
originaire de Sausanne domiciliée à  
Sausanne née à  
Chardonne le vingt-quatre novembre  
mil-huit cent huitante-huit fille de  
Edouard-Jules Blanc et de  
Sophie née Brid, décédés

Comme témoins :  
1. Auguste Derron, ébéniste à Sausanne  
2. Jules Boulenger, entrepreneur, à Cossevoix

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 13, et Bas-Vully, le  
14 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil-neuf-cent-vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne et Bas-Vully

## Les époux :

H. Derron  
J. Blanc

## Les témoins :

Alte Derron  
Jules Boulenger

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil à  
Môtier.

N<sup>o</sup> 134  
Gaudard  
et  
Blanc

A-229

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudard, Marcel-Alfred

célibataire

maître-sellier

originaire de Sausanne, Echallens, Biolley-Orjulaz et Saint-Barthélemy domicilié à Echallens

né à Boussens le huit août

mil huit cent nonante-huit fils de

Charles-Henri Gaudard, agriculteur et de

Elise Antoinette née Girardet, à Boussens

2. Blanc, Madeleine-Nelly-Violette

célibataire

ménagère

originaire de Sausanne domiciliée à

Romanel près Sausanne née à

Sausanne le sept septembre

mil huit cent nonante-neuf fille de

Jules-Louis Blanc, agriculteur et de

Ida-Clara née Dupretet, à Romanel-sur-Sausanne

Comme témoins : 1. David Blanc, agriculteur, à Romanel s/ S<sup>ne</sup>2. Hélène Bussy d<sup>te</sup>, à Romanel s/ S<sup>ne</sup>

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Echallens, Biolley-Orjulaz et Saint-Barthélemy, le 10 mars et Romanel s/ Sausanne, le 11 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de mariage de l'état-civil d'Echallens

## Les époux :

Marcel Gaudard  
Madeleine Gaudard

## Les témoins :

David Blanc  
Hélène Bussy

L'officier de l'état civil :

Jucul

Communiqué à l'état-civil à Echallens et Pully

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 135  
Schmid  
et  
Gay

Par décision du 28 mars 1951  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que SCHMID, Jean Jacques  
soit désigné comme étant or-  
iginaire de Genève et Volkets-  
wil (Zürich) et non de "Ge-  
nève" seulement.

Lausanne, le 30 mars 1951

L'officier de l'état civil

Copie à Genève (B.C.), Volketswil et  
Gilly.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmid, Jean-Jacques  
célibataire  
comptable  
originaire de Genève domicilié à  
Sausanne né à

Sausanne le vingt-cinq octobre  
mil neuf cent  
fils de  
Henri-Eugène Alexandre Schmid, ingénieur et de  
Angèle-Emilie née Gratraud, à Sausanne

2. Gay, Souisa-Emilie  
célibataire  
sténodactylographe  
originaire de Essertines sur Rolle domiciliée à  
Renens, village née à  
Lully s. Morges le vingt-six novembre  
mil huit cent quarante-six fille de

Emile Gay, agriculteur et de  
Souisa-Constance née Panchaud, à Renens

Comme témoins : 1. Eugène Schmid, ingénieur, à Sausanne  
2. Robert Gay, employé de commerce, à Renens

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 3, Genève, Essertines  
et Renens, le 6 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept-vingt mil neuf-cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissances des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Genève, Essertines  
et Renens

## Les époux :

Schmid  
Emilie Schmid

## Les témoins :

E. Schmid  
Robert Gay

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à l'état-civil à  
Genève, Gilly, Pully



No 136  
Delessert  
et  
Chaillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert, Henri-Edouard

célibataire

employé de commerce

originaire de Cully et Lutry

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le onze mai

mil huit cent vingt deux

fils de

Alfred Delessert, gypcier-peintre

et de

Clotilde Souisa née Torci, à Sausanne

2. Chaillet, Jeanne-Marie

célibataire

originaire de Goumoëns-la-Ville

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le vingt quatre novembre

mil huit cent vingt deux

fille de

Justin Chaillet négociant, à Sausanne

et de

Marie-Joséphite Leduc née Marullaz, décédée

Comme témoins :

1. Alfred Delessert, gypcier-peintre, à Sausanne

2. Justin Chaillet, négociant, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Cully, Lutry et Goumoëns-la-Ville, le 24 février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Cully, Lutry et  
Goumoëns-la-Ville

Les époux :

Henri Delessert,  
Jeanne Delessert

Les témoins :

Alfred Delessert  
J. Chaillet Leduc.

Communiqué à l'état-civil à  
Cully, Lutry et Echallens

L'officier de l'état civil :

Juce

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 137  
Mellet  
Briod<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mellet, Louis - Eugène  
veuf de Ernestine - Julie - Louise née Fralon, dès le 9 février 1920  
chef de cuisine  
originaire de Montpreveyres domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le seize mars  
mil huit cent huitante huit fils de  
Emile Mellet, décédé et de  
Mathilde - Marguerite née Grossenbacher, à Sausanne

2. Briod, Saure - Régina  
célibataire  
institutrice, ménagère  
originaire de Moudon, Lucens et Frol domiciliée à  
Sausanne née à  
Moudon le douze décembre  
mil huit cent nouvelle quatre fille de  
Ami - Abram - Daniel Louis Briod et de  
Thérèse - Lucie née Crusaz, à Sausanne

Comme témoins : 1. Oscar Racourcier, instituteur, à Châtannes / Moudon  
2. Emile Mellet, restaurateur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 24, Moudon, Lucens, le 25,  
Montpreveyres et Frol - sur - Lucens, le 27 février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du  
fiancé. Actes de publication de  
mariage à Sausanne, Moudon,  
Lucens, Montpreveyres et  
Frol - sur - Lucens

Les époux :

L. Mellet.  
Saure Mellet.

Les témoins :

Oscar Racourcier  
Mellet

L'officier de l'état civil :

Racourcier

Communiqué à l'état-civil à  
Propuz, Moudon, Lucens.

No 138  
Duboux  
et  
Gottardi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duboux, Robert-Jean

célibataire

connu aux C.P.F.

originaire de Sully et Grandvaux

domicilié à

Sousanne

né à

Sousanne

le sept mai

mil huit cent nonante-trois

fils de

Charles-Auguste Duboux, décédé

et de

Sophie née Siardet, à Sousanne

2. Gottardi, Louise-Marguerite-Elvira

célibataire

couturière

originaire de Caluso (Tessin), Italie

domiciliée à

Sousanne

née à

Nevey

le vingt-un septembre

mil huit cent nonante-huit

fille de

Suigi-Vincenzo-Francesco Gottardi

et de

Marie-Angélique Grogny, décédés

Comme témoins :

1. Louis Gorgnot, comptable, à Lausanne

2. Jean Burnier, chef de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sousanne, le 24, Sully, le 25, Grandvaux, le 27 février et à Caluso, le 5 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Sully, Grandvaux  
et Caluso ; acte certifiant  
de capacité pour la fiancée  
Permis de publier

Les époux :

R. Duboux  
Louise Duboux

Les témoins :

L. Gorgnot

J. Burnier

L'officier de l'état civil :

R. P. P.

Communiqué à l'état-civil à  
Sully, Cully et à la Chancelerie C<sup>te</sup>

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 139  
Geiger  
et  
Destraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Geiger, David  
célibataire  
manoeuvre  
originaire de Gessenay (Berne) domicilié à  
Sausanne né à

Ollon le dix-sept juin  
mil-huit cent huitante-neuf fils de  
Jean-David Geiger, agriculteur et de  
Anne-Marie-Pauline née Moret, à Ollon

2. Destraz, Hélène-Cécile  
célibataire  
infirmière  
originaire de Essertes domiciliée à

Pully née à  
Sudaux le dix-huit février  
mil-huit cent nonante-deux fille de  
Louis-Oscar Destraz, retraité C.F.F. et de  
Emma née Crot, à Ford (Sudaux)

Comme témoins : 1. Edouard Destraz, mécanicien, à Sausanne  
2. Victor Wild, manoeuvre, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Gessenay, Pully, le 10  
et Essertes, le 11 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil-neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de ma-  
riage à Sausanne, Gessenay,  
Pully et Essertes

## Les époux :

Geiger David  
Geiger Hélène

## Les témoins :

E<sup>e</sup> Detroz  
V<sup>e</sup> Wild

Communiqué à l'état-civil à  
Gessenay, Oron-la-Ville et  
Pully

L'officier de l'état civil :

Juce!

Par décision du 27 mai 1922  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens qu'à la main par erreur  
miquie soit orthographié  
Gyger au lieu de Geiger.

Lausanne, le 31 mai 1922  
L'officier de l'état civil :

Juce!

69<sup>e</sup> à l'état-civil à  
Gessenay, Oron-la-Ville et  
Pully.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 140  
Lardy  
et  
Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lardy, René  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Turrens domicilié à  
Turrens né à  
Turrens le vingt-cinq juillet  
mil huit cent vingt-neuf fils de  
Juste Lardy, agriculteur et de  
Souise - Gasalé née Vivian, à Turrens

2. Corbaz, Marthe - Emma  
célibataire  
ménagère  
originaire de Mont-sur-Sausanne domiciliée à  
Sausanne née à  
au Mont le huit mai  
mil huit cent vingt-neuf fille de  
Auguste Corbaz décédé et de  
Victoïne née Tollerat, au Mont

Comme témoins : } 1. Eugène Taquier, retraité (C.F.F.), à Sausanne  
2. Albert Bessaud, employé postal, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Turrens, le 19, Sausanne, le 20, au Mont  
sur Sausanne le 21 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

Autorisation de mariage  
de Turrens

## Les époux :

Lardy René  
Marthe Lardy.

## Les témoins :

Albert Bessaud  
Eugène Taquier

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Turrens et Pully

Registre des mariages A.

Form. 3.

7-49.

N<sup>o</sup> 141  
Grenier  
et  
Daiz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grenier, William - Auguste  
veuf de Julie - Elisabeth - Anna dite Juliette née de Steiger, dès le 30 avril 1909  
ingénieur  
originaire de Vevey et Sausanne domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le huit juillet

mit huit cent quarante-neuf fils de  
David - George - Constantin - Henri Grenier et de  
Marie - Charlotte - Sima née Bourgeois, décédés

2. Daiz, Yvonne - Alice  
célibataire  
originaire de Genève domiciliée à  
New-York ( Etats - Unis ) née à  
Sausanne le singt-huit juillet  
mil huit cent vingt-six fille de  
John Daiz, géant et de  
Marie - Louise née Martinet, à Sausanne

Comme témoins : 1. John Daiz, géant, à Sausanne  
2. Joseph Choffat, ingénieur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Vevey et Genève, le 24  
mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
v. 10, f. 194. Acte de naissance de la  
fiancée. Promesse de mariage pour  
la fiancée. Pour l'acte de décès de  
la 1<sup>re</sup> femme du fiancé, voir v. 37,  
f. 321. Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Vevey et  
Genève

Communiqué à l'état civil à  
Vevey et Genève

Les époux :

W. Grenier  
Yvonne Grenier

Les témoins :

Jos. C. Choffat  
J. Daiz

L'officier de l'état civil :

P. Picu

Suivant communication de la chancellerie du  
canton de Genève, du 14  
juin 1924, William Auguste  
Grenier, mentionné ici -  
contre est aussi originaire  
de Genève - ville.  
Lausanne, le 9 juin 1924.  
L'officier de l'état civil:  
D. Dullif  
logé à Vevey et Genève (B.G.)  
R. du 2.8.24.

N<sup>o</sup> 142  
Cosendai  
et  
Rennaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cosendai, Albert

célibataire

comptable

originaire de Sassel

domicilié à

Sausanne

né à

Moudon le vingt-un janvier

mil huit cent nonante deux

fils de

Adrien Eugène Cosendai, décédé

et de

Rosa Sophie Emilie née Luchel, à Sausanne

2. Rennaz, Yvonne

célibataire

comptable

originaire de Sainte Croix

domiciliée à

Sausanne

née à

Savey le vingt quatre juillet

mil huit cent nonante sept

fille de

Charles François Rennaz, int.<sup>de</sup> de l'arsenal fédéral

et de

Souise Elisa née Dormond, à Aigle

Comme témoins :

1. Jean Payer, fondé de pouvoirs, à Sausanne

2. Albert Vuagnaux, empl. de commerce, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 8, S<sup>te</sup> Croix, Granges de S<sup>te</sup> Croix, le 9, et Sassel, le 10 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de ma-  
riage à Sausanne, S<sup>te</sup> Croix  
Granges de S<sup>te</sup> Croix et Sassel

Les époux :

Cosendai

Y. Cosendai

Les témoins :

Jean Payer

A. Vuagnaux

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil à  
Granges et S<sup>te</sup> Croix

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 143  
 Coupy  
 Redard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Coupy**, Jean-Julien \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

mineur \_\_\_\_\_

originaire de Orbaz (Valais) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Sausanne \_\_\_\_\_ né à

Orbaz \_\_\_\_\_ le trois février \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fils de

Joseph Marie Coupy, cordonnier \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Angélique née Laroze, à Sausanne \_\_\_\_\_

2. **Redard**, Blanche-Hélène \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

ouvrière de fabrique \_\_\_\_\_

originaire de La Sarraz et des Venières (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Sausanne \_\_\_\_\_ née à

Morges \_\_\_\_\_ le dix-sept octobre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Alexandre Jules Redard, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Saure née Crousaz, à Sausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Charles Masson, jardinier, à Sausanne \_\_\_\_\_  
 } 2. Rodolphe Marguerat, manoeuvre, à Sausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 30, La Sarraz et aux Venières, le 31 décembre 1921, à Orbaz, le 2 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent vingt-deux \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Sausanne, La Sarraz  
 aux Venières et Orbaz \_\_\_\_\_

## Les époux :

Coupy, Jean J.  
 Blanche Coupy

## Les témoins :

Masson Charles  
 Marguerat Rodolphe

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état-civil à  
 Orbaz, La Sarraz et aux  
 Venières \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

No 144  
Bärtschi  
Keller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bärtschi, Paul

célibataire

cordonnier

originaire de Sumiswald (Berne) domicilié à

Sausanne né à

Ursenbach (Berne) le dix-sept février

mil huit cent nouante-quatre fils de

Jakob Bärtschi, charpentier et de

Rosette née Bärtschi, à Dürenmolt

2. Keller, Marie

célibataire

couturière

originaire de Hugelskofen et Dottnach (Chargovie) domiciliée à

Sausanne née à

Sausanne le seize août

mil huit cent huitante-neuf fille de

Emile Keller, caviste et de

Marie née Köthlisberger, à Sausanne

Comme témoins : 1. Fritz Ribi, cafetier, à Sausanne  
2. Charles Schmidt, tailleur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 6, Sumiswald, le 7, Hugels-  
kofen et Dottnach, le 8 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Sumiswald,  
Hugelskofen et Dottnach.

## Les époux :

Bärtschi, Paul.  
Marie Bärtschi

## Les témoins :

Fritz Ribi.  
C. Schmidt

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état-civil à  
Sumiswald et Kemmen/Dottnach.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 145Nedermeijer van Rosenthal  
et  
Möschler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nedermeijer van Rosenthal, Socdewijk-Hendrik-Nicolas  
veuf de Marie-Charlotte née van Dam, dès le 17 août 1905  
rentieroriginaire de nationalité hollandaise domicilié à  
Sausanne né àSneek (Frise), Hollande le dix-sept mai  
mil huit cent soixante-six fils deSamuel-John-Théodore-Hendrik Ridder Nedermeijer van Rosenthal et de  
Henriette-Johanna-Souise-Nicodette Bosch van Rosenthal2. Möschler, Frida  
célibataireoriginaire de Orpund (Berne) domiciliée à  
Orpund née àOrpund le vingt-deux juin  
mil huit cent huitante-neuf fille deJohannes Möschler, à Orpund et de  
Anna née Tiefenbach, décédéeComme témoins : } 1. Gysbert Diederik Uhlenbrock, ingénieur, à Lausanne  
2. Marius Heysé, concierge, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Orpund, le 22 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, celui  
du fiancé avec traduction. Acte de  
décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé. Certi-  
ficat de capacité du fiancé, avec  
traduction. Permis de publier et  
de marier. Actes de publication  
de mariage à Lausanne et  
Orpund.Communiqué à la Chancellerie C<sup>h</sup>  
et à l'état-civil à Orpund.

## Les époux :

N. S. van Rosenthal  
Frida Nedermeijer van

## Les témoins :

G. D. Uhlenbrock  
Heysé

L'officier de l'état civil :

P. Heysé

N<sup>o</sup> 146  
Jaques  
et  
Giron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaques, Henri-Jules

célibataire

chauffeur C.F.F.

originaire de Lutry et Epesses

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le dix-neuf novembre

mil huit cent quarante-deux

fils de

Jules Jaques, ancien garde-frontière

et de

Suisse - Georgine Biélaz née Pache, à Sausanne

2. Giron, Marthe-Félicie - Emma

célibataire

couturière

originaire de Genève

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le vingt-six décembre

mil huit cent quarante-neuf

fille de

Jean-Victor-Alfred Giron, jardinier

et de

Marie-Henriette-Félicie née Pache, à Sausanne

Comme témoins : 1. Alfred Giron, jardinier, à Ouchy

2. Charles Biélaz, employé B.C.F., à Ouchy

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 3, Lutry, le 4, Epesses, le 5 et Genève, le 6 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Pour celui de la fiancée, voir v<sup>o</sup> 50,  
7<sup>o</sup> 41. Actes de publication de ma-  
riage à Sausanne, Lutry, Epes-  
ses et Genève

Les époux :

H. Jaques

M<sup>l</sup>e. Jaques

Les témoins :

Alfred

Ch. Biélaz

Communiqué à l'état-civil à  
Lutry, Cully et Genève

L'officier de l'état civil :

J. Jaques

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 147  
May  
et  
Montet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. May, Constant - David

célibataire

employé d'hôtel

originnaire de Souvattens domicilié à

Susanne né à

Oigle le vingt-neuf avril

mil-huit cent nonante-huit fils de

Pierre - François May, décédé et de

Emma née Giroud, à Susanne

2. Montet, Méry

célibataire

couturière

originnaire de Blonay domiciliée à

Chatagnèraz / Essertines / Rolle née à

La Tour-de-Peilz le six septembre

mil huit cent nonante-neuf fille de

Charles - Louis Frédéric Montet, vigneron et de

Sina née Nicod, à Chatagnèraz

Comme témoins : 1. Hermann Grobet, empl. de commerce, à Susanne

2. Julien Montet, chauffeur d'autos, à Rolle

Les publications ont eu lieu à Susanne, Essertines, le 15, Souvattens et Blonay, le 16 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de mariage  
à Susanne, Essertines, Souvattens et Blonay

## Les époux :

May Constant  
Méry May

## Les témoins :

H. Grobet  
J. Montet

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Lucens, St-Légier et Gilly

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 148  
Berdoz  
et  
Crottaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berdoz, Jules  
veuf de Violette née Charbonney, dès le 16 janvier 1921  
laitier

originaire de Rossinière domicilié à  
Sausanne né à

Mondon le six novembre  
mil-huit cent nouante-trois fils de

Jules Berdoz et de

Marie-Hélène née Lavanchy, décédée

2. Crottaz, Rose-Pauline  
célibataire

cuisinière

originaire de Saint-Barthélemy domiciliée à  
Sausanne née à

Sausanne le trois juin  
mil-huit cent nouante-six fille de

Julien-Henri Crottaz, employé de pharmacie et de

Marie-Rosine née Pache, à Sausanne

Comme témoins : 1. Henri Crottaz, garçon de laboratoire, à Sausanne  
2. Edmond Etienne, électricien, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 24, Rossinière et St-Barthé-  
lemy, le 25 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil-neuf-cent-vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
du fiancé, voir v. 54, f. 262.

Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Rossinière, St-  
Barthélemy

## Les époux :

Jules Berdoz  
Rose Berdoz

## Les témoins :

Henri Crottaz  
Edmond Etienne

Communiqué à l'état-civil à  
Rossinière et Echallens

L'officier de l'état civil :

Jacquet

## Registre des mariages A.

No 149  
Regamey  
et  
Chapuis

10/3<sup>e</sup> Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Regamey**, Louis-Henri  
veuf de Henriette née Puche, dès le 18 mai 1916  
sellicier

originaire de Sausanne domicilié à  
Epalinges né à

aux Râpes 1/2 Sausanne le treize mars  
mil huit cent soixante-un fils de

François - Isaac Regamey et de  
Jeanne Marie née Eschaud, décédés

2. **Chapuis née Nicolas**, Emilie  
veuve de Charles Chapuis, dès le 26 janvier 1919  
ménagère

originaire de Epalinges domiciliée à  
Epalinges née à

Epalinges le deux mai  
mil huit cent soixante-cinq fille de

Jean - Rodolphe Nicolas et de  
Jeanne - Louise née Puche, décédés

Comme témoins : } 1. Albert Meylan, agent de police, à Sausanne  
2. Emile Pylhon, agent de police, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Epalinges, le 21 et Sausanne, le 22 février  
1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
d'Epalinges

## Les époux :

Louis Regamey  
Emilie Regamey

## Les témoins :

A. Meylan  
E. Pylhon

L'officier de l'état civil :

Reuel

Communiqué à l'état-civil à  
Epalinges.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 150  
Laubscher  
et  
Champendal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laubscher, Eugène  
célibataire  
muni de sa  
origine de Lüscherz (Berne) domicilié à  
Sausanne né à  
Neuchâtel le huit août  
mil huit cent huitante huit fils de  
Anna Maria Laubscher, décédée et de

2. Champendal, Susanne Henriette  
célibataire  
ménagère  
origine de Ballens domiciliée à  
Sausanne née à  
Gimel le quatre mars  
mil neuf cent un fille de  
Louis Henri Champendal, agriculteur et de  
Susanne née Girardet, à Apples

Comme témoins :  
1. Paul Bovard, électricien, à Sausanne  
2. Arthur Colonna, employé Oigle-Laysin, à Oigle

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 1<sup>er</sup>, Vinelz et Ballens, le  
2<sup>e</sup> mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Vinelz et Ballens

## Les époux :

Laubscher Eugène  
Henriette Laubscher

## Les témoins :

Bovard Paul

Arthur Colonna

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à  
Vinelz et Mollens

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 151  
Müller  
Blanc

7-259.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Charles-Albert

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Bâle et Niederbipp (Basne)

domicilié à

Bâle

né à

Bâle

le neuf juin

mil huit cent nonante-quatre

fils de

Jean-Frédéric Müller, conducteur C.T.F., à Bâle

et de

Rose Jenny née Sonny, décédée

2. Blanc, Germaine-Aline

célibataire

originaire de Sausanne

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le treize décembre

mil huit cent nonante-quatre

fille de

Auguste-Jules Blanc, chef de bureau à la direction des canaux

et de

Aline née Chappuis, à Sausanne

Comme témoins :

1. Auguste Blanc, chef de service, à Sausanne

2. Frédéric Müller, fondé de pouvoirs, à Bâle

Les publications ont eu lieu à Bâle, le 22, Sausanne et Niederbipp, le

24 février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
Bâle

Les époux :

Ch. Müller

Germaine Müller

Les témoins :

Aug. Blanc  
Fréd. Müller

Communiqué à l'état-civil à  
Bâle et Niederbipp

L'officier de l'état civil :

F. J. J.



N<sup>o</sup> 152  
Sunier  
et  
Bolle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sunier, Alfred-Alexandre

célibataire

dessinateur-architecte

originaire de Nods (Berne) et Neuchâtel

domicilié à

Steenwerck (Nord), France

né à

Neuchâtel

le dix-huit mars

mil neuf cent

fils de

Henri-Alexandre Sunier

et de

Mathilde née Gaffiot, à Neuchâtel

2. Bolle, Doline-Juliette

célibataire

commis

originaire de Verrières et La Côte-aux-fées

domiciliée à

Neuchâtel

née à

Sausanne

le trente-un mars

mil neuf cent deux

fille de

Jules-Henri Bolle

et de

Frida-Wilhelmine née Müller, à Sausanne

Comme témoins :

1. Jules Bolle, négociant, à Sausanne

2. Hans Otth, agent de change, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Steenwerck, le 6 février, Neuchâtel et Nods, le 2 mars, aux Verrières et La Côte-aux-fées, le 3 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de Neuchâtel

Les époux :

Sunier

Doline Sunier

Les témoins :

Bolle

Hans Otth

L'officier de l'état civil :

Juce!

Communiqué à l'état-civil à Nods, Neuchâtel, aux Verrières et à La Côte-aux-fées.

## Registre des mariages A.

no 153  
Dulac  
Wollichard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dulac**, *Sous*: *Elisée*  
divorcé de *Jeanne - Eugénie - Paul Convert*, dès le 2 décembre 1920,  
avocat à la Cour d'Appel  
originaire de *Syon* domicilié à  
*Syon 7<sup>e</sup>* né à  
*Syon (1<sup>er</sup> arr<sup>dt</sup>)* le *vingt-deux novembre*  
*mil huit cent cinquante-neuf* fils de  
*Philippe - Jules Dulac* et de  
*Marie - Jeanne née Pine, décédée*

2. **Wollichard**, *Jeanne*  
célibataire

originaire de *Vully - le Haut (Fribourg)* domiciliée à  
*Sausanne* née à  
*Clarens* le *huit février*  
*mil huit cent soixante-dix-sept* fille de  
*Jean - Paul Wollichard, ancien commerçant, à Sausanne* et de  
*Thamie - Constance née Guyer, décédée*

Comme témoins : } 1. *Frédéric Monnier, ancien juge fédéral, à Sausanne*  
2. *Ernest Gay, médecin-chirurgien, à Sausanne*

Les publications ont eu lieu à *Sausanne et Syon, le 20 et Haut-Vully, le 21 février 1922.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *quinze avril mil neuf cent vingt-deux*

## Pièces déposées :

*Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé, avec mention du divorce. Certificat de nationalité du fiancé. Certificat de capacité du fiancé. Actes de publication de mariage à Sausanne, Syon et Haut-Vully. Permis de publier et de marier*

*Communiqué à la Chancellerie C<sup>te</sup> et à l'état civil à Môtier.*

## Les époux :

*L. Dulac* *Jeanne Dulac*

## Les témoins :

*fr. Monnier*  
*Ernest Gay*

L'officier de l'état civil :

*J. P. P. P.*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 154  
 Indermühle  
 et  
 Schwander

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Indermühle, Joseph

célibataire

commis aux C.F.F.

originaire de Amsoldingen (Berne)

domicilié à

Sausanne

né à

S<sup>te</sup>-Croix

le seize novembre

mil huit cent nonante-cinq

fils de

Charles-Albert Indermühle, agriculteur

et de

Souisa-Clara née Lempiche, à Chailly

2. Schwander, Bertha-Alice

célibataire

couturière

originaire de Heimiswil (Berne)

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le vingt-cinq septembre

mil huit cent nonante-sept

fille de

Gottlieb Schwander

et de

Anna Souise née Wenen, décédée

Comme témoins :

1. Emile Vuagniaux, employé de commerce, à Sausanne

2. Louis Will, employé de bureau, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 29, Amsoldingen et Heimiswil, le 30 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé  
 pour celui de la fiancée voir n<sup>o</sup> 26,  
 f<sup>o</sup> 136. Actes de publication de  
 mariage à Sausanne, Amsoldin-  
 gen et Heimiswil

Les époux :

J. Indermühle  
 Bertha Indermühle

Les témoins :

Vuagniaux  
 L. Will.

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil à  
 Amsoldingen et Heimiswil

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 155  
Chamot  
et  
Simon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chamot, Louis Alfred**  
célibataire  
maçon  
originaire de Morges domicilié à  
Sausanne né à  
Morges le huit mai  
mil huit cent huitante fils de  
Charles Chamot et de  
Henriette née Chavrière, décédés

2. **Simon, Sena**  
célibataire  
ménagère  
originaire de Mauborget domiciliée à  
Pully née à  
Mauborget le vingt-deux septembre  
mil huit cent dix-huit fille de  
Francis Simon et de  
Elise née Bertholet, décédés

Comme témoins : } 1. Hans Herzog, menuisier, à Pully  
2. Samuel Benz, employé postal, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 10, Morges et Pully, les Mauborget, le 12 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Morges, Pully et  
Mauborget

## Les époux :

Chamot Alfred  
Sena Chamot

## Les témoins :

Hans Herzog  
Sena

L'officier de l'état civil :

Puech

Communiqué à l'état-civil à  
Morges, Fiez et Pully

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 158  
Gorchet  
et  
Paccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gorchet, Robert Alexis**  
célibataire  
artiste lyrique  
originaire de Corcelles-le-Tort domicilié à  
Sausanne né à  
Genève le onze mars  
mil huit cent nonante neuf fils de  
Gustave Gorchet, monteur-électricien et de  
Marie née Saurant, à Sausanne

2. **Paccard, Elsa Ida**  
célibataire  
ménagère  
originaire de Piévoloup domiciliée à  
Sausanne née à  
Piévoloup le treize février  
mil neuf cent fille de  
Emile - Eugène Paccard et de  
Clémence née Gugger, décédée

Comme témoins :  
1. Gustave Moret, employé de commerce, à Sausanne  
2. Angèle Moret (dame), à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 17, Corcelles-le-Tort et  
Piévoloup, le 20 février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit avril mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publications de mariage  
à Sausanne, Corcelles-le-Tort  
et Piévoloup

Les époux :

Robert Gorchet  
Elsa Gorchet

Les témoins :

Gustave Moret  
Angèle Moret

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à  
Ropraz et Lucens

Par jugement du Tribunal de l'arrondissement de Genève, rendu en date du 31 mai 1927, déclaré définitif et exécutoire le 3 juillet 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le délai pendant lequel \_\_\_\_\_ ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 19 juillet 1927. L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

R. du 24. 10. 27.

## Registre des mariages A.

No 133  
Noll  
et  
Maillefer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Noll, Louis-Constant  
célibataire  
commis de gare au N. O. B.  
originaire de Ringgenberg (Berne) domicilié à  
Rossinière né à  
Rossinière le huit janvier  
mil huit cent nouante-neuf fils de  
Louis Noll, chef de station au N. O. B. et de  
Olympe - Louise née Geissenhof, à Rossinière

2. Maillefer, Alice-Cécile  
célibataire  
ménagère  
originaire de Ballaigues, Siquerolle, Savagnier (Neuchâtel) domiciliée à  
Rossinière née à  
Isle le vingt-deux avril  
mil huit cent nouante-neuf fille de  
Gaston - Emile Maillefer, négociant et de  
Cécile - Fanny née Weber, à Rossinière

Comme témoins :  
1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne  
2. Marius Reyse, conciage, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rossinière, le 18, Ballaigues, le 19,  
Ringgenberg, le 20, Siquerolle, le 20, Savagnier, le 21 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Rossinière

## Les époux :

Louis Noll.  
Alice Noll.

## Les témoins :

H. Regamey  
Marius Reyse

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil à Ring-  
genberg, Rossinière, Ballaigues,  
Siquerolle et Savagnier.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 658  
Richard  
et  
Monod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, François-Souis  
célibataire  
agent de police  
originaire de Forel et Lutry domicilié à  
Sausanne né à  
Taborin rière Forel le dix-neuf avril  
mil huit cent nonante-trois fils de  
Charles François Richard, agriculteur et de  
Marie née Ducros, à Forel

2. Monod, Sima-Marguerite  
divorcée de Henri Rochat, dès le 28 décembre 1920  
coiffeuse  
originaire de Le Lieu et de L'Abbaye domiciliée à  
Sausanne née à  
Brent le onze novembre  
mil huit cent nonante-quatre fille de  
Louis-Auguste Monod, décédé et de  
Rose-Souise née Taton, à Sausanne

Comme témoins :  
1. Gaston Riesen, agent de police, à Sausanne  
2. Victor Butty, agent de police, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Lutry, Le Lieu, L'Abbaye,  
le 31 mars et Forel, le 1<sup>er</sup> avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce. Actes de publica-  
tion de mariage à Sausanne,  
Lutry, Le Lieu, L'Abbaye,  
Forel

Communiqué à l'état-civil à Forel  
Lutry, Le Lieu et L'Abbaye.

## Les époux :

Louis Richard  
Marguerite Rochat

## Les témoins :

G. Riesen  
V. Butty

L'officier de l'état civil :

Riesen

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 159  
May  
et  
Chevallaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. May, François - Henri \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ingénieur \_\_\_\_\_

originaire de Rances \_\_\_\_\_ domicilié à

Vallorbe \_\_\_\_\_ né à

Valeyres-sous Rances \_\_\_\_\_ le dix-sept août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fils de

Samuel - Auguste May, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de

Marquise Céline née Bigot, décédée \_\_\_\_\_

2. Chevallaz, Jeanne - Henriette \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Montherod \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vallorbe \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le quatorze juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fille de

Charles - Jacques Chevallaz \_\_\_\_\_ et de

Souise - Sophie née Cortz, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Charles Chevallaz, commerçant, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Samuel May, professeur, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vallorbe et Montherod, le 1<sup>er</sup>, Rances,  
le 2 avril 1922 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent vingt-deux \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

Quotisation de l'état-civil de  
Vallorbe \_\_\_\_\_

## Les époux :

May  
Jeanne May

## Les témoins :

Ch. Chevallaz

S. May

L'officier de l'état civil :

Rues

Communiqué à l'état-civil à  
Baulmes, Vallorbe, Gimel \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 160  
Léchaire  
et  
Dupraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Léchaire, Robert-Émile  
célibataire  
communis postal  
originaire de Solothurn domicilié à  
Sausanne né à  
Villarzel le vingt-cinq mars  
mil huit cent nonante-cinq fils de  
Isaline Léchaire, décédée et de

2. Dupraz, Marie-Alice  
célibataire  
caissière  
originaire de Oulens (Echallens) domiciliée à  
Sausanne née à  
Villars - St<sup>e</sup>-Croix le vingt-cinq décembre  
mil-huit cent nonante-un fille de  
Victor - Jean - Louis Dupraz, décédé et de  
Sina - Caroline Gilliéron, à Echallens

Comme témoins : } 1. Edouard Léchaire, voyageur de commerce, à Lausanne  
2. Ulysse Dufey, ouvrier tuilier, à Chavornay

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, Oulens, le 23, et Lo-  
vatsens, le 24 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Oulens et Lo-  
vatsens.

Les époux :

Léchaire  
Alice Léchaire

Les témoins :

E Léchaire  
Ulysse Dufey

L'officier de l'état civil :

Pues

Communiqué à l'état civil à  
Lucens et Echallens.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 161  
Schöter  
Lottenbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schöter, Emile  
célibataire  
employé d'hôtel  
originaire de Eischoll (Valais) domicilié à  
Sausanne né à  
Tourtemagne (Valais) le vingt-cinq novembre  
mil huit cent huit mille quatre fils de  
Antoine Schöter et de  
Souise née Kreuzer, décédée

2. Lottenbach, Berta  
célibataire  
originaire de Weggis (Lucerne) domiciliée à  
Erstfeld (Uri) née à  
Biasca (Tessin) le vingt-huit octobre  
mil huit cent nonante-sept fille de  
Joseph Lottenbach, chef de train C.F.F. et de  
Berta née Schaller, à Erstfeld

Comme témoins : { 1. Jean Broje, commis C.F.F., à Chavornay  
2. Ida Bösiger (d<sup>elle</sup>), à Erstfeld (Uri)

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Weggis, Erstfeld, le 8,  
et Eischoll, le 9 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Promesse de la fiancée, Actes de  
publication de mariage à  
Sausanne, Weggis, Erstfeld  
et Eischoll

## Les époux :

Emile Schöter  
Berta Lottenbach

## Les témoins :

J. Broje,  
Ida Bösiger

L'officier de l'état civil

J. Broje

Communiqué à l'état-civil à  
Eischoll, Weggis et Erstfeld.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 162  
Manzer  
Koelliker

Par jugement du Tribunal cantonal  
de Lausanne du Tribunal de Lausanne rendu  
en date du 1<sup>er</sup> juillet 1924 déclaré  
définitif et exécutoire le \_\_\_\_\_  
le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 16 juillet 1928.  
L'officier de l'état civil:

Le Bailli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Manzer, Peter August Thumer  
veuf de Susanna - Irma Donzelot née Nicod, dès le 8 octobre 1919  
négociant  
originaire de Glis (Valais) domicilié à  
Glis né à  
Biigue le dix-sept mai  
mil huit cent cinquante-neuf fils de  
Anton Manzer et de  
Augusta Schiller, décédés

2. Koelliker née Roth, Rachel  
veuve de Louis-Charles-François Koelliker, dès le 26 février 1899  
modiste  
originaire de Thalwil (Zurich) domiciliée à  
Sausanne née à  
Genève le vingt octobre  
mil huit cent septante-trois fille de  
Xavier Roth et de  
Marie-Thérèse née Sogny, décédés

Comme témoins: } 1. Saphire Brunschwig, négociant, à Lausanne  
2. Henri Lossier, régisseur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Glis et Thalwil, le 31, à Lausanne,  
le 22 février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées:

Autorisation de l'état-civil  
de Biigue

## Les époux:

P. Manzer  
Rachel Manzer

## Les témoins:

H. Lossier  
Saphire Brunschwig

Communiqué à l'état-civil à  
Biigue et Thalwil

L'officier de l'état civil:

Rue

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 163  
Cavin  
et  
Riedo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin, Ernest - Henri  
veuf de Marie - Louise dite Philomène née Insanct, dès le 1<sup>er</sup> décembre 1921  
conducteur aux C.F.F.  
originnaire de Vucherens domicilié à  
Sausanne né à

Grandson le trois juin  
mil huit cent septante deux fils de  
François Cavin, décédé et de  
Sylvie née Dourmond, à Grandson

2. Riedo née Rosset, Flor - Esther -  
veuve de Jacques - Justin Riedo, dès le 1<sup>er</sup> mars 1919  
couturière  
originnaire de St - Antoni (Fribourg) domiciliée à  
Sausanne née à

Cligle le vingt-quatre juin  
mil huit cent septante - quatre fille de  
Jean Rosset et de  
Marie née Oellen, décédée

Comme témoins :  
1. Jules Fanchaud, cafetier, à Sausanne  
2. Constant Chenevard, chauffeur d'autos, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 29 mars, Vucherens et  
St - Antoni, le 31 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Pour l'acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de  
la fiancée, voir v. 51, f. 351, pour  
celui de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé, voir  
v. 55, f. 319. Actes de publication  
de mariage à Sausanne, Vucherens  
et St - Antoni

Les époux :

Ernest  
Cavin

Les témoins :

Fanchaud Jules  
Chenevard Constant

L'officier de l'état civil :

Rued

Par jugement du Tribunal...  
distric de Lausanne, rendu  
en date du 12 octobre 1925, déclaré  
définitif et exécutoire le 11 novembre  
1925, le mariage le soit et contre  
a été dissous par le divorce.  
Le mari a été à an, le  
délai pendant lequel  
ne pour contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 18 novembre 1925.  
L'officier de l'état civil:

H. Rued

R. sur 11. 12. 25

<sup>No</sup> 164  
Chedaha  
et  
Caudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chedaha, Joseph

célibataire

employé de commerce

originaire de nationalité française domicilié à

Sausonne né à

Alger le trente juin

mil huit cent huitante-trois fils de

Mardoche Chedaha et de

Denira née Tabet, décédée

2. Caudet, Madeleine

célibataire

couturière

originaire de nationalité française domiciliée à

Sausonne née à

Alger le quinze juillet

mil huit cent huitante quatre fille de

Joseph Caudet, à Alger et de

Marie-Madeleine née Astengo, décédée

Comme témoins : 1. Gustave Bestenheiter, pâtissier, à Sausonne

2. Samuel Durand, garçon d'office, à Sausonne

Les publications ont eu lieu à Sausonne, le 29 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt un avril mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de publication de mariage  
à Sausonne. Certificats de capa-  
cité des fiancés. Permis de  
publier et de marier.

Les époux :

Madeleine Chedaha

Les témoins :

G. Bestenheiter  
Durand

L'officier de l'état civil :

Picaud

Communiqué à la Chancelleuse (entreg)

## Registre des mariages A.

No 165  
Waeber  
et  
Ruch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Waeber, Robert  
célibataire  
agent de police  
originaire de Courtepin (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Thurrens le vingt-cinq août  
mil huit cent vingt-sept fils de  
Gaspard Waeber, agriculteur et de  
Marie Murbel née Cuchon, à Thurrens

2. Ruch, Marie  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Eriswil (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Eriswil le dix-huit septembre  
mil huit cent vingt-huit fille de  
Ulrich Ruch, décédé et de  
Margaretha née Schneider, à Eriswil

Comme témoins : } 1. Jules Véz, agent de police, à Lausanne  
2. Paul Cattin, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, Eriswil, le 31 mars  
et à Courtepin, le 2 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Eriswil et  
Courtepin

Registre des familles vol. 22 fol. 50.

Communiqué à l'état-civil à  
Baiberèche et Eriswil

## Les époux :

Waeber Robert  
Waeber Marie

## Les témoins :

Cattin 93.3  
Véz Jules

L'officier de l'état civil :

Juce!

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 166  
 Hermann  
 Rohrbasser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hermann, Raphaël - Emile  
 célibataire  
 conducteur - typographe  
 originaire de Venthône (Valais) domicilié à  
 Sausanne né à  
 Sausanne le vingt-deux janvier  
 mil huit cent nonante-sept fils de  
 Louis Hermann, directeur d'imprimerie et de  
 Odilia née Terler, à Sausanne

2. Rohrbasser, Blanche-Georgette  
 célibataire  
 employée de commerce  
 originaire de nationalité française domiciliée à  
 Paris (1<sup>er</sup> arr<sup>dt</sup>) née à  
 Paris (18<sup>e</sup>) le onze juin  
 mil neuf cent fille de  
 Auguste - Alfred Rohrbasser, décédé et de  
 Jeannette - Gasparine née Mollard, à Paris

Comme témoins :  
 1. Victorin Dossou, Boiselier à Yverdon  
 2. Henri Sandmeyer, employé de commerce, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 3 et Venthône, le 4  
 avril et à Paris, le 17 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. Acte  
 de décès du père de la fiancée. Consentement de sa mère. Certificat de natio-  
 nalité de la fiancée. Actes de publica-  
 tion de mariage à Sausanne, Venthône  
 et Paris. Certificat de capacité de la  
 fiancée. Permis de publier

Les époux :

Raphaël Hermann  
 Georgette Hermann

Les témoins :

V. Dossou  
 H. Sandmeyer

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
 Venthône et à la Chancellerie C<sup>le</sup>

## Registre des mariages A.

No 167  
Hayoz  
et  
Dupuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hayoz, Balthasar dit Justin  
veuf de Marie-Elisabeth née Hanselmann, dès le 23 août 1917  
employé aux T.-L.  
originaire de Fribourg domicilié à  
Sausanne né à  
Rechthalten (Fribourg) le sept janvier  
mil huit cent septante-cinq fils de  
Anna Hayoz, décédée et de

2. Dupuis née Wespi, Emma-Rosa  
veuve de William-René Dupuis, dès le 27 janvier 1916  
ménagère  
originaire de Senarclens domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le vingt huit  
mil huit cent huitante-neuf fille de  
Jean-Jacob Wespi, scierblancier et de  
Bertha Vogt, à Sausanne

Comme témoins :  
1. Alfred Vaucher, employé aux T.-L., à Sausanne  
2. Irmin Richoz, vendeur de journaux, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Fribourg, le 5, Senarclens,  
le 6 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. Pour celui de la fiancée, voir n° 15, f° 358. Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé, voir n° 49, f° 122, puis celui du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée, voir n° 47, f° 77. Acte de mariage du fiancé, constatant l'origine. Actes de publication de mariage à Sausanne, Fribourg et Senarclens.

Communiqué à l'état-civil à Fribourg et Cossonay.

## Les époux :

Hayoz Justin  
Emma Hayoz

## Les témoins :

Alfred Vaucher  
Irmin Richoz

L'officier de l'état civil :

Puech



No 168  
Meier  
et  
Cardani

Par décision du 18 décembre 1922,  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens qu'au lieu du nom patronymique  
de l'époux, soit orthographe  
Meier, avec y sans lien  
de liaison.

Lausanne, le 18 décembre 1922  
L'officier de l'état civil:

Le 9<sup>e</sup> is d'Etat civil à Gipsf-  
Oberfrik de Neuchâtel  
R. du 22. 12. 22.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meier, Robert  
célibataire  
professeur  
originaire de Gipsf-Oberfrik (Argovie) domicilié à  
Neuchâtel né à  
Richterswil le quinze novembre  
mil huit cent nonante sept fils de

Robert Meier, décédé et de

Bertha née Brechbühl, à Winterthur

2. Cardani, Gemma-Angelina  
célibataire

originaire de Vergiate (Milan), Italie domiciliée à  
Sausanne née à

Sausanne le deux avril  
mil huit cent nonante sept fille de

Joseph Cardani et de

Scuise née Fiorina, à Sausanne

Comme témoins : { 1. Secondo Cardani, mécanicien, à Frauenfeld (Thurgovie)  
2. Walter Anrig, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, le 6, Gipsf-Oberfrik, le  
7, Sausanne, le 9 janvier, Vergiate, le 5 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Authorisation de l'état-civil  
de Neuchâtel

Les époux :

Robert Meier  
Gemma Meier

Les témoins :

Secondo Cardani  
Walter Anrig

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état-civil Gipsf  
Oberfrik, Neuchâtel et à  
la Chancellerie C<sup>e</sup>

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 169  
 Ryff  
 et  
 Wüthrich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ryff, Johannes**  
 veuf de Marguerite née Gerber, dès le 7 janvier 1918  
 employé aux C.F.F.  
 originaire de Freimettigen (Berne) domicilié à  
 Sausanne né à

Montilia (Fribourg) le treize juin  
 mil huit cent soixante huit fils de

Johannes Ryff et de  
 Elisabeth née Surca, décédés

2. **Wüthrich, Martha**  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Eggwil (Berne) domiciliée à  
 Sausanne née à

Eggwil le quinze novembre  
 mil huit cent septante huit fille de

Ulrich Wüthrich, décédé et de  
 Marianna née Siechti, à Honolfingen

Comme témoins :  
 1. Jules Wenk, lithographe, à Sausanne  
 2. Bertha Wenk (dame), à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 29, Oberdiessbach et  
 Eggwil, le 30 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du  
 fiancé, voir f. 49, p. 302. Actes  
 de publication de mariage à  
 Sausanne, Oberdiessbach et  
 Eggwil

## Les époux :

Ryff Jean  
 Martha Ryff

## Les témoins :

Jules Wenk  
 B. Wenk

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état-civil à  
 Oberdiessbach et Eggwil.

N<sup>o</sup> 170  
Gloor  
et  
Siechli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gloor, Paul-Eust  
célibataire  
pianiste  
originaire de Birrwil (Berne) domicilié à  
Sausanne né à  
Fahrwangen (Argovie) le vingt-deux juin  
mil huit cent nonante-cinq fils de  
Albert Gloor, décédé et de  
Marie-Souise née Haller, à Reinach

2. Siechli, Maria  
célibataire  
originaire de Sunderswil (Berne) domiciliée à  
Sausanne née à  
Biglen (Berne) le treize janvier  
mil neuf cent trois fille de  
Julius-Jakob Siechli, tanneur et de  
Marianne née Tellenbach, à Kuegsau

Comme témoins :  
1. John Rewinson, musicien, à Lausanne  
2. Hans Bolliger, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Birrwil et Biglen, le 5,  
avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des parents de la  
fiancée. Actes de publication  
de mariage à Sausanne, Bir-  
rwil et Biglen

Registre des familles vol. 25 fol. 326.

Communiqué à l'état-civil à  
Birrwil et Biglen

Les époux :

Paul Gloor  
Maria Gloor

Les témoins :

John Rewinson  
Hans Bolliger

L'officier de l'état civil :

Juce

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 171  
 Seyvraz  
 et  
 Jawer

Par jugement du Tribunal... des...  
 district de Lausanne, rendu  
 en date du 3 mars 1930, déclaré  
 définitif et exécutoire le 26 mars  
 1930, le mariage inscrit ci-centre  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à un an... le  
 délai pendant lequel les deux époux  
 ne pourront contracter un nouveau  
 mariage, dès le 26 mars 1930.  
 Lausanne, le 19 juin 1930.  
 L'officier de l'état civil:

L. Bauff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seyvraz, Souis  
 célibataire  
 agent de police  
 originaire de Puidoux domicilié à  
 Sausanne né-à

aux Tavernes le vingt-cinq octobre  
 mil huit cent vingt-six fils de  
 Victor Seyvraz, agriculteur et de  
 Emma née Chabloz, aux Tavernes

2. Jawer, Juliette - Ida  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Münchenwiler (Berne) domiciliée à  
 Servion née à  
 Servion le quinze octobre

mil neuf cent fille de  
 Souis Fawer, agriculteur et de  
 Caroline née Sumi, à Servion

Comme témoins :  
 1. Victor Seyvraz, agriculteur, aux Tavernes (Oron)  
 2. Aloïs Parisod, agent de police, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 31 mars, Münchenwiler  
 et Servion, le 1<sup>er</sup> et Puidoux, le 2 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de ma-  
 riage à Sausanne München-  
 wiler, Servion et Puidoux

## Les époux :

Seyvraz Lt.  
 Juliette Seyvraz

## Les témoins :

Victor Seyvraz  
 Parisod Aloïs

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil à  
 Chexbres, Münchenwiler et  
 Oron-la-Ville

N<sup>o</sup> 172  
 Cordey  
 et  
 Formica

Par jugement du Tribunal du...  
 district de Lausanne, rendu  
 en date du 1<sup>er</sup> décembre 1926, déclaré  
 définitif et exécutoire le 30 décembre  
 1926, le mariage les cités ci-contre  
 a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a joint à deux ans le  
 délai pendant lequel la femme...  
 ne pourra contracter un nouveau  
 mariage, dès le 30 décembre 1926.  
 Lausanne, le 20 janvier 1927.

L'officier de l'état civil:

*L. Prunier*

R. du 10.10.27

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cordey, Fernand \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

cordonnier \_\_\_\_\_

originaire de Savigny \_\_\_\_\_ domicilié à

Sausanne \_\_\_\_\_ né à

Savigny \_\_\_\_\_ le sept décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fils de

Charles-François Cordey, décédé \_\_\_\_\_ et de

Clara née Cordey, à Sausanne \_\_\_\_\_

2. Formica, Marguerite \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_

originaire de Turin (Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Sausanne \_\_\_\_\_ née à

Sausanne \_\_\_\_\_ le vingt-deux janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Joseph-Charles-Oreste Formica, cordonnier \_\_\_\_\_ et de

Claudine-Emilie-Augustine née Rossi, à Sausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Ernest Cordey, comptable, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Stephan Jehli, chef de gare, à Bergin (Grisons) \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Savigny, le 20 février 1927  
 et à Turin, le 5 mars 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Savigny et Turin,  
 avec certificat de l'impunité pour  
 la fiancée. Permis de publier.

Les époux :

Fernand Cordey  
 Marguerite Cordey

Les témoins :

E. Cordey  
 Jehli Stephan

L'officier de l'état civil :

*Prunier*

Communiqué à l'état-civil à  
 Savigny et à la Chancellerie C<sup>te</sup>

## Registre des mariages A.

No 173  
Schoch  
et  
Rossetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schoch, Karl-Alfred

célibataire

décorateur

originaire de Neipperg, district de Brackenheim (Wurtemberg) domicilié à Sausanne

né à

Bâle le sept janvier

mil huit cent nonante-sept

fils de

Karl-Jakob Schoch, maître-menuisier

et de

Souise-Friederike née Gscheidle, à Heilbronn

2. Rossetti, Blanche-Carmen

célibataire

originaire de Magnano (Novare), Italie

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne le vingt-neuf mars

mil neuf cent un

fille de

Pierre Rossetti, charcutier, à Sausanne

et de

Lucie née Tiberti, décédée

Comme témoins : { 1. Baptiste Ottino, entrepreneur, à Renens-gare  
2. Pierre Farnago, tailleur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 1<sup>er</sup> Neipperg, le 6 et à Magnano, le 12 février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la mère de la fiancée.  
Consentement de son père. Certificat de capacité du fiancé. Actes de publication de mariage à Sausanne, Neipperg et Magnano, avec certificat de capacité de la fiancée. Permis de publier et de marier

Communiqué à la Chancellerie C<sup>te</sup> (en 2 exp).

## Les époux :

K. Schoch  
Blanche Schoch.

## Les témoins :

B. Ottino  
P. Farnago

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal ~~legationnaire de~~  
~~Lausanne du Palais, à l'inst. de l'Etat~~  
rendu en date du 16 février 1920  
déclaré définitif et exécutoire le 3<sup>o</sup>  
avril 1920  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans dès le 3<sup>o</sup>  
avril 1920, le délai pendant lequel le mari  
peut contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 10 mars 1920

Officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 174  
 Bezençon  
 et  
 Genoux

Par jugement du Tribunal du...  
 district de Morges, rendu  
 en date du 14 novembre 1924, déclaré  
 définitif et exécutoire le 10 décembre  
 1924, le mariage ci-contre  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le  
 délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_  
 ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
 mariage.  
 Lausanne, le 18 décembre 1924.  
 L'officier de l'état civil:

B. Bally

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bezençon, Benjamin  
 célibataire  
 employé postal  
 originaire de Echagnens domicilié à  
 Sausanne né à  
 Echagnens le vingt deux octobre

mil huit cent huitante neuf fils de  
 Antoine Bezençon, agriculteur et de  
 Louise - Susette née Taton, à Sausanne

2. Genoux, Elisa - Hélène  
 célibataire  
 ménagère

originaire de Buchillon domiciliée à  
 Buchillon née à  
 Buchillon le quatre juin  
 mil huit cent nonante - six fille de

Auguste - Henri Genoux, agriculteur et de  
 Hélène née Müller, à Buchillon

Comme témoins :  
 1. Lucien Bezençon, agriculteur, à Lausanne  
 2. Emile Despland, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 8, Echagnens, le 7 et  
 Buchillon, le 9 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage à  
 Sausanne, Echagnens et Buchillon.

Les époux :

B. Bezençon  
 Elisa Bezençon

Les témoins :

L. Bezençon  
 E. Despland.

L'officier de l'état civil :

Bally

Communiqué à l'état-civil à  
 Echallens et Etoy

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 175  
Corday  
et  
Howald

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corday, Robert - Louis

célibataire

agent de la sécurité

originaire de Lutry

domicilié à

Yverdon

né à

Lully

le vingt-un juillet

mil huit cent nonante-huit

fils de

Sous Corday, vigneron

et de

Sydie née Dénéciatz, à Epesses

2. Howald, Frédéric - Elisa

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Thörigen (Berne)

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le vingt-huit avril

mil huit cent nonante-cinq

fille de

Frédéric Howald, décédé

et de

Elisa Guignet née Bovey, à Sausanne

Comme témoins : 1. Louis Dénéciatz, manoeuvre, à Sausanne

2. Rose Dénéciatz (dame), à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le 30, à Lutry, à Herzogenbuchsee et Sausanne, le 31 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de

Yverdon

## Les époux :

Corday Robert

Frédéric Corday

## Les témoins :

L. Dénéciatz

R. Dénéciatz

L'officier de l'état civil :

Jucet

Communiqué à l'état-civil à Lutry  
Yverdon et à Herzogenbuchsee



No 176  
Graul  
et  
Jaques

Par jugement du Tribunal... du...  
à Lausanne, rendu  
en date du 29 novembre 1921,  
déclaré définitif et exécutoire le 29  
janvier 1922, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 2 février 1922.

L'officier de l'état civil:  
*[Signature]*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graul, Emmanuel - Gerhard  
célibataire  
founeur  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-huit avril  
mil neuf cent  
fils de  
Emile - Richard Graul, founeur et de  
Maria - Elisabeth née Müller, à Lausanne

2. Jaques, Marguerite - Andée  
célibataire  
institutrice  
originaire de St<sup>e</sup> Croix domiciliée à  
Lausanne née à  
Sens (Pas-de-Calais), France le dix-huit décembre  
mil neuf cent un  
fille de  
Ernest - Edouard Jaques, décédé et de  
Stéphanie - Sane née Chaumuis, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Olbert Jaques, employé C.F.F., à Renens  
2. Emile Graul, founeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, St<sup>e</sup>-Croix et aux Granges -  
de - St<sup>e</sup>-Croix, le 9 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, St<sup>e</sup> Croix et Granges  
de St<sup>e</sup>-Croix

Les époux :  
*[Signature]*  
Andée Graul

Les témoins :  
Jaques Olbert  
E. Graul

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil  
à St<sup>e</sup>-Croix

Registre des mariages A.

Form. 3.

13-65

N° 177  
Stocker  
et  
Graul

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stocker, Jean-Edouard-Antoine  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Baar (Zoug) domicilié à  
Sausanne né à  
Fribourg le cinq juillet  
mil huit cent nonante-cinq fils de

Auguste-Stanislas Stocker, menuisier et de  
Marie-Anne née Gilgen, à Sausanne

2. Graul, Maria-Georgette  
célibataire  
originaire de Sausanne domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le sept mars  
mil huit cent nonante-sept fille de

Emile-Richard Graul, pelletier et de  
Maria-Elisabeth née Müller, à Sausanne

Comme témoins : 1. Stanislas Stocker, menuisier, à Sausanne  
2. Mathilde Pamblanc (dame), à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 10, Baar, le 11 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Sausanne et Baar

Registre des familles vol. 13 fol. 65  
Registre des familles vol. 22 fol. 47.

Communiqué à l'état-civil à  
Baar

Les époux :

*[Signature]*  
Stocker

Les témoins :

*[Signature]*  
Stocker

M<sup>lle</sup> Pamblanc

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*  
Fischer

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. — 1913.

## Registre des mariages A.

178  
Chamet  
et  
Hasler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chamot, Ernest  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Moudens domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le vingt-quatre juin  
mil huit cent nonante-cinq fils de  
Théophile Chamot, retraité du service du gaz et de  
Emma née George, à Sausanne

2. Hasler, Ida  
célibataire  
tepassseuse  
originaire de Roggwil (Thurgovie) domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le dix-neuf  
mil huit cent nonante-trois fille de  
Bertha Hasler née Zullig, à Sausanne et de

Comme témoins : { 1. Théophile Chamot, retraité communal, à Sausanne  
2. Edouard Schläefli, aide au Département de l'Intérieur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 5, Moudens, Roggwil, le  
7 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Pour celui de la fiancée, voir  
n° 21, f° 72. Actes de publication  
de mariage à Sausanne, Moudens  
et Roggwil.

## Les époux :

Chamet E.

Ida Chamot.

## Les témoins :

Chamet Théophile

E. Schläefli

L'officier de l'état civil :

Rue!

Registre des mariages A.

No 179  
Favre  
et  
Bonny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Robert-François  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Bavois domicilié à  
Sausanne né à  
Bavois le seize juin  
mil huit cent nonante-neuf fils de

Henri Favre, manoeuvre et de  
Suzette-Marie née Ronlin, à Sausanne

2. Bonny, Renée-Marcelle  
célibataire

originaire de Chevroux domiciliée à  
Sausanne née à  
Fayenne le vingt cinq février  
mil huit cent nonante-neuf fille de

Jacques-Louis Bonny, représentant et de  
Méry née Fioz, à Sausanne

- Comme témoins : {  
1. Henri Favre, jardinier, à Sausanne  
2. Paul Chiocca, entrepreneur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 7, Bavois et Chevroux,  
le 8 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication des mariages  
à Sausanne, Bavois et  
Chevroux

Les époux :

R. Favre  
Renée Favre

Les témoins :

Favre Henri  
Paul Chiocca

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à  
Chavornay et Grandcour

## Registre des mariages A.

No 180  
Capt  
et  
Brun

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Capt, Ernest - Louis  
célibataire  
garagiste  
originaire de Chenit domicilié à  
Neuchâtel né à  
au Sentier le deux août  
mil-huit cent nonante-sept fils de  
Emile - Louis Capt et de

Christine - Elisabeth née Täck, à l'Orient  
2. Brun, Emma - Alice  
célibataire  
originaire de s Eaux-Vives (Genève) et Vevey domiciliée à  
Aigle née à  
Genève le dix juin  
mil-huit cent nonante-deux fille de  
Paul - Louis - Adolphe Brun, décédé et de

Comme témoins :  
1. Emile Capt, Mécanicien, à l'Orient  
2. Christine Capt (dame), à l'Orient

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel et aux Eaux-Vives, le 4,  
au Sentier, Aigle et Vevey, le 5 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Neuchâtel

## Les époux :

Capt  
Emma Capt

## Les témoins :

E. Caphjäck  
Christine Capt - Täck

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état-civil au  
Sentier, Neuchâtel, Genève (B.C.)  
Vevey et Aigle

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 181  
Gorjat  
et  
Eyacher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gorjat, Prosper - Emile

célibataire

fromager

originaire de Lutry et Villette

Lausanne

domicilié à

né à

Lausanne

le vingt-deux janvier

mil neuf cent

fils de

Emile Gorjat, encaisseur

et de

Hélène née Tritten, à Lausanne

2. Eyacher, Emma - Marie

célibataire

couturière

originaire de Eiz (Berne)

Lausanne

domiciliée à

née à

Lausanne

le dix-sept décembre

mil huit cent nonante-huit

fille de

Sonis - Alexis Eyacher

et de

Marie - Charlotte née Loup, à Lausanne

Comme témoins : 1. Emile Gorjat concierge à Lausanne

2. René Eyacher, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, Lutry et Schwarzenegg, le 6 et Villette, le 7 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir v.° 20, f.° 95, pour celui de la fiancée, v.° 28, f.° 137. Actes de publication de mariage à Lausanne, Lutry, Schwarzenegg et Villette

## Les époux :

Gorjat  
E. Gorjat

## Les témoins :

E. Gorjat  
R. Eyacher

L'officier de l'état civil :

Ricci

Communiqué à l'état civil à Lutry, Cully et Schwarzenegg

N° 182  
Furter  
et  
Mottier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Furter, Emile Joseph  
célibataire  
coiffeur  
originaire de Zurich domicilié à  
Sausanne, précédemment à Leysin né à  
Sion (Valais) le dix-neuf mars  
mil huit cent huitante-sept fils de  
Emile Furter, coiffeur et de  
Marie-Virginie née Geiffer, à Sion

2. Mottier, Nancy-Sily  
célibataire  
stéro-dactylo  
originaire de Château-d'Oex domiciliée à  
Sausanne née à  
Aubonne le quatorze juillet  
mil huit cent nonante-six fille de  
Suis-Charles-Ernest Mottier, coiffeur et de  
Henriette-Méy née Rochat, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Emile Furter, coiffeur, à Sion (Valais)  
2. Charles Mottier, coiffeur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, Zurich, Leysin, le 6  
et Château-d'Oex, le 7 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mai mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Zurich  
Leysin et Château-d'Oex

Les époux :

Emile Furter  
Sily Furter

Les témoins :

Furter Emile  
Ch. Mottier

L'officier de l'état civil :

Puce

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des familles vol. 24 ~~25~~ 76

Communiqué à l'état-civil à  
Zurich, Château-d'Oex et  
Leysin

No 183  
Diserens  
et  
Berquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diserens, Albert - Souis  
célibataire  
architecte  
originaire de Savigny \_\_\_\_\_ domicilié à  
Sausanne \_\_\_\_\_ né à  
Sausanne \_\_\_\_\_ le vingt quatre décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante - un \_\_\_\_\_ fils de  
Charles - Emilé Diserens, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Souise - Jenny neé Kuhn, à Sausanne \_\_\_\_\_

2. Berquet, Jeanne  
célibataire  
originaire de Clarmont \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Sausanne \_\_\_\_\_ née à  
Bakou (Russie) \_\_\_\_\_ le neuf juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante - sept \_\_\_\_\_ fille de  
Souis - Charles - Eugène Berquet, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Neyto - Euphrosine - Louisa neé Henikson, à Sausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Guillaume Perrier, architecte, à Sausanne \_\_\_\_\_  
2. Charles Berquet, caissier, à Sausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 5, Savigny, le 6 et  
Clarmont, le 7 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil neuf cent vingt - deux \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Copie de celui de la fiancée.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Savigny et  
Clarmont \_\_\_\_\_

Les époux :

Albert Diserens  
Jeanne Diserens

Les témoins :

G. Perrier  
Charles Berquet

L'officier de l'état civil :

F. F. F.

Communiqué à l'état-civil à  
Savigny et Tullierens \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 184  
Bardet  
et  
Michon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bardet, Henri - Charles

célibataire

gendarme

originaire de Villars - le - Grand domicilié à  
Buttes né à

aux Frigues (Suint - Aubin) le deux mars

mil huit cent nonante - quatre fils de

Charles - Jean - Thomas Bardet et de

Mari - Louise née Rey, à Villars - le - Grand

2. Michon, Clara - Alice

célibataire

ménagère

originaire de Froideville domiciliée à  
Epalinges née à

Epalinges le vingt - un septembre

mil huit cent nonante - six fille de

Auguste Michon et de

Mari - Alice née Veyre, à Epalinges

Comme témoins :

1. Francis Getaz, hâbler, à Lausanne

2. Charles Chapuis, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Poliez - le - Grand, Cottard - Bel -  
lèrive et Buttes

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil neuf cent vingt - deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état - civil de  
Buttes

Les époux :

Henri Bardet  
Clara Bardet

Les témoins :

Francis Getaz  
Charles Chapuis

L'officier de l'état civil :

J. F. J. J.

Communiqué à l'état - civil à  
Cottard - Bellerive, Buttes, Poliez - le -  
Grand et Epalinges

Registre des mariages A.

Form. 2.

No 185  
Rubin  
et  
Marguerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rubin, Hans Alfred  
célibataire  
batelier  
originaire de Sauterbrunnen (Beune) domicilié à  
Lausanne né à  
La Chaux-de-Fonds le dix septième  
mil neuf cent un fils de  
Rosa Rubin, à Lausanne et de

2. Marguerat, Rose-Alice  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Lutry domiciliée à  
Lausanne née à  
Gilly le huit décembre  
mil huit cent nonante sept fille de  
Jean-Henri-Samuel Marguerat vigneron et de  
Rosine née Penseyres à Vitzel

Comme témoins :  
1. Etienne Vonlanthen, tourneur, à Lausanne  
2. Paul Schreiner, caviste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, Sauterbrunnen et Lutry,  
le 15 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Sauterbrunnen et  
Lutry

Les époux :  
H Rubin  
Rose Rubin

Les témoins :  
Etienne Vonlanthen  
P Schreiner

L'officier de l'état civil :  
Puce

Registre des familles vol. 25 fol 295

Communiqué à l'état civil à  
Sauterbrunnen et Lutry

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 186  
Rappit  
et  
Roch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rappit, Emile  
divorcé de Lucie née Nancy, dès le 7 novembre 1917  
meunier  
originaire de Bioley-Magnoux domicilié à  
Sausanne né à

Bioley-Magnoux le dix octobre  
mil-huit-cent-soixante-sept fils de

Denis-Samuel Rappit, décédé et de  
Marie-Julie née Peytrignet, à Sausanne

2. Roch, Odèle dite Marceline  
célibataire  
blanchisseuse

originaire de Port-Valais (Valais) domiciliée à  
Chardonne, Mont-Télerin née à  
Bouveret (Valais) le vingt-quatre février  
mil-huit-cent-huitante-trois fille de

Joseph Roch, décédé et de  
Marie née Roch, à Bouveret

Comme témoins :  
1. Edouard Jincard, vannier, à Lausanne  
2. Auguste Rossier, confiseur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 17, Bioley-Magnoux, le 18,  
Port-Valais et Chardonne, le 18 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre-mil-neuf-cent-vingt-deux.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé, avec  
divorce. Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Bioley-Ma-  
gnoux, Port-Valais et Chardonne

Les époux :

Emile Rappit  
Marceline Rappit

Les témoins :

E. Jincard.  
Aug. Rossier.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Dorneloye, Port-Valais et Char-  
donne.

Par jugement du Tribunal de district  
de Lausanne  
rendu en date du 29 avril 1925  
déclaré définitif et exécutoire le  
juillet 1925  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le  
juillet 1925, le délai pendant  
lequel l'époux  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 25 juillet 1925.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 187  
Schmid  
et  
Barraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmid, Albert - Alois  
célibataire  
commis au dépôt C.F.F.  
originaire de Monnaz domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le trente avril  
mil huit cent nonante trois fils de  
Jean - Alois Schmid, jardinier et de  
Elise née Weber, à Sausanne

2. Barraud, Blanche - Adrienne  
célibataire  
originaire de Bussigny domiciliée à  
Sausanne née à  
Berne le vingt-six décembre  
mil huit cent nonante fille de  
Charles - Edouard - François Barraud, retraite C.F.F. et de  
Suzie - Rose née Meyer, à Sausanne

Comme témoins :  
1. Edmond Piccard, commis C.F.F. à Lausanne  
2. Charles Barraud, commis C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 7, Monnaz et Bussigny,  
le 8 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent vingt deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Monnaz et Bussigny

## Les époux :

A Schmidt  
Blanche Schmid

## Les témoins :

Piccard Edouard  
Gammal.

L'officier de l'état civil :

Juce!

Communiqué à l'état civil à  
Dufflens, le Château et Bus-  
signy, Morges.

## Registre des mariages A.

No 188  
Corday  
Imhoff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corday, Ami  
célibataire  
agent de police  
originaire de Savigny  
Sausanne

domicilié à

né à

Savigny le vingt-un mars  
mil huit cent nonante-huit

fils de

Charles-François Corday, décédé

et de

Clara née Corday, à Lausanne

2. Imhoff née Maillard, Clémentine  
veuve de Charles-Georges-Louis Imhoff, dès le 15 février 1918  
couturière

originaire de Honenbach-Buchen (Berne)  
Sausanne

domiciliée à

née à

Chesalles s/ Oron le vingt-trois avril  
mil huit cent septante-quatre

fille de

Daniel-François Maillard

et de

Julie-Louise née Jan, décédée

Comme témoins :  
1. Jules Corday, inspecteur des écoles, à Lausanne  
2. Ernest Corday, caissier-comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Savigny, le 16, Sausanne et Schwarzenegg, le 17 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du mari de la  
fiancée. Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Savigny  
et Schwarzenegg

## Les époux :

Corday Ami  
C Corday

## Les témoins :

Corday  
C Corday

L'officier de l'état civil :

Ucc

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 189  
Janin  
et  
Michon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Janin, Ami - Auguste  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Morrens domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le vingt-cinq mai  
mil-huit cent nonante-six fils de  
Jules - Henri Janin, agriculteur, à Monthieroud et de  
Hélène née Raymond, décédée

2. Michon, Marie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Froideville domiciliée à  
Cheseaux née à  
Cheseaux le cinq novembre  
mil-huit cent nonante-neuf fille de  
Henri Michon, agriculteur et de  
Elise - Jenny - Henriette née Regamey, à Cheseaux

Comme témoins :  
1. Henri Regamey, huissier, à Sausanne  
2. Maurice Emery, employé de bureau, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 5, Morrens, Froideville,  
et Cheseaux, le 7 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mai mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Morrens, Froideville  
et Cheseaux

## Les époux :

Janin Ami

Marie Janin

## Les témoins :

H<sup>r</sup> Regamey

Maurice Emery

L'officier de l'état civil :

J. Duc

Communiqué à l'état civil à  
Foliez le Grand et Mully

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 190  
Guignard  
et  
Dubler

Par jugement du Tribunal cantonal de Neuchâtel, rendu en date du 4 janvier 1926, déclaré définitif et exécutoire le 12 février 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 4 février 1926.

L'officier de l'état civil:

*P. Paulin*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard, Maurice - William

célibataire

cordonnier

originaire de L'Isle et Le Lieu domicilié à

Lausanne né à

Aubonne le trois avril

mil-huit cent nonante-cinq fils de

William - François Guignard et de

Marie - Louise née Barbay, décédée

2. Dubler née Berthoud dit Gallon, Elisa

veuve de Armand Dubler, dès le 30 janvier 1920

vendeuse

originaire de Lüscherz (Berne) domiciliée à

Sausanne née à

S<sup>t</sup>-Martin (Neuchâtel) le vingt-deux avril

mil-huit cent nonante-un fille de

Ami Berthoud dit Gallon, garde forestier retraité et de

Saure - Lélina née Roulet, à Chézard

Comme témoins : 1. Paul Savanchy, sommelier, à Sausanne

2. Pauline Dureauux, sommelière, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 5, Le Lieu, Vinelz, le 6 et L'Isle, le 7 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mai mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Pour l'acte de décès du 1<sup>er</sup> mari

de la fiancée, voir n<sup>o</sup> 53, f<sup>o</sup> 84.

Actes de publication de mariage

à Sausanne, Le Lieu, Vinelz

et L'Isle

## Les époux :

*Le Guignard*

*Elisa Guignard*

## Les témoins :

*Paul Savanchy*

*Pauline Dureauux*

L'officier de l'état civil :

*P. Paulin*

N<sup>o</sup> 191  
Champoud  
et  
Stauber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Champoud, Robert-Edouard  
celibataire  
manoeuvre  
originaire de Cossonay domicilié à  
Lausanne né à  
Yverdon le vingt-huit mars  
mil huit cent nonante-sept fils de  
Louis - Edouard Champoud et de  
Elise - Elisa née Robert - Nicoud, décédée

2. Stauber, Rose  
divorcée de Jean - Albert Pochon, dès le 31 mai 1921  
originaire de St-Maurice (Valais) domiciliée à  
Sausanne née à  
Bex le dix-huit août  
mil huit cent nonante-un fille de  
François - Henri Stauber, charpentier, à Bex et de  
Louise - Susette Richard née Huges, décédée

Comme témoins : } 1. Paul Champoud, manoeuvre, à Lausanne  
2. Ernest Demhard, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 12, Cossonay et St-Maurice,  
le 13 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mai mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Cossonay,  
St-Maurice

Les époux :

R. Champoud  
A. Champoud

Les témoins :

Paul Champoud  
E. Demhard

L'officier de l'état civil :

P. Juret

Communiqué à l'état civil à  
Cossonay et St-Maurice



Registre des mariages A.

No 192  
Gros  
et  
Eperon

Par jugement du Tribunal de Lausanne rendu en date du 10 juillet 1924, déclaré définitif et exécutoire le 25 septembre 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage, dès le 25 septembre 1924 Lausanne, le 8 novembre 1924.

L'officier de l'état civil:

Le Baug

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Gros, André - Marcel  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Bière et Mont-le-grand domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-neuf octobre  
mil huit cent nonante-neuf fils de  
Jules - Edouard Gros, décédé et de  
Denyse née Sivet, à Lausanne

2. Eperon, Alice - Louise  
célibataire  
originaire de Pizy domiciliée à  
Lausanne née à  
Vevey le dix-neuf septembre  
mil huit cent nonante-neuf fille de  
Constant Eperon, commissionnaire et de  
Eugénie - Marguerite - Henriette née Genon, à Lausanne

Comme témoins: 1. Constant May, employé d'hôtel, à Lausanne  
2. Paul Künzi, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, Bière, le 8, Mont et Pizy, le 9 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mai mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Bière, Mont et Pizy

Les époux:

Gros Marcel.  
Alice Gros.

Les témoins:

May Constant  
Paul Künzi

L'officier de l'état civil:

Juce!

Communiqué à l'état civil à Bière, Rolle et Gimel.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 193  
Zumbunnen  
et  
Desfrancisco

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zumbunnen, Robert-Gustave  
célibataire

chauffeur - mécanicien

originaire de Zweisimmen (Berne) domicilié à

Sausanne né à

Sausanne le vingt-sept mai

mil neuf cent un fils de

Gustave-Adolphe Zumbunnen, appreniteur, à Berne et de

Elisabeth-Eugénie Muller née Bongard, à Sausanne

2. Desfrancisco, Catherine-Thérèse

célibataire

plieuse

originaire de Magnano (Vogau), Italie domiciliée à

Sausanne née à

Sausanne le cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Jean-Baptiste Desfrancisco, maçon et de

Giacinta née Carrera, à Sausanne

Comme témoins : 1. Henri Saederman, employé de bureau, à Sausanne

2. Prosper Knebel, employé C.F.F., à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 24, Zweisimmen, le 27  
février et à Magnano, le 5 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Zweisimmen et  
Magnano, avec certificat de capacité  
pour la fiancée. Permis de publier

## Les époux :

R. Zumbunnen.

C. Desfrancisco.

## Les témoins :

Saederman

Knebel

L'officier de l'état civil :

Rece

Communiqué à l'état-civil à  
Zweisimmen et à la Chancel-  
lerie C<sup>te</sup>

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 194  
Porchet  
et  
Grand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Marcel-Oscar

célibataire

magasinier

originaire de Corcelles-le-Tort domicilié à

Lausanne né à

Genève le onze avril

mil neuf cent fils de

Gustave Porchet ; retenu J.-S. et de

Marie née Laurent, à Lausanne

2. Grand, Orysa-Josefa

célibataire

fille de salle

originaire de Loèche-ville (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

Loèche le six février

mil huit cent nonante-six fille de

Anton Grand, décédé et de

Haroline née Dekumbis, à Loèche-ville

Comme témoins :  
1. Gustave Porchet, retenu communal, à Lausanne  
2. Robert Porchet, agent d'assurances, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mars, Leuk, le 1<sup>er</sup> et  
à Corcelles-le-Tort, le 3 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mil neuf cent vingt deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Leuk et Corcelles-  
le-Tort

## Les époux :

Porchet Marcel

Orysa Porchet

## Les témoins :

Porchet Gustave

Rob Porchet

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Ropraz et Loèche-la-Ville

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 195

Moja

et  
Cat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moja, Giacomo Angelo

célibataire

manoeuvre

originaire de Turin (Italie)

domicilié à

Sausanne

né à

Turin

le dix-neuf mai

mil huit cent nonante-six

fils de

Michele Moja, fumiste, à Lyon

et de

Teresa née Morandi, à Rangona (Tessin)

2. Cat née Gallo, Paulina-Rosa Pasqualina

veuve de Francesco Guido-Maria Cat, dès le 29 septembre 1918

ménagère

originaire de Turin (Italie)

domiciliée à

Sausanne

née à

Turin

le quinze avril

mil huit cent huitante-neuf

fille de

Giovanni Gallo, décédé

et de

Maddalena née Bongianino, à Sausanne

Comme témoins :

1. Charles Torrini, macron, à Lausanne

2. Pierre Pistoletti, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 6, Turin, le 19 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la  
fiancée. Actes de publication de  
mariage à Lausanne et Turin,  
avec certificat de capacité pour les  
fiancés. Permis de publier et  
de marier

## Les époux :

Moja Angelo  
Moja Paulina

## Les témoins :

Charles Torrini  
Pistoletti Pierre.

Communiqué à la Chancelleie

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 196  
Curchod  
et  
Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod, Albert-Jules  
célibataire  
boulangier  
originaire de Dommarin domicilié à  
Lausanne né à  
Genève le vingt-neuf février  
mil huit cent huitante-huit fils de

Marc-Edouard-Jean-Alexandre Curchod, ouvrier de fabrique et de  
Georgine-Amanda Curchod née Thorimbert, à Renens

2. Borgeaud, Ida-Alice  
célibataire

originaire de Moutens domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-sept octobre  
mil huit cent nonante-huit fille de

Jules-Emile Borgeaud décédé et de  
Olga-Emilie née Schwabener, à Lausanne

Comme témoins : 1. Emile Borgeaud, monteur, à Lausanne  
2. Marie Sacchetti (dame), couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, Dommarin et Moutens,  
le 8 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent vingt deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Dommarin  
et Moutens

## Les époux :

Jules Curchod  
Ida Curchod

## Les témoins :

Emile Borgeaud  
Marie Sacchetti

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Poliez-le-Grand

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 197  
Rohrer  
Wüthrich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rohrer, Johannes  
célibataire  
peintre en voitures  
originaire de Bolligen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Steffisburg (Berne) le trente août  
mil huit cent nonante-trois fils de  
Johannes Rohrer, ouvrier de ville et de  
Anna née Balmer, à Berne

2. Wüthrich, Margritha  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Zurb (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Frauenkuppelen (Berne) le vingt octobre  
mil neuf cent fille de  
Johann Wüthrich, surveillant, à Trienisberg et de  
Sophie née Heumann, décédée

Comme témoins :  
1. Auguste Weibel, mécanicien, à Winterthur  
2. Rodolphe Rohrer, boulanger, à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, Bolligen et Zurb, le  
13 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neufcent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne et Bolligen et  
Zurb

## Les époux :

Rohrer Johann  
Margrit Rohrer

## Les témoins :

Rudolf Rohrer  
August Weibel

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à  
Papiermühle et Zurb

Registre des mariages A.

N° 198  
Jaggi  
et  
Ebinden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaggi, Johann  
divorcé de Jeanne Schneeberger née Perrin, dès le 7 décembre 1921  
négociant  
originaire de Orpund (Berne) domicilié à  
Sausanne né à  
Studen (Berne) le trente avril  
mil huit cent nouante fils de

Johannes Jaggi, bûcheron et de  
Maria - Elisabeth née Laubscher, à Villiers (Veuchâtel)

2. Ebinden, Marie  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à  
Sausanne née à  
Payerne le vingt-quatre mars  
mil huit cent huitante-six fille de

Jean Ebinden et de  
Anna née Herli, décédée

Comme témoins : 1. Henri Zürcher, secrétaire, à Lausanne  
2. Louis Jeanmonod, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Orpund et Guggisberg, le  
3 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé,  
avec divorce. Actes de publica-  
tion de mariage à Lausanne,  
Orpund et Guggisberg.

Les époux :

Jaggi  
Marie Jaggi

Les témoins :

Henri Zürcher  
Louis Jeanmonod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à  
Orpund et Guggisberg.

Par jugement du Tribunal...  
ordonné de se voir... rendu  
en date du 2. serke. janvier 1918.  
déclaré définitif et exécutoire le 24...  
serke. janvier 1918. Le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne le 7 octobre 1918.  
L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 199  
Jaquenoud  
et  
Rapaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquenoud, Fritz-Emile-Albert  
divorcé de Augustine-Marie Sudan née Baumgartner, dès le 17 novembre 1917  
nettoyeur  
originaire de Ecublens domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-neuf  
mil huit cent septante-neuf fils de  
Marc Jaquenoud et de  
Marie née Gillieron, décédés

2. Rapaz née Allenbach, Emma  
veuve de Jules-Frédéric Rapaz, dès le 22 avril 1916  
ménagère  
originaire de Bex domiciliée à  
Lausanne née à  
Lutry le dix-huit octobre  
mil huit cent septante fille de  
Jean-Frédéric Allenbach et de  
Louise-Charlotte-Gabrielle née Diserens, décédés

Comme témoins :  
1. Albert Ducret, retraité C.F.T., à Lausanne  
2. Emile Croset, employé C.F.T., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, Bex, le 22 et Ecublens, le 23 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée  
pour celui du fiancé, voir v.° 4, f.° 203.  
pour son acte de mariage, avec  
divorce, voir v.° 30, f.° 93. pour  
l'acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la  
fiancée, voir v.° 47, f.° 217. Actes  
de publication de mariage à  
Lausanne, Bex, Ecublens

Communiqué à l'état-civil à  
Ecublens et Bex.

## Les époux :

Emile Jaquenoud  
Emma Jaquenoud

## Les témoins :

Ducret Albert  
Croset Emile

L'officier de l'état civil :

Fucet



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 200  
Chanson  
et  
Guillat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chanson, Arnold

célibataire

employé de commerce

originaire de Moiry domicilié à

Lausanne né à

Morges le trois octobre

mil huit cent huitante sept fils de

Charles - Henri - Christ Chanson, ferblantier et de

Anna - Elise née Ueltschi, à Lausanne

2. Guillat, Camille - Marie

célibataire

originaire de Lavey - Morcles domiciliée à

Lausanne née à

Rougemont le dix-neuf mars

mil neuf cent deux fille de

Henri - Louis Guillat, sergent de gendarmerie retiré et de

Marie née Unagniaux, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Berger, cuisinier, à Lausanne

2. Marie Guillat, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, Lavey, le 14 et

Moiry, le 15 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six-mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Lavey et

Moiry

Communiqué à l'état-civil à

La Sarraz et Bex

## Les époux :

A. Chanson

C. Chanson

## Les témoins :

Berger

M. Guillat

L'officier de l'état civil :

Paul

## Registre des mariages A.

No 201  
Jaton  
et  
Perey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaton, Constant  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Pency-le-Grand domicilié à  
Bogis-Bossey né à  
Essertines s/ Schallens le vingt-un janvier  
mil-huit cent vingt  
fils de  
Emma Jaton, décédée et de

2. Perey, Sœur-Alice  
célibataire  
originaire de Orzens domiciliée à  
Bisley-Magnoux née à  
Bisley-Magnoux le cinq mai  
mil-huit cent vingt-un  
fille de  
François-Jules Perey, décédé et de  
Aimée née Tahud, à Bisley-Magnoux

Comme témoins :  
1. Armand Perey, agriculteur, à Bisley-Magnoux  
2. Florence Tahud, à Bisley-Magnoux

Les publications ont eu lieu à Bogis-Bossey, Bisley-Magnoux, Orzens  
et Pency-le-Grand, le 19 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six-mil-neuf-cent-vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
l'état-civil de Gans

## Les époux :

Constant Jaton  
Sœur Jaton

## Les témoins :

Armand Perey  
Florence Tahud

L'officier de l'état civil :

Perey

Communiqué à l'état-civil à  
Ropraz, Gans, Usins et  
Doutéloye.

## Registre des mariages A.

No 202  
Piller  
Duboux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piller, Louis - Léon - Ernest  
célibataire  
ingénieur - électricien  
originaire de Bonnefontaine (Paromau), Fribourg, domicilié à  
Lausanne né à  
Fribourg le six septembre

mil huit cent nonante-un. fils de  
Pierre - Joseph - Athanase Piller, à Villars / Glâne et de  
Eugénie - Louise Piller née Clément, décédée.

2. Duboux, Marguerite - Thérèse  
célibataire  
ménagère

originaire de Lutry et Grandvaux domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le cinq février

mil huit cent nonante-sept fille de  
Charles - Auguste Duboux, décédé et de  
Sophie née Liardet, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Jean Burnier, chef de bureau postal à Lausanne  
2. Louis Gorgeut, employé d'usances, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Lutry, le 12, Bonnefontaine et Grandvaux, le 13 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mil neuf cent vingt deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Lutry, Bonnefontaine et Grandvaux

## Les époux :

Louis Piller ing  
Marguerite Piller

## Les témoins :

J. Burnier  
L. Gorgeut

## L'officier de l'état civil :

J. Piller

Communiqué à l'état civil à  
Bonnefontaine, Lutry et Cully.

## Registre des mariages A.

No 203  
Kelly  
et  
Jaquierod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kelly, William Patrick  
celibataire

originaire de Irlande domicilié à  
Château d'Oex né à  
Kingstown (Dublin) le dix huit novembre

mil huit cent septante sept fils de  
Thomas Kelly et de  
Mary Aloysia Kelly née O'Kelly, décédés

2. Jaquierod, Louise - Mathilde  
celibataire

originaire de Genève (ville) et Ormont-dessus domiciliée à  
Genève née à  
Genève le vingt-quatre décembre

mil huit cent huitante fille de  
Ami-Abraham Jaquierod et de  
Caroline - Antoinette Jaquierod née Fulpius, décédés

Comme témoins : 1. Adrien Jaquierod, professeur, à Neuchâtel  
2. Edgard Phelps, Major, à Château d'Oex

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex, le 31 mars, Ormont-dessus et Genève, le 1<sup>er</sup> avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Château d'Oex.

## Les époux :

William P. Kelly  
Mathilde Kelly

## Les témoins :

Adrien Jaquierod  
Edgard Phelps  
L'officier de l'état civil :  
Facul

Communiqué à l'état-civil à  
Château d'Oex, Genève et  
Ormont-dessus.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 204  
Bracher  
Mozel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bracher, Alfred  
célibataire  
employé d'hôtel  
originaire de Wynigen (Berne) domicilié à  
Sausanne né à  
Wynigen le vingt-quatre mars  
mil huit cent huitante-trois fils de  
Friedrich Bracher et de  
Rosette née Stalder, décédée

2. Mozel, Rosalie-Madeleine  
célibataire  
sommelière  
originaire de Chardonne domiciliée à  
Sausanne née à  
Blonay le dix-neuf juin  
mil huit cent nonante-huit fille de  
Louis-François-Auguste Mozel, agriculteur et de  
Julie-Madeleine Desplands, à Blonay

Comme témoins : { 1. Emile Chappuis, portier d'étage, à Sausanne  
2. François Mozel, bûcheron, à Chevalleyres / Blonay

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 21, Wynigen et Chardonne,  
le 22 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Wynigen et  
Chardonne

## Les époux :

Alfred Bracher  
Rosalie Bracher

## Les témoins :

Frs Mozel  
Emile Chappuis

Communiqué à l'état civil  
à Wynigen et Chardonne

L'officier de l'état civil :

Puce!

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 205  
 Moschell  
 et  
 Savary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Moschell**, John-Edouard  
 célibataire  
 employé d'hôtel  
 originaire de Genève domicilié à  
 Sausanne né à  
 Plainpalais (Genève) le vingt-deux novembre  
 mil huit cent huitante-deux fils de  
 Alfred-Jacob Moschell et de  
 Marie née Buchwalder, décédés

2. **Savary**, Marie-Léonide  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Sâles (Gruyères), Fribourg domiciliée à  
 Sausanne née à  
 Rueyres-Treyfayes (Fribourg) le dix-huit mars  
 mil huit cent nonante-quatre fille de  
 Felicien Savary, décédé et de  
 Marie-Caroline née Devaud, à Sâles

Comme témoins : } 1. Paul Agosto, employé d'hôtel, à Lausanne  
 } 2. Caroline Morel, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 5, Genève, le 6, Sâles  
 (Gruyère), le 7 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Genève et Sâles

## Les époux :

John Moschell  
 Marie Moschell

## Les témoins :

Paul Agosto  
 Caroline Morel

L'officier de l'état civil :

Pucet

Communiqué à l'état-civil  
 à Genève et Sâles (Gruyère).

Registre des mariages VOL. 21 fol. 323

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 206  
Chaubert  
et  
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chaubert, Paul Auguste**  
divorcé de *Hélène - Agathe* née *Meltraux*, dès le 24 juin 1915  
marchand de primeurs  
originaire de *Tongny* domicilié à  
*Sausanne* né à  
*aux Bioux* le vingt-trois mai  
mil huit cent huitante-un fils de  
*Jean - Pierre* *Chaubert* décédé et de  
*Adeline* *Lilie* née *Oubert*, à *L'Orient*

2. **Blanc, Marie - Emma**  
célibataire  
*lausannoise*  
originaire de *Villaz - St - Pierre (Triboung)* domiciliée à  
*Sausanne* née à  
*Moudon* le deux mars  
mil huit cent nonante-un fille de  
*Pierre - Joseph - Alexandre* *Blanc*, décédé et de  
*Hélène - Joséphine* née *Renovey*, à *Villaz - St - Pierre*

Comme témoins : } 1. *Emile Brunner*, cafetier, à *Lausanne*  
2. *Alfred Ruedi*, épicier, à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne*, le 19, *Villaz - St - Pierre*, le  
21 et *Tongny*, le 22 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Lausanne*, le neuf mai mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé, avec  
divorce. Actes de publication de  
mariage à *Lausanne*, *Villaz -  
St - Pierre* et *Tongny*

## Les époux :

*Chaubert Paul*  
*Chaubert Marie*

## Les témoins :

*Emile Brunner*  
*A. Ruedi*

L'officier de l'état civil :

*Ruedi*

Communiqué à l'état-civil à  
*Chardonne* à *Villaz - St - Pierre*.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 207

Murith

et  
Marcuet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Murith, Robert - Charles - Valentin

célibataire

comptable

originaire de Gruyères et Morlon (Fribourg)

domicilié à

Sausanne

né à

Estavayer-le-Lac (Fribourg) le dix-huit mai

mil huit cent nonante-huit

fils de

Christophe - Philippe Murith, sergent de gendarmerie schuite, à Bulle et de  
Angélique née Baudois, décédée

2. Marcuet, Elise - Eugénie

célibataire

scumelière

originaire de Cugy (Fribourg)

domiciliée à

Sausanne

née à

Corny-le-Petit (Fribourg) le dix-sept juillet

mil huit cent nonante-trois

fille de

Eugène Marcuet, décédé et de  
Marie née Marro, à Middel

Comme témoins :

1. Raymond Marcuet, chauffeur, à Leysin

2. Ami Turin, négociant, à Cully

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Morlon, Cugy, le 14 et  
Gruyères, le 15 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Morlon, Cugy et  
Gruyères

Les époux :

R. Murith

E. Murith

Les témoins :

Raymond Marcuet

Ami Turin

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à  
Gruyères, Morlon et Cugy



Registre des mariages A.

No 208  
Regamey  
et  
Minder

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 3 mai 1922, déclaré définitif et exécutoire le 26 juillet 1922, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 26 juillet 1922.  
Lausanne, le 2 août 1922.  
L'officier de l'état civil:

Le Bauf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Alfred  
celibataire  
employé de commerce  
originaire de Sausanne domicilié à Sausanne né à Sausanne le deux janvier  
militant cent nonante-cinq fils de Eugène Regamey, typographe et de Lucie-Augustine née Regamey, à Sausanne

2. Minder, Margaretha  
celibataire  
coiffeuse  
originaire de Luttwil (Berne) domiciliée à Sausanne née à Trimbach (Soleure) le vingt-huit octobre  
militant cent nonante-huit fille de Jakob Minder ouvrier de fabrique et de Elise née Ruf, à Murgenthal

Comme témoins : 1. Robert Yantz, employé de bureau, à Lausanne  
2. Charles Regamey, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 21 et Luttwil, le 22 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Luttwil

Les époux :

Alfred Regamey  
Margaretha Minder

Les témoins :

Charles Regamey  
R. Yantz

L'officier de l'état civil :

P. Bauf

Communiqué à l'état-civil à Luttwil.

N<sup>o</sup> 209  
 Moret  
 Delessert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moret, Jean-Sauvent

célibataire

mécanicien - dentiste

originaire de Villars-les-Noires (Berne) domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le onze mai

mil huit cent vingt-deux fils de

Paul François Moret

et de

Elisa née Hüni, décédée

2. Delessert, Jeanne-Adèle

célibataire

couturière

originaire de Pency-le-Torat domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le vingt-sept janvier

mil neuf cent vingt-deux fille de

Henri Delessert, employé de commerce, à Lausanne

et de

Adèle - Semy née Ponci, décédée

Comme témoins : 1. Henri Delessert, employé de commerce, à Lausanne

2. Alfred Hüni, installateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 31 mars, Münchenwiler et Pency-le-Torat, le 3 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mai mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
 Pour celui du fiancé, voir v. n. 29.  
 f. 9. Actes de publication de mariage à Lausanne, Münchenwiler et Pency-le-Torat.

Les époux :

Jean Moret  
 Jeanne Moret

Les témoins :

Delessert  
 Alf. Hüni

L'officier de l'état civil :

Delessert

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne

rendu en date du 20 mars 1937

déclaré définitif et exécutoire le 22

juin 1937

le mariage inscrit ci-contre a été annulé par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le 22 juin 1937

pendant lequel les époux

ne pourront contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 26 juin 1937.

L'officier de l'état civil :

Delessert

Communiqué à l'état civil à Münchenwiler et Pency

Registre des mariages A.

No 210  
Gillieron  
et  
Dougoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Fritz - Henri  
*celibataire*  
*surveillant*  
*originaire de Servion* domicilié à  
*Sausanne* né à  
*La Clés aux Moines vicie Savigny* le seize novembre  
*mil huit cent huitante huit* fils de  
*Frédéric Gillieron, ancien Boulanger* et de  
*Souise née Dumard, à Renens*

2. Dougoud, Marie - Augustine  
*célibataire*  
*ménagère*  
*originaire de Sieffrens et Villarimboud (Fribourg)* domiciliée à  
*Épalinges* née à  
*Sausanne* le dix-huit juin  
*mil huit cent nonante-deux* fille de  
*Joseph - Alphonse Dougoud, agriculteur* et de  
*Marie - Joséphine née Sonfat, à Épalinges*

Comme témoins : {  
 1. Frédéric Gillieron, employé de bureau, à Renens  
 2. Adrien Dougoud, agriculteur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 5, Servion, Sieffrens, Vil-  
larimboud et Épalinges, le 6 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le septième mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Servion, Sieffrens,  
Villarimboud et Épalinges

Les époux :

F. Gillieron  
Marie Gillieron

Les témoins :

F. Gillieron  
Ad. Dougoud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à  
Oron-la-Ville, Vuisternens s/R,  
Villarimboud et Épalinges.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 211  
**Musso**  
et  
**Lomazzi**

109 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Musso**, Joseph-Auguste  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Quarto d'Asti (Alexandrie), Italie domicilié à  
Vevey né à  
Vevey le neuf mars  
mil huit cent nonante cinq fils de  
Albino - Giuseppe Musso, marchand de vin et de  
Marcellina née Romagnolo, à Vevey

2. **Lomazzi**, Cécile-Marie  
célibataire  
originaire de Intragna (Novare), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le six janvier  
mil neuf cent trois fille de  
Pompée-Victor Lomazzi, liquoriste et de  
Olympe dite Pauline née Taggi, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Joseph Bagioti, chef d'orchestre, à La Tour de Peitz  
2. Emile Haegelin, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vevey le 28 février, Lausanne, le 3,  
Quarto d'Asti, le 19, Intragna, le 19 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mai mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Vevey

Les époux :

Joseph Musso  
Cécile Lomazzi

Les témoins :

Joseph Bagioti  
Emile Haegelin  
L'officier de l'état civil  
Pucall

Communiqué à la Chancellerie C<sup>le</sup>  
(2 ex) et à l'état-civil à Vevey.

Par jugement du Tribunal... du...  
d'arrondissement de Lausanne rendu  
en date du 7 janvier 1918  
déclaré définitif et exécutoire le 15  
juillet 1918... le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 28 octobre 1918...

L'officier de l'état civil :

Harard

MARIE

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

N<sup>o</sup> 212  
Perret - Gentil  
Dall'acqua

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Perret - Gentil**, *Gaston - Emile*  
divorcé de *Alice - Juliette* née *Hoenicke*, dès le *10 avril 1918*  
*fonctionnaire aux C.F.F.*  
originaire de *Loche (Neuchâtel)* domicilié à  
*Lausanne* né à  
*Neuchâtel* le *deux juin*  
*mil huit cent nonante-trois* fils de  
*Mme Perret - Gentil* et de  
*Mme Octavie* née *Maire*, décédés

2. **Dall'acqua**, *Jnes - Maria*  
célibataire  
*couturière*  
originaire de *Gazzuolo (Mantova), Italie* domiciliée à  
*Lausanne* née à  
*Gazzuolo* le *vingt septembre*  
*mil huit cent nonante-cinq* fille de  
*Antonio Dall'acqua*, *mécanicien* et de  
*Carolina* née *Maiocchi*, à *Bellinzone*

Comme témoins :  
1. *Alfred Meystre*, entrepreneur, à *Lausanne*  
2. *Charles Seinet*, négociant, à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne*, le *10*, au *Loche*, le *13 mars*  
et *Gazzuolo*, le *2 avril 1922*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Lausanne*, le *vingt huit mil neuf cent vingt-deux*

Pièces déposées :

*Actes de naissance des fiancés,  
acte de mariage du fiancé, avec  
divorce. Actes de publication de  
mariage à Lausanne, au Loche  
et Gazzuolo, avec certificat de  
capacité pour la fiancée. Permis  
de publier*

Communiqué à l'état civil au  
*Loche* et à la Chancellerie C<sup>a</sup>

Les époux:  
*Jnes Gentil Perret*

Les témoins:  
*A. Meystre*  
*Charles Seinet*

L'officier de l'état civil:  
*F. Rucce*

Registre des mariages A.

No 213  
Nicole  
et  
Amazon

5-1924  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicole, Marius-François  
celibataire  
docteur en droit  
originaire de Chenit et du Lieu domicilié à

Berne né à

Lu Sautaz le douze mai  
mil huit cent nonante-quatre fils de

Georges François Nicole instituteur et de

Marie-Mélanie Meylan, à Lausanne

2. Amazon, Nacéthe-Pauline Rose  
celibataire

originaire de Sausanne et Denens domiciliée à

Sausanne née à

Sausanne le six avril  
mil neuf cent fille de

Auguste-Henri Amazon fabricant, à Sausanne et de

Susanne-Louise Fanny Mayor, décédée

Comme témoins :  
1. François Nicole, instituteur, à Lausanne  
2. Auguste Amazon, fabricant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 25. Brüssel, Le Lieu et Sausanne, le 27 et à Denens, le 28 février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état-civil de Berne

Les époux :  
*[Signature]*  
Rose Nicole

Les témoins :  
*[Signature]*  
F. Nicole

Communiqué à l'état-civil au  
Sentier, Le Lieu, Berne et Villars s/yens

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

Registre des mariages A.

N° 214  
Hainard  
et  
Cochard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hainard, Maurice Eugène  
divorcé de Veronique - Alice Pivet, dès le 23 février 1921  
charretier - livreur  
originaire de s Bayards (Neuchâtel) domicilié à  
Sausanne né à  
aux Bayards le dix-neuf mai  
mil huit cent huitante-cinq fils de  
Edouard - Eugène Hainard, décédé et de  
Mathilde - Méline née Lambert, aux Venières

2. Cochard, Jeanne-Madeleine  
célibataire  
ménagère  
originaire de Châtelard domiciliée à  
Morges née à  
Sausanne le vingt huit octobre  
mil-huit cent nouvelle-six fille de  
Louis Cochard, vérificateur des poids et mesures et de  
Louise - Marie - Marguerite née Hämmelin, à Sausanne

Comme témoins : } 1. Alice Mathey<sup>d<sup>te</sup></sup>, couturière, à Sausanne  
2. Germaine Cochard<sup>d<sup>te</sup></sup>, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 19, Châtelard, le 20,  
aux Bayards, le 21 et Morges, le 22 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé, avec  
divorce Actes de publication  
de mariage à Sausanne, Châte-  
lard, Bayards et Morges

Les époux :

Hainard Maurice  
Jeanne Hainard

Les témoins :

Alice Mathey  
Germaine Cochard

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil aux  
Bayards, Montreux et Morges.

## Registre des mariages A.

N° 215  
 Thuillard  
 et  
 Gilliéron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thuillard, Gustave - Louis  
 célibataire  
 employé aux T. L.  
 originaire de Froidville domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le vingt-un février  
mil huit cent nonante trois fils de  
Emile - Jean Thuillard et de  
Eugénie née Pauchaud, à Sausanne

2. Gillieron, Anna - Marguerite  
 célibataire  
 lingère  
 originaire de Sevion domiciliée à  
Sausanne née à  
Pully le vingt-trois octobre  
mil huit cent nonante quatre fille de  
Louis Gillieron, menuisier et de  
Marie - Rosine née Francey, à Sausanne

Comme témoins : } 1. Louis Gillieron, menuisier, à Sausanne  
 } 2. Ernest Goyat, vigneron, à Grandvaux

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 12, Sevion, le 13 et Froidville, le 15 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mil neufcent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Sevion, Froid-  
ville

## Les époux :

Thuillard Louis  
Thuillard Marguerite

## Les témoins :

Louis Gillieron  
Ernest Goyat

L'officier de l'état civil :

Receuil

Communiqué à l'état-civil à  
Poliez-le-Grand et Oron-la-  
Ville.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 216  
 Visinand  
 et  
 Chabloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Visinand**, Auguste-Théophile  
 célibataire  
 jardinier  
 originaire de Corsier s/ Vevey domicilié à  
 Sausanne né à  
 Sausanne le dix-neuf décembre  
 mil huit cent nonante-sept fils de  
 Henri-Louis Visinand, décédé et de  
 Agnès née Arnold, à Sausanne

2. **Chabloz**, Germaine-Jola  
 célibataire  
 femme de chambre  
 originaire de Vaugondry domiciliée à  
 Sausanne née à  
 Yverdon le vingt-deux mai  
 mil huit cent nonante-sept fille de  
 Albert Chabloz, employé C.F.F. et de  
 Marie-Céline née Mändly, à Yverdon

Comme témoins :  
 1. Marcel Briod, empl. de commerce, à Yverdon  
 2. Maurice Emery employé de bureau, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 19, Corsier, le 22 et Vau-  
 gondry, le 24 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mai mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage  
 à Sausanne, Corsier et Vau-  
 gondry

## Les époux :

Auguste Visinand  
 Germaine Visinand

## Les témoins :

M Briod  
 Maurice Emery

L'officier de l'état civil :

Jucul

Communiqué à l'état civil à  
 Chardonne et Champagne.

## Registre des mariages A.

No 217

Blanc

et  
Ducimetière

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Emile

célibataire

typographe

originaire de Brenles

domicilié à

Sausanne

né à

Moudon

le seize mars

mil huit cent huitante-neuf

fils de

Louis Blanc, décédé

et de

Julie née Grand champ, à Moudon

2. Ducimetière, Adèle-Juliana

divorcée de Virgile André Fedat, dès le 6 juillet 1921

originaire de nationalité française

domiciliée à

Sausanne

née à

Détrier (Savoie), France

le cinq juin

mil huit cent huitante-deux

fille de

Alphonse Ducimetière

et de

Hippolyte - Lucinde - Julie née Paganon, décédés

Comme témoins :

1. Jules Dupuis, sergent de police, à Sausanne

2. Auguste Curchod, facteur postal, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 10 Brenles, le 12 avril

1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mai mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée, Extrait  
de jugement de divorce de la  
fiancée. Actes de publication de  
mariage à Sausanne et Brenles. Cer-  
tificat de capacité de la fiancée.  
Permis de publier

## Les époux :

Emile Blanc

Adèle Blanc

## Les témoins :

Dupuis J. J.

Aug. Curchod.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil à  
Lucens et à la Chancellerie

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 218  
Ramelet  
et  
Mottier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramelet, Jules-Louis \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

employé de commerce \_\_\_\_\_

originaire de Orbe \_\_\_\_\_ domicilié à

Sausanne \_\_\_\_\_ né à

Chêne-Bougeries (Genève) \_\_\_\_\_ le quatorze décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nouante-quatre \_\_\_\_\_ fils de

Jules-Louis Ramelet \_\_\_\_\_ et de

Emilie née Lingre, décédée \_\_\_\_\_

2. Mottier, Adèle-Françoise \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Château-d'Oex \_\_\_\_\_ domiciliée à

Sausanne \_\_\_\_\_ née à

Sausanne \_\_\_\_\_ le vingt-quatre janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nouante-six \_\_\_\_\_ fille de

Julie-Marie Mottier, à Sausanne \_\_\_\_\_ et de

Comme témoins : { 1. Emile Fäes, magasinier, à Sausanne \_\_\_\_\_  
2. Emile Wyden, vitier, à Sausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 15, Orbe, 16 et Château-d'Oex, le 17 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mai mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé  
pour celui de la fiancée, voir n<sup>o</sup>  
23 f<sup>o</sup> 341. Actes de publication  
de mariage à Sausanne, Orbe  
et Château-d'Oex \_\_\_\_\_

## Les époux :

Ramelet Jules  
Adèle Ramelet

## Les témoins :

Emile Fäes  
Wyden Emile

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

Communiqué à l'état-civil à  
Orbe et Château-d'Oex \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 219  
Bernard  
et  
Gex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bernard**, Ernest-Emile  
divorcé de Hortense-Joséphine-Guilline Hennion, dès le 18 mars 1920  
valet de chambre  
originaire de L'Isle \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
L'Isle \_\_\_\_\_ le treize juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante six \_\_\_\_\_ fils de  
Eugène-Gabriel Bernard, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Rosalie-Lina née Courvoisier, à L'Isle \_\_\_\_\_

2. **Gex**, Francine-Lina  
célibataire  
couturière  
originaire de Daillens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
au Petit-Saconnex (Genève) \_\_\_\_\_ le singt-neuf mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent norante-quatre \_\_\_\_\_ fille de  
Marius Gex \_\_\_\_\_ et de  
Susette-Françoise-Charlotte née Chave, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Eugène Bernard, agriculteur, à L'Isle  
2. Susanne Gung, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, L'Isle, le 21 et  
à Daillens, le 22 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mai mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé  
avec divorce. Actes de publi-  
cation de mariage à Lausan-  
ne, L'Isle et Daillens

## Les époux :

Ernest-Emile Bernard  
Francine Bernard

## Les témoins :

L. Gung.  
Eug. Bernard

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil à  
L'Isle et Sullens.

Registre des mariages A.

No 220  
Tythoud  
Bätscher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tythoud, *Sonis - Nicolas*  
célibataire  
employé postal  
originaire de *Nérvine et Albeuve (Fribourg)* domicilié à  
*Sausanne* né à  
*Nérvine* le *premier février*  
*mil huit cent nonante* fils de  
*François Tythoud, luitier* et de  
*Marie née Gothuey, à Lausanne*

2. Bätscher, *Sina*  
célibataire  
cuisinière  
originaire de *Rüscheegg (Berne)* domiciliée à  
*Sausanne* née à  
*Ried S./K. (Fribourg)* le *vingt-neuf août*  
*mil huit cent nonante-quatre* fille de  
*Rudolf Bätscher, décédé* et de  
*Magdalena née Aebersold, à Ried près Chières*

Comme témoins :  
1. *Emile Corti, cafetier, à Lausanne*  
2. *Oscar Fracheboud, tailleur de pierres, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Sausanne*, le *19, Nérvine, Albeuve et Rüscheegg*, le *21 août 1922*.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *quinze nui mil neuf cent vingt deux*

Pièces déposées :  
*Actes de naissance des fiancés,*  
*Actes de publication de mariage*  
*à Lausanne, Nérvine, Albeuve*  
*et Rüscheegg*

Les époux :  
*Tythoud*  
*S. Tythoud*  
  
Les témoins :  
*Emile Corti*  
*Oscar Fracheboud*

Communiqué à l'état-civil à  
*Nérvine, Albeuve et Rüscheegg*

L'officier de l'état civil :  
*Pluch*

## Registre des mariages A.

No 221  
Fivaz  
Blanch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fivaz, Ernest - Henri  
célibataire  
télégraphiste  
originaire de Payerne domicilié à  
Sausanne né à  
Aigle le vingt-deux juillet  
mil huit cent nouante-cinq fils de  
Louis Fivaz garde-frontières, à Rolle et de

Anne née Rieder, décédée  
2. Blanch, Jeanne - Ida  
célibataire  
aide-télégraphiste  
originaire de Auet (Berne) et S<sup>t</sup> Blaise (Neuchâtel) domiciliée à  
Sausanne née à  
S<sup>t</sup> Blaise le dix-sept mai  
mil huit cent nouante-cinq fille de  
Jules - Albert Blanch, décédé et de  
Souise - Adèle née Perrin, à Sausanne

Comme témoins : 1. Louis Fivaz, employé aux douanes, à Rolle  
2. Rodolphe Stricker, chef de service, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 19, Payerne, Saint-Blaise  
et Ins, le 20 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Payerne,  
Saint-Blaise et Ins.

## Les époux :

A Fivaz.  
E. Fivaz

## Les témoins :

L. Fivaz  
R. Stricker

L'officier de l'état civil :

F. P. P.

Communiqué à l'état-civil à  
Payerne, Ins et S<sup>t</sup> Blaise.

Par arrêt du 13 novembre  
1930, le Tribunal Fédéral  
a déclaré dissous par le  
divorce le mariage inscrit  
ci-dessus.  
Lausanne, le 28 novembre 1930.  
L'Officier de l'Etat civil

L. B. B.

Registre des mariages A.

No 222  
 Wyss  
 et  
 Henny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Wyss, Joseph**  
 célibataire  
 comptable  
 originaire de Büren (Soleure) et de Bâle domicilié à  
 Sausanne né à  
 Bâle le quinze janvier  
 mil huit cent vingt-un fils de  
 Albin Wyss, comptable, à Bâle et de  
 Thekla née Ott, décédée

2. **Henny, Sina-Hennette**  
 célibataire  
 assistante - dentiste  
 originaire de Mont-sur-Lausanne domiciliée à  
 Sausanne née à  
 Sausanne le dix-sept octobre  
 mil huit cent vingt-sept fille de  
 Marc-Louis-Henri Henny et de  
 Sina Vouinkel, décédés

Comme témoins :  
 1. Charles Schmidt, tailleur, à Lausanne  
 2. Albin Wyss, comptable, à Bâle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, Bâle, le 22, Büren et  
 au Mont, le 24 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Bâle, Büren et  
 au Mont

Les époux :

*J. Wyss*  
 H. Wyss

Les témoins :

*C. Schmidt*  
 A. Wyss

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil  
 à Büren, Bâle et Tully.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 223  
Guignet  
et  
Moscatelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignet, Marius Paul

célibataire

employé de commerce

originaire de Châtillens

Marseille (France)

domicilié à

né à

Lausanne

le vingt-quatre juillet

mil huit cent nonante-quatre

fils de

François - Louis Guignet

et de

Souise - Marie - Frédérique - Fanny née Chapalaz, à Lausanne

2. Moscatelli, Rosa

célibataire

couturière

originaire de Terni (Italie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Terni

le vingt-huit mars

mil huit cent nonante-six

fille de

Cesare Moscatelli, décédé

et de

Ginevra Margheriti, à Lugano (Tessin)

Comme témoins :

1. Francis Guignet, employé de commerce, à Lausanne

2. Ernest Guignet, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, Châtillens, le 25  
janvier et Terni, le 2 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neufcent vingt-deux

Pièces déposées :

Autousation de l'état civil  
d'Oron

Les époux :

Marius Paul Guignet  
Rosa Moscatelli

Les témoins :

Francis Guignet  
Ernest Guignet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à  
Oron la Ville et à la Chancel-  
lerie C<sup>te</sup>



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 224  
Trombert  
et  
Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trombert, Jules - Louis

célibataire

employé de banque

originaire de Essert - Romand (H<sup>te</sup> Savoie), France domicilié à

Susanne né à

Susanne le dix-sept novembre

mil huit cent nonante-cinq fils de

François - Joseph Trombert, employé au S.O. et de

Marie - Claudine - Josette née Grosod, à Susanne

2. Golay, Blanche - Marie

célibataire

employée de banque

originaire de Bretigny - sur - Morrens domiciliée à

Susanne née à

Veytaux le huit février

mil huit cent nonante-huit fille de

Gustave Golay, chef de cuisine, à Lutry et de

Marie - Célestine née Queloz, décédée

Comme témoins : { 1. Joseph Trombert, employé au S.O., à Lausanne  
2. Gustave Golay, chef de cuisine, à Lutry

Les publications ont eu lieu à Susanne, le 10 et Bretigny s/ Morrens, le 12 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mai mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère  
du fiancé. Actes de publication  
de mariage à Lausanne et  
Bretigny s/ Morrens. Certificat de  
capacité du fiancé. Permis de  
publier et de nuier

Communiqué à la Chancellerie  
et à l'état-civil à Poliez-le-Grand

## Les époux :

J. Trombert  
Blanche Trombert

## Les témoins :

Trombert Joseph  
Golay Gustave

L'officier de l'état civil :

Rece

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 225  
Shields  
et  
Taylor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Shields, Francis - Georges

veuf de Margaret-Elizabeth Shields, dès le 25 mai 1915  
artiste peintre

originaire de Sausanne sujet britannique domicilié à Sausanne né à

Warden Vicarage on Tyne le ouze février

Northumberland (Angleterre) mil huit cent cinquante-huit fils de

William - Thomas Shields et de

Frances - Jane Waugh, décédée

2. Taylor, Eveleigh - Hesketh  
célibataire

originaire de Sausanne sujette britannique domiciliée à Sausanne née à

Huddersfield (York), Angleterre le dix-sept mai

mil huit cent nonante-quatre fille de

Frank Woodhead Taylor, manufacturier, à Huddersfield et de  
Eveleigh Hesketh, décédée

Comme témoins : { 1. Frank Mead, rentier, à Sausanne  
2. Geoffrey - Hyla Taylor, manufacturier, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 1<sup>er</sup> mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mai mil-neuf-cent-vingt-deux.

## Pièces déposées :

Declaration consulaire tenant lieu  
d'acte de naissance du fiancé. Acte  
de naissance de la fiancée. Acte  
de décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé.  
Acte de publication de mariage à  
Lausanne. Certificat de capacité  
des fiancés. Permis de publier  
et de marier

Communiqué

Les époux :

F. Shields  
P. H. Shields.

Les témoins :

Frank Mead

G. H. Taylor

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 226  
Mayor  
et  
Guilloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayor, Louis - Henri  
célibataire  
agent de police  
originaire de Châtelard - M. V. domicilié à  
Sausanne né à  
Cottens le trois novembre  
mil huit cent nonante-quatre fils de  
Constant Mayor, agriculteur et de  
Clara Lucie née Emery, à Cottens

2. Guilloud, Lucie - Madelaine  
célibataire  
ménageie  
originaire de Grandson et Champagne domiciliée à  
Sausanne née à  
Grandson le deux mai  
mil huit cent nonante-sept fille de  
Frenk - Edmond - Georges Guilloud, décédé et de  
Nancy née Massonnet, à Sausanne

Comme témoins :  
1. Paul Cottin, agent de police, à Sausanne  
2. Albert Scheidegger, agent de police, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 19, Châtelard et Grandson,  
le 20 et à Champagne, le 21 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne Châtelard,  
Grandson et Champagne

Les époux :

Mayor Louis  
Lucie Mayor

Les témoins :

Cottin  
Scheidegger et

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à  
Montreux, Grandson et  
Champagne

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 30 novembre 1937  
déclaré définitif et exécutoire le  
janvier 1938  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 7  
janvier 1938, le délai pendant  
lequel le mari  
ne peut contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 7 janvier 1938

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 227  
Forster  
Ciclet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forster, Paul-Jacob

célibataire

chauffeur

originaire de Neuwilen (Thurgovie)

domicilié à

Sousanne

né à

Unter-Ilhau (Zurich) le vingt-cinq mai

mil huit cent huitante six

fils de

Samuel Forster, employé C.F.P. à Winterthun

et de

Emilie née Hess, décédée

2. Ciclet, Pierrette-Françoise

divorcée de Paul-Samuel Debétuz, dès le 10 juin 1921

célibataire

originaire de Fey

domiciliée à

Sousanne

née à

La Roche (H<sup>te</sup> Savoie) le vingt-quatre décembre

mil huit cent septante-cinq

fille de

Claudine Ciclet, décédée

et de

Comme témoins :  
1. Guillaume Forster, employé C.F.P. à Martalen (Zurich)  
2. Rosa Giger (d<sup>elle</sup>), à Gontenschwil (Argovie)

Les publications ont eu lieu à Sousanne, le 19, Fey, le 20 et Neuwilen, le 21 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mai mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Copie d'acte de mariage de la fiancée. Extrait de jugement pour divorce de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne, Fey et Neuwilen.

Les époux :

Paul Forster

Françoise Forster

Les témoins :

Willi. Forster

Giger Rosa

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à  
Allerwilen et Fey.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 228  
Dulière  
et  
Méroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dulière**, Désiré-Godefroid  
divorcé de Julie Ghislaine Mahy, dès le 13 octobre 1921  
polisseur sur glaces  
originaire de Souvret (Hainaut), Belgique domicilié à  
Sausanne né à

Souvret le vingt-deux août  
mil huit cent soixante-neuf fils de  
Désiré Dulière et de  
Flora Brun s décedés

2. **Méroz**, Alice  
célibataire  
couturière  
originaire de Sonvilier (Beune) domiciliée à  
Sausanne née à

S<sup>t</sup> Imier le vingt-trois avril  
mil huit cent huitante-un fille de  
Paul Adhémar Méroz, décedé et de  
Magdeleine née Oeschlimann, à La Chaux-de-Fonds

Comme témoins : 1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne  
2. Maurice Emery, emp. de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 7 et Sonvilier, le 8 avril  
1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-mil huit cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de divorce pour le fiancé.  
Certificat de capacité pour le  
fiancé. Perm. de publier et  
de marier. Actes de publication  
de mariage à Sausanne et  
Sonvilier

Communiqué à la Chancellerie  
C<sup>te</sup> et à l'état-civil à Sonvilier

## Les époux :

D<sup>no</sup> Dulière  
Alice Méroz

## Les témoins :

Maurice Emery  
Henri Regamey

L'officier de l'état civil :

Jucet

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 229  
Düby  
et  
Oppliger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Düby**, Charles - Edouard  
divorcé de **Mathilde Olga - Bertha** née **Schäfer**, dis le 21 février 1921  
agriculteur  
originaire de **Schüpfen (Berne)** domicilié à  
**Sausanne** né à  
**Villeret (Berne)** le sept janvier  
mil huit cent huitante fils de  
**Abraham - Charles Düby** et de  
**Rosine** née **Bätschi**, décédée

2. **Oppliger**, Bertha  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de **Sigriswil (Berne) et Bâle** domiciliée à  
**Müttenz (Bâle - Campagne), Freidorf** née à  
**Bâle** le six novembre  
mil huit cent nonante-deux fille de  
**Ernst - Albert Oppliger**, retraité, à **Müttenz** et de  
**Emma** née **Rudin**, décédée

Comme témoins :  
1. **François Pamblanc**, huissier, à **Lausanne**  
2. **Marius Heysé**, concierge, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Sausanne**, le 3, **Schüpfen**, **Sigriswil**,  
**Müttenz**, le 4 et **Bâle**, le 5 mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mai mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé.  
Extrait de jugement de divorce pour le fiancé. Actes de publication de mariage à **Lausanne**, **Schüpfen**, **Sigriswil**, **Müttenz** et **Bâle**

Les époux :

**Charles Düby**  
**Bertha Düby**

Les témoins :

**Pamblanc**  
**Heysé**

L'officier de l'état civil :

**Pucelet**

Communiqué à l'état civil à  
**Schüpfen**, **Sigriswil**, **Bâle**  
et **Müttenz**.

Registre des mariages A.

**N<sup>o</sup> 230**  
**Perrin**  
**et**  
**Vittoz**

Par jugement du Tribunal...  
de Lausanne, rendu  
en date du 24<sup>th</sup> Juin 1922... déclaré  
définitif et exécutoire le 25<sup>th</sup> Septembre  
1922... le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce,  
Le Tribunal a fixé à 3<sup>ans</sup> le  
délai pendant lequel l'a marié  
ne peut contracter un nouveau  
mariage, dès le 25<sup>th</sup> Septembre 1922  
Lausanne, le 7<sup>th</sup> Novembre 1922.  
L'officier de l'état civil:

*Le Bailli*

1-335  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Perrin**, Robert - Charles - Marcel  
célibataire  
tailleur  
originaire de Sausanne domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le vingt-neuf  
mil neuf cent un fils de  
Charles - Joseph Perrin, tapissier et de  
Alice - Marie née Chardon, à Lausanne

2. **Vittoz**, Alice  
célibataire  
couturière  
originaire de Froideville domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le vingt-neuf juillet  
mil neuf cent deux fille de  
Frank Vittoz, typographe et de  
Elise - Henriette née Jaquier, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Charles Perrin, tapissier, à Lausanne  
2. Frank Vittoz, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21 et Froideville, le 24  
avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère  
de la fiancée  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne et Froi-  
deville

Les époux :  
Ro. Perrin  
A. Perrin

Les témoins :  
Ch Perrin  
Frank Vittoz

Communiqué à l'état-civil à  
Poliez-le-Grand.

L'officier de l'état civil :  
Puget

N<sup>o</sup> 231

Elter

Haller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Elter, Paul-Jules-Michel

célibataire

ingénieur

originaire de Luxembourg

domicilié à

Sousanne

né à

Luxembourg

le vingt mai

mil huit cent nonante-un

fils de

Paul Elter, décédé

et de

Julie née Reuter, à Luxembourg

2. Haller, Annie-Ida

célibataire

originaire de Ormont-dessous

domiciliée à

Seysin

née à

Seysin

le vingt novembre

mil neuf cent un

fille de

Henri-Ernest Haller, décédé

et de

Ida-Suisse née Borlog, à Seysin

Comme témoins :

1. Auguste Bizot, architecte, à Lausanne

2. Charles Haller, négociant, à Leipzig (Allemagne)

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessous, le 22, Seysin, le 24  
 avril et à Luxembourg, le 23 avril 1922 et à Lausanne, le 21  
 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Acte de décès du père du fiancé.  
 Consentement de la mère. Actes  
 de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Ormont-dessous, Seysin  
 et à Luxembourg. Certificat  
 de capacité du fiancé. Permis de  
 publier et de marier

Les époux :

Paul Elter

Annie Elter

Les témoins :

Aug. Bizot  
Ch. Haller

L'officier de l'état civil :

J. F. F. F.

Communiqué à la Chancellerie C<sup>te</sup>  
 et à l'état civil à Ormont-  
 dessous et Seysin



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 232  
Manni  
et  
Sauvy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Manni, Gio. Battista - Giuseppe  
célibataire

mason

originaire de Ghevio (Novare), Italie domicilié à  
Sausanne né à

Ghevio le vingt-trois octobre  
mil huit cent huitante-trois fils de

Nazzaro Manni, décédé et de  
Teodolinda née Cantaluppi, à Ghevio

2. Sauvy, Julia - Elise  
célibataire

blanchisseuse

originaire de Rougemont domiciliée à  
Sausanne née à

Rougemont le trente-un mars  
mil huit cent huitante-trois fille de

Adrien Sauvy, à Rougemont et de  
Susette née Fagne, décédée

Comme témoins : 1. Georges Maquet, ouvrier de commune, à Lausanne  
2. Alfred Chenux, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Rougemont, le 22 mars  
et Ghevio, le 9 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Rougemont et Ghevio, avec certificat de capacité du fiancé.  
Permis de publier et de publier

Communiqué à la Chancellerie l<sup>e</sup>  
et à l'état civil à Rougemont

## Les époux :

Manni Baptiste  
Julia Manni

## Les témoins :

Georges Maquet  
Alfred Chenux

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 233  
Jordan  
et  
Passot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan, Eugène  
divorcé de Souisa Titton, dès le 27 septembre 1911  
marchand de bétail  
originaire de Rueyres domicilié à  
Bercher né à  
Martherenges le seize avril  
mil huit cent septante quatre fils de  
Emile Jordan, décédé et de  
Adèle née Meystre, à Echallens

2. Passot née Biolley, Elise-Marguerite  
veuve de Georges-Oscar Passot, dès le 21 janvier 1912  
originaire de Vuilly-le-Haut (Fribourg) domiciliée à  
Sausanne née à  
Cocelles près Payerne le dix-sept avril  
mil huit cent huitante-un fille de  
David Biolley, décédé et de  
Caroline née Chuard, à Sausanne

Comme témoins : 1. Charles Valtton, secrétaire, à Sausanne  
2. Marius Teyssé, concierge, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne le 28, Vuilly-le-Haut,  
Rueyres et Bercher, le 29 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt trois mai mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Saint-Cierges

Les époux :

Eugène Jordan  
Marguerite Jordan

Les témoins :

M. Valtton  
M. Teyssé

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil à  
Fey, St-Cierges et Motier

Par Jugement du Tribunal...  
distrikt de Foudon, rendu  
en date du 10 juillet 1923, déclaré  
définitif et exécutoire le 26 septembre  
1923, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 3 octobre 1923.

L'officier de l'état civil:

L. Baillif

R. van 5.10.23

## Registre des mariages A.

No 237  
Brillaud

Vine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brillaud, Henri-Paul

célibataire

garçon - boucher

originaire de Gorgier (Neuchâtel)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le onze mois

mil neuf cent deux

fils de

Paul-Henri Brillaud, absent

et de

Cécile née Tiquet, décédée

2. Vine, Violet-Laura

célibataire

couturière

originaire de sujette britannique

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le sept juin

mil huit cent nonante-neuf

fille de

William-Charles Vine, décédé

et de

Emma-Louise née Cahut, à Hollywood (Californie)

Comme témoins : 1. Audé Blanc, garçon boucher, à Lausanne

2. Adolphe Berger, garçon boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et St. Aubin, le 5 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf trois mai mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, St. Aubin. Cer-  
tificat de capacité de la fiancée.  
Permis de publier

## Les époux :

H. Brillaud

V. Brillaud

## Les témoins :

Audé Blanc

Adolphe Berger

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Communiqué à l'état-civil à  
St. Aubin

## Registre des mariages A.

No 235  
Monay  
et  
Tauxe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monay, Pierre-Paul-Auguste

célibataire

artiste-peintre

originaire de Aubonne

domicilié à

Sausanne

né à

Nancy (France)

le six mars

mil huit cent nonante-six

fils de

Antoine-Edouard Monay

et de

Emy-Anna née Hugonnet, décédée

2. Tauxe, Marie-Souise-Beclie-Ida

célibataire

originaire de Leysin et Ormont-dessous

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le quinze février

mil neuf cent un

fille de

Paul Tauxe, décédé

et de

Clara-Henriette Souise née Mürti, à Sausanne

Comme témoins :

1. Casimir Raymond, sculpteur, à Lausanne

2. Charles Clément, artiste-peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Aubonne, Leysin, Leysin et Ormont-dessous, le 8 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Aubonne, Leysin  
et Ormont-dessous.

## Les époux :

Pierre Monay

Marie Monay

## Les témoins :

Casimir Raymond  
Ch. Clément

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état-civil à  
Aubonne, Leysin et Ormont-  
dessous.

## Registre des mariages A.

No 236  
Maurer  
et  
Laurent

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne, rendu  
en date du 8 mars 1928, déclaré  
définitif et exécutoire le 10 avril  
1928, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à 1000 fr. le  
délai pendant lequel l'époux  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 10 avril 1928.  
Lausanne, le 27 avril 1928.

L'officier de l'état civil:

Le Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maurer, Aimé - Louis  
veuf de Jeanne - Marie née Chuat, dès le 5 novembre 1921  
mécanicien C. G. N.  
originaire de Horgen (Zurich) domicilié à  
Lausanne né à  
Corsier le vingt-neuf août  
mil huit cent septante-huit fils de  
Henri - Louis - Jacques Maurer, menuisier, à Vevey et de  
Lucie née Cavin, décédée

2. Laurent née Wetzel, Suzanne - Marie - Elise  
divorcée de Gustave - Eugène Laurent, dès le 6 février 1904

originaire de Colombier (Neuchâtel) domiciliée à  
Lausanne née à  
Plainpalais (Genève) le douze septembre  
mil huit cent quatre-vingt fille de  
Jean - Louis Wetzel et de  
Justine - Henriette - Olympie née Meylan, décédée

Comme témoins : 1. Laurent Demont, agent de police, à Lausanne  
2. Julien Bécherraz, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, Horgen et Colombier,  
le 8 avril 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mai mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup>  
femme du fiancé, voir n<sup>o</sup> 55 f<sup>o</sup> 28.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Hor-  
gen et Colombier

## Les époux :

Aimé Maurer  
Suzanne Maurer

## Les témoins :

Bécherraz Julien  
Demont Laurent

L'officier de l'état civil :

Pecul

Communiqué à l'état-civil à  
Horgen et Colombier

Registre des mariages A.

No 237  
Roulet  
et  
Pfister

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulet, Ernest  
célibataire  
serurier  
originaire de Donatyrre domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trente-un juillet  
mil huit cent nonante-deux fils de

Alfred Roulet, décédé et de  
Madeleine-Célestine Jaccottet née Doffey, à Lausanne

2. Pfister, Marie-José  
célibataire  
domestique  
originaire de Oberburg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Berne le vingt-quatre septembre  
mil neuf cent un fille de

Jakob-Rudolf Pfister, ouvrier de fabrique et de  
Rosina née Brunin, à Berne

Comme témoins : 1. Albert Baud, chauffeur d'autos, à Lausanne  
2. Edmond Beiner, employé aux téléphones, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, Donatyrre et Oberburg,  
le 2 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mai mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Donatyrre et  
Oberburg

Les époux :

Roulet E.  
Roulet J. J.

Les témoins :

A. Baud  
E. Beiner

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à  
Avenches et Oberburg.

Par jugement du Tribunal de  
Avenches de Lausanne, rendu  
en date du 26 novembre 1921 déclaré  
définitif et exécutoire le 2 février  
1922, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 8 février 1922  
L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Registre des mariages A.

No 238  
Secretan  
et  
Chessex

3-130

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Secretan, Daniel  
célibataire  
attaché au Département politique fédéral  
originaire de Lausanne domicilié à  
Berne né à  
Mortens le cinq novembre  
mil huit cent nonante cinq fils de  
Gustave - Edouard Secretan, pasteur et de  
Lydie Gabrielle Marie Charlier, à Lausanne

2. Chessex, Georgette - Alice  
célibataire  
originaire des Planches domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt octobre  
mil huit cent nonante sept fille de  
Georges - Charles - Jean - Louis Chessex, architecte et de  
Fanny - Louise Garin, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Gustave Secretan, pasteur à Lausanne  
2. Georges Chessex, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 25, Lausanne et aux Plan-  
ches, le 26 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mai mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Berne

Les époux :

Daniel Secretan  
Georgette Secretan

Les témoins :

G. Chessex  
G. Secretan

Communiqué à l'état-civil à  
Berne et Montreux.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 239  
 Corday  
 Gassner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Corday, Jules-Souis**  
 célibataire  
 constructeur de bateaux  
 originaire de Savigny domicilié à  
 Sausanne né à  
 Sausanne le dix-huit février  
 mil huit cent septante-trois fils de  
 Jean-Souis Corday et de  
 Louise-Marie-Augustine née Bourard, décédée

2. **Gassner, Anna-Cécile**  
 célibataire  
 gérante  
 originaire de Sion (Valais) domiciliée à  
 Sausanne née à  
 Vevey le trois mars  
 mil huit cent septante-sept fille de  
 Jean-Baptiste-Fortuné Gassner décédé et de  
 Présance-Philomène née Müller, à Vevey

Comme témoins :  
 1. Henri Corday, mécanicien-dentiste à Lausanne  
 2. Robert Coytoux, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 1<sup>er</sup> Savigny et Sion, le  
 2 mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mai mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Savigny et Sion

## Les époux :

J. Corday constructeur  
 A. Gassner

## Les témoins :

H. Corday  
 R. Coytoux

L'officier de l'état civil :

J. Vucl

Communiqué à l'état civil à  
 Savigny et Sion.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 240  
 Chebance  
 et  
 Gasser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chebance, Henri Ferdinand Joseph**  
 célibataire  
 cuisinier  
 originaire de Champetières (Puy de Dôme) France domicilié à  
 Sausanne né à  
 Cligle le huit août  
 mil huit cent nonante deux fils de  
 Jean Baptiste Chebance, négociant et de  
 Marie Joséphine née Michelud, à Sausanne

2. **Gasser, Mülhilde Ida**  
 célibataire  
 demoiselle de magasin  
 originaire de Belp (Seine) et Cheseaux-Moréaz domiciliée à  
 Sausanne née à  
 Orisoules le dix novembre  
 mil huit cent nonante-deux fille de  
 Emile Louis Gasser, agriculteur et de  
 Rosine née Brügger, à Yverdon

Comme témoins : 1. Arthur Texon, employé de commerce, à Sausanne  
 2. Marcel Nicolet, restaurateur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 1<sup>er</sup> Belp et Cheseaux-Moréaz, le 2 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mai mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Consentement des père et mère  
 du fiancé. Dates de publication  
 de mariage à Sausanne, Belp  
 et Cheseaux-Moréaz. Permis de  
 publier et de publier. Certificat de  
 capacité pour le fiancé

## Les époux :

*H. Chebance*

*M. Gasser*

## Les témoins :

*Arthur Texon*

*Marcel Nicolet*

L'officier de l'état civil :

*J. Gasser*

Communiqué à la Chancellerie l<sup>e</sup>  
 et à l'état-civil à Belp et  
 Yverdon.

## Registre des mariages A.

No 241

Tonci

et  
Vessaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tonci, Marcel - Edouard

célibataire

peintre paysagiste

originaire de Bidogno (Tessin)

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le quinze décembre

mil huit cent vingt-six

fils de

Louis Tonci, décédé

et de

Louise - Pauline née Humbert - Droz, à Sausanne

2. Vessaz, Violette - Germaine

célibataire

originaire de Chubrey

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le deux août

mil huit cent vingt-cinq

fille de

Emile - Henri Vessaz, décédé

et de

Eugénie née Dubois, à Sausanne

Comme témoins : } 1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne  
2. Julien Foretay, employé de bureau, à LausanneLes publications ont eu lieu à Sausanne, le 29, Bidogno et Chubrey,  
le 31 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

• Sausanne, Bidogno et  
Chubrey

## Les époux :

Tonci  
Germaine Tonci

## Les témoins :

H. Regamey  
J. Foretay

L'officier de l'état civil :

Pecul

Communiqué à l'état civil à  
Bidogno et Cottard Belleive.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 242  
 Nicollier  
 et  
 Thomas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Nicollier**, Jean - Edouard - Oscar  
 célibataire

rédauteur à la Gazette de Lausanne  
 originaire de Vevey et Ormont - dessus domicilié à  
 Lausanne né à

Vevey le quinze novembre  
 mil huit cent nonante quatre fils de

Vincent - Henri - Oscar Nicollier, ancien négociant et de  
 Marie - Rose née Guex, à La Tour-de-Peilz.

2. **Thomas**, Violette - Marianne  
 célibataire

originaire de Bercher domiciliée à  
 Lausanne née à

Shilouane (Transvaal) Afrique du Sud le trois juillet  
 mil huit cent nonante cinq fille de

Eugène - Louis Thomas décédé et de  
 Eugénie - Louisa née Thuillard, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Gaston Bridel, journaliste, à Lausanne  
 2. Edouard Thomas, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, Vevey, Ormont - dessus,  
 et Bercher, le 26 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente un mil neufcent vingt deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Vevey, Ormont -  
 dessus et Bercher

## Les époux :

J. Nicollier  
 Violette Nicollier

## Les témoins :

Jean Bridel  
 Ed. Thomas.

Communiqué à l'état civil à  
 Vevey, Ormont - dessus et St -  
 Cierges.

L'officier de l'état civil :

Hubert

No 213  
Meillard  
et  
Bach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meillard, François - Jacques - Philippe  
célibataire  
commun C.F.F.  
originaire de Vulliens domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt août  
mil huit cent nonante quatre fils de  
Emile Meillard, retraité C.F.F. et de  
Rosalie née Guin, à Lausanne

2. Bach, Julie  
célibataire  
originaire de Saanen (Berne) domiciliée à  
Boudry (Neuchâtel) née à  
Gorgier (Neuchâtel) le six août  
mil huit cent nonante un fille de  
Jean Bach et de  
Hélène née Pahud, décédés

Comme témoins : 1. Emile Meillard, retraité C.F.F., à Lausanne  
2. Frédéric Curti, monteur au télégraphe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, Saanen, Boudry, le 9 et Vulliens, le 10 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Saanen, Boudry  
et Vulliens

Les époux :

F. Meillard  
Julie Meillard.

Les témoins :

Emellian  
Bach

L'officier de l'état civil :

F. Curti

Communiqué à l'état-civil à  
Mézières, Saanen et Boudry.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 244  
Thorney  
et  
Isabel

Par jugement du Tribunal cantonal  
du canton de Vaud, rendu  
en date du 28 juin 1927, déclaré  
définitif et exécutoire le 28 juillet  
1927, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à ~~un~~ deux ans, le  
délai pendant lequel l'époux  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 18 juillet 1927.  
L'officier de l'état civil:

*L. Bauff*

R. du 24. 10. 27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thorney, Robert-Emile  
célibataire  
employé C.F.F.  
originaire de Vulliens domicilié à  
en Fleuret r/ Gollion né à  
Susaune le quinze novembre  
mil huit cent nonante-sept fils de

Alfred-Amé Thorney, agriculteur et de  
Françoise-Marie-Marguerite née Nicollier, à Lausanne

2. Isabel, Bertha-Elise  
célibataire  
couturière  
originaire de Ormont-dessus domiciliée à  
Susaune née à

Ormont-dessus le treize avril  
mil huit cent nonante-neuf fille de  
Eugène Isabel, charpentier, aux Diablerets et de  
Elise-Louise née Walther, à Evian (Suisse)

Comme témoins : 1. René Rieben, boulanger, à Lausanne  
2. Julia Thorney, s<sup>elle</sup>, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gollion, le 22, Ormont-dessus, le 23,  
Susaune, le 24 et Vulliens, le 26 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
Cosonay

## Les époux :

Thorney Emile  
Bertha Thorney

## Les témoins :

A. Rieben  
Thorney

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil à Mé-  
zières, Cosonay et Ormont-dessus.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 245  
Déglise  
Pellaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Déglise**, Louis - Tobie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 opérateur \_\_\_\_\_  
 originaire de Châtel - St - Denis (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Sausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Châtel - St - Denis \_\_\_\_\_ le vingt - cinq juin \_\_\_\_\_  
 mil neuf - cent \_\_\_\_\_ fils de  
 Jean - Denis Déglise, Coisselier \_\_\_\_\_ et de  
 Dorothee Eugénie née Cardinaux, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. **Pellaud**, Marie - Innocente \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sommelière \_\_\_\_\_  
 originaire de Volleges (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Sausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Grimisuat (Valais) \_\_\_\_\_ le quinze décembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quarante - neuf \_\_\_\_\_ fille de  
 Louis - Léon - Maurice Pellaud, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Marie - Virginie née Dolt, à Champlan - Grimisuat \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Jules Tercier, commis postal, à Lausanne  
 } 2. Emile Pylhon, agent de police, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 3, Châtel - St - Denis, le 4  
 et Volleges, le 5 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent vingt - deux \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Châtel St - Denis  
 et Volleges \_\_\_\_\_

## Les époux :

Louis Déglise  
 Innocente Déglise

## Les témoins :

J. Tercier  
 Emile Pylhon

L'officier de l'état civil :

Pellaud

Communiqué à l'état civil à  
 Châtel St Denis et Volleges.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 246  
Pages  
et  
Thonney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pages**, Suisse  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Trey domicilié à  
Trey né à  
Trey le vingt trois  
mil huit cent huitante cinq fils de  
Fritz Pages et de  
Rosine Adèle née De Crousaz, décédée

2. **Thonney**, Suisse  
célibataire  
ménagère  
originaire de Vulliens domiciliée à  
Trey née à  
Trey le vingt deux juin  
mil neuf cent quatre fille de  
Auguste Thonney et de  
Anna née Estoppey, à Trey

Comme témoins : } 1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne  
2. Marius Heysé, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Trey, le 1<sup>er</sup> et Vulliens le 4 mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de Trey

## Les époux :

Louis Pages

Louise Pages

## Les témoins :

M<sup>r</sup> Regamey

Heysé M<sup>r</sup>

L'officier de l'état civil :

Ruech

Communiqué à l'état-civil à  
Trey et Mézières.

Registre des mariages A.

7-143.

No 217  
Molles

et  
Vizet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Molles, Ernest-Félix  
célibataire  
ingénieur  
originaire de Sausanne domicilié à  
Port-Brillet (Mayenne), France né à  
L'Abbaye le vingt-un avril  
mil huit cent dix-huit cinq fils de  
Henri-Vincent Molles, médecin et de  
Sousa née Dégallier, à Pully

2. Vizet, Berthe-Rose  
célibataire  
originaire de Villars-Tiercelin domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le trente avril  
mil huit cent dix-neuf fille de  
John-Elie Vizet, décédé et de  
Elise née Mercanton, à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Molles, commerçant, à Pully  
2. Auguste Rainaud, ingénieur, à Margut (France)

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 28 avril et Villars-Tiercelin,  
le 1<sup>er</sup> mai et Port-Brillet, le 30 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Villars-Tiercelin  
et Port-Brillet  
Promesse du fiancé

Les époux :

Molles  
Berthe Molles

Les témoins :

Henri Molles  
Auguste Rainaud

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état-civil à  
Poliez-le-Grand



## Registre des mariages A.

No 248  
Schneider  
et  
Cojonnex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider, Richard François  
célibataire  
encuisseur  
originaire de Paudex domicilié à  
Sausanne né à  
Court (Berne) le deux décembre  
mil huit cent nonante-six fils de  
Richard-Frédéric Schneider et de  
Cornélie née Daubenton, décédés

2. Cojonnex, Juliette Souise  
célibataire  
lingère  
originaire de St-Légier et Blonay domiciliée à  
Sausanne née à  
La Chiésaz le premier octobre  
mil huit cent nonante-huit fille de  
Jules-François-Henri Cojonnex, charron et de  
Elise-Julie-Fanny née Corday, à St-Légier

Comme témoins :  
1. Charles Fontannaz, retraité C.F.F., à Lausanne  
2. Charles Gret, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 15, Paudex, St-Légier et  
Blonay, le 16 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Paudex, St-Légier  
et Blonay

Communiqué à l'état civil à  
Pully et St-Légier.

## Les époux :

Schneider  
Juliette Schneider

## Les témoins :

Ch. Fontannaz  
Ch. Gret

L'officier de l'état civil :

Rucel

Registre des mariages A.

No 219  
Belet  
Morel-Guillemaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belet, Ernest-Eugène  
célibataire  
employé aux S.T.  
originaire de Mont-sur-Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-neuf  
sept mil huit cent vingt-deux fils de

Jean-Abram-Henri Belet, décédé et de  
Marie-Louise Porchet née Maccaud, à Lausanne

2. Morel-Guillemaz, Clotilde-Françoise  
célibataire  
ménagère  
originaire de Vailly (H. Savoie), France domiciliée à  
Lausanne précédemment à Renens née à  
Vailly le dix-neuf avril  
sept mil huit cent vingt-cinq fille de

Victor Morel-Guillemaz et de  
Lucile-Françoise Bondaz, décédés

Comme témoins :  
1. Charles Belet, magasinier, à Lausanne  
2. Alfred Geuyer, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, au Mont et Renens, le  
13 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de décès des père et mère de  
la fiancée Actes de publication  
de mariage à Lausanne, au  
Mont et Renens. Certificat de ca-  
pacité pour la fiancée. Permis de  
publier

Les époux :

Belet Ernest  
Clotilde Belet

Les témoins :

Alfred Geuyer  
Belet Charles

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état-civil à  
Vailly et à la Chancellerie C.<sup>a</sup>

## Registre des mariages A.

N° 250  
Dumuz  
Delessert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumuz, Alfred-Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Cronay domicilié à

Cronay né à

Cronay le neuf juin

mil huit cent huitante-huit fils de

et de

Charles Dumuz, décédé

Lucy née Desuzens, à Cronay

2. Delessert, Marie

célibataire

ménagère

originaire de Peyres-Possens domiciliée à

Peyres née à

Peyres le sept mars

mil huit cent quatorze-fille de

et de

Hély Delessert, agriculteur

Adèle née Châlet, à Peyres-Possens

Comme témoins :

1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne

2. Charles Vallotton, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Peyres-Possens, le 19, Cronay, le 18 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Molondin

Les époux :

Alfred Dumuz  
Marie Dumuz

Les témoins :

Ch. Vallotton  
H. Regamey

L'officier de l'état civil :

J. F. J. J. J.

Communiqué à l'état civil à  
Douvclaye et St-Lierges.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 251  
 Raymond  
 Lohri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raymond, Emile  
 célibataire  
 Suisse  
 originaire de Rougemont domicilié à  
 Sausanne né à  
 Jorressens, Haut-Vully le vingt-trois décembre  
 mil huit cent quinze-sept fils de  
 Louis-Albert Raymond et de

Marie née Chautens, décédée  
 2. Lohri, Olga  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Taegertschi (Berne) domiciliée à  
 Sausanne née à  
 Vallumund le treize septembre  
 mil huit cent quinze-six fille de  
 Théophile-Charles Lohri, journalier, à Vallumund et de  
 Hélène-Louise née Tiquilloud, décédée

Comme témoins :  
 1. Charles Lohri, journalier, à Vallumund  
 2. Marius Heyse, concierge, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 5, Rougemont et Münsingen, le 6 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés,  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Rougemont et  
 Münsingen

Les époux :  
 Emile Raymond  
 Olga Raymond

Les témoins :  
 Lohry Charles  
 Heyse M<sup>rs</sup>

L'officier de l'état civil:  
 Fucet

Communiqué à l'état civil à  
 Rougemont et Münsingen.

Par jugement du Tribunal de  
 district de Lausanne, rendu  
 en date du 20 mai 1924, déclaré  
 définitif et exécutoire le 25 septem-  
 bre 1924, le mariage inscrit ci-contre  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
 délai pendant lequel le mari  
 ne pourra contracter un nouveau  
 mariage, dès le 25 septembre 1924.  
 Lausanne, le 7 novembre 1924.

Le Bourgeois

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 252  
Bertet  
et  
Van Crombrugge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertet, Jules René Louis Joseph

célibataire

ingénieur

originaire de Narbonne (Aude), France domicilié à

Sausanne né à

Narbonne le dix-neuf février

mil huit cent nonante-trois fils de

Charles-Sauvent Bertet, pharmacien et de

Florence-Jeanne-Rosalie née Hugoung, à Samalou-les-Bains

2. Van Crombrugge, Jeanne (Léonilt)

célibataire

originaire de Anderlecht (Bruxelles) Belgique domiciliée à

Sausanne née à

Anderlecht le vingt-quatre octobre

mil huit cent nonante-un fille de

Guillaume-Joseph Van Crombrugge, négociant et de

Catherine née Mertens, à Bruxelles

Comme témoins : 1. Emile Félix, directeur, à Sausanne

2. Adrien Paris, ingénieur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 5 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentements des père et mère du futur  
Certificat de nationalité du fiancé.  
Acte de publication de mariage à  
Sausanne. Certificats de capacité  
pour les fiancés. Permis de publier  
et de marier

Communiqué à la Chancelerie C<sup>te</sup> Exp

## Les époux :

J. Bertet  
J. Bertet

## Les témoins :

A. Paris  
Paris

L'officier de l'état civil :

Procel

Registre des mariages A.

No 253  
Junod  
et  
Savary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod, Gustave-Henri

célibataire

pasteur

originaire de Genève (ville)

domicilié à

Songirod

né à

Genève

le vingt-huit septembre

mil huit cent huitante-neuf

fils de

Alfred-Ernest Junod, décédé

et de

Jeanne-Elisabeth dite Souise née Grenier, décédée

2. Savary, Mathilde

célibataire

institutrice

originaire de Payerne

domiciliée à

Sausanne

née à

Cocelles près Payerne

le trois février

mil huit cent vingt-trois

fille de

Jules Savary directeur des écoles normales

et de

Murie-Elisabeth-Sophie née Hellner, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jules Savary, directeur des écoles normales, à Lausanne

2. Edouard Junod, professeur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Songirod, le 28 avril, Genève, le 1<sup>er</sup> Payerne et Lausanne, le 1<sup>er</sup> mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de Songirod

Les époux :

Gustave-Henri Junod

Mathilde Junod

Les témoins :

J. Savary si  
Ed. Junod

Communiqué à l'état-civil à Genève (B.C.), Songirod et Payerne

L'officier de l'état civil :

Peccat

Registre des mariages A.

No 254  
Colia

et  
Bonnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Colia, Emile Julien Auguste  
célibataire  
architecte  
originaire de Sursurane domicilié à Pully né à Sursurane le vingt quatre décembre mil huit cent nonante cinq fils de Emile - Jean Colia et de Charlotte née Griessen, à Pully

2. Bonnet, Nelly Emma Albertine  
célibataire  
originaire de Pully et Bursinel domiciliée à Pully née à en Angleterre le quatorze avril mil huit cent nonante six fille de Emile - Henri Bonnet, à Pully et de Sima née Künzli, décédée

Comme témoins :  
1. Robert Chanson, agent d'affaires patenté, à Lausanne  
2. Louis Massard, liquoriste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully, le 9, Lausanne, Pully et Bursinel, le 10 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état-civil de Pully

Les époux :  
Emile Colia  
Nelly Colia

Les témoins :

Communiqué à l'état-civil à Pully et Gilly

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 255  
Parisod  
et  
Schindler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parisod, François-Samuel

célibataire

employé de banque

originaire de Villette et Lutry domicilié à Sausanne

Villette le neuf juillet

mil huit cent nonante-six

fils de

Hermiette - Justine Parisod, à Lutry et de

2. Schindler, Margaritha

célibataire

originaire de Orth (Schwyz) domiciliée à Orth - Goldau

née à

Orth le trente-un décembre

mil huit cent nonante-sept

fille de

Anton Schindler, scilicet et de

Agata née Wiget, à Orth

Comme témoins :

1. Robert Fontannay, sous-secrétaire, à Lausanne

2. Marius Kaysi, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 8, Lutry, le 9, Villette et Orth, le 10 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Promesse de la fiancée. Actes de  
publication de mariage à Lau-  
sanne, Lutry, Villette et Orth

## Les époux :

Parisod François  
Margaritha Parisod

## Les témoins :

Fontannay  
Kaysi

L'officier de l'état civil :

Recu

Communiqué à l'état-civil à  
Cully, Lutry et Orth.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 256  
Girard  
et  
Contini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girard, Marius - Benjamin  
célibataire  
manoeuvre  
originaire de Port - Valais (Valais) domicilié à  
Sausanne né à  
aux Eaux - Vives (Genève) le quatre décembre  
mil-huit cent nonante-un fils de  
Benjamin Alexis - Frédéric Girard, décédé et de  
Louise - Jeanne née Gauthier, à Genève

2. Contini, Velia - Assunta - Maria  
célibataire  
ménagère  
originaire de Monte S. Pietro (Bologne), Italie domiciliée à  
Sausanne née à  
Monte S. Pietro le dix-huit avril  
mil huit cent nonante-un fille de  
Emilio Contini, cordonnier et de  
Clélia née Monetti, à Rives (Isère), France

Comme témoins : { 1. Charles Mayor, employé de commerce, à Lausanne  
2. Maxime Pusillon, bûcheron, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 7, Port - Valais, le 8  
et à Monte S. Pietro, le 23 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Sausanne, Port - Valais et Monte  
S. Pietro avec certificat de capacité  
pour la fiancée. Permis de pu-  
blica

## Les époux :

Girard Marius  
Velia Girard

## Les témoins :

Charles Mayor  
Maxime Pusillon

L'officier de l'état civil :

Rue!

Communiqué à l'état-civil à  
Port - Valais et à la Chan-  
cellerie C<sup>le</sup>

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 257  
 Reymond  
 et  
 Bangertez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Robert-Henri

célibataire

employé de commerce

originaire de L'Abbaye, Le Lieu et Le Chenit

Sausanne

domicilié à

né à

Sausanne

le neuf décembre

mil huit cent nonante-trois

fils de

Louis-Henri Reymond, décédé

et de

Alexandrine née Tuche, à Sausanne

2. Bangertez, Elise-Pauline

célibataire

cuisinière

originaire de Seedorf (Berne)

domiciliée à

Sausanne

née à

Tribourg

le dix-sept mai

mil huit cent nonante-deux

fille de

Emile Bangertez, curaliste postal, à Schmitten (Tribourg)

et de

Marie née Singer, décédée

Comme témoins :

1. Georges Bérard, magasinier, à Sausanne

2. Philippe Wegmann, représentant de commerce, à Bâle

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 12, L'Abbaye, Le Lieu, Seedorf, le 16, au Sentier et au Brussus, le 17 mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, L'Abbaye, Le Lieu  
 Seedorf, au Sentier et au Brussus.

## Les époux :

R. Reymond.

Elise Reymond

## Les témoins :

G. Bérard

Wegmann

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'état-civil à  
 L'Abbaye, Le Lieu, Le Sentier  
 et Seedorf

Registre des mariages A.

No 258  
Humbel  
et  
Bonjour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Humbel, Johann. Ernest  
célibataire  
employé de banque  
originaire de Untersiggenthal (Argovie) domicilié à  
Bienne né à  
Koblentz le quatorze décembre  
mil huit cent nonante quatre fils de

Franz - Sales Humbel, décédé et de

Maria - Verena née Keller, à Untersiggenthal

2. Bonjour, Souise - Elise - Marguerite  
célibataire

originaire de Blonay domiciliée à

Sausanne née à

Sausanne le huit octobre

mil neuf cent deux fille de

François - Louis Bonjour, concierge et de

Souise née Pahud, à Lausanne

- Comme témoins : { 1. Souis Bonjour, concierge, à Lausanne  
2. Charles Gallotton secrétaire, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Bienne, le 12, Untersiggenthal et Blonay,  
le 13 et Sausanne, le 15 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Bienne

Les époux :

Ernest Humbel.

Louise Humbel.

Les témoins :

M. Bonjour  
Ch. Gallotton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à  
Untersiggenthal, Bienne, S' Légier

Par jugement du Tribunal de l'Amst. Genève  
de Berne  
rendu en date du 25 avril 1946  
déclaré définitif et exécutoire le  
25 avril 1946  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le  
25 avril 1946, le délai pendant  
lequel la femme  
ne pourra à contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 18 juin 1946

L'officier de l'état civil :

[Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 259  
 Perroud  
 Gothuey

## RECTIFICATION

P. décision du 4 juin 1957,  
 le département de justice et police  
 de canton de Vaud a ordonné la  
 rectification de l'inscription ci-contre  
 en ce sens que le père de l'époux  
 est prénommé "Claude Isidore"  
 et non "Paul Marie."

Lausanne, le 10 juin 1957.

L'officier de l'état civil:

Communiqué au Département de  
 justice et police du canton de Vaud  
 à Lausanne, aux officiers de l'état  
 civil de Châtel-S<sup>t</sup>-Denis et  
 Semsales (Fribourg.)

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perroud, Paul Marie

célibataire

contrôleur aux T. L.

originaire de Châtel-S<sup>t</sup>-Denis (Fribourg) domicilié à  
 Sausanne né à

Châtel-S<sup>t</sup>-Denis le deux juillet

mil huit cent cinquante-six fils de

Paul Marie Perroud, agriculteur et de  
 Florentine née Chaperon, à Châtel S<sup>t</sup> Denis

2. Gothuey, Anna Louise

célibataire

fille de salle

originaire de Semsales (Fribourg) domiciliée à  
 Sausanne née à

Semsales le vingt-six mars

mil neuf cent un fille de

Simon-Alexis Gothuey, journalier et de  
 Marie-Victorine née Savoy, à Semsales

Comme témoins : 1. Lucien Piller, encoiffeur, à Lausanne  
 2. Auguste Monod, employé T. L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Châtel-S<sup>t</sup> Denis et Semsales  
 le 17 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Châtel-S<sup>t</sup> Denis  
 et Semsales

## Les époux :

Perroud Paul  
 Perroud Anna

## Les témoins :

L. Piller  
 Monod Auguste

L'officier de l'état civil :

Piller

Communiqué à l'état-civil à  
 Châtel-S<sup>t</sup>-Denis et Semsales.

Registre des familles vol. 18 fol. 144

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 260  
 Borboën  
 Gilliéron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Borboën**, Edward  
 célibataire  
 employé aux T. L.  
 originaire de Morges et Lonay domicilié à  
 Lausanne né à  
 Morges le quatorze avril  
 mil neuf cent fils de

Gustave - Louis Borboën, cafetier et de  
 Eugénie née Desmeules, à Lausanne

2. **Gilliéron**, Berthe Marie  
 célibataire  
 coiffeuse  
 originaire de Servion domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le seize mai  
 mil neuf cent quatre fille de

Alfred Gilliéron, cafetier et de  
 Alphonsine - Léonie née Jeannin, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Gustave Borboën, cafetier, à Lausanne  
 2. Alice Borboën d'été, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, Morges, Lonay et  
 Servion, le 20 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Consentement des père et mère de  
 la fiancée. Actes de publication  
 de mariage à Lausanne, Morges,  
 Lonay et Servion

Les époux :  
 Edward Borboën  
 Berthe Borboën

Les témoins :  
 G. Borboën  
 A. Borboën

Communiqué à l'état-civil à  
 Morges, Echandens et Oron-  
 la-Ville.

L'officier de l'état civil :  


Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 261  
Carrard  
Vauthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carrard, Sulpice-François  
célibataire  
valet de chambre  
originaire de Font (Fribourg) domicilié à  
Sausanne né à  
Font le vingt-trois mai  
mil huit cent vingt-quatre fils de  
Pierre-Joseph Carrard, décédé et de  
Marie-Josette née Brusey, à Font

2. Vauthey, Blanche  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Sugnens domiciliée à  
Lausanne née à  
Vevey le dix-neuf décembre  
mil huit cent vingt-deux fille de  
Héli Vauthey et de  
Marie-Louise née Rochat, décédés

Comme témoins :  
1. Laurent Carrard, agriculteur, à Font (Fribourg)  
2. Victor Carrard, charbon, à Font

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 19, Font et Sugnens,  
le 20 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Font et Sugnens

Les époux :  
Sulpice Carrard  
Blanche Carrard

Les témoins :  
Carrard Laurent  
Carrard Victor

Registre des familles vol. 25 fol. 110

Communiqué à l'état-civil à  
Font et Fey

L'officier de l'état civil :  
Pucc

## Registre des mariages A.

No 262  
Bettens  
et  
Gavillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bettens, Marcel - Oscar  
célibataire  
employé postal  
originaire de Corsier sur Vevey domicilié à  
Sausanne né à  
Oron-la-Ville le trois décembre

mil huit cent vingt-deux fils de  
Florian - Oscar Bettens, gendarme retraité et de  
Justine - Ida née Pochon, à Lausanne

2. Gavillet, Sidonie - Marie  
célibataire  
sommelière  
originaire de Esmonts et Biourens (Fribourg) domiciliée à  
Sausanne née à  
Esmonts le dix-neuf février

mil huit cent vingt-sept fille de  
Antonin Gavillet, à Esmonts et de  
Elise née Gauch, à Sausanne

Comme témoins :  
1. Florian Gavillet, restaurateur, à Lausanne  
2. Victor Pousaz, inspecteur de la sûreté, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 17, Corsier, Esmonts et  
Biourens, le 19 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Corsier, Es-  
mout et Biourens

## Les époux :

M. Bettens  
S. Bettens

## Les témoins :

Florian Gavillet  
Pousaz

Communiqué à l'état-civil à  
Chardonne et Ursy

L'officier de l'état civil :

Pousaz

## Registre des mariages A.

N° 263  
 Aviolat  
 Iff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Aviolat**, Charles - Edouard  
 divorcé de Anna - Maria née Müller, dès le 8 septembre 1915  
 jardinier  
 originaire de Ormont - dessous domicilié à  
 Sausanne né à  
 au Petit - Saconnex le huit novembre  
 mil huit cent septante - sept fils de  
 Félix Aviolat et de  
 Marie - Louise née Viret, décédés

2. **Iff** née Rais, Marie - Félicité  
 veuve de Albert - Frédéric Iff, dès le 16 août 1918  
 journalière  
 originaire de Aussoil (Berne) domiciliée à  
 Sausanne née à  
 Mervelier (Berne) le vingt-trois mai  
 mil huit cent huitante - sept fille de  
 Séraphin Rais et de  
 Félicité née Mouttet, décédés

Comme témoins :  
 1. Henri Discrens, manoeuvre, à Lausanne  
 2. Constant Laurent, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Ormont - dessous et Rohrbach,  
 le 17 mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent vingt - deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Acte de mariage du fiancé, avec  
 divorce. Acte de décès du 1<sup>er</sup> ma-  
 ri de la fiancée. Actes de pu-  
 blication de mariage à Lausanne,  
 Ormont - dessous et Rohrbach

Communiqué à l'état-civil à  
 Ormont - dessous et Rohrbach.

## Les époux :

**Aviolat**  
 Marie Aviolat

## Les témoins :

Discrens. Henri.  
 Laurent Constant

L'officier de l'état civil :

**Ruech**



Registre des mariages A.

N° 264  
Trutmann  
Tschantz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Trutmann**, Albert Wilhelm  
célibataire  
mécanicien - dentiste  
originaire de Küssnacht (Schwyz) domicilié à  
Sausanne né à  
Lucerne le dix août  
mit huit cent nonante-quatre fils de  
Josef Trutmann et de  
Bertha nee Schwander, à Lucerne

2. **Tschantz**, Johanna  
célibataire  
originaire de Tüscherz - Alfermée (Berne) domiciliée à  
Sausanne née à  
Tüscherz le onze février  
mil huit cent nonante-huit fille de  
Abraham Tschantz, vigneron et de  
Anna nee Schneider, à Tüscherz

Comme témoins :  
1. Jean Fimpin, corchevrier, à Lausanne  
2. Berthe Trutmann, d'elle, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, Twann, le 13 et  
Küssnacht, le 15 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neufcent vingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Twann et  
Küssnacht

Registre des familles vol. 23 fol. 278.

Communiqué à l'état civil à  
Küssnacht et Twann

Les époux :  
Trutmann Albert  
Johanna Trutmann

Les témoins :  
Jean-Fred. Fimpin  
Berthe Trutmann

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

16/69  
 No 265  
 Zurbuchen  
 Musy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zurbuchen, Timothée - Théophile  
 célibataire  
 employé de banque  
 originaire de Habkern (Berne) domicilié à  
 Sausanne né à  
 Colombier (Neuchâtel) le vingt-six mai  
 mil huit cent nonante cinq fils de  
 Frédéric Zurbuchen et de  
 Barbara née Jorns, décédés

2. Musy, Sane  
 célibataire  
 employée de bureau  
 originaire de Ecublens domiciliée à  
 Sausanne née à  
 Sausanne le cinq juillet  
 mil huit cent nonante cinq fille de  
 Jules Musy, décédé et de  
 Clémence née Joyet, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Constant Giddey, concierge, à Lausanne  
 2. Louis Musy, employé au service d'hygiène, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 5, Ecublens, le 6 et  
 Habkern, le 8 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Ecublens et  
 Habkern

## Les époux :

T. Zurbuchen  
 L. Zurbuchen

## Les témoins :

C. Giddey  
 L. Musy

L'officier de l'état civil :

P. [Signature]

Communiqué à l'état civil à  
 Habkern et Ecublens

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 266  
 Bonnin  
 et  
 Glanzmann

Par jugement du Tribunal de  
 Yverneville, 2<sup>e</sup> section, rendu  
 en date du 3. mai 1925,  
 déclaré définitif et exécutoire le 10  
 septembre 1925, le mariage inscrit  
 ci-contre a été dissous par le divorce.  
 Lausanne, le 5. octobre 1931.  
 L'officier de l'état civil:

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bonnin**, Paul-Gustave  
 célibataire  
 conducteur d'automobiles  
 originaire de nationalité française domicilié à  
 Sausanne né à  
 Ablenay - St-François (Indre) le dix-sept mars  
 mil huit cent nonante-quatre fils de

François Bonnin, journalier et de  
 Solange née Plisson, à Ablenay

2. **Glanzmann**, Minna-Margaritha  
 célibataire  
 modiste  
 originaire de Hasle (Berne) domiciliée à  
 Sausanne née à  
 Uetendorf le trois septembre  
 mil huit cent nonante-six fille de

Friedrich Glanzmann et de  
 Rosina née Schuhmacher, décédés

Comme témoins : } 1. Georges Benz, chauffeur d'autos, à Lausanne  
 } 2. Marc Augsburger, retraité C.T.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Hasle, le 22 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de notoriété, tenant lieu d'acte de naissance du fiancé. Acte de naissance de la fiancée. Consentement des père et mère du fiancé. Lettre de l'avocat Rapin. Actes de publication de mariage à Lausanne et Hasle. Permis de publier et de publier. Lettre au Consulat de France

Communiqué à l'état-civil à Hasle et à la Chancellerie C<sup>g</sup>

## Les époux :

Bonnin Paul  
 Minna Bonnin

## Les témoins :

Benz  
 Augsburger

L'officier de l'état civil :

Puech

## Registre des mariages A.

No 267  
Bolomey  
et  
Ding

## RECTIFICATION

Par décision du 12 août 1968  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que l'époux soit  
désigné comme étant  
né à Lutry.

Lausanne, le 22 août 1968.

L'officier de l'état civil:

*Chod*

Luigi au département JP et aux  
états civils de Lutry et Savigny.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Bolomey, Charles Edouard  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Sully et Forel domicilié à  
Sausanne né à

Corsier sur Vevey le sept février  
mil neuf cent un fils de

Edouard-Benjamin Bolomey, employé C.F.P. et de  
Josephine Cornu née Willmann, à Corsy, Conversion

2. Ding, Marie Pauline  
célibataire

ménagère  
originaire de Nuvilly (Tribourg) domiciliée à  
Sausanne née à

Nuvilly le quatorze août  
mil neuf cent fille de

Cyprien-François Ding, sellier et de  
Marie-Louise née Corboud, à Nuvilly

Comme témoins: { 1. Souis Corboud, sellier, à Nuis (Tribourg)  
2. Anna Ziegler (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 19, Lutry, Nuvilly, le 20  
et Forel, le 21 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Lutry, Nuvilly  
et Forel

## Les époux:

Bolomey Charles  
Bolomey Pauline

## Les témoins:

Corboud Louis  
A Ziegler

L'officier de l'état civil:

*Fucal*

Communiqué à l'état-civil à  
Forel (Lavaux) Lutry et Nuvilly.

Registre des mariages A.

No 268  
Schläpfer  
et  
Bütty

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schläpfer, Alfred  
célibataire  
négociant  
originaire de Schwollbrunn (Appenzell) domicilié à  
Meggen (Lucerne) né à  
Schwollbrunn le vingt-sept mai  
mil huit cent nonante fils de  
Johannes Schläpfer et de

Barbara - Wilhelmine née Kunz, à Speicher

2. Bütty, Véronique - Isaline  
célibataire

originaire de Rüschegg (Berne) domiciliée à  
Lutry née à

Rue (Fribourg) le sept février  
mil huit cent nonante-huit fille de

Jean-François Bütty, négociant et de  
Marie - Catharine née Demierre, à Lutry

Comme témoins : 1. Edouard Linder, commis voyageur, rue St-François 6, à Lausanne  
2. Gaston Bütty, télégraphiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Meggen, le 16 Schwollbrunn, Lutry,  
le 17 et Rüschegg, le 22 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Meggen

Les époux :

Alf. Schläpfer  
Véronique Schläpfer

Les témoins :

Gaston Bütty  
Ed. Linder

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à  
Schwollbrunn, Meggen, Rüschegg  
et Lutry.

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne, rendu  
en date du 7 décembre 1921, déclaré  
définitif et exécutoire le 22 juin  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel les mariés  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 27 juin 1927

L'officier de l'état civil :

[Signature]  
R. au fo. 10. 27

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 269  
Cuonz  
Witz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuonz, Julius  
célibataire  
comptable  
originaire de Lernez / Gisons / domicilié à  
Näfels / Glaris / né à  
Lernez le dix-neuf octobre  
mil huit cent nonante-trois fils de  
Anton Cuonz, peintre et de  
Elisa née Barak, à Lernez

2. Witz, Marguerite-Rosa  
célibataire  
employée de bureau  
originaire de Innerbirnmoos / Berne / domiciliée à  
Berne, actuellement à Lausanne née à  
Berne le vingt-trois mai  
mil huit cent nonante-six fille de  
Johann Witz, employé aux C.F.F. et de  
Rosa-Lina née Schneider, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jean Witz, fonctionnaire C.F.F., à Pully  
2. Louis Vallon, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Näfels, le 9, à Lernez, le 12, à  
Innerbirnmoos, le 11, à Berne, le 11 et à Lausanne, le 12 mai  
1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juin mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de  
Näfels / Glaris /

Les époux :  
Julius  
Marguerite Cuonz

Les témoins :  
Jean Witz  
Louis Vallon

L'officier de l'état civil :  
F. U...

Communiqué à l'état civil à Lernez,  
Näfels, Ruzenberg et Berne

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 270  
Ischi  
et  
Jaques

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ischi**, Henri-Louis-Benjamin  
veuf de Louise-Elisa Lin, dès le 10 août 1921  
représentant  
originaire de Dumisberg (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-huit janvier  
mil huit cent septante-sept fils de  
Benjamin Ischi, décédé et de  
Jeanne-Louise née Lavanchy, à Lausanne

2. **Jaques née Anet**, Emilie-Henriette-Su-  
sanne-Louise-Jeanne, veuve de Edouard-Numa Jaques, dès le  
21 novembre 1914, commerçante  
originaire de St-Croix domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix octobre  
mil huit cent septante-neuf fille de  
Julien-Louis Anet et de  
Henriette-Odèle-Thérèse née Rosset, décédée

Comme témoins : } 1. Julien Lotterand, empl. C.F.F. à Chavannes / Morges  
2. Benjamin Ischi, tapissier, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, 19, à Oberbipp, St-Croix,  
et aux Granges de St-Croix, le 20 mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent vingt deux

## Pièces déposées :

1<sup>o</sup> l'acte de naissance du fiancé, voir N<sup>o</sup> 2,  
F<sup>o</sup> 89. 2<sup>o</sup> celui de la fiancée, voir N<sup>o</sup> 5,  
F<sup>o</sup> 211. 3<sup>o</sup> l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> fem-  
me du fiancé, voir N<sup>o</sup> 55, f<sup>o</sup> 172.  
4<sup>o</sup> celui du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée,  
voir N<sup>o</sup> 45, f<sup>o</sup> 257. Actes de  
publication de mariage à Ober-  
bipp, St-Croix, Les Granges de St-Croix  
et Lausanne

Communiqué à l'état civil à Ober-  
bipp et St-Croix

## Les époux :

Ischi  
H. Ischy.

## Les témoins :

Lotterand Julien  
B. Ischy.

L'officier de l'état civil :

Puech

## Registre des mariages A:

No 271  
Fantolli  
et  
Rivaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Fantolli, Giovanni Battista**  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Domodossola / Novare, Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Domodossola le premier juillet  
mil neuf cent fils de  
Edoardo Fantolli, menuisier, à Domodossola et de  
Marietta née Debernardinis, décédée

2. **Rivaz, Ophélie Marie**  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Ooste / Turin, Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trois juillet  
mil huit cent nonante-cinq fille de  
François - Hyachente Rivaz, entrepreneur et de  
Marie - Leouette - Lorine née Bionaz, à Lausanne

Comme témoins : { 1. François Rivaz, entrepreneur, à Lausanne  
2. Marcelin Udry, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22 mars, à Domodossola et Ooste, le 2 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent vingt deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement du père du fiancé.  
Acte de décès de sa mère. Actes  
de publication de mariage à Lau-  
sanne, Domodossola et Ooste avec  
certificats de capacité des fiancés.  
Permis de publier et de marier.

Communiqué à la Chancellerie (2 exemplaires)

## Les époux :

J. Fantolli  
Ophélie Fantolli

## Les témoins :

Rivaz François  
Marcelin Udry

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 272  
Corte  
et  
Kenchoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Corte, Camillo**  
celibataire  
peintre en bâtiments  
originaire de Selve Marcone (Novare), Italie domicilié à  
Sausanne né à  
Selve Marcone le neuf juillet  
mil huit cent nonante-quatre fils de  
Pietro Corte, peintre en bâtiments, à Lausanne et de  
Giacinta née Steglio, décédée

2. **Kenchoz, Françoise-Louise**  
divorcée de Emile-Samuel Recordon, dès le 7 juin 1921  
commerçante  
originaire de Bercher domiciliée à  
Yverdon née à  
Arlod (Ain), France le vingt-un septembre  
mil huit cent huitante-sept fille de  
Louis Kenchoz, décédé et de  
Françoise-Louise née d'Allemand, à Yverdon

Comme témoins :  
1. Grato Muro, plâtrier-peintre, à Lausanne  
2. Léon Boudainville, charpentier, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Yverdon, le 22,  
à Bercher, le 24 et à Selve Marcone, le 7 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec mention du divorce. Actes  
de publication à Lausanne, Yver-  
don, Bercher et Selve Marcone,  
avec certificat de capacité de la fiancée.  
Permis de publier et de marier

## Les époux :

Camillo Corte  
Louise Corte

## Les témoins :

L. Boudainville  
Grato Muro.

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil à St.  
Cierges et Yverdon et à la Chan-  
cellerie de

N<sup>o</sup> 273  
 Mouron  
 et  
 Gattolliat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mouron**, Ondré - Louis  
 célibataire  
 maréchal-forgeron  
 originaire de Chardonne domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le trois novembre  
 mil neuf cent trois fils de

Edouard Jules Mouron, ouvrier de ville et de  
 Hélène née Richon, à Lausanne

2. **Gattolliat**, Céline - Elisa  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Provence domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Provence le quinze mars  
 mil neuf cent deux fille de

François - Gustave Gattolliat et de  
 Céline née Richatdet, à Provence

Comme témoins :  
 1. Hélène Mouron (dame), à Lausanne  
 2. François Samblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Chardonne et  
 Provence, le 26 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Consentement des père et mère  
 du fiancé. Autorisation du Dép<sup>t</sup>  
 de Justice et Police. Actes de pu-  
 blication de mariage à Lausanne,  
 Chardonne et Provence

Les époux :

A. Mouron  
 Céline Mouron

Les témoins :

Hélène Mouron  
 Samblanc

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à Char-  
 donne et Provence

Par jugement du Tribunal du district  
 de Lausanne  
 rendu en date du 23 septembre 1940  
 déclaré définitif et exécutoire le 22  
 octobre 1940  
 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
 divorce.  
 Le Tribunal a fixé à un an, dès le 22  
 octobre 1940 le délai pendant  
 lequel la femme  
 ne pourra contracter un nouveau mariage  
 Lausanne, le 24 octobre 1940  
 L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 274  
Hess  
et  
Burnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Hess, Romad-Paul**  
célibataire  
inspecteur de Banque  
originaire de Troppigen (Suisse) domicilié à  
Zurich né à  
Schweizerholz (Churgovie) le vingt-huit février  
mil huit cent nonante-quatre fils de  
Jakob Hess, agriculteur et de  
Maria Magdalena née Raas, décédée

2. **Burnier, Charlotte-Cécile**  
célibataire  
employée de Banque  
originaire de Cudrefin et Lutry domiciliée à  
Lausanne née à  
Yverdon le vingt février  
mil huit cent nonante-quatre fille de  
Emile-Louis-Victor Burnier, marbrier et de  
Emma-Adeline née Gouret, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Emile Burnier, marbrier, à Lausanne  
2. Otto Raas, empl. d'assurances, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zurich, le 19, Cudrefin et Lutry, le 20 et à Lausanne, le 21 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil  
de Zurich

Les époux :  
Paul Hess  
Charlotte Hess

Les témoins :  
Emile Burnier  
Otto Raas

Communiqué à l'état civil à  
Troppigen, Zurich, Cudrefin  
et Lutry

L'officier de l'état civil :  
J. J. J.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 275  
 Emery  
 et  
 Perréaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Emery, Maurice-Charles**  
 célibataire  
 dessinateur - architecte  
 originaire des Cullayes domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le neuf janvier  
 mil huit cent nonante - sept fils de  
 Maurice Emery, secrétaire et de  
 Julie Louise née Arzy, à Lausanne

2. **Perréaz, Andrée**  
 célibataire  
 employée de commerce  
 originaire de Yverne domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Pully le vingt-un février  
 mil huit cent nonante - quatre fille de  
 Myssse - François - Louis Perréaz, décédé et de  
 Sophie - Louisa née Ceylaux, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Jeanne Cuendet (dame), à Clarens (Montreux)  
 2. Jacques Wieser, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yverne, le 10 et aux  
 Cullayes, le 11 mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication à Lausanne  
 Les Cullayes et Yverne

## Les époux :

Maurice Emery  
 Andrée Emery

## Les témoins :

Jeanne Cuendet  
 Wieser

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil à  
 Mégères et Aigle

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 276  
Cuendet  
et  
Krauer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cuendet**, Alphonse-Henri  
veuf de Louise-Amélie-Christine née Reynoud, dès le 13 janvier  
1921, conducteur-typographe  
originaire de St<sup>e</sup>-Croix domicilié à  
Lausanne né à  
St<sup>e</sup>-Croix le vingt-trois août  
mil huit cent cinquante-cinq fils de  
Auguste Cuendet et de

Suzette, née Geneux, décédée  
2. **Krauer**, Louise  
célibataire  
couturière  
originaire de Regensberg (Zurich) domiciliée à  
Lausanne née à  
Regensberg le dix-neuf mars  
mil huit cent septante-deux fille de  
Hermann Krauer et de  
Marianna née Oesch, décédée

Comme témoins : { 1. Edouard Delisle, chef de Bureau retraite, à Lausanne  
2. Marius Heysé, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St<sup>e</sup>-Croix, Les Granges-de-St<sup>e</sup>-Croix et Regensberg, le 17 mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Et l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
du fiancé, Voir V<sup>o</sup> 54, fol 256.  
Actes de publication à Lausanne,  
St<sup>e</sup>-Croix, Les Granges-de-St<sup>e</sup>-Croix  
et Regensberg

Communiqué à l'état civil à St<sup>e</sup>-  
Croix et Regensberg

## Les époux :

A. Cuendet  
L. Cuendet

## Les témoins :

Delisle  
Heysé M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

Puget

## Registre des mariages A.

No 277  
Strasser  
Goë<sup>et<sup>e</sup></sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Strasser, Ernst**

célibataire

négociant

originaire de Benken / Zurich /

domicilié à

Lausanne

né à

Benken

le onze mai

mil huit cent nonante-cinq

fils de

Romad Strasser, agriculteur

et de

Anna née Meister à Tschenbach

2. **Goë née Defays, Julie-Gerardine**

veuve de Jean-Pierre - Joseph - Hubert Goë, dès le 24 juin 1919

originaire de nationalité belge

domiciliée à

Lausanne

née à

Liège (Belgique)

le dix-neuf février

mil huit cent nonante-quatre

fille de

Martin - Joseph Defays, armurier

et de

Marie-Thérèse née Beelen, à Liège

Comme témoins :

1. Roger Moret, empl. de bureau, à Lausanne

2. Henri Regamey, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15 et à Benken, le 17

mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la  
fiancée. Certificat de capaci-  
té p. la fiancée. Actes de publi-  
cation à Lausanne et Ben-  
ken. Permis de publier

Les époux :

**E. Strasser**  
**Gerardine Strasser**

Les témoins :

**H. Regamey**  
**R. Moret**

L'officier de l'état civil :

**J. P. P.**

Communiqué à l'état civil à Ben-  
ken et à La Chancellerie Cte

Registre des mariages A.

No 278  
Castioni  
et  
Marguet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Castioni, Charles-Arnold

celibataire

carreleur

originaire de Stabio / Gessin /

domicilié à

La Cour-de-Teilz

né à

Neuchâtel

le vingt-six juin

mil huit cent nonante-neuf

fils de

Arnold-Nathan Castioni, à La Cour-de-Teilz

et de

Cécile - Emma Aebi, décédée

2. Marguet, Elisa-Hélène

celibataire

originaire de Dommarlin

domiciliée à

Lausanne

née à

Bex

le dix septembre

mil neuf cent un

filie de

Lucien Marguet

et de

Virginie - Hélène Burion, à Bex

Comme témoins :

1. Georges Bergee, garçon de café, à Lausanne

2. Marcel Jaquet, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Cour-de-Teilz, le 20, Stabio, Dom-  
martin et Lausanne, le 22 mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin milneufcentvingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
La Cour-de-Teilz

Les époux :

Castioni Charles

Elisa Castioni

Les témoins :

Jaquet M.

L'officier de l'état civil :

Prevel

Communiqué à l'état civil de  
Stabio, de La Cour-de-Teilz  
et Poliez-le-Grand

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 279  
Delacretaz  
et  
Delacretaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacretaz, Albert

célibataire

pierriste

originaire de La Praz et d'Yvoine

Brassus

Brassus

le vingt octobre

mil huit cent huitante cinq

domicilié à

né à

fils de

et de

Louis-Albert Delacretaz

Aline-Amélie née Piquet, au Brassus

2. Delacretaz née Golay, Lea-Elise

veuve de Louis Delacretaz, dès le 4 janvier 1921

ménagère

originaire de La Praz et d'Yvoine

Lausanne

domiciliée à

née à

Dernière-la-Côte

le douze septembre

mil huit cent vingt

fille de

et de

Henri-Auguste-Paul Golay

Elise-Tulia née Golay, décédée

Comme témoins :

1. Maurice Cottier, empl. de bureau, à Lausanne

2. Roger Moret, empl. de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Brassus, à Lausanne, au Sentier et à Yvoine, le 2 juin et à La Praz, le 3 juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil du Brassus

Les époux :

A. Delacretaz  
Lea Delacretaz

Les témoins :

R. Moret  
M. Cottier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil romain-môtier, Aigle et au Sentier

Par jugement du Tribunal de district de La Vallée, rendu en date du 31 mars 1924, déclaré définitif et exécutoire le 29 avril 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 12 juin 1924.

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

R. du 2.8.24.



## Registre des mariages A.

No 280  
Rion  
et  
Minnig

## RECTIFICATION

Par décision du 27 août 1971  
le Département de la justice, de la police  
et des affaires militaires du canton de  
Vaud a ordonné la rectification de l'ins-  
cription ci-contre en ce sens que  
l'époux soit désigné comme  
étant originaire de Vex et  
Saint-Jean (Valais) et non  
Vex (Valais) seulement.

Lausanne, le 30 août 1971  
440 L'officier de l'état civil:

*E. Rod*

Copie à l'état civil cantonal et aux  
états civils de Vex, Vionve et Môtél  
(Valais).

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rion, Ernest  
célibataire  
négociant  
originaire de Vex / Valais /  
Sausanne domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le dix-neuf septembre

mil huit cent nonante-cinq fils de  
Victor-Alphonse Rion, voyageur de commerce et de  
Bertha née Pidoux, à Lausanne

2. Minnig, Catharina dite Joséphine  
célibataire  
couturière

originaire de Goppisberg / Valais / domiciliée à  
Sausanne née à  
Goppisberg le douze mars

mil huit cent nonante-huit fille de  
Johann-Joseph Minnig et de  
Anna-Maria née Imhof, décédés

Comme témoins : 1. Alphonse Rion, repré<sup>t</sup> de commerce, à Lausanne  
2. Armand Lapie, libraire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 7; à Vex et Goppis-  
Berg, le 9 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication à Lausanne,  
Vex et Goppisberg

## Les époux :

E. Rion  
Joséphine Rion

## Les témoins :

A. Lapie  
E. Rion

L'officier de l'état civil :

*E. Rod*

Communiqué à l'état civil à Vex  
et Môtél

Registre des mariages A.

No 281  
Caldelari  
Kliefoth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caldelari, Enrico - Francesco  
celibataire  
mécanicien  
originaire de Lugano (Tessin) domicilié à  
Lausanne né à  
Lugano le sept juillet  
mil huit cent nonante-trois fils de  
Antonio Caldelari et de

Par jugement du Tribunal de Lausanne  
rendu en date du 4 février 1941  
déclaré définitif et exécutoire le 7 mars 1941  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, à compter  
lequel le marriage  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 22 mars 1941

Margherita née Bonasconi, décédée  
2. Kliefoth née Rohrbasser, Elisabeth-  
Catherine. Femme, veuve de Heinrich Kliefoth, dès le 5 avril 1919.  
employée de commerce  
originaire de Schwerin i/M. (Mecklenburg-Schwerin) domiciliée à  
Lausanne née à  
Fribourg le sept juillet  
mil huit cent nonante fille de  
François-Barthélemy Rohrbasser, décédé et de  
Caroline Philomène née Schotto, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Friedrich Rohrbasser, empl. de commerce, à Lausanne  
2. Joseph Rohrbasser, empl. de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19 et à Lugano, le -  
20 mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neufcent vingt deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du mari de la  
fiancée. Actes de publication à  
Lausanne et Lugano. Certificat  
de capacité. Permis de publier avec  
dispense de publication en Allemagne.

Les époux :

Caldelari Enrico  
Caldelari Jeanne

Les témoins :

F. Rohrbasser  
J. Rohrbasser

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à  
Lugano et à la Chancellerie

## Registre des mariages A.

No 282  
 Strub  
 et  
 Brocard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Strub, Jean** \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

ébéniste \_\_\_\_\_

originaire de Oberuzwil / St-Gall \_\_\_\_\_ domicilié à

Sausanne \_\_\_\_\_ né à

Chézard / Teuchâtel \_\_\_\_\_ le vingt-huit mai \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante \_\_\_\_\_ fils de

Auguste - Albert Strub, horloger, à Fontainemelon \_\_\_\_\_ et de

Léonide - Elisa - née Guyot, décédée \_\_\_\_\_

2. **Brocard, Louisa** \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

employée de commerce \_\_\_\_\_

originaire de Digny \_\_\_\_\_ domiciliée à

Sausanne \_\_\_\_\_ née à

Forel / Lavaux \_\_\_\_\_ le vingt octobre \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-quatre \_\_\_\_\_ fille de

Marc Brocard, décédé \_\_\_\_\_ et de

Louise - née Bastian, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. **Emile Félix**, menuisier, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. **Robert Glauser**, ébéniste, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Oberuzwil et

La Sarraz, le 20 mai 1922 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent vingt-deux \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés \_\_\_\_\_

Actes de publication à Lausanne \_\_\_\_\_

Oberuzwil et La Sarraz \_\_\_\_\_

## Les époux :

**Jean Strub**

**Louisa Strub**

## Les témoins :

**R. Glauser**

**E. Félix**

L'officier de l'état civil :

**P. Gué**

Communiqué à l'état civil à \_\_\_\_\_

Oberuzwil et La Sarraz \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 283  
Henry  
Speck<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry, Albert-Louis

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Ependes et Suchy

Sausanne

domicilié à

né à

Yverdon

le vingt-huit juillet

mil huit cent norante-six

fils de

Ernest Henry, voyageur de commerce

et de

Souise-Fanny, née Rohrbach, à Lausanne

2. Speck, Hilda-Luisa

célibataire

originaire de Bottenwil (Argovie)

domiciliée à

Suchy (Argovie)

née à

Schaffhouse

le seize janvier

mil huit cent norante-neuf

fille de

Emile Hönig et de Rosina Vogel, fille adoptive de Karl-Friedrich Speck, et de professeur, et de Johanna-Maria née Muhlemann, à Suchy

Comme témoins :

1. Ernest Henry, voyageur de commerce, à Lausanne

2. Albert Telanc, chef de service, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Ependes, Suchy, Suchy et Bottenwil, le 26 mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-juin mil-neuf-cent-vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Promesse de mariage de la fiancée. Acte de publication à Lausanne, Ependes, Suchy, Suchy et Bottenwil

## Les époux :

Henry  
Hilda-Luisa Speck

## Les témoins :

E. Henry  
Telanc

L'officier de l'état civil :

Pecca

Communiqué à l'état civil à Belmont Yverdon, Bottenwil et Suchy

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 284  
Dubois  
et  
Cornu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois, Arthur - Léon

célibataire

commis aux C.F.F.

originaire de Travers/Neuchâtel/ domicilié à

Neuchâtel/ né à

Oron-le-Châtel le treize juillet

mil huit cent nonante-six fils de

Eugène - Henri Dubois, décédé et de

Elise née Hubler, à Neuchâtel

2. Cornu, Juliette - Germaine

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Mutaux domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un novembre

mil huit cent nonante-sept fille de

Silien - Charles Cornu et de

Anna - Lucie née Blanc, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Eugène Dubois, commis C.F.F., à Grandson  
2. Louise Dubois/Dame/, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, le 27, à Travers, le 30,  
à Lausanne, le 31 mai, et à Mutaux, le 1<sup>er</sup> juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Neuchâtel

## Les époux :

A. Dubois

Juliette Dubois

## Les témoins :

E. Dubois

L. Dubois

L'officier de l'état civil :

M. Cornu

Communiqué à l'état civil à  
Travers, Neuchâtel et Provenance

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 285  
Cassat  
et  
Brendle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cassat, Louis-Auguste  
celibataire  
manoeuvre  
originaire de Lutry domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-sept juin  
mil huit cent nonante-cinq fils de  
Auguste-Louis Cassat, charretier et de  
Alice-Henriette-Alexandrine née Peroud, à Lausanne

2. Brendle, Blanche-Louise  
celibataire  
commerçante  
originaire de Malapalud domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-neuf juillet  
mil huit cent nonante-sept fille de  
Emile-Julius Brendle, manoeuvre, à Lausanne et de  
Louise née Mogeon, décédée

Comme témoins : 1. Lucien Morerod, jardinier, à Lausanne  
2. Jules Mignot, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Lutry, le 30 mai  
et à Malapalud, le 1<sup>er</sup> juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Et celui de la fiancée voir N<sup>o</sup> 26.  
Fol. 35. Actes de publication  
à Lausanne, Lutry et Malapa-  
lud

## Les époux :

Cassat Auguste  
Blanche Cassat

## Les témoins :

Jules Mignot  
L. Morerod

L'officier de l'état civil :

J. Heul

Communiqué à l'état civil à  
Lutry et Poliez-le-Grand

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 286  
 Rossi  
 et  
 Dechansiot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossi, Jean-Angel  
 célibataire  
 employé de commerce  
 originaire de Correvon domicilié à  
 Lausanne né à  
 Bursins le neuf février  
 mil huit-cent quatre-vingt-neuf fils de  
 Dominique-Victor-Emmanuel Rossi et de  
 Françoise née Fleuret, décédés

2. Dechansiot, Marguerite-Aimée-Francine  
 divorcée de Jean-Adrien Dubay, dès le 29 avril 1920  
 couturière  
 originaire de nationalité française domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Graçay (Cher), France le deux mars  
 mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de  
 Joseph Dechansiot et de  
 Marie-Estelle née Laurian, à Paris (15<sup>e</sup>)

Comme témoins :  
 1. Marius Heysé, concierge, à Lausanne  
 2. Maurice Ferret, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19 et à Correvon, le  
 22 mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil-neuf-cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Acte de mariage de la fiancée,  
 avec mention du divorce.  
 Actes de publication à Lausanne  
 et Correvon. Certificat de capaci-  
 té de la fiancée. Permis de publier.

Communiqué à l'état civil à  
 St.-Cerges et à la Chaux-de-Fonds

## Les époux :

J. Rossi  
 V. Ferret

## Les témoins :

M<sup>lle</sup> Ferret  
 Heysé M<sup>l</sup>

L'officier de l'état civil :

Puce

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 287  
Blanc  
et  
Cordey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Albert-Auguste

célibataire

mécanicien

originaire de Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Paris (6<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>)

le onze mai

mil huit cent nonante-quatre

fils de

Jules-Louis Blanc

et de

Louise-Joséphine née Haloy, décédée

2. Cordey, Olivia

célibataire

originaire de Savigny

domiciliée à

Pilly

née à

Savigny

le quatre septembre

mil neuf cent

fille de

Charles Cordey, agriculteur

et de

Adèle-Rosalie née Perisset, à Pilly

Comme témoins :

1. Louis Marnard, liquoriste, à Lausanne

2. Ernest Weber, conducteur d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny et Pilly, le 2

juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Savigny et Pilly

## Les époux :

Albert Blanc

Olivia Blanc

## Les témoins :

Louis Marnard  
Ernest Weber

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

Communiqué à l'état civil à  
Savigny et Pilly



Registre des mariages A.

No 288  
Wirz  
Rohrbasser

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 21 novembre 1920 déclaré définitif et exécutoire le 23 décembre 1920, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage, du 23 décembre 1920. Lausanne, le 24 janvier 1922.  
L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wirz, Adrien Louis  
célibataire  
garçon de café  
originaire de Soleure domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le sept mars  
mil huit cent nonante-sept fils de  
Charles-Louis Wirz et de  
Henriette-Aouise Susanne née Lauce, décédée

2. Rohrbasser, Anne-Teanne  
célibataire  
modiste  
originaire de Fribourg domiciliée à  
Lausanne née à  
Fribourg le trente-un janvier  
mil huit cent nonante-trois fille de  
François-Barthélemy Rohrbasser, décédé et de  
Caroline-Philomène née Schorro, à Lausanne

Comme témoins : 1. Ami Wirz, voyageur de commerce, à Lausanne  
2. Jules Hg, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Fribourg, le 20 et à Soleure, le 22 mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Fribourg et Soleure

Les époux :

Adrien Wirz  
Anna Wirz

Les témoins :

Ami Wirz  
Jules Hg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à  
Soleure et Fribourg

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 289  
Ballenegger  
et  
Lenzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ballenegger, Charles-Henri  
célibataire  
comptable  
originaire de Langnau (Berne) domicilié à  
Sausanne né à  
Yverdon le neuf juillet  
mil huit cent quarante-sept fils de  
Charles Ballenegger, décédé et de  
Eugénie - Louise née Borgeaud, à Yverdon

2. Lenzi, Rosa-Setizia-Ebe  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Turin (Italie) domiciliée à  
Sausanne née à  
Turin le trente août  
mil huit cent quarante-six fille de  
Giovanni-Cesare Lenzi et de  
Elisa née Lenzi, décédés

Comme témoins : 1. Georges Chollet, employé de bureau, à Lausanne  
2. Elison Chollet (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 7, à Langnau, le 8 et  
à Turin, le 23 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Langnau, Lausanne et  
Turin, avec certificat de capacité  
pour la fiancée. Permis de  
publier

## Les époux :

C. Ballenegger  
Rosa Ballenegger

## Les témoins :

Chollet  
Elison Chollet

L'officier de l'état civil

Ruce

Communiqué à la Chancellerie de  
et à l'état civil à Langnau

Registre des mariages A.

No 290  
Etienne  
Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Etienne, Camille-Alfred dit Marcel  
célibataire  
électricien  
originaire de Gramelan - dessous / Berne / domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le treize avril  
mil huit cent nonante-huit fils de  
Alfred - Edmond Etienne, électricien et de  
Rachel - Esther née Maffli, à Lausanne

2. Porchet, Olga-Lina  
célibataire  
gilette  
originaire de Corcelles-le-Torat domiciliée à  
Lausanne née à  
Mont sur Lausanne le vingt deux octobre  
mil huit cent nonante-sept fille de  
Emile Porchet, manoeuvre et de  
Hélène - Louise née Caillens, à Lausanne

Comme témoins : 1. Edmond Etienne, magasinier, à Lausanne  
2. Louis Clerc, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gramelan et Corcelles-le-Torat, le 22 mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Gramelan et Corcelles-le-Torat

Les époux :  
Etienne  
Olga Porchet

Les témoins :  
Etienne  
Louis Clerc

Communiqué à l'état civil à Gramelan et Corcelles-le-Torat

L'officier de l'état civil :  
Pillet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 294  
Develey  
et  
Mark

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Develey, Auguste-Julien  
divorcé de Marie-Anna Richard, dès le 3 novembre 1921  
fonctionnaire postal  
originaire de La Sarrazet Bofflens domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le trois juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Louis Develey et de

Henriette-Rogne née Maurhefer, décédée  
2. Mark, Lina Marie  
célibataire  
originaire de Riga / Russie / domiciliée à  
Sausanne née à  
Riga le cinq janvier  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Andrik - Johann Mark, décédé et de  
Maie Mark née Sile, à Riga

Comme témoins : { 1. Gustave Genton, commerçant, à Lausanne  
2. Théodore Zündel, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à La Sarrazet Bofflens  
le 8 juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neufcentvingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Acte de notoriété tenant lieu d'acte  
de naissance de la fiancée. Acte de  
mariage du fiancé avec mention  
de divorce. Déclaration du  
pasteur Berquet. Engagement  
à mariage religieux. Fermis de  
publier

Communiqué l'état civil à la  
Sarraz et Rancinmôtier et à  
la Chancellerie etc

## Les époux :

A. Develey  
Lina Develey

## Les témoins :

Genton  
Zündel

L'officier de l'état civil :

Pecu

Registre des mariages A.

No 292  
Blanc  
et  
Wuistaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Marcel - Alphonse  
célibataire  
employé de Bureau  
originaire de Sausanne domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le sept février  
mil huit cent nonante-six fils de  
Emile - Alphonse Blanc, décédé et de  
Aurora - Dolores - Catherine née Taur, à Sausanne

Wuistaz, Blanche - Marie  
célibataire  
employée de commerce  
originaire de Clarmont domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le vingt-quatre septembre  
mil huit cent nonante-huit fille de  
César - Auguste Wuistaz, relieur et de  
Emma née Delesert, à Sausanne

Comme témoins :  
1. Albert Blanc, menuisier, à Sausanne  
2. Auguste Wuistaz, relieur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 7, à Clarmont, le 8  
juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne et Clarmont

Les époux :  
Marcel Blanc  
Blanche Blanc

Les témoins :  
A. Blanc  
A. Wuistaz

Communiqué à l'état civil à  
Vallières

L'officier de l'état civil :  
P. Picaud

Registre des mariages A.

No 293  
Roth  
et  
Amy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roth, Louis  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Grossaffoltern (Berne) domicilié à  
Sausanne né à  
Erluch (Berne) le neuf janvier  
mil huit cent nonante sept fils de  
Jakob Roth, boulanger et de  
Rosina née Oesch, à Lausanne

2. Amy, Louise Marie Hortense  
célibataire  
caissière  
originaire de Ogens domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le dix huit décembre  
mil huit cent nonante six fille de  
Jules Isaac Ferdinand Amy, charpentier et de  
Hortense - Henriette née Naville, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Hermann Roth, boulanger, à Lausanne  
2. Reynold Magnenat, fonctionnaire fédéral, à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grossaffoltern et Ogens,  
le 22 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept juin mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Grossaffoltern et  
Ogens

Les époux :

Roth  
Louis Roth

Les témoins :

Roth  
R Magnenat

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil à  
Grossaffoltern et St Gerge

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 294  
Gauderon  
et  
Badoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gauderon**, Hippolyte-Joseph  
divorcé de Céline Singy, dès le 1<sup>er</sup> juin 1908  
marchand de journaux  
originaire de Gurnefens (Fribourg) domicilié à  
Sausanne né à  
Corserey (Fribourg) le vingt-quatre mai  
mil huit cent septante-sept fils de  
Théodore Gauderon et de  
Philomène née Galley, décédés

2. **Badoud**, Louise Virginie  
divorcée de François-Charles Déthaz, dès le 28 février 1914  
ménagère  
originaire de Lutry et Forel domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le treize avril  
mil huit cent huitante-deux fille de  
Nicolas-Gratien Badoud, cocher, à Sausanne et de  
Justine-Césarine née Bise, décédée

Comme témoins :  
1. Charles Cuendet, graveur, à Lausanne  
2. Marcel Hunzer, peintre sur émail, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 2, Lutry, le 3, Forel  
et Gurnefens, le 4 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé, Pomce-  
lui de la fiancée vol. v<sup>o</sup> 8, f<sup>o</sup> 150.  
Acte de mariage du fiancé. Extrait  
de jugement de divorce. Pour l'acte  
de mariage de la fiancée, avec  
divorce, vol. v<sup>o</sup> 28, f<sup>o</sup> 282. Actes  
de publication de mariage à  
Sausanne, Lutry, Forel et  
Gurnefens  
Communiqué à l'état-civil à  
Aery devant Pont, Lutry,  
et Forel (Lavaux).

## Les époux :

Jos. Gauderon  
Louise Gauderon

## Les témoins :

Marcel Hunzer  
Ch. Cuendet

L'officier de l'état civil :

Lucet

## Registre des mariages A.

No 293  
Molles  
et  
Gardel

L. 307  
x Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Molles, Jules Edouard

celibataire

fonctionnaire retraité

originaire de Sausanne domicilié à

Pully né à

Sausanne le douze novembre

mil huit cent soixante deux fils de

Marc Antoine Molles et de

Elise Françoise née Hügentobler

2. Gardel, Susanne, Augustine-Françoise

celibataire

originaire de Sainte-Croix domiciliée à

Sausanne née à

Sausanne le seize septembre

mil huit cent soixante quatre fille de

François Louis Henry Gardel et de

Souise née Dietrich

Comme témoins : } 1. Alfred Gardel, commerçant, à Montreux  
2. Joséphine Gardel (dame), à Montreux

Les publications ont eu lieu à Pully, le 8, Sausanne et S<sup>te</sup> Croix,  
le 9 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Pully

## Les époux :

Edouard Molles  
Susanne Molles

## Les témoins :

M<sup>me</sup> a. Gardel

L'officier de l'état civil :

J. Uccel

Communiqué, à l'état civil à  
Pully et Sainte-Croix



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 296  
Schweyghard  
et  
Rigoni

Par jugement du Tribunal d'Appel de Lausanne, rendu en date du 24 décembre 1932, déclaré définitif et exécutoire le 7 mars 1933, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 20 mars 1933.

L'officier de l'état civil ad. inh.

*[Signature]*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schweyghard, Casimir  
célibataire  
ingénieur  
originaire de Varsovie (Pologne) domicilié à  
Varsovie né à  
Varsovie le huit février  
mil huit cent nonante-cinq fils de

Boleslas - Soudimir Schweyghard, décédé et de  
Josephine - Hélène née Chmielewska, à Varsovie

2. Rigoni, Emma Anne Marie dite Colette  
célibataire  
institutrice  
originaire de Berzona (Vessin) domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le quatorze octobre  
mil neuf cent fille de

Jules - Eugène Rigoni, professeur et de  
Julie - Ida née Duciet, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jules Rigoni, professeur, à Lausanne  
2. Edouard Moebus, technicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 7 et à Berzona, le 9 juin  
1933.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé, avec traduction.  
Acte de naissance de la fiancée.  
Certificat de capacité pour le fiancé.  
Déclaration du pasteur Berquet.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et Berzona. Permis de publier et de signer Déclaration du Consulat de Pologne, à Berne. Engagement à mariage religieux.  
Communiqué à l'état civil à Berzona et la Chancellerie C.<sup>g</sup>

## Les époux :

*[Signature]*  
Colette Schweyghard

## Les témoins :

*[Signature]*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 297  
Senaud  
et  
Pfund

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Senaud, Jules

célibataire

radiologue

originaire de Avenches

domicilié à

Lausanne

né à

Payerne

le deux septembre

mil huit cent huitante deux

fils de

Jean - Isaac Henri Senaud

et de

Marie née Cherbuin, décédée

2. Pfund, Jeanne-Marie

célibataire

originaire de Lenk (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le seize mai

mil huit cent nonante neuf

fille de

Samuel dit Emile Pfund, fonctionnaire postal

et de

Marie née Widmayer, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Ernest Becker, maître de dessin, à Lausanne

2. Henri Allasia, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, Avenches, le 11 et Lenk, le 12 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil-neuf-cent-vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Avenches et Lenk

## Les époux :

Jules Senaud  
Jeanne Senaud

## Les témoins :

Ernest Becker

H. Allasia

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'état civil à  
Avenches et Lenk

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 298  
Griottier  
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Griottier**, Aloïs - Isaac - Louis  
veuf de Emma Louise née Rochat, dès le 6 avril 1917  
sieur

originaire de Mies et Tizy domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le douze septembre  
mil huit cent septante cinq fils de

Louis - Jules Griottier et de  
Sylvie née De Sarzen, décédés

2. **Blanc**, Rosine - Marie  
célibataire

ménagère

originaire de Belmont-sur-Tully domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le trois décembre  
mil huit cent quatre-vingt fille de

Charles - Henri Blanc, décédé et de  
Louise - Françoise née Bessat, à Chailly

Comme témoins : 1. Paul Blanc, mécanicien dentiste, à Lausanne  
2. Ernest Cossy, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, Mies, Tizy et Belmont,  
le 26 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Pour l'acte de naissance du fiancé,  
viii v. 23, f. 180. Acte de naissance  
de la fiancée. Pour l'acte de  
décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé,  
viii v. 41, f. 328. Actes de publi-  
cation de mariage à Lausanne,  
Mies, Tizy et Belmont

Communiqué à l'état-civil à  
Coppet, Gimel et Tully.

## Les époux :

Griottier Aloïs  
Rosine Griottier

## Les témoins :

A. Blanc  
E. Cossy

L'officier de l'état civil :

Picaud

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 299  
 Champod  
 et  
 Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Champod**, John-Ernest

célibataire

commandant de gendarmerie

originaire de Bulle

domicilié à

Lausanne

né à

Orbe

le treize septembre

mil-huit cent septante-cinq

fils de

Paul-Auguste Champod

et de

Marie-Louise-Joséphine née Lecoultre, décédée

2. **Rossier**, Jeanne-Geneviève

célibataire

originaire de Chavornay

domiciliée à

Lausanne

née à

Lyon (2<sup>ème</sup> arr<sup>dt</sup>)

le douze avril

mil-neuf cent un

fille de

Eugénie Rossier, à Lausanne

et de

Comme témoins :

1. Edmond Duruy, comptable, à Lausanne

2. Albert Champod, sous-secrétaire, à Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, Bulle et Chavornay,  
 le 8 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil-neuf-vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Bulle et Chavornay

## Les époux :

John-Ernest  
 Geneviève Champod

## Les témoins :

Edm. Duruy

A. Champod

L'officier de l'état civil :

J. F. [Signature]

Communiqué à l'état civil à  
 Bulle et Chavornay.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 300  
Golay  
et  
Anselme

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Golay**, Jean-Frédéric-Adolphe \_\_\_\_\_  
célibataire

employé de bureau \_\_\_\_\_

originaire de Bretigny \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

Lausanne \_\_\_\_\_ né à \_\_\_\_\_

Lausanne \_\_\_\_\_ le deux juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mit huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fils de \_\_\_\_\_

Adolphe Golay, menuisier, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Louise-Rose-Marguerite née Meyer, décédée \_\_\_\_\_

2. **Anselme**, Ida-Feune \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

originaire de L'Isle \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Lausanne \_\_\_\_\_ née à \_\_\_\_\_

L'Isle \_\_\_\_\_ le huit mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_

Jules-John Anselme, cultivateur \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Ida-Lucie née Brüssont, à L'Isle \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Adolphe Golay, menuisier, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Henri Chevalley, agriculteur, à Pommy d'Yverdon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bretigny et L'Isle, le \_\_\_\_\_

8 juin 1922. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent vingt-deux. \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir n<sup>o</sup> 24, f<sup>o</sup> 203. Acte de naissance de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne, Bretigny et L'Isle

## Les époux :

Jean Golay

Ida Golay

## Les témoins :

J. Golay  
H. Chevalley

L'officier de l'état civil :

P. Recr

Communiqué à l'état-civil à Poliez-le-Grand et L'Isle \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 301  
Dupretex  
et  
Degen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupretex, Emile Ernest Louis  
célibataire  
employé aux T. L.  
originaire de Rougemont domicilié à  
Lausanne né à  
Chaulin, Châtelard Montreux le vingt quatre août  
mil neuf cent fils de  
Sophie Marie Dupretex, à Lausanne et de

2. Degen, Alice  
célibataire  
ménagère  
originaire de Hölstein (Pâle - Campagne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Neuenegg (Berne) le huit juillet  
mil huit cent nonante sept fille de  
Karl Degen, agriculteur, à Neuenegg et de  
Suise née Spycher, décédée

Comme témoins :  
1. Henri Panchaud, employé au T. L., à Lausanne  
2. Alfred Tauxe, ag. de police, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, Rougemont et Hölstein,  
le 10 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Rougemont et  
Hölstein

Les époux :

Dupretex & Co  
Alice Dupretex

Les témoins :

Panchaud Henri  
Alf. Tauxe

L'officier de l'état civil :

P. J. [Signature]

Communiqué à l'état-civil à  
Rougemont et Hölstein

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 302  
Rochat  
et  
Leresche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Adrien Alfred  
celibataire  
agriculteur  
originaire de L'Abbaye domicilié à  
Ballaiques né à  
Ballaiques le huit juillet  
mil huit cent nonante fils de  
Ami Louis Rochat, agriculteur et de  
Julie Rosine - Susanne née Gaillard, à Ballaiques.

2. Leresche, Eglantine  
celibataire  
ménagère  
originaire de Ballaiques domiciliée à  
Ballaiques née à  
Ballaiques le sept août  
mil huit cent nonante - deux fille de  
Henri Leresche, agriculteur et de  
Léa - Cécile née Tallot, à Ballaiques

Comme témoins :  
1. Julie Rochat (dame), à Ballaiques  
2. Cécile Leresche (dame), à Ballaiques

Les publications ont eu lieu à Ballaiques et L'Abbaye, le 10 juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de  
Ballaiques

Les époux :  
Adrien Rochat  
Eglantine Rochat

Les témoins :  
Cécile Leresche  
Julie Rochat

Communiqué à l'état civil à  
L'Abbaye et Ballaiques

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 303  
 Druz  
 et  
 Geneveyre

## RECTIFICATION

Par décision du 26 mai 1964  
 le département de justice et police  
 du canton de Vaud a ordonné la  
 rectification de l'inscription ci-contre  
 en ce sens que l'époux soit  
 désigné comme étant originaire  
 de Genève (Genève) et  
 non de Corsier (Genève).

Lausanne, le 27 mai 1964.  
 L'officier de l'état civil,

*Etod*

Copie au département et aux états  
 civils d'Anières et Corsier.

738  
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Druz, Joseph-Napoléon  
 célibataire

commiss

originaire de Corsier (Genève) domicilié à

Genève né à

Genève le vingt-deux juillet

mil huit cent nonante un fils de

Souise Joséphine Druz, à Genève et de

2. Geneveyre, Germaine Emma  
 célibataire

couturière

originaire de Sausanne domiciliée à

Genève née à

Lausanne le six septembre

mil neuf cent fille de

Emile-Julien-Georges Geneveyre, chef de bureau, à Lausanne et de

Jeune-Marie-Emma Robichon, à Zurich

Comme témoins : 1. Julien Geneveyre, chef de bureau, à Lausanne

2. François Bally, appareilleur, à Pully

Les publications ont eu lieu à Genève et Anières, le 29 avril, Corsier  
 et Lausanne, le 9 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
 Genève

## Les époux :

*[Signature]*  
 Germaine Druz

## Les témoins :

*[Signature]*  
 François Bally

Communiqué à l'état civil à  
 Genève B.C. (2)

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 304  
Cerez  
et  
Cusin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cerez**, Lucien-Albert  
célibataire  
employé L.-O.  
originaire de Montpreveyres domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le deux octobre  
mil huit cent nonante-six fils de  
Hélène Cerez, à Chevilly et de

2. **Cusin**, Fanny-Elise  
célibataire  
ménagère  
originaire de Aubonne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt un avril  
mil huit cent nonante-neuf fille de  
Abram-Louis Cusin, retraité et de  
Léonie née Combremont à Lausanne

Comme témoins :  
1. Alfred Cusin, chauffeur, à Lausanne  
2. Yvonne Cusin (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, Aubonne, le 6 et Montpreveyres, le 8 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent vingt deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Aubonne et  
Montpreveyres

## Les époux :

A. Cerez.  
E. Cerez

## Les témoins :

Alfred Cusin  
Yvonne Cusin

L'officier de l'état civil :

Lucien

Communiqué à l'état civil à  
Corcelles-le-Tort et Aubonne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 305  
 Brunschwig  
 de Lerber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunschwig, Aimé  
 célibataire  
 employé de commerce  
 originaire de Genève domicilié à  
 Lausanne né à  
 Pittsburgh (Etats Unis) le deux mars  
 mil huit cent vingt-huit fils de

Joseph Brunschwig, décédé et de  
 Pauline née Bloch, à Lausanne

2. de Lerber, Susanne Louise  
 célibataire

originaire de Romainmôtier et Gilly domiciliée à  
 Lausanne née à

Annex <sup>1</sup>/<sub>2</sub> Orbe le trois décembre  
 mil huit cent vingt-six fille de

François Charles de Lerber, agriculteur et de  
 Sina Jenny née Chevalier, à Lausanne

Comme témoins : 1. Antoine de Lerber, employé de bureau, à Lausanne  
 2. Edmond Brunschwig, voyageur de commerce, à Genève

Les publications ont eu lieu à Susanne, le 5, Romainmôtier Genève,  
 et Gilly le 6 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Romainmôtier  
 Genève et Gilly

## Les époux :

Aimé Brunschwig  
 Louise Brunschwig

## Les témoins :

et de Lerber  
 Edmond Brunschwig

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état civil à Genève  
 Romainmôtier et Gilly.

Par décision du 23 novembre 1937,  
 le Département de Justice et Police  
 du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
 tification de l'acte ci-contre, en ce  
 sens qu'à la famille de  
 Lerber, soit désigné comme  
 et d'origine de  
 Bernes, Romainmô-  
 tier et Gilly.

Lausanne, le 25 novembre 1937.

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

logue à Bernes, Romain-  
 môtier, Gilly et Genève (B. G.)

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 306  
Baudet  
et  
Grossard

Par jugement du Tribunal au  
district de Lausanne, rendu  
en date du 17 janvier 1929, déclaré  
définitif et exécutoire le 4 mars  
1929, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à ..... en ..... le  
délai pendant lequel l......  
ne pourr..... contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 15 mars 1929.

L'officier de l'état civil:

*L. Baillif*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Baudet, Charles - Louis

célibataire

employé de commerce

originaire de Bottens

domicilié à

Lausanne

né à

Lutry

le premier décembre

mil huit cent nonante-cinq

fils de

Louis - Victor Baudet, employé S.T.

et de

Marie Louise née Grobety à Lausanne

2. Grossard, Hortense - Louisa

célibataire

employée de commerce

originaire de Romanens (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

aux Eaux-Vives (Genève)

le vingt-neuf mai

mil huit cent nonante-cinq

fille de

Constant - Théophile Grossard, monteur au téléphone

et de

Juliette - Eugénie Chalmel, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Louis Baudet, manoeuvre, à Lausanne  
2. Constant Grossard, monteur au téléphone, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, Bottens, le 13 et Romanens,  
le 12 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Bottens et Romanens

## Les époux :

*Baudet*  
H. Baudet

## Les témoins :

*Grossard*  
L. Baudet

L'officier de l'état civil :

*Fievet*

Communiqué à l'état civil à  
Poliez-le-Grand et Sâles (Guyères).

## Registre des mariages A.

No 307  
Samson  
Chabloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Samson**, *William*  
célibataire  
facteur postal  
originaire de *Saint-Saphorin (Lausanne)* domicilié à  
*Saint-Saphorin* né à  
*Saint-Saphorin* le *deux avril*  
*mil huit cent nonante deux* fils de  
*Souis Samson* et de

*Emma Françoise née Dumont, à S<sup>t</sup> Saphorin*

2. **Chabloz**, *Marie*  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de *Château-d'Oex* domiciliée à  
*Sausanne* née à  
*Château-d'Oex* le *vingt-cinq janvier*  
*mil huit cent nonante* fille de  
*Souis David Chabloz* et de

*Louise Lucie Seitziner née Monod, à Rougemont*

Comme témoins : } 1. *Armand Tauslin, agent de police, à Lausanne*  
2. *Rodolphe Anet, sergent de police, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Sausanne, le 7, Château-d'Oex et*  
*Saint-Saphorin, le 8 juin 1922*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Lausanne, le premier juillet mil neuf cent vingt-deux*

## Pièces déposées :

*Autorisation de l'état-civil*  
*de Saint-Saphorin*

## Les époux :

*William Samson*

*Marie Samson*

## Les témoins :

*Rod. Anet*

*A. Tauslin*

L'officier de l'état civil :

*Lucet*

Communiqué à l'état-civil à  
*Chorbres et Château-d'Oex*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 308  
Grossard  
et  
Chevrolet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grossard, Marcel-Urbain

célibataire

biscuitier

originaire de Ardon (Valais) domicilié à

Lausanne né à

Ardon le seize juillet

mil huit cent nonante-trois fils de

Urbain Ferdinand Grossard, marchand de primeurs, à Lausanne et de

Aline née Gaillard, décédée

2. Chevrolet, Marie-Louise

célibataire

horlogère

originaire de Bonfol (Berne) domiciliée à

Renens-village née à

au Lock (Neuchâtel) le cinq mai

mil neuf cent fille de

Joseph-Gustave Chevrolet, horloger et de

Marie-Louise née Frésard, à Besançon

Comme témoins :  
1. Marcel Piquet, représentant de commerce, à Lausanne  
2. Alfred Collet, couvreur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, Bonfol, le 6, Ardon  
et Renens, le 7 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Bonfol, Ardon  
et Renens.

## Les époux :

M. Grossard  
M. Chevrolet

## Les témoins :

M. Piquet  
M. Collet

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

Communiqué à l'état civil à  
Ardon, Bonfol et Pully

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 309  
Cherpillod  
Léchaire

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherpillod, Paul

célibataire

ouvrier d'usine

originaire de Vucherens

domicilié à

Essertes

né à

Moudon

le dix-huit octobre

mil neuf cent

fils de

Auguste Cherpillod, mécanicien

et de

Olympe, nee Raud, à Moudon

2. Léchaire, Julie : Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Lovatens

domiciliée à

Essertes

née à

Servion

le singt-trois juillet

mil neuf cent un

fille de

Emile Léchaire, agriculteur

et de

Justine - Elisa née Favoz, à Servion

Comme témoins :

1. Ami Groux, employé d'hôtel, à Lausanne

2. Henri Aigroz, agriculteur, à Syens

Les publications ont eu lieu à Essertes, le 9, Vucherens et Lovatens,  
le 10 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
d'Oron

Les époux :

Paul Cherpillod  
Marguerite Cherpillod

Les témoins :

H<sup>ri</sup> Aigroz  
Alyreux

L'officier de l'état civil :

Lucet

Communiqué à l'état-civil à  
Moudon, Oron-la-Ville et  
Lucens

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 310  
Creux  
Gabaz

<sup>L-376</sup>  
2-376 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Creux**, Edouard-Théophile  
célibataire  
commun  
originaire de Lausanne domicilié à  
Neuchâtel né à  
Neuchâtel le vingt-neuf novembre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Lucien-Théophile Creux et de  
Marguerite née Wodey, à Lausanne

2. **Gabaz**, Marie-Angèle  
célibataire  
originaire de Muvilly (Tribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Muvilly le vingt-trois août  
mil neuf cent un fille de  
Louis-Georges Gabaz et de  
Angélique-Elise née Torche, décédée

Comme témoins : { 1. Henri Molles, industriel, à Pully  
2. Paul Meylan, représentant de commerce, à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, le 13, Lausanne et Muvilly,  
le 14 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état-civil  
de Neuchâtel

Les époux :  
Marie Creux

Les témoins :  
Molles  
Meylan

Communiqué à l'état-civil à  
Neuchâtel et Muvilly.

L'officier de l'état civil :  
Reuch

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 311  
Grin  
Moreillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grin, Etienne - Daniel - Edmond

célibataire

pasteur

originaire de Gressy et Belmont s/ Yverdon domicilié à  
Lausanne

Suchy

le onze septembre

mil huit cent nonante-cinq

fils de

François Grin, ancien pasteur

et de

Bertha née Voruz, à Lausanne

2. Moreillon, Madeleine - Marthe

célibataire

originaire de Bex et Vevey

domiciliée à

Lausanne

née à

Burtigny

le vingt-sept juin

mil neuf cent

fille de

Charles - Louis - Albert Moreillon, décédé

et de

Valentine née Poudret, à Lausanne

Comme témoins :

1. François Grin, ancien pasteur, à Lausanne

2. Richard Moreillon, licencié en théologie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Bex, le 7, Belmont, Gressy et  
Vevey, le 8 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Bex, Belmont,  
Gressy et Vevey

## Les époux :

Edm. Grin

Madeleine Grin

## Les témoins :

F. Grin - Voruz

Richard Moreillon

L'officier de l'état civil :

Rueu

Communiqué à l'état-civil à  
Belmont s/ Yverdon, Bex et  
Vevey.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 312  
 Porchet  
 et  
 Hurter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Porchet, Edmond** \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

inspecteur d'assurances \_\_\_\_\_

originaire de Corcelles - le - Torat \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Corcelles - le - Torat \_\_\_\_\_ le vingt-un novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fils de

Edouard Porchet, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Emma, née Porchet, à Corcelles - le - Torat \_\_\_\_\_

2. **Hurter, Juliette - Berthe** \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Lavigny \_\_\_\_\_

domiciliée à

Sausanne \_\_\_\_\_

née à

Sausanne \_\_\_\_\_ le dix-huit août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fille de

Jean - Jacques Hurter, libraire, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de

Souisa - Marie née Gasser, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jacques Hurter, libraire, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Marcel Ruchat, commerçant, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, Lavigny, le 11 et Corcelles - le - Torat, le 12 juin 1922 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent vingt-deux \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Lavigny et Corcelles - le - Torat \_\_\_\_\_

Les époux :

*Edmond Porchet*  
 Juliette Porchet

Les témoins :

*J. Hurter*  
*M. Ruchat*

L'officier de l'état civil :

*J. Ruchat*

Communiqué à l'état civil à Corcelles - le - Torat et Villars - sous - Yens \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 313  
Weber  
et  
Curtet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Weber, André - William* \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

négociant \_\_\_\_\_

originaire de *Vordemwald (Argovie)* \_\_\_\_\_ domicilié à

*Sausanne* \_\_\_\_\_ né à

*Sausanne* \_\_\_\_\_ le *vingt-neuf janvier* \_\_\_\_\_

*mil neuf cent deux* \_\_\_\_\_ fils de

*Charles - Gottfried Weber, employé postal* \_\_\_\_\_ et de

*Marie - Julie née Mayor, à Lausanne* \_\_\_\_\_

2. *Curtet, Yvonne* \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

employée de bureau \_\_\_\_\_

originaire de *Luriens* \_\_\_\_\_ domiciliée à

*Crissier* \_\_\_\_\_ née à

*au Sentier* \_\_\_\_\_ le *dix-sept mars* \_\_\_\_\_

*mil neuf cent un* \_\_\_\_\_ fille de

*Georges - Henri Curtet, mécanicien* \_\_\_\_\_ et de

*Constance née Corbaz, à Crissier* \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. *Gottfried Weber, employé postal, à Lausanne* \_\_\_\_\_

2. *Germaine Meier (dame), à Dübendorf (Lucerne)* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Sausanne, le 21, Vordemwald et Luriens, le 22* et à *Crissier, le 23 juin 1922* \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *cing juillet mil neuf cent vingt-deux* \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

*Actes de naissance des fiancés.*  
*Actes de publication de mariage*  
*à Lausanne, Vordemwald,*  
*Luriens et Crissier* \_\_\_\_\_

Les époux :

*A. Weber*

*Yvonne Weber*

Les témoins :

*Gottfried Weber*

*G. Meier - Curtet*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
*Vordemwald, Romarinmôtier*  
*et Prilly* \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 314  
Visinand  
et  
Groux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Visinand, Robert-Henri-Louis*  
célibataire  
manoeuvre à l'usine à gaz  
originaire de *Corsier / Vevey* domicilié à  
*Sausanne* né à  
*Sausanne* le *huit décembre*  
*mil huit cent nonante-six* fils de  
*Louis-Jaques-Henri Visinand, décédé* et de  
*Célestine née Bochaton, à Lausanne*

2. *Groux, Blanche*  
célibataire  
couturière  
originaire de *Payerne* domiciliée à  
*Lausanne* née à  
*Lausanne* le *dix-sept août*  
*mil huit cent nonante-huit* fille de  
*Arthur Groux, employé aux C.F.F.* et de  
*Rosine née Jaquet, à Lausanne*

Comme témoins : } 1. *Arthur Groux, employé C.F.F. à Lausanne*  
} 2. *Arthur Groux, fils, ébéniste, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le 2, Payerne, le 3 et Corsier,*  
*le 5 juin 1922.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Lausanne, le six juillet mil neuf cent vingt deux.*

Pièces déposées :

*Actes de naissance des fiancés.*  
*Actes de publication de mariage*  
*à Lausanne, Payerne et*  
*Corsier*

Les époux :

*Robert Visinand*  
*Blanche Visinand*

Les témoins :

*Arthur Groux*  
*Arthur Groux*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil à  
*Chardonne et Payerne*

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 315  
Guignet  
et  
Cauxe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guignet**, Henri - Edouard  
veuf de Jenny - Louise - Henriette née Lavanchy, des le 16 février 1914  
charretier  
originaire de Châtillens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Morges \_\_\_\_\_ le quatre avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux \_\_\_\_\_ fils de

Emmanuel Guignet \_\_\_\_\_ et de  
Jeanne - Louise née Kohler, décédée \_\_\_\_\_

2. **Cauxe née Gaudard**, Marie - Rosa  
veuve de Joseph Cauxe, des le 5 juillet 1921  
ménagère  
originaire de Seysin et Ormont-dessous \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Suzanne \_\_\_\_\_ née à  
Pogens (Fribourg) \_\_\_\_\_ le huit décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-un \_\_\_\_\_ fille de

Appolinaire Gaudard, journalier, à Vuolruz \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Gremaud, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : {  
1. Félicien Briand, journalier, à Lausanne \_\_\_\_\_  
2. Auguste Cassat, manoeuvre, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Châtillens, Ormont-dessous,  
et Leysin, le 12 juin 1922 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juillet mil neufcent vingt-deux \_\_\_\_\_

**Pièces déposées :**

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de décès des précédents con-  
joints. Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Châtillens,  
Ormont-dessous et Leysin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Les époux :**

H Guignet  
Rose Guignet

**Les témoins :**

Briand Félicien  
Cassat Auguste

L'officier de l'état civil :

Muehl

Communiqué à l'état-civil à  
Oron-la-Ville, Leysin et Ormont-  
dessous. \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 317  
Brasey  
Galland

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Brasey**, Pierre-Joseph  
célibataire  
technicien constructeur  
originaire de Châbles (Triboung) domicilié à  
Lausanne, actuellement à Bruxelles né à  
au Landerson (Neuchâtel) le quatorze septembre

mil huit cent nonante-sept fils de  
Auguste-Edmond Brasey, electricien et de  
Eugénie-Marie née Humbert, à Lausanne

2. **Galland**, Blanche-Marquerite-Isaline  
célibataire  
originaire de Quvernier et Neuchâtel domiciliée à  
Lausanne née à  
Boudry (Neuchâtel) le cinq six avril  
mil huit cent nonante-six fille de

Jules-Constant Galland, electricien et de  
Isaline Anna née Blanc, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Auguste Brasey, electricien, à Lausanne  
2. Constant Galland, electricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, Quvernier et  
Neuchâtel, le 16, Châbles, le 17 et Bruxelles, le 31 mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juillet mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Promesse du fiancé. Actes de  
publication de mariage à  
Lausanne, Quvernier, Neuchâtel,  
Châbles et Bruxelles.

## Les époux :

Pierre Brasey  
Blanche Brasey.

## Les témoins :

Auguste Brasey  
Constant Galland

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil à  
Font, Quvernier et Neuchâtel.



Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 319  
Favey  
Gittet<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favey, Jean-Georges-Auguste  
célibataire  
greffier-substitut du Tribunal de district  
originaire de Pompaples et Ecépins \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-sept juin  
\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-cinq \_\_\_\_\_ fils de  
Georges-Henri Favey, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Louise-Lucie-Emma-Mary née Beauverd, à Lausanne

2. Gittet, Marie-Thérèse  
célibataire  
originaire de Villars-le-Terroir \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-neuf mai  
\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-six \_\_\_\_\_ fille de  
Placide-Daniel-Michel Gittet, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Maria-Joséphine née Fellet, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Edouard Favey, chef du service de justice cantonal, à Lausanne  
2. Arnold Cérésola, greffier du Tribunal de district, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, Pompaples, Ecépins et Villars-le-Terroir, le 10 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Pompaples, Ecépins et Villars-le-Terroir.

Les époux :

J. Favey.  
M<sup>lle</sup>. Gittet

Les témoins :

J. Favey  
A. Cérésola

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à Lausanne et Echallens



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 320  
Regamey  
Chave

4-285  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Regamey, Georges-Marcel**  
célibataire  
employé de banque  
originnaire de Lausanne, domicilié à  
Lausanne, né à  
Lausanne le vingt février  
mil huit cent nonante huit, fils de  
Louis-Alfred Regamey, caissier aux G.L. et de  
Marie née Pulaz, à Lausanne

2. **Chave, Jeanne-Blanche**  
célibataire  
employée de commerce  
originnaire de Lausanne, domiciliée à  
Lausanne, née à  
Lausanne le dix-neuf septembre  
mil huit cent nonante six, fille de  
Joseph-François-Ernest Chave, décédé et de  
Sophie née Chubloz, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Victor Badoux, chimiste, à Lausanne  
2. Ernest Chave, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de publication de mariage  
à Lausanne

## Les époux :

*Regamey*  
*Jane Regamey*  
Les témoins :

*Victor E. Badoux*  
*Ernest Chave*

L'officier de l'état civil :

*Rue...*

Communiqué

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 321  
Nyffeler  
et  
Morier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nyffeler, Ernest-Otto  
célibataire  
fondeur  
originaire de Gondiswil (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-sept juin  
mil huit cent nonante-sept fils de

Jean Nyffeler, ébéniste et de  
Rosine née Lehmann, à Lausanne

2. Morier, Berthe-Jeanne-Yvonne-Marguerite  
célibataire  
couturière  
originaire de Château-d'Oex domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-sept mars  
mil huit cent nonante-huit fille de

Jean-Charles-Emile Morier, peintre et de  
Rose-Hélène née Favillon, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Charles Morier, peintre en voitures, à Lausanne  
2. Jean Nyffeler, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gondiswil, le 11, Lausanne et Château-  
d'Oex, le 12 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Gondiswil et Château-  
d'Oex

Les époux :

E Nyffeler  
B Nyffeler

Les témoins :

Morier Charles  
Jean Nyffeler

L'officier de l'état civil :

Piccol

Par décision du 16 septembre 1922,  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom patronymique  
soit orthographié Nyffeler  
avec un seul p. au lieu de  
Nyffeler, avec deux p.

Lausanne, le 21 septembre 1922.  
L'officier de l'état civil :

Piccol

C<sup>o</sup> à l'état civil à Gondiswil  
et Château-d'Oex.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 322  
Andrié  
et  
Roseng

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Andrié, Robert-Ulysse  
célibataire  
employé de banque  
originaire des Hauts-Geneveys (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
aux Hauts-Geneveys le dix-neuf juin  
mil huit cent nonante-sept fils de  
Jules Andrié, agriculteur et de  
Anna Lucie née Chable, aux Hauts-Geneveys

2. Roseng, Henriette-Cosoline  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Cerlier (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le neuf juin  
mil huit cent nonante-cinq fille de  
Henri-Frédéric-Jean-Samuel Roseng, décédé et de  
Marie née Lenoir, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Alois Lenoir, relieur, à Cossonay  
2. Frédéric Martin, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mai, Hauts-Geneveys et  
Éclach, le 1<sup>er</sup> juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Pour celui de la fiancée, voir  
v. 23, f. 30. Actes de publi-  
cation de mariage à Lausan-  
ne, Hauts-Geneveys et Éclach.

Les époux :

R. Andrié  
H. Roseng

Les témoins :

Alois Lenoir  
Frédéric Martin

L'officier de l'état civil :

Pucet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 r. d. - 1913.

Communiqué à l'état-civil aux  
Hauts-Geneveys et Éclach

Registre des mariages A.

Form. 3.

15-120

No 323  
Perrenoud  
et  
Hessenmüller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrenoud, Henry  
célibataire  
négociant  
originaire de La Sagne, Ponts-de-Martel et La Brevine domicilié à  
Sausanne né à  
Sa Chaux de Fonds le dix décembre  
mil huit cent norante fils de  
Gustave Perrenoud, bijoutier et de  
Cécile Anna nee Meylan, à Lausanne

2. Hessenmüller, Violette Dora  
célibataire  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le seize janvier  
mil neuf cent trois fille de  
Théodore - Gaspard Hessenmüller, décédé et de  
Hélène nee Leu, à Lausanne

Comme témoins : 1. Gustave Perrenoud, bijoutier, à Lausanne  
2. Fritz Leu, négociant, à Lausanne  
Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 9, La Sagne, Les Ponts.  
de-Martel et La Brevine, le 10 juii 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Constement de la mère de la fiancée.  
Pour l'acte de décès de son père voir  
n° 52 f° 113. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, La Sagne,  
Les Ponts-de-Martel et La Brevine

Les époux :

*[Signature]*  
Violette Perrenoud

Les témoins :

*[Signature]*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à la  
Sagne, Les Ponts et La Brevine.  
Registre des familles vol. 15 fol. 120  
Registre des familles vol. 24 fol. 177

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 324  
 Guillard  
 et  
 Guex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillard, Jean-Léon  
 célibataire  
 professeur  
 originaire de Souvilier (Berne) domicilié à  
 Sausanne né à  
 Crissier le vingt-six mars  
 mil huit cent nonante-six fils de  
 Jules-Arthur Guillard, pasteur et de  
 Odèle née George, à Albertville (Savoie)

2. Guex, Marie-Jeanne  
 célibataire  
 photographe  
 originaire de Cossonay domiciliée à  
 Sausanne née à  
 Sausanne le vingt-quatre janvier  
 mil huit cent huitante-un fille de  
 Rodolphe-Isaac-Louis Guex et de  
 Marie-Louise-Euphrasine de Saloz, décédés

Comme témoins : 1. Louis Grégoire (dame), à Lausanne  
 2. Emile Hess, anc. industriel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 3, Souvilier et Cossonay,  
 le 4 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Souvilier et Cossonay

Les époux :

Jean Guillard  
 Jeanne Guillard

Les témoins :

Louis Grégoire de Guex  
 Emile Hess.

Communiqué à l'état-civil à  
 Souvilier et Cossonay

L'officier de l'état civil  
 Guex

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. — 1913.

N<sup>o</sup> 325  
Andrist  
et  
Gay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Andrist**, Georges-Félix  
célibataire  
bapissier  
originaire de Aeschi (Berne) domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le vingt-neuf octobre  
mil huit cent nonante-quatre fils de  
Félix Andrist, décédé et de

Cécile-Sophie née Cornaz, à Lausanne  
2. **Gay**, Julie-Joséphine  
célibataire  
originaire de Riddes (Valais) domiciliée à  
Sausanne née à  
Riddes le trente-un décembre  
mil huit cent nonante-six fille de  
Joseph-Nicolas Gay, agriculteur, à Riddes et de  
Elise née Vallotton, décédée

Comme témoins :  
1. Justin Cornaz, gardien au musée, à Lausanne  
2. Emile Moser, imprimeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, Aeschi et Riddes, le  
6 juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Pour l'acte de naissance du fiancé,  
voir n<sup>o</sup> 22, f<sup>o</sup> 95. Acte de nais-  
sance de la fiancée. Actes  
de publication de mariage à  
Lausanne, Aeschi et Riddes.

Les époux :  
Andrist  
Julie Andrist

Les témoins :  
Cornaz Justin  
E Moser

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Registre des familles vol. 23 fol. 322.

Communiqué à l'état civil à  
Aeschi et Riddes.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 326  
Margot  
Getz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margot, Oscar-Jules-Arthème

célibataire

employé postal

originnaire de S<sup>t</sup>-Croix

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le vingt-huit mars

mil-huit-cent-vingt-un

fils de

Jules-Rodolphe Margot, décédé

et de

Emma-Henriette Huber, à Zurich

2. Getz, Isabelle-Adèle-Bertha

célibataire

demoiselle de magasin

originnaire de Eins (Grisons)

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le neuf mai

mil-neuf-cent-un

fille de

Jacques Getz, décédé

et de

Marie née Ducunoz, à Sausanne

Comme témoins :

1. Armand Ravussin, concierge, à Sausanne

2. Alfred Schüttel, chef de bureau, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 9, S<sup>t</sup>-Croix, Granges-de-S<sup>t</sup>-Croix et Eins, le 10 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil-neuf-cent-vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, S<sup>t</sup>-Croix, Granges-  
de-S<sup>t</sup>-Croix et Eins

Les époux :

Oscar-Jules-Arthème  
Margot  
Isabelle Margot

Les témoins :

Armand Ravussin  
Alfred Schüttel

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état-civil à  
S<sup>t</sup>-Croix et Eins

Registre des mariages **A.**

Form. 3.

**Giller**  
et  
**Vonachen**

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Giller, Pierre Ernest**

célibataire

voyageur de commerce

originaire de Bonnefontaine (Ribourg)

domicilié à

Sausanne

né à

Montagny-la-Ville (Ribourg) le neuf novembre

mil huit cent huitante un

fils de

Théodore Giller

et de

Séraphine née Bresset, décédée

2. **Vonachen, Maria Louise**

célibataire

cuisinière

originaire de Neudorf (Mulhouse), Alsace

domiciliée à

Sausanne, précédemment à Pontarlier

née à

Bâle

le vingt avril

mil huit cent nonante cinq

fille de

Joseph Vonachen, ouvrier de fabrique, à St-Louis (Alsace)

et de

Emilie née Ledermann, décédée

Comme témoins :

1. Samuel Durand, garçon d'office, à Lausanne

2. Léon Pythoud, chauffeur d'autos, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 12 et Bonnefontaine, le 13 juin 1922 et à Pontarlier, le dit jour

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Certificat de capacité pour la

fiancée. Permis de publier.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Bonnefontaine

et Pontarlier.

Les époux :

Giller Ernest

Louise Giller

Les témoins :

M. Durand

Léon Pythoud

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à Bonnefontaine, Pontarlier et à la Chancellerie.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 328  
Curtin  
et  
Stribick

Par jugement du Tribunal de la  
canton de Genève, rendu  
en date du 27 septembre 1930 déclaré  
définitif et exécutoire le 5 février  
1930, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 18 février 1930.  
L'officier de l'état civil:

Le Bauffy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Curtin, Robert René  
célibataire  
négociant  
originaire de Genève domicilié à  
Lausanne né à  
Villeneuve le trois mars  
mil neuf cent fils de  
Henri-Emile Curtin décédé et de  
Louise-Amélie née Tulon, à Genève

2. Stribick, Julienne  
divorcée de Emile Zimmermann, dès le 4 octobre 1916  
sommelière  
originaire de Brügglen (Soleure) domiciliée à  
Sausanne née à  
Saint-Dié (Vosges) le vingt décembre  
mil huit cent huitante-cinq fille de  
Alexandre Stribick et de  
Philomène née Humbert

Comme témoins: } 1. Alfred Collet, couvreur, à Lausanne  
2. Marcel Frossard, biscuitier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 19, Genève et Mühledorf  
le 20 juin 1932.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec mention du divorce. Actes  
de publication de mariage à  
Lausanne, Genève et Mühledorf.

## Les époux:

Robert Curtin  
Julienne Curtin

## Les témoins:

Alf Collet  
Frossard

L'officier de l'état civil:



Communiqué à l'état civil à  
Genève et Mühledorf.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 329  
Auberjonois  
et  
Buvelot

Legit  
H-  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auberjonois, René-Victor  
divorcé de Madeleine Augusta née Grenier, dès le 7 mai 1919  
artiste peintre

originaire de Yverdon \_\_\_\_\_ domicilié à  
Sausanne \_\_\_\_\_ né à  
Sausanne \_\_\_\_\_ le dix-huit août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-deux \_\_\_\_\_ fils de

Gustave Auberjonois, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Pauline Augusta née d'Albis, à Sausanne \_\_\_\_\_

2. Buvelot, Marguerite-Hélène  
divorcée de Bernard-Aimé de Nestral, dès le 7 février 1919

originaire de Berne, Sausanne, Aubonne, Mont et Savigny domiciliée à  
Sausanne \_\_\_\_\_ née à  
Naples \_\_\_\_\_ le premier mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-un \_\_\_\_\_ fille de

Alexandre Buvelot \_\_\_\_\_ et de  
Emma Griolet de Geer, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Charles-Edouard de Meuron, Colonel-Div., à Lausanne  
2. Gabrielle de Meuron (dame), à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 2, Yverdon, Berne, Aubonne, Savigny, le 3 et au Mont, le 5 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir n.° 21, f.° 141. Copie d'acte de naissance de la fiancée. Actes de mariage des fiancés avec divorce. Actes de publication de mariage à Lausanne, Yverdon, Berne, Aubonne, Savigny et Le Mont.

Les époux :  
René Auberjonois  
Marguerite Auberjonois

Les témoins :  
C. E. de Meuron  
Gabrielle de Meuron

L'officier de l'état civil :  
P. ...

Par décision du 15 juillet 1925, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que René-Victor Auberjonois soit désigné comme étant originaire de Yverdon et Jouxrens-Mézerin et non seulement de Yverdon.

Lausanne, le 20 juillet 1925.  
L'officier de l'état civil :  
P. ...  
à Yverdon, Berne, Aubonne, Rolle et Villars-s/Yens. R. n. 1. 3. 27

Par jugement du Tribunal de Lausanne rendu en date du 8 juillet 1938, déclaré définitif et exécutoire le 14 août 1938, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 11 août 1938.

L'officier de l'état civil :  
H. Leclaud  
suppléant

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 330

Mercanton  
Niffenegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mercanton, Pierre-Samuel**  
célibataire  
médecin-chirurgien  
originaire de Rieux et Lutry domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-deux novembre  
mit huit cent nonante-six fils de  
Jean-Samuel-Constant-Théophile-Stephen Mercanton, pharmacien et de  
Marthe née Gilyker, à Lausanne

2. **Niffenegger, Madeleine-Fanny-Paule**  
célibataire  
originaire de Carouge (Genève) et Signau (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-quatrième octobre  
mit huit cent nonante-sept fille de  
Louis-Frédéric Niffenegger, décédé et de  
Fanny née Schmidhauser, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jacques Vollemweider, étudiant en droit, à Chailly  
2. Frédéric Niffenegger, confiseur, à Lausanne  
Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mai, Lutry, Carouge,  
Signau, le 1<sup>er</sup> et Rieux, le 2 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Lausanne, le dix juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Acte de naissance du fiancé.  
Pour celui de la fiancée, voir  
v. n. 26, f. n. 177. Actes de publica-  
tion de mariage à Lausanne,  
Lutry, Carouge, Signau et  
Rieux

Communiqué à l'état-civil à  
Cully, Lutry, Carouge et  
Signau.

Les époux :  
Pierre Mercanton  
Madeleine Mercanton  
Les témoins :  
J. Vollemweider  
F. Niffenegger  
L'officier de l'état civil :  
Puce!

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 331  
de Kaenel  
et  
Mermond

<sup>L. 1921</sup>  
5 / Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **de Kaenel, Ernest**  
veuf de Mathilde Finny née Sudheimer, dès le 9 novembre 1921  
employé à la Recette  
originaire de Oeschi (Berne) et Lausanne domicilié à

Lausanne né à  
Lausanne le dix février  
mil huit cent huitante-sept fils de

Alfred de Kaenel, décédé et de  
Caroline née Singele, à Lausanne

2. **Mermond née Freitag, Bertha**  
veuve de Ulysse-Léon Mermond, dès le 27 octobre 1918

originaire de Poliez-le-Grand domiciliée à  
Lausanne née à  
Misery (Fribourg) le huit juin  
mil huit cent huitante fille de

Pierre-Joseph Freitag, tailleur et de  
Marie-Élie-Victorine née Marion, à Misery

Comme témoins : { 1. Henri Corbaz, crissier, à Lausanne  
2. Berthe Corbaz (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oeschi et Poliez-le-Grand,  
le 14 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neufcentvingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de décès des précédents  
conjoints. Actes de publication  
de mariage à Lausanne,  
Oeschi et Poliez-le-Grand.

Les époux :  
E. de Kaenel.  
B. de Kaenel.

Les témoins :  
B. Corbaz

Communiqué à l'état-civil à  
Oeschi et Poliez-le-Grand.

L'officier de l'état civil:  
P. Ueul

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

No 332  
Huguenin-Dumittan  
et  
Masson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huguenin-Dumittan, Eugène-Alfred  
célibataire

médecin - dentiste

originaire de Locle et La Chaux-du-Milieu domicilié à

Vevey né à

Vevey le neuf janvier

mil huit cent nonante-cinq fils de

Paul Huguenin-Dumittan, chirurgien-dentiste et de

Henriette-Louise-Wilhelmine-Sophie née Romuz, à Blonay

2. Masson, Hélène-Jeanne  
célibataire

originaire de Ecublens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le trente mai

mil huit cent nonante-neuf fille de

Charles-Emile Masson, banquier et de

Jeanne-Adèle-Pauline née Tiner, à Lausanne

Comme témoins : 

1. Charles-Emile Masson, directeur de banque, à Lausanne
2. Roger Huguenin, étudiant, à Scièx (Ch<sup>te</sup> Savoie)

Les publications ont eu lieu à Vevey, Le Locle, Ecublens, le 15, Chaux-du-Milieu et Lausanne, le 16 juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de mariage de l'état  
civil de Vevey

## Les époux :

Eugène Huguenin  
Hélène Huguenin

## Les témoins :

R. Masson  
R. Huguenin

## L'officier de l'état civil :

J. P. [Signature]

Communiqué à l'état-civil au  
Locle, La Chaux-du-Milieu,  
Vevey et Ecublens.

## Registre des mariages A.

No 333

Dumuid

et  
Couchoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dumuid, Armand-Charles** *1781.07.17*  
célibataire  
secrétaire au Dép<sup>t</sup> de Justice et Police *1911*  
originaire de **Monnaz** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Lausanne** le dix mars

*18* mil huit cent *19* nonante-cinq fils de  
**François-Charles Dumuid**, négociant, à **Lausanne** et de  
**Elisa-Amélie-Augustine** née **Henny**, décédée

2. **Couchoud, Georgette-Marie**  
célibataire  
professeur de chant  
originaire de **Bas-Tully (Fribourg)** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Lausanne** le *19* dix-sept six mars

*18* mil huit cent *97* nonante-sept fille de  
**Jules Couchoud**, imprimeur et de  
**Augusta-Henriette-Marie** née **Oboussier**, à **Lausanne**

Comme témoins : } 1. **Charles Couchoud**, imprimeur, à **Lausanne**  
                           } 2. **Marcel Vuilleumier**, négociant, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 17, **Bas-Tully**, le 19 et  
**Monnaz**, le 20 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

**Lausanne**, le douze juillet mil neuf-cent-vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à **Lausanne**, **Bas-Tully** et  
**Monnaz**.

## Les époux :

Dumuid

Georgette Dumuid

## Les témoins :

Marcel Vuilleumier

Couchoud

L'officier de l'état civil :

Peccat

Communiqué à l'état-civil à  
**Vufflens-le-Château** et  
**Motiers**.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 334  
Bourlond  
Balsiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bourlond, Robert-Marc

célibataire

boulauger

originaire de Echichens et Vuibroye

domicilié à

Sausanne

né à

Echichens le cinq juin

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Gustave Bourlond, décédé

et de

Marie née Thélia, à Sausanne

2. Balsiger, Frieda-Hélène

célibataire

cuisinière

originaire de Altavilla (Fribourg)

domiciliée à

Combremont-le-Petit

née à

Gals (Berne)

le trois mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de

Johann-Gottfried Balsiger, agriculteur

et de

Elisabeth née Stübi, à Combremont-le-Petit

Comme témoins :

1. Paul Chautems, employé C.F.F., à Sausanne

2. Marie Cugny (dame), à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 14, Echichens, Altavilla,  
Combremont-le-Petit, le 16 et à Vuibroye, le 17 juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juillet mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Echichens, Altavilla,  
Combremont-le-Petit et Vuibroye.

## Les époux :

Bourlond Robert

Bourlond Hélène

## Les témoins :

Chautems Paul

Marie Cugny

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil à  
Yufflers-le-Château, Oron-la-Ville,  
Morat et Combremont-le-Grand.

Registre des mariages A.

Form. 3.

335  
Bovy  
et  
Regamey

<sup>3-13-22</sup>  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bovy, Emile**  
célibataire  
gendarme  
originaire de *Vufflens-le-Château* domicilié à  
*Sausanne* né à  
*Pully* le *quinze janvier*  
\_\_\_\_\_ mil *neuf* cent \_\_\_\_\_ fils de  
*Sigis-Henri Bovy, agriculteur* et de  
*Jenny Souise - Sophie-Françoise née Gatabin, à Pully*

2. **Regamey, Jenny-Elisabeth**  
célibataire  
employée de commerce  
originaire de *Sausanne* domiciliée à  
*Pully* née à  
*Sausanne* le *dix-sept septembre*  
\_\_\_\_\_ mil *huit cent quatre-vingt-dix-neuf* fille de  
*Auguste Regamey, agriculteur* et de  
*Jeanne-Marie née Bolomey, à Pully*

Comme témoins : } 1. *Gustave Gilléron, agent de police, à Lausanne*  
} 2. *Emile Python, agent de police, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Sausanne, Vufflens-le-Château et Pully,*  
*le 30 juin 1922.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Lausanne, le treize juillet mil neuf cent vingt-deux.*

Pièces déposées :

*Actes de naissance des fiancés.*  
*Actes de publication de mariage*  
*à Lausanne, Vufflens-le-Château et Pully.*

Les époux :

*Bovy Emile*  
*Elisabeth Bovy*

Les témoins :

*G. Gilléron.*  
*Python Emile*

L'officier de l'état civil :

*Prece!*



### Registre des mariages A.

# N<sup>o</sup> 336 Noverraz <sup>et</sup> Ritschard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Noverraz, Robert-Souis**  
célébatuaie  
employé aux C.F.F.  
originaire de Lutry et Cully domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le cinq décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
François-Lucien dit Emile Noverraz, décédé et de  
Emma-Suisse née Delisle, à Lausanne

2. **Ritschard, Ida-Bertha**  
célébatuaie  
couturière  
originaire de Interlaken (Berne) domiciliée à  
Sausanne née à  
Interlaken le vingt octobre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Jakob Ritschard, tailleur, à Interlaken et de  
Maria née Eigenkeer, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Alfred Aeschlimann, comptable, à Lausanne  
2. Marius Heysi, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 21, Lutry, Cully et Interlaken, le 22 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Lutry, Cully et  
Interlaken

Les époux :  
**Noverraz Robert**  
**Ida Noverraz**

Les témoins :  
**A. Aeschlimann**  
**Heysi M.**

L'officier de l'état civil :  
**P. Heusi**

Communiqué à l'état civil à  
Lutry, Cully et Interlaken.

## Registre des mariages A.

337  
Chevalley  
et  
Burnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Adrien-Vincent

célibataire

dessinateur

originaire de Guidoux

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le quatre juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fil de

Louise Fanny Chevalley née Joly, décédée

et de

2. Burnier, Violette

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Lutry et Forel

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le onze février

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de

Edouard Burnier

et de

Suzie-Fanny Louise née Marti, à Sausanne

Comme témoins :

1. Théophile Tritten, facteur postal, à Lausanne

2. Henri Sugrin, menuisier, à Chevannes s/Arges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, Lutry, le 27, Guidoux et Forel, le 28 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Pour celui de la fiancée, voir n<sup>os</sup> 28, f<sup>o</sup> 231. Actes de publication de mariage à Sausanne, Guidoux, Lutry et Forel

Communiqué à l'état civil à  
Chevres, Lutry et Forel (Sausanne).

## Les époux :

A. Chevalley  
Violette Chevalley

## Les témoins :

Th. Tritten  
Henri Sugrin

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

**Chappuis**  
et  
**Conache**

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chappuis, René-Albert**  
 célibataire  
 fonctionnaire postal  
 originaire de Lutry et Villette domicilié à  
 Berne né à  
 Sausanne le vingt-sept septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
 Aimé Chappuis, décédé et de  
 Jenny Louise Françoise Chappuis, à Sausanne

2. **Conache, Clara**  
 célibataire  
 employée de banque  
 originaire de nationalité roumaine domiciliée à  
 Sausanne née à  
 Galatz ( Roumanie ) le vingt-sept août  
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
 Karalambie Conache, fonctionnaire et de  
 Louise Meier, à Galatz

Comme témoins :  
 1. Gustave Chappuis, directeur d'imprimerie, à Lausanne  
 2. Edouard Chappuis, professeur de musique, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Galatz, le 2, Berne, le 31 mai, Lutry, le 1<sup>er</sup>, Lausanne et Villette, le 2 juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
 Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
 Autorisation de l'état-civil de Berne  
 Communiqué à l'état-civil à Lutry, Cully, Berne et à la Chancellerie

Les époux :  
 Chappuis René  
 Chappuis Clara  
 Les témoins :  
 Chappuis Gustave  
 Chappuis Edouard  
 L'officier de l'état civil :  
 Juce

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 340  
Charin  
et  
Bovey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charin, Robert  
célibataire  
instituteur  
originaire de Champagne domicilié à  
Forel-sur-Lucens né à  
Sausanne le vingt-un mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Souis-Frédéric Charin, employé C.F.F. retraité et de  
Jenny-Eugénie née Belet, ménagère, à Lausanne

2. Bovey, Hélène-Jeanne-Souisa  
célibataire  
sténo-dactylographe  
originaire de Cheseaux domiciliée à  
Lausanne née à  
Genève le vingt-sept juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Henry Bovey, chef-mécanicien aux C.F.F. et de  
Elise-Jeanne née Bovey, ménagère, à Sausanne

Comme témoins :  
1. Henri Bovey, chef-mécanicien C.F.F., à Lausanne  
2. William Charin, instituteur, à Baulmes

Les publications ont eu lieu à Lucens et Lausanne, le 12, Champagne,  
le 13 et Cheseaux, le 14 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état-civil de  
Lucens.

Les époux :

R Charin

H Bovey

Les témoins :

H Bovey

W Charin

L'officier de l'état civil:

Pucet

Communiqué à l'état-civil à Cham-  
pagne, Lucens et Pully

## Registre des mariages A.

No 341  
**Panchaud**  
 et  
**Bigueron**

1-19  
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Panchaud**, Charles - Emile - Adrien  
 célibataire  
 masseur  
 originaire de Sausanne domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Emile - Louis Panchaud, décédé et de  
Rose - Emma nee Gorgerat, à Sausanne

2. **Bigueron**, Elise - Emma  
 célibataire

originaire de Cuarny domiciliée à  
Yverdon née à  
Yverdon le vingt-deux novembre  
mil neuf cent deux fille de

Charles - Jules Bigueron, employé C.F.F., à Yverdon et de  
Souise - Ninette - Emma nee Gurin, à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Massard, liquoriste, à Lausanne  
 2. Edouard Lafond, professeur de danse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 26, Yverdon, le 27 et à  
Cuarny, le 29 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Pour l'acte de naissance du fiancé,  
 voir v.° 36, f.° 150. Acte de naissance  
 de la fiancée. Consentements  
 des père et mère de la fiancée.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Yverdon et Cuarny

Communiqué à l'état civil à  
Yvonand et Yverdon,

## Les époux :

Panchaud  
Elise Panchaud

## Les témoins :

Lafond  
E. Lafond

L'officier de l'état civil :

Ucc!

Registre des mariages A.

N° 342  
Almand  
Reber

8-140  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Almand, René-Gustave  
veuf de Marie-Thérèse-Christine née Doumenjou, dès le 11 mai 1915  
peintre  
originaire de Sausanne domicilié à Sausanne  
Sausanne né à Sausanne le douze octobre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Etienne Almand et de  
Adèle Louise Fulquier, décédée

2. Reber née Roussel, Marie-Augustine-Idalie  
veuve de Charles-Henri Reber, dès le 6 février 1919  
couturière  
originaire de Schungrau (Berne) domiciliée à Sausanne  
Sausanne née à Pontarlier (Doubs), France le premier juillet  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Charles-Léon-Melchior Roussel et de  
Marie-Françoise-Joséphine Monnier, décédée

Comme témoins : { 1. Constant Visinard, ancien inspecteur de police, à Lausanne  
2. Charles Colombi, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Schungrau, le 23 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir v° 12, f° 29. Acte de naissance de la fiancée. Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé, voir v° 46, f° 139. Pour l'acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée, voir v° 51, f° 308. Actes de publication de mariage à Lausanne et Schungrau

Les époux :

Almand

Marie Almand

Les témoins :

Visinard

Colombi

L'officier de l'état civil  
Puce

Communiqué à l'état-civil à  
Schungrau

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 343  
 Bazziliet  
 et  
 Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bazziliet, Maurice

célibataire

sous-secrétaire au Dép<sup>t</sup> des Travaux Publics

originaire de Cossonay, Bonvillars et Ornet (Bcine) domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le huit mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de

Alfred-Constant Bazziliet, agriculteur

et de

Marie-Souise-Emma née Binggeli, à Gollion

2. Chappuis, Souise

célibataire

originaire de Cuarnens

domiciliée à

La Chaux

née à

Cuarnens

le quatorze mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de

William Chappuis

et de

Hélène née Meylan, décédée

Comme témoins :

1. Henri Hoffer, instituteur, à Oron-la-Ville

2. Marguerite Hoffer (dame), à Oron-la-Ville

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Bonvillars, le 16, Cossonay, Ins, Cuarnens et La Chaux, le 17 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Bonvillars, Cos-  
 sonay, Ins, Cuarnens et La  
 Chaux

## Les époux :

M. Bazziliet  
 S. Chappuis

## Les témoins :

H. Hoffer  
 M. Hoffer

Communiqué à l'état-civil à Cos-  
 sonay, Bonvillars, Ins et L'Isle.

L'officier de l'état civil :

F. ...



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 344  
Croisier  
et  
Guibert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Croisier, Paul-Fritz

célibataire

agriculteur

originaire de Ballens et Berolle

domicilié à

Villars-sous-Yens

né à

Ballens

le vingt-neuf juin

mil huit cent quatre-vingt

fils de

Jeun-Philippe Croisier

et de

Isuline - Louise - Sina née Mayor, à Ballens

2. Guibert, Jeanne-Marthe

célibataire

ménagère

originaire de Villars-sous-Yens

domiciliée à

Villars-sous-Yens

née à

Villars-sous-Yens

le sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-six

fille de

Henri-Souis Guibert, décédé

et de

Alexandrine - Augustine - Elise née Chaudet, à Villars s/ Yens

Comme témoins :

1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne

2. Marius Heysé, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Villars-sous-Yens, Berolle et Ballens

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de Villars-sous-Yens

Les époux :

Paul Croisier

Martine Guibert

Les témoins :

H. Regamey

Heysé

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à Mollens, Bécère et Villars-sous-Yens

Registre des mariages A.

N° 345  
 Regner  
 Badan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Regner, Hermann - Christof**  
 divorcé de Antoinette - Renée née Kohler, des le 14 février 1922  
 musicien  
 originaire de Grosschuttuber (Eger), Tchécoslovaquie — domicilié à  
 Sausanne — né à  
 Wildbad (Wurtemberg) — le quinze septembre —  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq — fils de  
 Sorenz Regner, décédé — et de  
 Elisabeth née Sorenz, à Winterthur

2. **Badan, Susanne - Elise**  
 célibataire  
 gouvernante  
 originaire de Sullens — domiciliée à  
 Sausanne — née à  
 Olton — le vingt janvier —  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept — fille de  
 Marc-Philippe Badan, décédé — et de  
 Emma - Louise née Bélay, à Moit-la-Ville

Comme témoins : } 1. Julien Ritter, boulanger, à Lausanne  
 } 2. Ernest Vuilleumier, pianiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 15 et Sullens, le 17 mai  
 1922. et à Grosschuttuber

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Acte de mariage du fiancé.  
 Extrait du jugement de divorce  
 du fiancé, avec traduction. Certifi-  
 cat de capacité pour le fiancé.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne et Sullens. Permis  
 de publier et de marier

Communiqué à la Chancellerie C<sup>te</sup>  
 et à l'état civil à Sullens.

Les époux :

Regner  
 Elise Regner

Les témoins :

Julien Ritter  
 Ernest Vuilleumier

L'officier de l'état civil

Pruet

## Registre des mariages A.

N° 346  
 Morerod  
 et  
 Petitmaitre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Morerod, Jean-François**  
 veuf de Marie - Eléonore née Favre, dès le 10 juin 1921  
 instituteur  
 originaire de Ormont-dessus domicilié à  
 Samsanne né à  
 Arveges s/ Huémoz le cinq août  
 mil huit cent cinquante-neuf fils de  
 Jean-François Morerod et de  
 Rose-Emilie née Monod, décédés

2. **Petitmaitre, Jeanne-Alfredine**  
 célibataire  
 institutrice  
 originaire de Yverdon domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le vingt-neuf décembre  
 mil huit cent septante-six fille de  
 Charles-Jules-Frédéric Petitmaitre et de  
 Jenny née Pouly, décédés

Comme témoins :  
 1. Léon Chapisat, boursier, à Lausanne  
 2. Hemi Guibert, instituteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, Yverdon, le 20 et  
 Ormont-dessus, le 21 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> fem-  
 me du fiancé, voir n. 55, f. 87.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Yverdon et  
 Ormont-dessus.

Communiqué à l'état-civil à  
 Ormont-dessus et Yverdon

## Les époux :

Jean-François Morerod  
 Jeanne Morerod

## Les témoins :

L. Chapisat  
 H. Guibert

L'officier de l'état civil :

Beccu

Registre des mariages A.

No 347  
Künzi  
et  
Aebi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Künzi**, Julius Ernst  
célibataire  
boulangier  
originaire de Erlach (Berne) domicilié à  
Sausanne né à  
Erlach le cinq mars  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Julius-Alexander Künzi, agriculteur et de  
Elise née Futter, à Cerlier

2. **Aebi**, Anna  
célibataire  
originaire de Heimiswil (Berne) domiciliée à  
Sausanne née à  
Arch (Berne) le vingt-neuf août  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Johann-Ulrich Aebi, décédé et de  
Katharina née Greder, à Menziken (Argovie)

Comme témoins :  
1. Alexandre Hellriegel, négociant, à Lausanne  
2. Friedrich Völkle, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 30 juin, Erlach et  
Heimiswil, le 1<sup>er</sup> juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Erlach et  
Heimiswil

Les époux :

Ernst Künzi  
Anna Kuenzi

Les témoins :

F. Völkle  
A. Hellriegel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil à  
Erlach et Heimiswil.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 348  
Gayet  
Le Bel

Par jugement du Tribunal de lausanne, rendu en date du 28 Mars 1929, déclaré définitif et exécutoire le 25 avril 1929, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 25 avril 1929. Lausanne, le 30 avril 1929.

L'officier de l'état civil:

Le Bauffy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Gayet, Georges-Elie  
célibataire  
jardinier  
originaire de Lutry et Forel domicilié à Sausanne né à Gland le onze janvier mil neuf cent fils de Eugène Gayet, charpentier et de Fanny née Vionnet, à Sausanne

2. Le Bel, Véréne - Emilie  
célibataire  
employée de commerce  
originaire de Bôle (Neuchâtel) domiciliée à Sausanne née à Berne le vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de David Le Bel, employé de pharmacie et de Victorine - Adèle - Karoline Bilgeri née Krebs, à Sausanne

Comme témoins: 1. Paul Parmisari, maçon, à Lausanne  
2. Roger Moret, employé au greffe municipal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 16, Lutry et Bôle, le 17 et à Forel, le 18 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées:  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Lutry, Bôle et Forel

Les époux:  
Georges Gayet  
Véréne Gayet

Les témoins:  
Paul Parmisari  
R. Moret

Communiqué à l'état-civil de Lutry, Forel (Louvain) et Bôle

L'officier de l'état civil:  
Pucet

Registre des mariages A.

<sup>349</sup> Chevalier  
et  
Buttet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalier, Marcel

célibataire

employé de banque

originaire de Belmont s/ Yverdon et Ependes, domicilié à  
Sausanne né à

Devey le dix-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Alois Chevalier, ouvrier de ville et de

Valentine née Grandchamp, à Lausanne

2. Buttet, Andrée

célibataire

originaire de Ferlens domiciliée à  
Lausanne née à

Souxens - Néjery le dix-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Emile Buttet, décédé et de

Catherine née Ziegler, à Lausanne

Comme témoins :

1. Alois Chevalier, ouvrier de ville, à Lausanne

2. Charles Nonnier, employé de banque, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 9, Belmont, Ferlens et Ependes, le 10 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de ma-

riage à Lausanne, Belmont,

Ferlens et Ependes.

Les époux :

Marcel Chevalier  
Andrée Chevalier

Les témoins :

Alois Chevalier

Charles Nonnier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à Belmont s/ Yverdon et Oron-la-Ville.

Registre des mariages A.

N° 350  
Magniaux  
et  
Utz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Magniaux, Jules**  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Tucherens domicilié à  
Sausanne né à  
Demoret le cinq janvier  
mil huit cent soixante-deux fils de  
Jean-Samuel Magniaux et de  
Jeanne-Louise née Corthésy, décédés

2. **Utz, Louise**  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Sumiswald (Berne) domiciliée à  
Sausanne née à  
Niederbipp le treize août  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Albrecht Utz, décédé et de  
Margaritha née Pärli, à Niederbipp

Comme témoins :  
1. Constant Magniaux, agriculteur, à La Sallaz.  
2. Paul Magniaux, agriculteur, à Tucherens.

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Sumiswald, le 30 juin et  
Tucherens, le 1<sup>er</sup> juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Sumiswald et  
Tucherens.

Les époux :

Jules Magniaux  
Louise Magniaux

Les témoins :

Constant Magniaux  
Paul Magniaux

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à  
Moudon et Sumiswald.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 351  
Fontana  
Rubattel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontana, Henri - Joseph  
divorcé de Alice - Amélie née Vuillemin, dès le 23 avril 1919  
chef caviste  
originaire de Novazzano (Tessin) domicilié à  
Sausanne né à

Bienne le six août  
mil huit cent huitante-sept fils de  
Angelo Fontana et de  
Louise - Augustine née Girard, décédés

2. Rubattel, Elise - Adèle  
célibataire  
coiffeuse  
originaire de Villazel domiciliée à  
Sausanne née à

Villazel le dix avril  
mil neuf cent fille de  
Charles - Henri Rubattel, conducteur aux C.F.F. et de  
Valentine née Tittet, à Lausanne

Comme témoins : } 1. François Gottofrey, employé de commerce, à Lausanne  
2. Lucien Negri, emp. de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 30 juin, Novazzano,  
le 1<sup>er</sup> juillet et à Villazel, le 2 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Pour l'acte de mariage du  
fiancé, avec divorce, voir v. 34,  
f. 389. Actes de publication  
de mariage à Lausanne,  
Novazzano et Villazel

Communiqué à l'état-civil à  
Novazzano et Villazel

Les époux :

H. Fontana  
Elise Fontana

Les témoins :

Gottofrey  
Negri

L'officier de l'état civil :

Ruech



## Registre des mariages A.

N° 352.  
Fister  
et  
Mathez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Fister, Alfred-Paul*  
célébrataire  
technicien  
originaire de *Trubschachen (Berne)* domicilié à  
*Sausanne* né à  
*S<sup>t</sup> Imier (Berne)* le *quatre juin*  
*mil huit cent quatre-vingt-seize* fils de  
*Jacob-Alfred Fister, charon* et de  
*Marie-Suzise née Bomquin, à S<sup>t</sup> Imier*

2. *Mathez, Berthe-Marguerite*  
célébrataire  
couturière  
originaire de *Tramelan-dessus (Berne)* domiciliée à  
*S<sup>t</sup> Imier* née à  
*S<sup>t</sup> Imier* le *cinq janvier*  
*mil huit cent quatre-vingt-seize* fille de  
*Jules-Arnold Mathez, horloger* et de  
*Mathilde née Vuilleumier, à S<sup>t</sup> Imier*

Comme témoins :  
1. *Arnold Mathez, horloger, à S<sup>t</sup> Imier*  
2. *Paul Booy, employé postal, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Sausanne, le 19, Trubschachen,*  
*Tramelan et S<sup>t</sup> Imier, le 21 avril 1922.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Lausanne, le vingt-un juillet mil neuf cent vingt-deux*

## Pièces déposées :

*Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Trubschachen,  
Tramelan et S<sup>t</sup> Imier.*

## Les époux :

*Paul Fister  
Marguerite Fister*

## Les témoins :

*Arnold Mathez,  
Paul Booy*

L'officier de l'état civil :

*Picard*

*Communiqué à l'état civil à  
Trubschachen, Tra-  
melan et S<sup>t</sup> Imier*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 353  
Dalex  
et  
Reubi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dalex**, Edmond - Maurice - Henri  
célibataire  
typographe  
originaire de Vaulx (H<sup>te</sup> Savoie), France domicilié à  
Lausanne né à  
Neuchâtel le vingt-deux juillet  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Martin - Pierre Dalex, décédé et de  
Emilie - Augustine née Fricotte, à Neuchâtel

2. **Reubi**, Bertha - Louise  
célibataire  
cuissière  
originaire de Anet (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Neuchâtel le treize septembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Jean - Frédéric Reubi, à Worben et de  
Maria - Elisabeth née Gaschen, décédée

Comme témoins : 1. Edouard Buttet, géomètre, à Lausanne  
2. Fritz Cornu, représentant de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19 et 20 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juillet mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne et Ins. Certificat  
de capacité du fiancé. Permis de  
publier et de marier

## Les époux :

E. Dalex  
Bertha Dalex

## Les témoins :

Buttet  
Cornu

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à la Chancellerie C<sup>d</sup>  
et à l'état-civil à Ins

# Registre des mariages A.

No 344  
**Kocher**  
**Schopfer**

14-172

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Kocher, André-Edouard**  
célibataire

ingénieur  
originaire de Aegerten (Berne) domicilié à  
Sausanne né à  
au Loch (Neuchâtel) le deux octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Frédéric Kocher, ancien commerçant, à Lausanne et de  
Rosine-Julie née Opplinger, décédée

2. **Schopfer, Françoise-Aline-Maie**  
célibataire

originaire de Saprav domiciliée à  
Sausanne née à  
Sausanne le vingt-deux août

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Sidney-Gustave-Alfred Schopfer, avocat et de  
Cécile née Debonneviller, à Lausanne

Comme témoins : }  
1. Sidney Schopfer, avocat, à Sausanne  
2. Fritz Kocher, ancien négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 10 juin, Brügg & 1<sup>er</sup> et La Piaz,  
le 2 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juillet mil neuf cent vingt-deux

### Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Brügg, La Piaz

### Les époux :

André Kocher  
Françoise Kocher.

### Les témoins :

Sidney Schopfer  
F. Kocher

### L'officier de l'état civil :

*J. Luce*

Communiqué à l'état civil à  
Brügg et Romainmôtier

## Registre des mariages A.

N° 355  
Bissat

Prod'hom

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bissat, Albert-Arthur

célibataire

comptable

originaire de Goumoens-la-ville

domicilié à

St<sup>e</sup> Croix

né à

St<sup>e</sup> Croix

le vingt-cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Souis Bissat, directeur de fabrique

et de

Cécile - Elisa née Taccard, à St<sup>e</sup> Croix

2. Prod'hom, Marguerite-Rachel

célibataire

originaire de Bursins

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le vingt-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Souis - Samuel Prod'hom, évangéliste

et de

Rose - Ida née Degeneire, à Lausanne

Comme témoins :

1. Marcel Nutrex, commerçant, à St<sup>e</sup> Croix

2. Fidèle Prod'hom, mécanicien-dentiste, à Zurich

Les publications ont eu lieu à St<sup>e</sup> Croix, aux Granges-de-St<sup>e</sup> Croix,  
Bursins, Goumoens-la-Ville et Lausanne, les 5 et 7 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de  
St<sup>e</sup> Croix

Les époux :

Albert Bissat

Rachel Bissat

Les témoins :

M. Nutrex,

P. Prod'hom.

L'officier de l'état civil :

Ruch

Communiqué à l'état-civil à  
Schollens, St<sup>e</sup> Croix et Gilly.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 356  
*Deriaz*  
 et  
*Jaccard*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Deriaz*, *Eugène - Ernest*  
 divorcé de *Alice née Persoz, dès le 18 avril 1921*  
 professeur  
 originaire de *Baulmes* domicilié à  
*Sausanne* né à  
*Baulmes* le *vingt-trois août*  
*mit huit cent quatre-vingt-sept* fils de  
*Jules - Edouard Deriaz, agriculteur, à Baulmes* et de  
*Emma née Jaccard, décédée*

2. *Jaccard*, *Lélie - Marguerite - Marie*  
 célibataire  
 professeur  
 originaire de *S<sup>te</sup> Croix* domiciliée à  
*Sausanne* née à  
*Oigle* le *quatorze septembre*  
*mil huit cent quatre-vingt-treize* fille de  
*Henri - Jean Jaccard, décédé* et de  
*Anna née Faust, à Sausanne*

Comme témoins :  
 1. *Charles - Henri Jaccard, sous-chef de service au Dép<sup>t</sup> de Justice et Police, à Sausanne*  
 2. *Otto Cornuz, docteur, médecin, à Sausanne*

Les publications ont eu lieu à *Sausanne, le 5, Baulmes, S<sup>te</sup> Croix et Granges-de-S<sup>te</sup> Croix, le 6 juillet 1922.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *vingt-quatre juillet mil neuf cent vingt-deux*

Pièces déposées :

*Actes de naissance des fiancés*  
*Acte de mariage du fiancé, avec divorce. Actes de publication de mariage à Sausanne, Baulmes, S<sup>te</sup> Croix, Granges-de-S<sup>te</sup> Croix*

Les époux :

*A. Deriaz*  
*Marguerite Marie Deriaz*

Les témoins :

*M. Jaccard*  
*O. Cornuz*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à *Baulmes et S<sup>te</sup> Croix*

## Registre des mariages A.

N° 337

Ammann

Vonder Mühl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ammann, Werner

célibataire

docteur en droit, secrétaire central de l'œuvre "pour la vieillesse"

originaire de Zurich domicilié à Zurich

Zurich - Enge le trois novembre mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de Jakob - Alfred Ammann, décédé et de

Karolina née Suter, à Zurich

2. Vonder Mühl, Gertrude - Margareta

célibataire

originaire de Bâle domiciliée à Lausanne née à

Mödenheim (Allzach), Haute-Obse le premier novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Rudolf Vonder Mühl, décédé et de

Marie née Karbel, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Robert Vonder Mühl, architecte, à Lausanne

2. Hubert Vonder Mühl, licencié es lettres, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zurich, le 9, Bâle, le 10 et Lausanne, le 12 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juillet mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de Zurich

## Les époux :

W. Ammann  
Gertrude Ammann.

## Les témoins :

H. Robert Vonder Mühl  
P. Hubert Vonder Mühl

Communiqué à l'état-civil à Zurich, Bâle

L'officier de l'état civil :

### Registre des mariages A.

# No 358 Monnard et Burzen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnard, René  
célibataire  
charretier  
originaire de Daillens domicilié à  
Sausanne né à  
Severy le dix-sept mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
François Monnard charretier et de

Louise née Hubert, à Bussigny s. Morges  
2. Burzen, Sonisa Frida  
célibataire  
ménagère  
originaire de Rüeggisberg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le six janvier  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Gottfried Burzen, décédé et de  
Marie-Louise née Corthay, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Francis Monnard, voiturier, à Bussigny s. Morges  
2. Louis Margetti, cimenteur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, Daillens et Rüeggisberg  
le 27 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :  
Acte de naissance du fiancé.  
Pour celui de la fiancée, voir v. 21,  
f. 78. Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Daillens et  
Rüeggisberg

Les époux :  
Monnard René  
Frida Monnard  
Les témoins :  
F. Monnard  
Margetti Louis  
L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à  
Sullens et Rüeggisberg

## Registre des mariages A.

N° 359

Herrera

Blanco y Geigel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herrera, Luis - José - Antonio - Francisco  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 professeur à l'Académie navale \_\_\_\_\_  
 originaire des États - Unis d'Amérique \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Annapolis (Maryland) États - Unis \_\_\_\_\_ né à  
 San Juan de Porto - Rico \_\_\_\_\_ le vingt-neuf janvier \_\_\_\_\_  
 mil huit cent septante - neuf \_\_\_\_\_ fils de  
 José - Octaviano de Herrera Cisneros \_\_\_\_\_ et de

2. Blanco y Geigel, Maria del Rosario  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de nationalité espagnole \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à

San Juan Baptiste de Porto - Rico le six octobre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre - vingt - quatorze \_\_\_\_\_ fille de

José - María Blanco y Gonzalez, pharmacien \_\_\_\_\_ et de  
 Estadia Altagracia Geigel, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. José María Blanco y Gonzalez, à Lausanne \_\_\_\_\_  
 } 2. Adrien Migone, rentier, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5 juillet 1922 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juillet mil neuf cent vingt-deux \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec  
 traductions. Consentement des père et  
 mère de la fiancée. Acte de publica-  
 tion de mariage à Lausanne.  
 Certificat de capacité pour la  
 fiancée. Permis de publier et  
 de marier \_\_\_\_\_

Communiqué à la Chancellerie C<sup>le</sup>  
 (en l'exp.) \_\_\_\_\_

## Les époux :

Luis Herrera  
 Maria Herrera

## Les témoins :

José M. Blanco

Adrien Migone

L'officier de l'état civil :

Ruell



### Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 360  
**Futiger**  
et  
**Schneider**

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Futiger**, Pierre  
célibataire  
dessinateur  
originaire de Oberhofen (Berne) domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le dix-sept février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Jean - Jacob Futiger, à Lausanne et de

Jenny - Lucie - Lydie née Margot, décédée

2. **Schneider**, Anna - Maria  
célibataire  
couturière

originaire de Vienne (Autriche) domiciliée à  
Clarens née à

Vienne le neuf mai  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Johann Schneider, décédé et de

Anna Maria née Lotze, à Vienne  
Comme témoins : 1. Jacob Futiger, propriétaire, à Lausanne  
2. Albert Guex, comptable, à Orbe

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Oberhofen et Le Châtelard, le  
23 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juillet mil neuf cent vingt-deux

#### Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Oberhofen et  
Le Châtelard. Certificat  
de capacité pour la fiancée.  
Permises de publier, avec dispense  
de publication en Autriche.

#### Les époux :

**P. Futiger**

**Anna Futiger**

#### Les témoins :

**H. J. Futiger**

**A. Guex**

L'officier de l'état civil :

**J. Guex**

Communiqué à l'état-civil à  
Oberhofen, Montreux et à la  
Chancellerie C<sup>e</sup>

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 8 novembre 1938  
déclaré définitif et exécutoire le 7  
décembre 1938  
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 7  
décembre 1938, le délai pendant  
lequel le mari  
pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 16 décembre 1938

L'officier de l'état civil :

**J. Guex**

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 361  
Doležal  
Lancker

<sup>5-246</sup> Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doležal, Frantisch  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Hlavečnik (Novy Bydžov), Tchécoslovaquie domicilié à  
Sausanne né à

Hlavečnik le cinq avril  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Vaclav Doležal, décédé et de  
Marie née Kovanicova, à Made Boleslav (Tchécoslovaquie)

2. Lancker, Emilie-Hägel  
célibataire

originaire de Speicher (Appenzell) domiciliée à  
Sausanne née à

Pittsburgh (Etats-Unis) le quatorze août  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Jakob Lancker, décédé et de  
Carolina née Kunz, à Lausanne

Comme témoins : 1. Oscar Biba, représentant de commerce, à Lausanne  
2. Armand Lévy, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Speicher, le 9 juin 1942  
et à Hlavečnik

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juillet mil neuf cent quatre-vingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Celui du fiancé avec traduction  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne et Speicher  
Permis de publier et de marier  
Certificat de capacité pour le  
fiancé

Communiqué à la Chancellerie C.  
et à l'état civil à Speicher.

Les époux :  
Francis Doležal  
Hägel Doležal

Les témoins :  
Armand Lévy  
Oscar Biba

L'officier de l'état civil :

Juce!

Jugement du Tribunal du district de Lausanne du en date du 9 janvier 1942 déclaré définitif et exécutoire le 31 janvier 1942 mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 31 janvier 1942, le délai pendant lequel la femme contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 9 février 1942.

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 362  
Duboux  
et  
Euvrard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duboux, Rodolphe Emile  
célibataire  
dessinateur  
originaire de Grandvaux et Lutry domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-neuf décembre  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Julie-Louise Duboux née Lüscher et de

2. Euvrard, Emma Souise  
célibataire  
commerçante  
originaire de Pierrefontaine (Doubs), France domiciliée à  
Lausanne née à  
Pierrefontaine le vingt avril  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Pierre Euvrard et de  
Emma née Roy, décédés

Comme témoins :  
1. Charles Berthoud, mécanicien à Lausanne  
2. Emile Mathieu, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Lutry, le 28 et Grandvaux,  
le 29 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juillet mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Lutry et  
Grandvaux. Certificat de capacité  
de la fiancée. Permis de publier.

## Les époux :

Rod. Duboux  
Emma Duboux

## Les témoins :

C Berthoud  
E Mathieu

L'officier de l'état civil :

Reuch

Communiqué à l'état-civil à  
Cully et Lutry et à la Chancellerie  
C. G.

Registre des mariages A.

7-117

<sup>363</sup>  
Chevalley  
et  
Moulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, René-Henri  
 célibataire  
 professeur  
 originaire de Châtelard (Montreux) domicilié à  
 Morges né à  
 Missy le treize février  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
 Jules-Henri Chevalley, instituteur et de  
 Sina-Eugénie née Roy, à Missy

2. Moulin, Suzanne-Soise-Julie  
 célibataire  
 originaire de Sausanne domiciliée à  
 Sausanne née à  
 Sausanne le onze août  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 Charles-Henri Moulin, poëtier et de  
 Nèry-Louisa née Girardet, à Sausanne

Comme témoins : } 1. Charles Margot, négociant, à Lausanne  
2. Robert Moulin, professeur, à Rolle

Les publications ont eu lieu à Morges, le 21, Sausanne, le 23 et au Châtelard, le 22 juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de Morges

Les époux :

R.-H. Chevalley  
Suzanne Chevalley

Les témoins :

Ch. Margot  
Robert Moulin

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à Montreux et Morges

### Registre des mariages A.

6-314

364  
Rouge  
Villommet

V Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rouge**, Souis- Etienne- Auguste  
 célibataire  
 manoeuvre  
 originaire de Sausanne domicilié à Sausanne  
 né à Sausanne le seize novembre mil-huit cent quatre-vingt-onze fils de Etienne-Alphonse Rouge, lithographe et de Marie-Justance-Caroline née Rouge, à Sausanne

2. **Villommet**, Blanche-Souise  
 divorcée d'Ernest Bossard, dès le 15 février 1921  
 ménagère  
 originaire de Wülflingen (Zurich) domiciliée à Lausanne née à Echallens le vingt-quatre mai mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de Henri-François Villommet, ébouissseur, à Echallens et de Pauline née Danalet, décédée

Comme témoins : } 1. Ferdinand Buppacher, employé de commerce, à Lausanne  
 } 2. Gustave Chollet, marchand fripier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 5, Winterthur, le 6 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Acte de mariage de la fiancée, avec divorce. Actes de publications de mariage à Lausanne et Winterthur

Les époux :  
 L. Rouge  
 B. Rouge.

Les témoins :  
 Buppacher F.D.  
 Gustave Chollet

L'officier de l'état civil :  
 Recueil

Communiqué à l'état civil à Winterthur

Registre des mariages A.

No 365  
Porchet  
et  
Formica

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Charles - Ulysse

célibataire

tailleur de pierres

originaire de Corcelles-le-Jorat

domicilié à

Sausanne

né à

Vucherens

le dix-huit juillet

mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de

Héli Porchet, tailleur de pierres

et de

Céline née Cherpillod, à Sausanne

2. Formica, Madeleine

célibataire

couturière

originaire de Gassino (Turin), Italie

domiciliée à

Sausanne

née à

Vernex - Montreux

le vingt-cinq février

mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Antoine Formica

et de

Joséphine née Mazzuchetti, décédée

Comme témoins :

1. Joseph Formica, sculpteur, à Lausanne

2. Élie Porchet, tailleur de pierres, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 2 et Corcelles-le-Jorat, le 3 et à Gassino, le 25 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil-neuf-cent-vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Corcelles-le-Jorat  
et Gassino, avec certificat de ca-  
pacité pour la fiancée. Permis  
de publier

Les époux :

Porchet Charles

M. Porchet

Les témoins :

Joseph Formica

A. Porchet

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil à  
Corcelles-le-Jorat et à la Chancel-  
lerie C<sup>te</sup>

No 366  
Besse  
et  
Buttet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besse, Robert-Louis

célibataire

chauffeur d'autos

originaire des Clées et L'Abergement

domicilié à

Sausanne

né à

Chavornay

le vingt-cinq février

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Marc-Louis Besse, colporteur

et de

Elise née Schriod, à Sigerolles

2. Buttet, Georgette-Marie-Ida

célibataire

ménagère

originaire de Ferlens

domiciliée à

Sausanne

née à

Courfaivre (Berne)

le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Jules-Edouard Buttet, colporteur, à Sausanne

et de

Sophie-Hélène Keller née Droz, décédée

- Comme témoins :
- 1. André Vallichard, manoeuvre, à Sausanne
  - 2. Jules Buttet, colporteur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 5, L'Abergement, le 6, aux Clées et Ferlens, le 7 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, L'Abergement,  
aux Clées et Ferlens

Les époux :

Robert Louis Besse  
Georgette Besse

Les témoins :

J Buttet  
Vallichard André

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état-civil à  
Romarin-Môtier, Sigerolles et  
Don-la-Ville

## Registre des mariages A.

N° 367  
Sudanet  
Magnenat

151/179

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sudan, César Robert

célibataire

manœuvre

originaire de Hauteville (Gruyère), Fribourg domicilié à  
Sausanne né à

Romainmôtier le vingt-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Jean-Claude Sudan, cordonnier, à Cully et de  
Augustine-Marie née Baumgartner, à Sausanne2. Magnenat, Hélène-Souise

célibataire

ménagère

originaire de Vaulion domiciliée à  
Sausanne née à

Sausanne le vingt-cinq décembre

mil neuf cent trois fille de

Fritz-John Magnenat, charcutier et de  
Marie-Augusta née Savenex, à Sausanne

Comme témoins :

- 1. Marcel Blom, magasinier, à Sausanne
- 2. Arthur Mottay, magasinier, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Hauteville et Vaulion, le  
17 mars 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. Pour  
celui de la fiancée voir n° 36, f° 259.  
Extrait de jugement de divorce des parents  
de la fiancée. Consentement du père  
de la fiancée. Actes de publication  
de mariage à Sausanne, Hauteville  
et VaulionCommuniqué à l'état-civil à  
Hauteville et Vaulion

## Les époux :

Sudan Robert  
Sudan Hélène

## Les témoins :

Mottay Arthur  
Blom

L'officier de l'état civil :

Ruclet



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 368  
Weidmann  
et  
Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weidmann, Dietland

célibataire

boucher

originaire de Einsiedeln (Schwyz) domicilié à  
Sausanne né à

Devey le sept avril  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Charles Weidmann et de  
Louise née Portmann, décédés

2. Dupont, Emma - Louise

célibataire

couturière

originaire de Pully domiciliée à  
Sausanne née à

Pully le huit septembre  
mil neuf cent deux fille de

Emile - Louis Dupont, chauffeur et de  
Louise née Jourdan, à Sausanne

Comme témoins : 1. Jules Mingard, brigadier de police, à Lausanne  
2. Jules Hornung, brigadier de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 14, Einsiedeln et Pully, le  
15 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère  
de la fiancée. Actes de publi-  
cation de mariage à Lausanne,  
Einsiedeln et Pully

Communiqué à l'état-civil à  
Einsiedeln et Pully

Registre des familles vol. 19 fol. 268

## Les époux :

Dietland Weidmann  
Emma Weidmann

## Les témoins :

J. Mingard  
J. Hornung

L'officier de l'état civil :

Ruech

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 369

Aebi  
et  
Chaudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aebi, Jean-Charles

célibataire

apiculteur

originaire de Heimiswil (Bene)

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de

Emile-François Aebi, chef de bureau C.F.F.

et de

Sina nee Taillens, à Sausanne

2. Chaudet, Henriette

célibataire

originaire de Bougy-Villars

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le deux juillet

mil neuf cent un

fille de

Jules-François Chaudet

et de

Sophie-Henriette-Sonise née Dubois, décédée

Comme témoins :

1. Jean Suter, fonctionnaire C.F.F., à Lausanne

2. Louis Chaudet, menuisier, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Heimiswil et Bougy-Villars,  
le 7 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Heimiswil et  
Bougy-Villars

Les époux :

Jean Aebi  
H. Aebi

Les témoins :

J. Suter  
L. Chaudet

Communiqué à l'état civil à  
Heimiswil et Aubonne

L'officier de l'état civil :

P. [Signature]

Registre des mariages A.

No 370  
Augsburger  
et  
Berger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Augsburger, François  
célibataire  
négoçant  
originaire de Langnau (Berne) domicilié à  
Sausanne né à  
Morges le vingt-quatre février  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Louis-Henri Augsburger et de  
Emma-Henriette Barraud née Lorbur, décédés

2. Berger, Jeanne-Madeleine  
célibataire  
institutrice  
originaire de Eclépens et Cernier (Neuchâtel) domiciliée à  
au Socle (Neuchâtel) née à  
Cernier le neuf octobre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Louis-Eugène Berger, ancien professeur et de  
Esther née Vuillomenet, à Cernier

Comme témoins : 1. Ernest Guex, employé de commerce, à Lausanne  
2. Abram Berger, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Langnau, Le Locle, le 5 et  
Eclépens et Cernier, le 6 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Promesse de la fiancée. Actes  
de publication de mariage à  
Lausanne, Langnau, Le Locle,  
Eclépens et Cernier

Les époux :  
François Augsburger  
Jeanne-Madeleine Berger  
Les témoins :  
E. Guex  
A. Berger

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Communiqué à l'état civil à  
Langnau, La Sarraz, Cernier  
et Le Locle

Registre des mariages A.

No 371  
Guex  
et  
Wolf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guex**, Francis - Emile  
célibataire  
secrétaire au Département de l'Instruction publique  
originaire de Moudon et Boulens domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le sept novembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Jules - Auguste Guex, décédé et de  
Ida née Rouge, à Sausanne

2. **Wolf**, Rosina  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Spiez (Berne) domiciliée à  
Crissier née à  
Nocéaz (Fribourg) le quatre mars  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Christian Wolf, postillon et de  
Souise née Siechti, à Crissier

Comme témoins :  
1. Albert Guex, comptable, à Orbe  
2. Ferdinand Wolf, employé postal, à Luttwil (Berne)

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Moudon, Spiez, le 28, Boulens  
et Crissier, le 29 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Moudon, Spiez,  
Boulens et Crissier

Les époux :  
F Guex  
Rosina Guex  
Les témoins :  
A. Guex.  
Wolf Ferd.

Communiqué à l'état civil à  
Moudon, St-Cerges, Spiez et  
Pully.

L'officier de l'état civil :  
F. Guex

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 372  
Badoux  
Pointet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Badoux, Charles-Souis**  
veuf de Elise-Marie-Julie dite Louisa née Porchet, dès le 19 août 1921  
tapissier  
originaire de Moudon, Curtilles et Cremin domicilié à  
Sausanne né à  
Moudon le vingt-six janvier  
mil huit cent septante-trois fils de  
André dit Henri Badoux et de  
Marie née Maret, décédés

2. **Pointet née Hennard, Albertine-Elise**  
veuve de Charles-Edouard Pointet, dès le 12 décembre 1920  
ménagère  
originaire de Echandens domiciliée à  
Lausanne née à  
Cugy le douze juin  
mil huit cent septante-neuf fille de  
Constant Hennard, décédé et de  
Elisa-Jenny née Vaney, à Cugy

Comme témoins :  
1. Rodolphe Fuchs, relieur, à Lausanne  
2. Eugène Tanchaud, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Moudon, Curtilles, Cremin et Echandens, le 10 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois août mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup>  
femme du fiancé, voir n<sup>o</sup> 55, f<sup>o</sup> 181,  
n<sup>o</sup> 706. Pour celui du 1<sup>er</sup> mari de  
la fiancée, voir n<sup>o</sup> 54, f<sup>o</sup> 197,  
n<sup>o</sup> 1172. Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Moudon,  
Curtilles, Cremin et Echandens

Communiqué à l'état civil à Moudon,  
Lucens et Echandens

Les époux :

Charles Badoux  
Albertine Badouse

Les témoins :

R. Fuchs  
E. Tanchaud

L'officier de l'état civil :

F. P. F.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 373  
**Godet**  
 et  
**Henchoz**

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Godet**, William-Lucien  
 célibataire  
 artiste lyrique  
 originaire de Meyrin (Genève) domicilié à  
 Plainpalais (Genève) né à  
 Plainpalais le huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
 Emile Godet, décédé et de

Josephine-Philomène Dussauge, à Plainpalais

2. **Henchoz**, Berthe  
 célibataire

couturière  
 originaire de Château-d'Oex domiciliée à

Sausanne née à

Sausanne le singt-neuf juillet  
 mil neuf cent trois fille de

David-Henri Henchoz et de

Ulice née Taccuud, décédés

- Comme témoins : { 1. Emile Béranget, pasteur, à Lausanne  
 2. Charles Dariolly, bijoutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Plainpalais, le 2, Meyrin, Sausanne, Château-d'Oex, le 5 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de Plainpalais

Les époux :

William Godet  
 Berthe Godet

Les témoins :

Béranget  
 Ch. Dariolly

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état-civil à Meyrin (Genève) B. (2) et Château-d'Oex

Par jugement du Tribunal de  
 Lausanne de Genève, rendu  
 en date du 29 juin 1925, déclaré  
 définitif et exécutoire le 4 septembre  
 1925, le mariage li-  
 a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le  
 délai pendant lequel l-  
 ne pourr- contracter un nouveau  
 mariage.

Lausanne, le 15 septembre 1925.  
 L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

R. au y. 1. 25.

## Registre des mariages A.

No 364  
Mathys  
et  
Clere

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mathys, Hans. Alphons  
célibataire  
courtier  
originaire de Zurich domicilié à  
Lausanne né à  
Zurich le vingt-quatre décembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Alphons Mathys, décédé et de  
Maria née Fries, à Zurich

2. Clere, Hélène - Aline  
célibataire  
couturière  
originaire de Ecublens et Crissier domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-huit octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Gustave - Henri Clere, décédé et de  
Marie - Hélène née Perrochon, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Marie Staudenmann (d<sup>elle</sup>), à Lausanne  
2. Lucien Hossli, conducteur typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, Zurich, Ecublens, le  
24 et Crissier, le 26 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq août mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Zurich,  
Ecublens et Crissier

## Les époux :

H. Mathis  
A. Mathis

## Les témoins :

Staudenmann  
L. Hossli

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Communiqué à l'état civil à  
Zurich, Ecublens et Tully

## Registre des mariages A.

No 375  
Baud  
et  
Steffen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Baud**, Charles-Alois  
célibataire  
imprimeur  
originaire de Corsier \_\_\_\_\_ domicilié à  
Sausanne \_\_\_\_\_ né à  
Sausanne \_\_\_\_\_ le vingt-quatre mois \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze \_\_\_\_\_ fils de  
Edouard-Louis Baud, appareilleur, à Orbe \_\_\_\_\_ et de  
Elise-Frédérique née Conne, décédée \_\_\_\_\_

2. **Steffen**, Renée-Louise  
célibataire  
couturière  
originaire de Gessenay (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Sausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le sept décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept \_\_\_\_\_ fille de  
Charles-Louis Steffen, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Susanne née de Kennen, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Henri Jordan, imprimeur, à Lausanne \_\_\_\_\_  
2. Georges Baud, comptable, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 12, Surnen, le 13 et  
Corsier, le 15 juillet 1922 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq août mil neuf cent vingt-deux \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Pour celui du fiancé, voir v.° 19,  
f.° 2, n.° 196. Actes de publica-  
tion de mariage à Lausanne,  
Surnen et Corsier \_\_\_\_\_

## Les époux :

Ch. Baud  
Renée Baud

## Les témoins :

H. Jordan  
G. Baud

L'officier de l'état civil :

J. F. \_\_\_\_\_

Communiqué à l'état civil à  
Charbonne et Gessenay \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 376  
Niederzgang  
et  
Guznel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Niederzgang, Georges - Jean** \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

mécanicien \_\_\_\_\_

originaire de Belfort (Haut-Rhin) \_\_\_\_\_ domicilié à

Evian (domicile des parents St-Saphorin, Lavaux) \_\_\_\_\_ né à

Genève \_\_\_\_\_ le onze avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fils de

Jean - Baptiste Niederzgang \_\_\_\_\_ et de

Souise - Marie née Deguffy, à St-Saphorin (Lavaux) \_\_\_\_\_

2. **Guznel, Berthe - Mathilde** \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

employée \_\_\_\_\_

originaire de Sugy (Haute-Savoie) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Evian - les - Bains \_\_\_\_\_ née à

Nyon \_\_\_\_\_ le trois juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Marie - Prosper Guznel \_\_\_\_\_ et de

Marie - Virginie née Collomb, à Evian - les - Bains \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Henri Zürcher, secrétaire, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Marcel Rufi, magasinier, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Saint-Saphorin, le 11 et à Evian, le

15 juillet 1922. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq août mil neuf cent vingt-deux \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Saint-Saphorin (Lavaux)

Les époux :

Georges Niederzgang  
Berthe Niederzgang

Les témoins :

Henri Zürcher  
Rufi, Marcel

L'officier de l'état civil :

Müller

Communiqué à la Chancellerie C.<sup>6</sup> (244)  
et à l'état civil à Chexbres.

**Registre des mariages A.**

N<sup>o</sup> 377  
**Jaquet**  
 et  
**Anderegg**

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jaquet, Roger-Auguste**  
 célibataire  
 employé aux C.P.F.  
 originaire de Vallorbe domicilié à  
 Vallorbe né à  
 Vallorbe le deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
 Auguste-Frédéric Jaquet, décédé et de  
 Emilie née Weber, à Vallorbe

2. **Anderegg, Rosa-Elisabeth**  
 célibataire  
 sommelière  
 originaire de Wangen (Borne) domiciliée à  
 Vallorbe née à  
 Lausanne le seize juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
 Jean-Frédéric Anderegg et de  
 Anna née Dieterle, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Ernest Roy, employé de commerce, à Vallorbe  
 2. Frédéric Anderegg, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le 4 et Wangen, le 5 juillet 1932

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
 Autorisation de l'état-civil  
 de Vallorbe

Communiqué à l'état-civil à  
 Vallorbe et Wangen

Les époux :

R. Jaquet

Rosa Jaquet

Des témoins :

Fred. Anderegg

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 378  
de Sépibus  
et  
Poyet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Sépibus, Jean-Joseph-Marie  
célibataire  
marchand de primeurs  
originaire de Môrel (Valais) domicilié à  
Lausanne né à  
Sion (Valais) le douze avril  
mil-huit cent nonante-six fils de  
Franz de Sépibus, commerçant et de  
Marie-Laire née Franc, à Sion

2. Poyet, Adèle  
célibataire  
brodeuse  
originaire de Orges domiciliée à  
Lausanne née à  
Vugelle-s-la-Mothe le dix mai  
mil-huit cent nonante-cinq fille de  
Daniel-Edouard Poyet, en Amérique et de  
Adèle-Jenny née Duvoisin, à Neuchâtel

Comme témoins : 1. Cécile Borel (d<sup>elle</sup>), à Lausanne  
2. Frieda Martin (d<sup>elle</sup>), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 juin, Môrel, le 2  
et Orges, le 3 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil-neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Môrel,  
et Orges

Les époux :  
Sépibus  
Adèle de Sépibus

Les témoins :  
Cécile Borel  
Frieda Martin

Communiqué à l'état-civil à  
Môrel et Montagny

L'officier de l'état civil :  
A. Leibaud





N<sup>o</sup> 381  
Dentan  
et  
Éperon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dentan, Robert-Charles**  
célibataire  
professeur à l'École de commerce  
originaire de Lutry domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le premier juillet  
mil huit cent nonante-trois fils de  
Auguste-Charles-Louis Dentan, décédé et de  
Augusta-Elisa dite Elise née Blanchard, à Lausanne

2. **Éperon, Sonise-Elisa-Madeleine**  
célibataire  
originaire de Féchy et Pizy domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-six mars  
mil huit cent nonante-trois fille de  
Marc-Louis-Samuel Éperon et de  
Isabelle-Marie-Lucile née Moutier, décédés

Comme témoins :  
1. Francis Aguet, avocat, à Lausanne  
2. Maurice Guerraud, avocat, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17 Lutry, Féchy, le 18  
et Pizy, le 19 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Lutry, Féchy et  
Pizy.

Les époux :

R. Dentan  
M. Et. Eperon

Les témoins :

F. Aguet  
M. Guerraud

L'officier de l'état civil :

A. Leihard

Communiqué à l'état civil à  
Lutry, Aubonne et Gimel



Registre des mariages A.

No 383  
Randin  
et  
Capt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Randin, Robert \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
garçon de café \_\_\_\_\_  
originaire de Rances \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
La Sarraz \_\_\_\_\_ le vingt-un juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-quatre \_\_\_\_\_ fils de

Louis-Ami Randin, menuisier \_\_\_\_\_ et de  
Elise née Michaud, à La Sarraz \_\_\_\_\_

2. Capt, Narcisse-Juliette \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
demoiselle de magasin \_\_\_\_\_  
originaire des Chenit \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le cinq décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Jules-Frédéric Capt, concierge \_\_\_\_\_ et de  
Elise-Léa née Cordey, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne \_\_\_\_\_  
} 2. Maurice Emery, emp. de bureau, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, Rances, Sentier et  
Brassus le 8 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix août mil neuf cent vingt-deux \_\_\_\_\_

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés,  
Consentement des père et mère  
de la fiancée, Actes de publi-  
cation de mariage à Lausanne  
Rances, Sentier et Brassus.

Les époux :  
Robert Robert.  
Randin Juliette.  
Les témoins :  
H. Regamey  
Maurice Emery

Communiqué à l'état civil à  
Baulmes et au Sentier \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
A. Lehmann

Rectification.  
Par décision du 1<sup>er</sup> décembre 1917,  
le Département de la justice, de la  
police et des affaires militaires du  
canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-  
contre, en ce sens que l'épouse  
soit désignée comme étant née  
le 5 septembre 1903 et non le  
5 décembre 1903.  
Lausanne, le 6 décembre 1917.  
L'officier de l'état civil  
G.C. E. Rod

requé à l'état civil cantonal et aux  
offices de Baulmes et le Sentier.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 384  
Guilloud  
Bécherraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guilloud**, Edmond-Louis  
veuf de Emilie-Mélanie née Tannaz, dès le 31 janvier 1921  
employé de commerce  
originaire de Grandson, Champagne et de l'Est de Neuchâtel domicilié à  
Lausanne né à  
Renens le vingt-cinq novembre

mil huit cent nonante-un fils de  
David-Edmond Guilloud, concierge, à Lausanne et de  
Thalie-Julie née Stettler, décédée

2. **Bécherraz**, Emma  
célibataire

originaire de Cuarny domiciliée à  
Lausanne née à

rièrre Pomy le vingt-quatre février  
mil huit cent nonante-sept fille de  
Marie Bécherraz, décédée et de

Comme témoins :  
1. Emile Froy, pierriste, à Lausanne  
2. Edmond Guilloud, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grandson, Neuchâtel, le 14,  
Champagne, le 15 et Cuarny, le 16 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix août mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Sur l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> fem-  
me du fiancé, voir n<sup>o</sup> 54, p. 286,  
n<sup>o</sup> 114. Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Grandson,  
Neuchâtel, Champagne et Cuarny

Communiqué à l'état-civil à  
Grandson, Champagne, Neuchâtel  
et Yverand

## Les époux :

E. Guilloud  
E. Guilloud

## Les témoins :

Emile Froy  
Guilloud, E.

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

N<sup>o</sup> 385  
Pain  
et  
Lecoultré

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pain, Jean  
célibataire  
garçon boucher  
originaire de Venissieux (Rhône), France domicilié à  
Sausanne né à  
Venissieux le seize mai  
mil huit cent nonante-huit fils de  
Jean-Marie Pain, marchand de bétail et de  
Jeanne-Marie-Claudine née Parrayon, à St-Maurice de l'Exil

2. Lecoultré, Madeleine-Georgette  
célibataire  
cuisinière  
originaire ddt Chenit domiciliée à  
Lausanne née à  
Vallorbe le vingt-huit novembre  
mil neuf cent fille de  
Eugis-Elie Lecoultré, agent de police et de  
Susanne-Madeleine née Meyer, à Chavannes près Renens

Comme témoins :  
1. Fritz Bernhard, agent de police, à Lausanne  
2. Jules Lornung, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, au Sentier et au Brassus,  
le 18 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Notification de mariage aux  
père et mère du fiancé. Actes  
de publication de mariage à  
Lausanne au Sentier, au Bras-  
sus. Certificat de capacité pour  
le fiancé. Permis de publier  
en de main

Communiqué à la Chancellerie et  
à l'état civil au Sentier

Les époux :

J. Pain  
M. Pain

Les témoins :

Bernhard Fritz  
Lornung

L'officier de l'état civil :

A. Lehmann

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 386  
Viquerat  
et  
Mury

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viquerat, Pierre-Alois  
célibataire  
commerçant  
originaire de Combremont-le-Grand domicilié à  
Renens né à  
Moudon le six avril  
mil huit cent nonante-deux fils de  
Alois Viquerat et de  
Marie-Catherine Schürch née Müller, décédée

2. Mury, Nelly-Lina  
célibataire  
employée de bureau  
originaire de Châtelard (Montreux) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quinze juin  
mil huit cent nonante-cinq fille de  
Auguste Mury, négociant, à Lausanne et de  
Lina-Marguerite née Chevalley, décédée

Comme témoins :  
1. Edouard Mouton, horticulteur, à Nyon  
2. Auguste Mury, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Renens, Lausanne, Châtelard, le 21 et  
Combremont-le-Grand, le 22 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de mariage de  
l'Etat-Civil de Pully

Les époux :

Pierre Viquerat  
Nelly Viquerat

Les témoins :

E. Mouton  
Augbey

L'officier de l'état civil :

H. Siehaud

Communiqué à l'état-civil à  
Combremont-le-Grand, Pully  
et Montreux

Registre des mariages A.

No 387  
Piretti  
Dufey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piretti, Jean-Baptiste  
veuf en 1<sup>re</sup> noces de Julie née Volet et en 2<sup>de</sup> noces de Marie Volet  
née Pasche, dès le 1<sup>er</sup> mai 1920, menuisier  
originaire de Châtillens domicilié à  
Châtillens né à  
Vogogna (Italie) le deux décembre  
mil huit cent cinquante-quatre fils de  
feu Bartolomé Piretti et de  
feu Angela-Marie née Barone

2. Dufey née Volet, Sophie  
veuve de François-Louis Dufey, dès le 11 janvier 1908.  
originaire de Palézieux domiciliée à  
Vevey née à  
Châtillens le seize mai  
mil huit cent soixante-deux fille de  
feu Daniel-Louis Volet et de  
feu Susanne-Marie née Volet

Comme témoins :  
1. François Pimblanc, huissier, à Lausanne  
2. Marius Heysè, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Châtillens, le 1<sup>er</sup>, Palézieux, le 2<sup>e</sup> et  
Vevey, le 4 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
d'Oron

Les époux :

Piretti Jean Baptiste  
Sophie Piretti

Les témoins :

Pimblanc  
Heysè M<sup>r</sup>

L'officier de l'état civil :

A. Leiba

Communiqué à l'état-civil d'Oron  
Palézieux et Vevey.

Registre des mariages A.

No 388  
**Poget**  
 et  
**Pinard**

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Poget**, Charles Alois  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Premier domicilié à  
Signerolle né à  
Premier le quatorze septembre  
 mil huit cent nonante-un fils de  
Jean-Henri Poget et de

Louise - Jeanette née Roy, à Signerolle  
 2. **Pinard**, Rose-Marguerite  
 célibataire  
 originaire de Rances domiciliée à  
Rances née à  
Rances le quatorze mars  
 mil huit cent nonante-deux fille de  
Louis Pinard et de  
Henriette - Victorine née Pinard, à Rances

Comme témoins : } 1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne  
 } 2. Maurice Cottier, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Signerolle, Premier et Rances, les 11  
et 12 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état-civil  
de Signerolle

Les époux :  
Poget Charles  
Poget Rose

Les témoins :  
Maurice Emery  
M. Cottier

Communiqué à l'état-civil à  
Romainmôtier, Signerolle et  
Baulmes

L'officier de l'état civil :  
H. Lühaut

## Registre des mariages A.

No 389  
Poncini  
et  
Vigni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Poncini, Eugenio - Leopoldo  
célibataire  
horloger  
originaire de Ascona (Tessin) domicilié à  
Lausanne né à  
Bronzano (Italie) le dix-neuf mai  
mil huit cent huitante-huit fils de  
Pietro Poncini, cordonnier et de  
Angiolina née Ballo, à Ascona

2. Vigni, Felicità  
célibataire

originaire de Siena (Italie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Siena le trois septembre  
mil huit cent huitante-sept fille de  
Talentino Vigni, jardinier et de  
Fortunata née Pallassini, à Siena

Comme témoins : { 1. Pietro Perego, cuisinier, à Lausanne  
2. Nella Vigni, d'elle, à Siena

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, Ascona, le 21 juin  
et Siena, le 2 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze août mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Ascona et Siena  
avec certificat de capacité de la  
fiancée. Permis de publier

## Les époux :

Eugenio Poncini  
Felicità Poncini

## Les témoins :

Perego Pietro  
Nella Vigni

L'officier de l'état civil :

A. Lehmann

Communiqué à l'état-civil à  
Ascona et à la Chancellerie

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 390  
Jackson  
Trollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jackson, Herbert-Charles  
célibataire  
ingénieur  
originaire de Angleterre domicilié à  
Londres né à  
Londres le quatre juillet  
mil huit cent huitante-un fils de

Benjamin Jackson et de

Mary-Ann née Abrahams, décédée

2. Trollet, Yvonne-Marguerite  
célibataire

originaire de Penev et Tucherens domiciliée à  
Yverdon née à  
Yverdon le seize septembre  
mil neuf cent fille de

adoptive de Hermann Trollet, maître boucher, de Seigneux, et de  
époux de Clara Gavillet, à Yverdon

Comme témoins : 1. Wilhelm Haussmann, négociant, à Yverdon  
2. Clara Trollet, d<sup>me</sup>, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le 17, Tucherens, le 19 et  
Penev, le 21 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
d'Yverdon

Les époux :

Herbert-Charles Jackson  
Yvonne Jackson

Les témoins :

W Haussmann  
Clara Trollet  
Hermann Trollet  
Vice-Consul Britannique  
L'officier de l'état civil :

A. Lühmann

Par jugement du Tribunal du District d'Yverdon, rendu en date du 28 octobre 1931, déclaré définitif et exécutoire, le 13 janvier 1932, le mariage inhérent ci-contre a été déclaré nul.  
Lausanne, le 20 janvier 1932  
L'Officier de l'Etat civil

L. Baillif

Communiqué à l'état-civil à  
Corcelles-le-Jorat, Moudon et  
Yverdon

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 391  
Vauthey  
et  
Cuénez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vauthey, Edouard  
célibataire  
asphalteur  
originaire de Remaufens (Fribourg) domicilié à  
Sausanne né à  
Sausanne le dix-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Jean-Busile Vauthey, décédé et de  
Méry Vauthey née Gillieron, à Lausanne

2. Cuénez, Sydia-Jeanne  
célibataire  
ménagère  
originaire de Monnaz et Pizy domiciliée à  
Sausanne née à  
Morges le vingt-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
François-Louis Cuénez et de  
Honorine-Marianne Rosine née Voïrol, décédés

Comme témoins :  
1. Victor Vauthey, charpentier, à Lausanne  
2. Francis Cuénez, commissionnaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, Remaufens et Monnaz,  
le 11 et Pizy, le 12 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent vingt-deux,

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
actes de publication de mariage  
à Lausanne Remaufens,  
Monnaz et Pizy

Les époux :

Vauthey Edouard  
Vauthey Sydia

Les témoins :

Vauthey Victor  
Cuénez Francis

L'officier de l'état civil :

H. Lühmann

Communiqué à l'état-civil à  
Remaufens, Sufflens-le-Château,  
Gimel



Registre des mariages A.

No 392  
Borel  
Dähler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Borel, Louis Edouard**  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Neuchâtel et Couvet domicilié à  
Suisse né à

au Locle (Neuchâtel) le deux septembre  
mil huit cent nonante-trois fils de  
Louis Edouard Borel, graveur et de  
Marie Wilhelmine Schudel, à La Chaux-de-Fonds

2. **Dähler, Anna Martha**  
célibataire  
originaire de Seftigen (Berne) domiciliée à  
La Chaux-de-Fonds née à  
L'Isle le huit juin

mil huit cent nonante-cinq fille de  
Frédéric Edouard Dähler, menuisier, à L'Isle et de  
Bertha Hostettler, décédée

Comme témoins : 1. Adrien Heuger, électricien, à Lausanne  
2. Henri Bezencon, paveur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, le  
10, Couvet et Gurgelen, le 11 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Promesse de la fiancée. Actes  
de publication de mariage à  
Lausanne, Neuchâtel, Chaux-  
de-Fonds, Couvet et Gurgelen.

Les époux :

Edouard Borel  
et Martha Borel

Les témoins :

Henri Bezencon  
Ad. Heuger

L'officier de l'état civil :

A. Lühaut

Communiqué à l'état-civil de  
Neuchâtel, Couvet, Gurgelen et  
La Chaux-de-Fonds.

## Registre des mariages A.

No 393

Limido

et  
Treuthardt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Limido, Albert-Joseph

célibataire

concierge

originaire de Fagnano - Olona (Milan), Italie domicilié à

Echandens né à

Neuchâtel le vingt-six septembre

mil huit cent vingt-cinq fils de

François-Charles Limido, décédé et de

Eugénie-Marie-Anna née Christ, à Lausanne

2. Treuthardt, Ida

divorcée de Paul-Ernest Veve, dès le 14 septembre 1914

tricoteuse

originaire de Cernier (Neuchâtel) domiciliée à

Lausanne née à

Péire le dix-sept mars

mil huit cent vingt-huit fille de

Samuel Treuthardt et de

Susanne née Zwahlen, décédés

Comme témoins :

1. Jules Mignot, clicheur, à Lausanne

2. Jules Picoud, voiturier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Echandens et Cernier, le 13, Lausanne, le 14, Fagnano - Olona, le 4 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Lonay

Les époux :

A. Limido

Ida Limido

Les témoins :

J. Mignot

Picoud Jules

L'officier de l'état civil :

H. Siehant

Communiqué à la Chancellerie C<sup>te</sup>  
et à l'état-civil à Lonay et  
Cernier.

Registre des mariages A.

No 394  
Furtiger  
et  
Pernet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Furtiger, Charles Ernest Robert  
célibataire  
chauffeur  
originaire de Oberhofen (Berne) domicilié à  
Cossonay né à  
Lausanne le deux avril  
mil huit cent nonante-sept fils de  
Charles Furtiger, aiguilleur C.F.F. et de  
Alice Caroline née Puche, à Lausanne

2. Pernet, Blanche Isabelle Eugénie  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Romont et Châtillon (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Romont le quatorze août  
mil huit cent nonante-trois fille de  
Victor Pernet, décédé et de  
Josephine née Dumas à Lausanne

Comme témoins : 1. Marcel Grandchamp, meunier, à Cossonay  
2. Henri Mégroz, laitier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cossonay, le 18, Oberhofen, Romont,  
Lausanne, le 19 et Châtillon, le 21 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de  
Cossonay

Les époux :  
Charles Furtiger  
Blanche Furtiger

Les témoins :  
Marcel Grandchamp  
Henri Mégroz

Communiqué à l'état civil à  
Oberhofen, Cossonay, Romont  
et Châtillon

L'officier de l'état civil :  
H. Lühaut

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 395  
Coulon

Dubosson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Coulon, Charles-Audré**  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Loclé (Neuchâtel) domicilié à  
Sausanne né à  
La Chaux-de-Fonds le six juillet  
mil neuf cent un fils de  
Louis-George Coulon, professeur et de  
Rosine née Spichiger, à Lausanne

2. **Dubosson, Florence-Jeanne**  
célibataire  
originaire de Clarmont domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-huit juin  
mil neuf cent fille de  
Henri-Samuel Dubosson, inspecteur et de  
Cléma née Borgeaud, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Henri Dubosson, inspecteur, à Lausanne  
2. Georges Dubosson, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, Clarmont, le 26 et  
au Loclé le 27 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Clarmont  
au Loclé

Les époux :

Moulon

F. Coulon

Les témoins :

H. Dubosson  
G. Dubosson

L'officier de l'état civil :

A. Léchaut

Communiqué à l'état-civil au  
Loclé et Vallierens.

N<sup>o</sup> 396  
Derendinger  
et  
Bézaneck

Par décret du Grand Conseil du  
1<sup>er</sup> mai 1826, Albert  
Derendinger, désigné ci-contre,  
qui ayant rempli toutes les formalités  
prescrites à cet effet, a été naturalisé  
Vaudois et reçu au nombre des bour-  
geois de la commune de  
Donatysse.

Inscrit le 15 août 1928.

L'officier de l'état civil:

H. Lühaut

69<sup>me</sup> à Luterkofen et Aveanches

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Derendinger, Albert  
célibataire  
tailleur  
originaire de Luterkofen (Solane) domicilié à  
Sousanne né à  
Bienne le vingt-huit octobre  
mille huit cent huitante-huit fils de  
Johann Derendinger et de

Marie-Rosina née Huber, décédée  
2. Bézaneck, Marie-Augusta-Eléonore dite Nora  
célibataire

originaire de Donatysse domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le neuf mai  
mille huit cent septante-huit fille de

Adam-Georges Bézaneck et de  
Jeanne-Catherine-Marie-Ernestine-Elise née Coraz, décédée

Comme témoins : 1. Jacob Schweizer tailleur, à Lausanne  
2. Samuel Fache, stagiaire notaire à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, Luterkofen et Donatysse,  
le 11 juillet 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Pour celui de la fiancée, voir  
v. 3, f. 338. Actes de publica-  
tion de mariage à Lausanne,  
Luterkofen et Donatysse

Les époux :

Albert Derendinger  
Nora Derendinger

Les témoins :

J. Schweizer  
S. Fache.

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état-civil à  
Luterkofen et Aveanches

Registre des mariages A.

No 337  
Weber  
Félix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, Wilhelm  
célibataire  
technicien  
originaire de Effingen (Argovie) domicilié à  
Baden (Argovie) né à  
Effingen le onze février  
mil huit cent huitante-huit fils de  
Johann - Gottlieb Weber et de  
Verena née Weibel, à Effingen

2. Félix, Carmen - Wilhelmine - Anna  
célibataire  
originaire de La Rogivue domiciliée à  
Lausanne née à  
Carouge (Genève) le dix-sept juin  
mil huit cent nonante-quatre fille de  
François - Emile Félix, directeur de l'Institut vaccino-génie et de  
Victorine née Tunzi, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Roger Félix, droguiste, à Lausanne  
2. Prosper Félix, technicien, à Paris

Les publications ont eu lieu à Baden le 22, Effingen, le 23, Lau-  
sanne, le 24 et La Rogivue, le 25 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-civil  
de Baden

Les époux :

Wilhelm Weber.

Carmen Weber

Les témoins :

Roger Félix

Prosper Félix

L'officier de l'état civil :

A. Lehmann

Communiqué à l'état-civil à  
Effingen, Baden et Salziglioux.

N<sup>o</sup> **398**  
**Mercet**  
**et**  
**Alliatta**

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

**1. Mercet, René**  
célibataire  
inspecteur de la Police de Sûreté  
originaire de Echichens domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le premier décembre  
mil huit cent nonante-huit fils de  
Constance Mercet, décédée et de

**2. Alliatta, Maria-Virginia**  
célibataire  
Brodeuse  
originaire de Locarno (Cessin) domiciliée à  
Lausanne née à  
Locarno le dix-huit septembre  
mil huit cent nonante-cinq fille de  
Guglielmo Alliatta, décédé et de  
Ceresa née Giovannacci à Locarno

Comme témoins :  
1. Victor Tesson, agent de sûreté, à Lausanne  
2. Robert Gyacher, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, Echichens, le 20 et  
Locarno, le 21 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze août mil neuf cent vingt-deux

**Pièces déposées :**

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Echichens et  
Locarno

**Les époux :**

**Mercet**  
**R. Mercet**

**Les témoins :**

**Tesson**  
**R. Gyacher**

**L'officier de l'état civil :**

**H. Seibert**

Communiqué à l'état-civil à  
Thuffens, le-Château et Locarno.

Registre des mariages A.

N° 389  
Cacchella  
Walzer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cacchella**, *Cristide - Pietro*  
divorcé de *Maria - Giuseppa Belatti*, dès le 28 janvier 1922  
maçon  
originaire de *Melano (Tessin)* domicilié à  
Lausanne né à  
*Melano* le premier août  
mil huit cent nonante-sept fils de

*Oscar Cacchella*, maçon, à Lausanne et de  
*Carolina* née *Gnecchi*, à *Melano*

2. **Walzer**, *Emma*  
célibataire  
ménagère

originaire de *Muzzano (Tessin)* domiciliée à  
Lausanne née à  
*Costallo (Tessin)* le deux août  
mil neuf cent deux fille de

*Paolo Walzer*, vannier et de  
*Erminia* née *Sciaroni*, à *Muzzano*

Comme témoins : } 1. *Marius Heyse*, concierge, à Lausanne  
2. *Roméo Lepori*, maçon, à *Vully*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne*, le 24, *Melano*, le 25 et  
*Muzzano*, le 28 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés  
celui de la fiancée avec consente-  
ment des parents. Acte de mariage  
du fiancé avec mention du divorce.  
Actes de publication de mariage  
à *Lausanne*, *Melano* et *Muzzano*

Les époux :

*Cristide Cacchella*  
*Emma Cacchella*

Les témoins :

*Roméo Lepori*  
*Heyse*

L'officier de l'état civil :

*H. Sihan*

Par jugement du Tribunal du  
district de *Pienne (Tessin)*, rendu  
en date du 25 novembre 1922, déclaré  
définitif et exécutoire le 8 janvier  
1926, le mariage ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 3 février 1926  
L'officier de l'état civil :

*H. Sihan*

Pr. du 28.7.26



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 400  
Correvon  
et  
Hugly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Correvon**, *Gustave-Henri*  
divorcé de *Elise-Cécile Novraz*, dès le 4 mars 1922  
peintre-décorateur  
originaire de *Cuarny* domicilié à  
*Bière* né à  
*Vevey* le onze septembre  
mil huit cent huitante-cinq fils de  
*Georges Correvon* décédé et de  
*Henry-Louise Wenger* née *Grosjean*, à *Bière*

2. **Hugly**, *Blanche-Hélène*  
divorcée de *Jakob Sollberger*, dès le 26 juillet 1921

originaire de *Vynigen (Berne)* domiciliée à  
*Fregny (Chambésy)* née à  
*Nyon* le trois avril  
mil huit cent nonante-six fille de  
*Antoine-François Hugly* parqueteur et de  
*Emilie* née *Luginbühl*, à *Fregny*

Comme témoins :  
1. *Daniel Pasche*, emp. de banque, à *Lausanne*  
2. *Elie Pasche*, typographe, à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Bière*, le 17, *Vynigen*, le 18, *Cuarny*  
et *Fregny*, le 20 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

*Autorisation de l'état-civil*  
*de Bière*

Les époux :

*G. Correvon*  
*Blanche Correvon*

Les témoins :

*D. Pasche*  
*E. Pasche*

L'officier de l'état civil :

*H. Siebaut*  
sourd

Communiqué à l'état-civil à  
*Gronand Bière, Vynigen et*  
*Genève (B.C.).*

## Registre des mariages A.

N° 401

Margairaz  
et  
Desmeules

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margairaz, René - Marcel  
célibataire  
artiste peintre  
originaire de Villette domicilié à  
Lausanne né à  
Genève le vingt-huit septembre  
mil-huit cent nonante-cinq fils de

Charles Margairaz et de

Jenny-Charlotte née Dizereus, décédés

2. Desmeules, Germaine - Cécile  
célibataireoriginaire de Ropraz domiciliée à  
Lausanne née àGully le quatorze avril  
mil neuf cent deux fille de

Louis Desmeules, journalier et de

Ada née Jaquenoud, à Ecublens

Comme témoins : } 1. Valentin Peyrot, négociant à Lausanne  
2. Elise Peyrot, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, Villette, 27, Ro-  
praz, le 28 juillet 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept août mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Villette, Ropraz

## Les époux :

R. Margairaz  
G. Desmeules

## Les témoins :

V. Peyrot  
E. Peyrot

## L'officier de l'état civil :

H. Lehaut

Communiqué à l'état-civil à  
Gully et Corcelles-le-Jorat.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 17 juin 1925  
déclaré définitif et exécutoire le 30  
septembre 1925  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 30  
septembre 1925, le délai pendant  
lequel l'un d'eux  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 5 octobre 1925.

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

15-368

N<sup>o</sup> 402  
Heimoz  
et  
Dugon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heimoz, Paul-Robert  
célibataire  
ajusteur aux C.F.F.  
originaire de Fribourg domicilié à Fribourg  
né à Fribourg le onze juin mil huit cent nonante-six fils de Jean-Pierre Heimoz, décédé et de Annette née Oyer, à Fribourg

2. Dugon, Marguerite  
célibataire  
couturière  
originaire de Dully domiciliée à Renens  
née à Yverdon le sept mars mil huit cent nonante-trois fille de Edouard - Emile Dugon, coiffeur et de Louise - Suzanne - Esther née Vuille, à Renens

Comme témoins :  
1. Jean Gathuey, chauffeur aux C.F.F., à Lausanne  
2. Adrien Diethli, chauffeur C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Dully, le 21 et Renens, le 22 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état-civil de Fribourg

Les époux :  
P. Heimoz  
M. Heimoz

Les témoins :  
Jean Gathuey  
Adrien Diethli

Communiqué à l'état-civil à Fribourg, Gilly et Dully

L'officier de l'état civil :  
H. Schaub

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1912.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 403  
Morf  
Vallotton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morf, Albert  
célibataire

candidat par. pol.

originaire de Winterthur (Zurich) domicilié à

St-Gall né à

Winterthur le vingt-six août

mil huit cent vingt-deux fils de

Rouad-Albert Morf, maître peintre, à Winterthur et de

Susanna née Ketter, décédée

2. Vallotton, Germaine - Emilie - Rose  
célibataire

originaire de Vallorbe domiciliée à

Vallorbe née à

Vallorbe le trois septembre

mil huit cent nonante-sept fille de

Jules Adolphe - Ami Vallotton, contre-maître et de

Emilie - Clémence née Grobety, à Vallorbe

Comme témoins : 1. Jules Vallotton, à Vallorbe  
2. Elisa Grobety, à Yvonand

Les publications ont eu lieu à St-Gall, le 1<sup>o</sup>, Winterthur, le 2 et  
Vallorbe, 3 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de St-Gall

Les époux :

Albert Morf  
Germaine Morf

Les témoins :

J. Vallotton  
Elisa Grobety

L'officier de l'état civil :

H. Lichart

Communiqué à l'état-civil à  
Winterthur, St-Gall et Vallorbe

Registre des mariages A.

No 404  
Gillioz  
et  
Dischinger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillioz, Ernest - René  
célibataire  
jardinier  
originaire de Granges (Valais) domicilié à  
Lausanne né à  
aux Planches-Montreux le vingt-deux juillet  
mil huit cent nonante-huit fils de  
Ignace - Ernest Gillioz et de  
Alphonsine - Zoé née Genoud, décédés

2. Dischinger, Marceline  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Guttet (Valais) domiciliée à  
Pully née à  
Sierra le vingt-neuf octobre  
mil huit cent nonante-sept fille de  
Ferdinand Dischinger, maréchal et de  
Louise née Maffioli, à Vissoye

Comme témoins :  
1. César Rudaz, manoeuvre, à Pully  
2. Faustine Rudaz (dame), à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Guttet, Pully, le 7 et à  
Granges, le 8 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Guttet,  
Pully et Granges.

Les époux :  
E. Gillioz  
Marceline Gillioz  
Les témoins :  
Rudaz César  
Rudaz Faustine

Communiqué à l'état civil à  
Granges, Guttet et Pully.

L'officier de l'état civil :  
H. Schaub

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 405  
Stamm  
et  
Junker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stamm, Paul Ferdinand

célibataire

fleuriste

originaire de Wädenswil (Zurich) et Schleithelm (Schopfhouse) domicilié à  
Suisse

né à Wädenswil le onze septembre

mil huit cent cinquante-cinq fils de

Jakob Stamm et de

Anna née Schoch, décédés

2. Junker, Rosa

célibataire

fleuriste

originaire de Rapperswil (Berne) domiciliée à  
Suisse

née à Bangerter (Berne) le cinq octobre

mil neuf cent fille de

Niklaus Junker, charpentier et de

Verena née Fuhsimann à Bangerter

Comme témoins :

1. Rodolphe Junker, jardinier, à Cologny

2. Henri Stamm, commerçant, à Männedorf

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wädenswil, Schleithelm  
et Rapperswil, le 7 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf août mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Wädens-  
wil, Schleithelm et Rapperswil

Registre des familles vol. 25 fol. 152.

Communiqué à l'état-civil à  
Wädenswil, Schleithelm et  
Rapperswil

Les époux :

Paul Stamm

Rosa Junker Stamm

Les témoins :

Rodolphe Junker

Henri Stamm

L'officier de l'état civil :

H. Lühans

## Registre des mariages A.

No 406  
Rochat  
et  
Kropf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Armand-Francis-Alexis  
célibataire  
préparateur  
originaire de L'Abbaye et du Lieu domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-huit avril

mil huit cent nonante-quatre fils de  
Charles-Alexis Rochat, employé de magasin et de  
Marie Fegg, à Lausanne

2. Kropf, Ida-Emilie  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Schwarzenegg-Unterlangenegg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix huit novembre

mil huit cent nonante-sept fille de  
Jacob Kropf, fabricant et de  
Caroline dite Lina née Opplinger, à Lausanne

Comme témoins : 1. Fernand Chéppuis, fonctionnaire postal, à Lausanne  
2. Emile Champendal, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'Abbaye, Le Lieu, le  
12 et Schwarzenegg, le 13 juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf août mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, L'Abbaye  
Le Lieu et Schwarzenegg

Communiqué à l'état-civil à  
L'Abbaye, Le Lieu et  
Schwarzenegg.

## Les époux :

Armand Rochat  
Ida Rochat

## Les témoins :

Ida Chéppuis  
Champendal

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

## Registre des mariages A.

No 407  
 Mayor  
 et  
 Bussy

Par jugement du Tribunal de  
 Lausanne en date du 4 janvier 1930  
 déclaré définitif et exécutoire le 2  
 février 1930, le mariage inscrit  
 ci-contre a été dissous par le divorce  
 à Lausanne le 11 février 1930.

Officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Mayor, Jean-Jules  
 célibataire  
 chauffeur d'autos  
 originaire de Echallens domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le trente septembre  
 mil neuf cent fils de

François-Henri-Edouard Mayor, décédé et de  
 Mina-Amélie née Curvin, à Echallens

2. Bussy, Marguerite-Alice  
 célibataire  
 demoiselle de magasin  
 originaire de Crissier domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le quatre août  
 mil huit cent vingt-sept fille de

Charles Bussy, décédé et de  
 Louise-Jenny-Catherine née Giessen, à Lausanne

Comme témoins: 1. Berthe Chollet, dame, à Lausanne  
 2. Edouard Chollet, electricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echallens, le 26 et Crissier  
 le 27 juillet 1932.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf août mil neuf cent trente-deux

## Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Echallens et  
 Crissier

## Les époux:

Mayor Jean Jules  
 Mayor Marguerite

## Les témoins:

Berthe Challet  
 Ed. Challet.

L'officier de l'état civil:

H. Lehou  
 1932

Communiqué à l'état-civil à  
 Echallens et Pully



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 408  
 Innod  
 et  
 Chapuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Innod, Marcel Albert

célibataire

vitrier - encadreur

originaire de Lignières (Neuchâtel)

domicilié à

Lausanne

né à

La Chaux-de-Fonds

le quinze janvier

mil neuf cent deux

fils de

Albert - Edgard Innod, manoeuvre

et de

Marie - Joséphine née Aeby, à Lausanne

2. Chapuis, Blanche

célibataire

coiffeuse

originaire de Epalinges

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix-cinq mai

mil huit cent nonante

fille de

Jules - Louis Chapuis, cordonnier à Bellegarde (Ain)

et de

Madeline Huggler née Trion, décédée

Comme témoins :

1. Louis Torrey, mécanicien, à Lausanne

2. Emile Bourgeois, garçon de café, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, Lignières, le 26 et Epalinges, le 29 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,  
 Pour celui de la fiancée, voir  
 n<sup>o</sup> 171-12. Actes de publication  
 de mariage à Lausanne, Li-  
 gnières et Epalinges

Les époux :

Marcel Innod

Blanche Innod

Les témoins :

E. Bourgeois

L. Torrey

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état-civil à  
Lignières et Epalinges

## Registre des mariages A.

No 409  
Singy  
et  
Meyste

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Singy, Louis - Joseph  
célibataire  
encasseeur  
originaire de Franex (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Franex le dix-huit juillet  
mil huit cent nonante quatre fils de  
Philibert - Gratien Singy, décédé et de  
Virginie née Sosey, à Payerne

2. Meyste, Louise - Marguerite  
célibataire  
coiffeuse  
originaire de Correvon domiciliée à  
Lausanne née à  
Romand le dix-neuf mars  
mil huit cent nonante-sept fille de  
Alexis - Gustave Meyste, charretier et de  
Eugénie née Dubois, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Alexis Meyste, charretier, à Lausanne  
2. Tranquille Schira, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, Franex et Correvon,  
le 27 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent vingt deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Franex  
Correvon.

## Les époux :

Singy  
A Singy

## Les témoins :

Albiste Aubry  
Tranquille Schira

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état-civil à  
Murist et St-Aegeres

Registre des communes vol. 21 fol. 348

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 410  
Petoud  
et  
Caccia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petoud, Paul-Maxime

célibataire

employé d'hôtel

originaire de Martigny-Combe (Valais)

domicilié à

Susaune

né à

Martigny-Combe le trente juin

mil huit cent nonante-trois

fils de

Zacharie Petoud, agriculteur

et de

Marine-Henriette née Guex-Crosier, à Ravoire (Valais)

2. Caccia, Marie-Marguerite

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Bonco - Canavese (Tessin), Italie

domiciliée à

Susaune

née à

Susaune le dix-neuf juillet

mil huit cent nonante-sept

fille de

Jacques-Pierre Caccia, charronnier

et de

Maria-Rosa née Costa, à Ouchy

Comme témoins :

1. Jean Caccia, herboristier, à Ouchy

2. Marie Rouge (dame), à Ouchy

Les publications ont eu lieu à Susaune, le 16 Martigny-ville,  
le 21 juin et Bonco-Canavese, le 2 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux août mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés ;  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Mar-  
tigny-ville et Bonco-Canavese  
avec certificat de capacité  
pour la fiancée. Permis de  
publier

Communiqué à l'état-civil, à  
Martigny-ville et à la  
Chancellerie C<sup>te</sup>

## Les époux :

Petoud Paul  
Marg. Petoud

## Les témoins :

Jean Caccia  
Marie Rouge

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 410  
Petoud  
et  
Caccia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petoud, Paul-Maxime

célibataire

employé d'hôtel

originaire de Martigny-Combe (Valais)

domicilié à

Susaune

né à

Martigny-Combe le trente juin

mil huit cent nonante-trois

fils de

Zacharie Petoud, agriculteur

et de

Marine-Henriette née Guex-Crosier, à Ravoire (Valais)

2. Caccia, Marie-Marguerite

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Bouco-Canavese (Tessin), Italie

domiciliée à

Susaune

née à

Susaune le dix-neuf juillet

mil huit cent nonante-sept

fille de

Jacques-Pierre Caccia, chandronnier

et de

Maria-Rosa née Costa, à Ouchy

Comme témoins :

1. Jean Caccia, herboristier, à Ouchy

2. Marie Rouge (dame), à Ouchy

Les publications ont eu lieu à Susaune, le 16 Martigny-ville,  
le 21 juin et Bouco-Canavese, le 2 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux août mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés ;  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Mar-  
tigny-ville et Bouco-Cana-  
vese avec certificat de capacité  
pour la fiancée. Permis de  
publier

Communiqué à l'état-civil, à  
Martigny-ville et à la  
Chancellerie C<sup>te</sup>

## Les époux :

Petoud Paul  
Marg. Petoud

## Les témoins :

Jean Caccia  
Marie Rouge

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Epoux</u>			<u>Epouses</u>	
Abetel	Emile-Vincent	102	Acqua (Dall)	Ines-Maria	202
Aebi	Jean-Charles	356	Aebi	Anna	337
Almand	René-Gustave	332	Allemann	Marguerite	20
Ammann	Heinrich	347	Allenbach	Emma	189
Amstutz	Arnold-Edmond	90	Alliatta	Maria-Virginia	388
Andrie	Robert-Alisse	312	Amazon	Marthe-Pauline-Rose	213
Andrist	Georges-Felix	315	Amy	Jeanne-Sophie-Louise	99
Auberjonois	René-Victor	310	id.	Louise-Marie-Hortense	283
Augsburger	François	361	Andereg	Rosa-Elisabeth	357
Aviolat	Charles-Edmond	253	Anet, Emile	Hennette-Susanne-Louise-Jeanne	261
			Anselme	Ida-Jeanne	296
			Arvin	Albertine	34
			Aslier	Adèle-Louise	2

Ce volume se termine par le N° 410 de l'année 1922.  
 La suite se trouve dans le N° 53, commençant par le N° 411.  
 Un double du présent registre a été remis au Dépôt de Justice  
 et Police, conformément à la loi.  
 Ce que nous certifions.

Sausanne, le 22 août 1922.  
 L'Officier de l'état civil:  
*P. P. P.*





NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>		
Badoux	Souls - Ulysse	400	Bach	Julie	233
id.	Charles - Souls	362	Badan	Susanne - Elise	335
Ballenegger	Charles - Henri	279	Badoud	Louise - Virginie	284
Bardet	Henri - Charles	174	Baillods	Florentine - Lina - Reunance	9
Barraud	Charles - Louis	110	Balsiger	Frieda - Hélène	324
Bazillic	Maurice	333	Bangerter	Elise - Pauline	247
Bärtschi	Paul	157	Bazaud	Blanche - Adrienne	177
Baud	Charles - Moïse	365	Bätscher	Lina	210
Baudat	Marcel - Edmond	46	Beaud nee Chapalaz	Berthe - Sara	80
Baudet	Charles - Louis	296	Bécheraz	Emma	374
Belet	Ernest - Eugène	230	Bel (Le)	Véronique - Emilie	328
Bechten	Benjamin	15	Benvegnin	Isabelle - Regina	77
Beclaz	Léon	52	Bézanek	Marie - Augusta - Léonore	386
Bezoz	Louis - Jules	138	Berger	Jeanne - Madeleine	360
Bergier	Léon - Charles - Louis	21	Berquet	Jeanne	173
Beinaud	Ernest - Emile	207	Berthold	Cécile - Emilie - Madeleine	74
Beitet	Léon - René - Louis - Joseph	272	Berthoud dit	Gallon, Elisa	180
Besomi	Charles - Maurice	1	Biaggi	Angela - Maria - Philippina	55
Besse	Robert - Louis	356	Biolley	Elise - Marguerite	223
Besson	Frank - Louis	12	Birbaum	Albertine - Laurette	44
Bettens	Marcel - Oscar	252	Blanc	Jeanne - Susanne	123
Bezençon	Benjamin	167	id.	Madeline - Nelly - Violette	124
Bissat	Hébert - Arthur	345	id.	Germaine - Alice	141
Blanc	Julien - Haise - Charles	113	id.	Marie - Emma	196
id.	Emile	207	id.	Rosine - Marie	288
id.	Hébert - Auguste	277	Blanchard	Louisa	69
id.	Marcel - Hippolyte	282	Blanch	Jeanne - Ida	211
Bolomey	Marcel	39	Blanco y Geigel	Maria del Rosario	349
id.	Charles - Edouard	257	Bocion	France - Marie - Hélène	73
Bonnin	Paul - Gustave	256	Bolle	Dolme - Juliette	172
Borboën	Edward	250	Bonjour	Louise - Elise - Marguerite	248
Borel	Charles - Hermann	17	Bonnet	Nelly - Emma - Albertine	244
id.	Louis - Edouard	382	Bonny	Renée - Marcelle	169
Boznand	Franz - Henri	67	Borgeaud	Ida - Alice	186
Botteron	Forian - Auguste	111	Boznand	Germaine - Charlotte	24
Bouloud	Robert - Marc	324	id.	Juliette - Henriette	95
Bovy	Emile	325	Bovey	Hélène - Jeanne - Louisa	322
Bracher	Alfred	194	Brélaz nee Chasot	Angèle - Victorine	108
Braillard	Henri - Paul	224	Brendle	Blanche - Louise	275
Brasey	Pierre - Joseph	307	Briod	Laure - Regina	407
Brougham	Edward	54	Brocard	Louisa	272
Brunschwig	Aimé	295	Brun	Emma - Alice	170
Burki	Robert - Adrien - Henri	121	Busat	Jeanne - Louise	16
Bürki	Robert	121			

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

**B**

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
			Bulan	Hermine - Maria	60
			Buznicz	Charlotte - Cécile	264
			id.	Idolotte	327
			Büzzen	Souisa - Frida	378
			Buzzy	Veréna - Isaline	258
			Bussy	Marguerite - Alice	397
			Butlet	Andrée	339
			id.	Georgette - Marie - Ida	356
			Buvelot	Marguerite - Hélène	319



NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Caldelazi	Enrico - Francesco	271	Caccia	Marie - Marguerite	400
Canavese	Jean	13	Capit	Narcisse - Juliette	373
Canova	Pierre - Jacques	71	Cardani	Gemma - Angelina	158
Capit	Ernest - Louis	170	Carion	Berthe - Céline	11
Carzard	Sulpice - François	257	Cat née Gallo	Paolina - Rosa - Pasqualina	185
Cassat	Janis - Auguste	275	Caudet	Madeleine	154
Castioni	Charles - Arnold	268	Cassin née Schepfers	Paula - Maria - Anna - Lina	87
Cassin	Ernest - Henri	153	Ceppi	Marguerite	113
Cetrez	Jacques - Albert	29	Cetrez	Louise - Stéphanie - Constance	62
Chambovey	Paul - Marins	105	Cetton	Jeanne - Marie	7
Chamot	Louis - Alfred	175	Chabloz	Germaine - Ida	206
id.	Ernest	168	id.	Marie	207
Champod	Jean - Ernest	289	Chaillet	Jeanne - Marie	126
Champoud	Robert - Edouard	181	Champendal	Lusanne - Henriette	140
Chanson	Arnold	190	Chapallaz	Berthe - Clara	80
Chappuis	Jacques	50	Chapatte	Elisa - Adèle	53
id.	José - Albert	326	Chappuis	Louise	333
Chaubert	Paul - Auguste	105	Chapuis	Blanche	391
Chebauce	Henri - Ferdinand - Joseph	230	id. née Nicolas	Emilie	139
Chesaha	Joséph	57	Chassot	Angèle - Victorine	108
Chepillod	Paul	277	Chatelain	Lucie - Emma	91
Chevalier	Marcel	331	Chaudet	Henriette	359
Chevalley	Jacques - Vincent	327	Chevallaz	Jeanne - Henriette	149
id.	René - Henri	353	Chevalley	Henriette - Isaline	86
Colia	Emile - Julien - Auguste	244	id.	Louis - Henriette	91
Collet	Jean	62	Chavannes	Marcelle - Gertrude	61
Colliard	Charles - Louis	117	Chave	Jeanne - Blanche	310
Comte	Louis - Joseph	70	Chessex	Georgette - Alice	228
Corday	Fernand	162	Chevolet	Marie - Louise	298
id.	Robert - Louis	165	Chuard	Hélène - Lucie	26
id.	Jean	176	Ciclet	Pierrette - Franceline	207
id.	Jules - Louis	220	Clerc	Hélène - Alice	364
Coznu	Gustave - Louis	74	Cochard	Jeanne - Madeleine	204
Cozzevon	Gustave - Henri	298	Cocq (Le)	Helen	35
Coze	Carillo	267	Cojoux	Juliette - Louise	238
Cothésy	Georges - Théophile	118	Conache	Clara	328
Cosendai	Albert	132	Contini	Velia - Assunta - Maria	246
Coulon	Charles - André	385	Cozboz	Marguerite	117
Coupy	Jean - Julien	133	id.	Maithe - Emma	130
Cœux	Edouard - Théophile	300	Cozboz	Germaine - Hélène - Marie	107
Croisier	Paul - Fritz	334	Cotvey	Oliva	277
Cuendet	Daniel	86	Coznu	Juliette - Germaine	274
id.	Alphonse - Henri	266	Coznuz	Madeleine - Louise	109

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

C

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
Cuonzy	Julius	259	Couchoud	Georgette - Marie	323
Cuzchod	Albert - Jules	186	Coudray	Antoinette	64
Cuztin	Robert - René	318	Couctal	Alice - Eugénie	5
			Crombbrugge (van),	Jeanne	242
			Crottaz	Rose - Pauline	138
			Cuénéz	Sydia - Jeanne	381
			Cuzchod	Nancy - Jenny	92
			Cuztet	Yvonne	303
			Cusin	Fanny - Elise	294

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<b>Époux</b>			<b>Épouses</b>	
* Dejour	Etienne - François	22	Dähler	Anna - Martha	382
Dalex	Edmond - Maurice - Henri	343	Daiz	Yvonne - Alice	131
Dalgas	Georges - Christian	63	Dall'Acqua	Inès - Maria	212
Décombaz	Maurice - Pierre - Louis	90	Dechansiot	Marquerite - Aimée - Francine	276
Déglise	Louis - Tobie	235	Defays	Tulie - Gerardine	267
id.	Jean	308	Défancisco	Catherine - Thérèse	183
* de Haenel	Ernest	321	Degen	Alice	291
Delacétaz	Albert	269	Dejour née Mugnier	Alice	22
Delapiaz	Edouard - Henri - Charles	98	Delacétaz née Galay	Séa - Elise	269
Delévezay	Eugène - Albert	106	de Lebec	Hsanne - Louise	295
Delesseil	Henri - Edouard	126	Delesseil	Jeanne - Adèle	799
de Meuron	Richard - Frédéric	23	id.	Marie	240
Dentan	Charles - Louis	322	Demièze	Souise - Emma	28
id.	Robert - Charles	371	Denezvau	Philomène - Elisa	301
Dezendinger	Albert	386	Dentan	Marquerite - Blanche - Louise	118
Deziar	Eugène - Ernest	346	Dezieu	Marie - Michelle	106
Dezon	Henri - Samuel	123	Desmeules	Germaine - Cécile	391
de Sépibus	Jean - Joseph - Marie	366	Desponds	Bertha - Louisa	15
Desponds	Charles - Jules	71	Destaz	Helène - Cécile	129
Dessiex	Lucien - Charles	56	Ding	Anna - Marquerite	59
Détraz	Lois - Maurice	32	id.	Marie - Pauline	257
Develey	Auguste - Julien	211	Dischinger	Marceline	394
De Vincenti	Jean - Charles - Philippe	35	Dougoud	Marie - Augustine	200
Disezens	Albert - Louis	173	Dublec née Berthoud dit Gallon	Elisa	180
Doléal	Frankisch	357	Dubosson	Florence - Jeanne	385
Druz	Joseph - Napoléon	203	Duboux	Marquerite - Thérèse	192
Dubois	Arthur - Léon	277	Dubât	Hortense - Lina	370
Duboux	Robert - Jean	128	Ducimetière	Adèle - Juliana	207
id.	Rodolphe - Emile	352	Dufey née Vilet	Sophie	377
Düby	Charles - Edouard	219	Dugon	Marquerite	392
Düzzet	William - Ernest	36	Duport	Emma - Louise	359
Dulac	Louis - Elisee	143	Dupraz	Lucie - Alice	150
Dulière	Désiré - Godefroid	218	Dupuis née Wepfi	Emma - Rose	157
Dumittan	Guennin, Eugène - Alfred	372	Duloit	Jenny - Emma	63
Dumuis	Armand - Charles	323	id.	Laise - Marquerite	115
Du Pasquier	Robert - Roger - Louis - Edouard	61			
Dupeyrex	Emile - Ernest - Louis	291			
Dupeyuis	François - Paul - Auguste	19			
Duruz	Alfred - Emile	240			
Duthon	Ernest	33			
Duvoisin	Jean - Louis	65			

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Élter	Paul - Jules - Michel	221	Écossey	Marguerite - Rosa	41
Émezy	Maurice - Charles	265	Épezon	Alice - Louise	182
Étienne	Camille - Alfred dit - Marc	280	id.	Louise - Elisa - Madeleine	371
Évard	Jules - Eugène	370	Évrazz	Emma - Louise	352
Éyacker	André - René - Christian	71	Éyacker	Emma - Marie	171

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Falcy	Philippe	115	Farine	Marie-Emma - Joséphine	47
Fantolli	Giovanni - Battista	281	Fattebert	Marguerite	104
Favey	Jean - Georges - Auguste	257	Favre	Elise - Hélène	48
Favre	Robert - François	169	id. nee Bonnard,	Gemmaine - Charlotte	24
Fayet	Georges - Elie	351	Fawee	Juliette - Ida	161
Fivaz	Ernest - Henri	211	Félix	Carmen - Wilhelmine - Anna	207
Fontana	Henri - Joseph	271	Felz	Isabelle - Adèle - Bertha	316
Förster	Paul - Jacob	217	Fornica	Marguerite	162
Friedinger	Emile - Armand	76	id.	Nadéleine	355
Frossard	Marcel - Melain	291	Fête	Rosa - Ida	75
Frutiger	Ernest	350	Freitag	Bertha	321
id.	Charles - Ernest - Robert	287	Frossard	Hortense - Louise	296
Fürster	Emile - Joseph	175			

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM

PRÉNOMS

Page

NOM

PRÉNOMS

Page

F



NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Gachet	Vincent - Georges	77	Gaffner	Anna - Cécile	229
Gatabin	Julio - Jean - François	87	Galaz	Marie - Angèle	300
Gaudard	Marcel - Alfred	124	Galland	Blanche - Marguerite - Isaline	307
Gauderon	Hippolite - Joseph	284	Gallo	Paulina - Rosa - Pasqualina	185
Geiger	David	120	Gallon	Elisa	160
Geist	Théobald	60	Gardel	Louise - Augustine - Françoise	285
Gentil (Seuet)	Gaston - Emile	202	Garin	Louise	110
Gerber	Eduard	372	Gasser	Mathild - Ida	231
Giddey	John	103	Gattolliat	Céline - Elisa	263
Gilliard	Eugène - Jules	75	Gaudard	Marie - Rosa	305
Gillieron	Gustave - Adolphe	107	Gavillet	Lidonie - Marie	252
id.	Fritz - Henri	200	Gay	Louisa - Emilie	125
Gillioz	Ernest - René	394	id.	Julie - Joséphine	315
Gizard	Marius - Benjamin	246	Geigel (Blancoy)	Maria del Rosario	349
Gloor	Paul - Ernst	160	Genoux	Elisa - Hélène	164
Godet	William - Lucien	353	Gex	Francine - Lina	209
Golay	Jean - Frédéric - Jacques	290	Gillieron	Anna - Marguerite	205
Gorjat	Prober - Emile	171	id.	Berthe - Marie	250
Graul	Emmanuel - Gerhard	166	Gizon	Marthe - Félicie - Emma	136
Grenier	William - Auguste	131	Glanzmann	Minna - Margaritha	256
Gün	Etienne - Daniel - Edmond	301	Goënee Defays	Julie - Germaine	267
Griottier	Henri - Isaac - Louis	211	Golay	Blanche - Marie	214
Gros	André - Marcel	122	id.	Léa - Elise	269
Gütter	Ernest	69	Golaz	Bertha	32
Guex	Edmond - Charles	112	Gothuey	Anna - Louise	249
id.	Francis - Emile	361	Gottardi	Louise - Marguerite - Elvira	128
Guignard	Maurice - William	180	Grand	Marie - Louise - Martine	52
Guignet	Henri - Edouard	305	id.	Olga - Josefa	184
id.	Louis - Henri	306	Graul	Maria - Gertrude	167
id.	Marius - Paul	213	Gredig	Marie - Louise	17
Guilloud	Edmond - Louis	377	Grognoz	Julie - Rose	81
Gyger	David	129	Gronx	Blanche	314
Golar	Marcel Eugene	68	Guex	Marie - Jeanne	314
			Guibert	Jeanne - Marthe	334
			Guichard	Cérence	93
			Guillat	Camille - Marie	190
			Guillemaz (Mouet)	Clotilde - Franceline	239
			Guilloud	Lucie - Madeleine	246
			Guznel	Berthe - Mathilde	366

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Kainard	Maurice - Eugène	204	Hammerli	Berthe - Marguerite	40
Kayoz	Balthasar - Alit - Justin	157	Kadozn	Alice	14
Keimoz	Paul - Robert	392	Kallez	Simée - Tda	221
Kellriegel	Alexander	18	Kari	Emma - Tda	57
Kenzy	Albert - Louis	275	Kasler	Tda	168
Kerzmann	Raphaël - Emile	156	Kenchoz	Lusanne	57
Kerrera	Luis - José - Antonio - Francisco	279	id.	Françoise - Louise	262
Kess	Ronrad - Paul	264	id.	Berthe	363
Huguenin - Dumittan	Eugène - Fried	322	Kennard	Albertine - Elise	362
Humbel	Johann - Ernest	248	Kenny	Lina - Henriette	212
Huzni	Emile	84	id.	Marguerite - Lucie	369
Hütler	Juliette - Berthe	302	Kertez	Amélie - Jeanne - Isaline	27
			Kessenmüller	Violette - Dora	313
			Kowald	Frédérique - Elisa	165
			Kugly	Blanche - Hélène	300
			Huguenin	Mathilde - Alice	70
			Hütler	Juliette - Berthe	302

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM

PRENOMS

Page

NOM

PRENOMS

Page

H

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Jackson	Herbert - Charles	380	Jaccard	Zélie - Marguerite - Marie	346
Jacot	Louis - Noël - Robert	70	Jaggi	Marie - Louise - Fanny	67
Jaggi	Johann	188	Jaquetot	Louise - Mathilde	113
Jainin	Ami - Auguste	170	Jaques	Marguerite - Andrée	166
Jaquenoud	Fritz - Emile - Noël	181	id. né(e) Quet	Emilie - Henriette - Susanne - Louise - Jeanne	260
Jaquetot	Georges	11	Jaquet	Clara - Marie	45
Jaques	Henri - Jules	136	Jaton	Bertha	50
Jaquet	Roger - Auguste	367	Jf née Rais	Marie - Félicité	253
Jaton	Marc	30	Imhof née Maillard	Clementine	178
id.	Constant	101	Joliat	Maria - Anna	102
Jeannet	Charles	89	Jordan	Elise - Marie	111
id.	Paul - Henri	369	Isabel	Bertha - Elise	234
Indermühle	André	101	Jurke	Rosa	305
id.	Joseph	144			
Jonin	Edmond - Maurice	32			
Jordan	Eugène	223			
Jottezand	Hermann - Célestine	27			
Jschij	Henri - Louis - Benjamin	260			
Juillard	Jean - Henri	314			
Junod	Gustave - Henri	243			
id.	Maximilien - Noël	398			

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM

PRENOMS

Page

NOM

PRENOMS

Page

J

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Kaenel (de)	Ernest	321	Kahn	Marie	56
Kelly	William - Patrick	103	Keller	Marie	134
Kobi	Julien - Victor	92	Kliesoth née Rohrbasser	Elisabeth Catherine - Jeanne	271
Koch	Joseph - Heinrich - Hermann	2	Knörr	Alice - Rosalie	65
Kochez	André - Edouard	344	Knüchel	Lucie - Lina	48
Künzi	Julien - Ernst	337	Koelliker née Roth	Rachel	152
			Krauer	Louise	266
			Kropf	Ida - Aimée	396
			Kurt	Madeleine - Wilhelmina	87

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM

PRENOMS

Page

NOM

PRENOMS

Page

K



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Landis	George - Richard	273	Ländermann	Marie - Caroline	107
Laporte	John	446	Lambelet	Laura - Madelaine	6
Lazuello	Roger - Antony	37	Lanker	Emilie - Hägel	357
Laubscher	Eugène	140	Laurent née Wetzel	Suzanne - Marie - Elise	226
Laverrière	Leon	42	Le Bel	Véronique - Emilie	338
Léchaize	Robert - Emile	150	Léchaize	Julie - Marguerite	299
Leuenberger	Gottfried	25	Le Corq	Helen	35
Leyvraz	Louis	161	Lecoulter	Madeleine - Georgette	375
Lézy	Henri - Joseph	81	Lenzi	Rosa - Letizia - Elie	279
Limido	Albert - Joseph	383	Leber (ve)	Susanne - Louise	205
Lohzi	Julien - Emilie	58	Lezesche	Eugénie	242
id.	Paul - Henri - Charles	119	Leuenberger	Ida	372
Lupozini	Goffredo - Cesare	97	Leuthold	Elisabetha	4
			Leyvraz	Marcelle - Alice	122
			Liechli	Maria	160
			Lohzi	Olga	241
			Lomazzi	Cécile - Marie	207
			Lottenbach	Berta	157

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM

PRENOMS

Page

NOM

PRÉNOMS

Page

L

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<b>Époux</b>			<b>Épouses</b>	
Macheret	Valentin	49	Magnenat	Helène - Louise	357
Magistral	Emilio - Augustino	55	Maillard	Clementine	178
Mange	Ernest - Georges	95	Maillefer	Alice - Cecile	147
Manni	Elio - Batta - Giuseppe	222	Maitte	Cecile - Marie - Nathalie	119
Marcheret	Césaire	79	Marcuet	Elise - Eugénie	197
Margairaz	René - Lucien	391	Maret	Julie - Joséphine	23
Margot	Oscar - Jules - Sébastien	316	Margossian	Marie	43
Martin	Henri	35	Margueat	Rose - Alice	175
Martinelli	Charles - Albert	28	Marguet	Elisa - Hélène	268
Mathys	Louis - Alphonse	364	Marié	Lina - Marie	281
Mauvez	Alfred - Louis	226	Masson	Hélène - Jeanne	322
May	René - Samuel	66	Mathé	Berthe - Marguerite	342
id.	Constant - David	137	Méroux née Freitag	Bertha	321
id.	François - Henri	187	Méroz	Alice	218
Mayoz	Constant - Louis	17	Meystee	Louise - Marguerite	399
id.	Louis - Henri	216	Michon	Clara - Alice	174
id.	Jean - Jules	397	id.	Marie	179
Méroz	Gabriel	120	Minder	Margaretha	198
Méiez	Robert	158	Mingard	Elise - Anna	38
Meillard	François - Jacques - Philippe	235	Minnig	Catharina dite Joséphine	270
Mercanton	Pierre - Samuel	320	Monod	Lina - Marguerite	148
Mellet	Louis - Eugène	124	Montel	Névy	137
Mézet	René	368	Mozillon	Madeline - Marthe	307
Mioja	Giacomino - Angelo	185	Morel	Rosalie - Madeleine	194
Molles	Ernest - Felix	222	id. née Guilleminaz	Clotilde - Françoise	229
id.	Jules - Laurent	18	Mozier	Berthe - Jeanne - Yvonne - Marguerite	311
Monay	Pierre - Paul - Auguste	225	Mozlet	Jeanne - Eugénie	21
Monnard	René	241	Moscattelli	Rosa	213
Monod	Charles - Jules	57	Möschler	Frida	135
id.	Auguste - Moys	8	Mottier	Nancy - Lily	172
Mozzod	Jean - François	336	id.	Idèle - Henriette	208
Moret	Jean - Gustave	177	Moulin	Susanne - Louise - Julie	353
id.	Jean - Laurent	189	Mugnier	Alice	22
Mozf	Alfred	303	Müll	Gertrude - Margaretha	347
Moschell	Jean - Edouard	268	Mury	Nelly - Lina	376
Mouron	André - Louis	263	Musy	Laure	255
Müller	Charles - Albert	201			
Muzith	Robert - Charles - Valentin	172			
Musso	Joséph - Auguste	261			

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM

PRÉNOMS

Page

NOM

PRÉNOMS

Page

M

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Kanzer	Peter - August - Otlymar	152	Nicolas	Emilie	139
Niedermeier	van Rosenthal, Lode	135	Nyffenegger	Madeline - Fanny - Paula	320
Nicole	<sup>wife</sup> Hendrik - Nicolaas Marius - Francois	203			
Nicollet	Leon - Edouard - Oscar	232			
Nicoud (Robert)	Charles - Edouard	6			
Niederzgang	Georges - Jean	366			
Noll	Louis - Constant	147			
Noverraz	Georges - Ernest	20			
id.	Robert - Louis	326			
Nyffeler	Ernest - Otto	311			

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Olivary	Eugène-Marius-Hippolyte	95	Oppliger	Bertha	219

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM

PRÉNOMS

Page

NOM

PRÉNOMS

Page

0



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Pache	Fernand - François	107	Paccard	Elisa - Ida	146
Page	Louis	256	Panigada	Joséphine - Jeanne	97
Paillez	Otto - Henri	88	Passot née Bioley	Elise - Marguerite	223
Pain	Jean	375	David	Jeanne - Lusanne	79
Panchaud	Henri - Emile	38	id.	Jeanne - Louisa	121
id.	Charles - Emile - Adrien	331	Petitquin née Ceppi	Marguerite -	113
Parisod	François - Samuel	245	Pelland	Marie - Innocente	235
Pasquici (Du)	Robert - Roger - Louis - Edouard	61	Peneveyze	Germaine - Emma	203
Pavid	Louis - Henri	79	Penneveyze	Julia - Marie - Eugénie	88
Pezenoud	Henri	313	Perey	Lucie - Alice	191
Pezzet - Gentil	Gaston - Emile	202	Pernet	Blanche - Isabelle - Eugénie	384
Pezzin	Robert - Charles - Marcel	220	Pezzeuz	Andrée	265
Pezzoud	Paul - Marie	249	Pezzénoud	Louise - Marcelle	121
Petout	Paul - Maxime	400	Pelitmaitre	Jeanne - Alfredine	336
Peyzod	Valentin	53	Peytrequin	Éléonore - Marie - Louise	51
Pfeuti	Robert - Samuel	75	Pfister	Marie - Ida	227
Pfister	Alfred - Paul	272	Pfund	Jeanne - Marie	287
Pidoux	Jules	23	Picard	Madelène - Rebecca	8
Pillez	Louis - Léon - Ernest	102	Pigueton	Elise - Emma	331
id.	Pierre - Ernest	217	Pinais	Rose - Marguerite	278
Piot	Jules - Edouard	12	Pittet	Marie - Thérèse	307
Pizzetti	Jean - Baptiste	377	Pointet née Hennard	Albertine - Elise	352
Poget	Charles - Alois	325	Pozchet	Olga - Irma	210
Polaz	Marcel - Eugène	68	id.	Edmond	312
Ponci	Marcel - Edouard	231	Poyet	Adèle	368
Poncini	Eugénio - Leopoldo	379	Privet	Véronique - Alice	12
Pozchet	Robert - Alois	146	Piv'hom	Marguerite - Rachel	345
id.	Marcel - Oscar	184			
id.	Charles - Myse	355			
Pythoud	Louis - Nicolas	210			

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM

PRENOMS

Page

NOM

PRENOMS

Page

Q

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Ramelet	Jules-Louis	208	Rais	Marie-Félicité	253
Randin	Robert	373	id.	Suzanne-Pauline-Alice	324
Rappit	Emile	176	Rapaznée Altenbach	Emma	189
Rayzoud	Emile	241	Ravessoud	Marthe-Louisa	39
Récorson	Emile-Louis	94	Reber née Roussel	Marie-Augustine	332
Regamey	Robert-Emile	24	Redard	Blanche-Léonie	133
id.	Louis-Henri	139	Regamey	Lenny-Elisabeth	325
id.	Alfred	191	Rennaz	Yvonne	132
id.	Georges-Marcel	310	Reubi	Bertha-Louisa	343
Regnez	Hermann-Christof	335	Reymond	Rosalie-Fanny	5
Reymond	Robert-Henri	247	Richon	Juliette	19
Richard	Marcel-Albert	40	id.	Marie-Louise-Jeanne	105
id.	François-Louis	143	Riedo née Rossel	Flora-Esther	153
Rieser	Arnold-Paul	72	Rigoni	Emma-Anne-Marie dite	386
Rion	Ernest	271	Ritschard	Ida-Bertha	326
Rivier	Robert-Émile-Étienne	31	Rivaz	Ophélie-Marie	261
Robert-Nicoud	Charles-Edouard	6	Roberts	Amy-Béatrice	10
Rocheat	Jadis-Louis	16	Rock	Adèle dite Marcelline	176
id.	Jadis-Alfred	292	Rochat	Marthe-Alice	68
id.	Armand-François-Ricci	395	id.	Elisabeth-Dorca	76
Rohrer	Johannes	157	Rohrbach	Tophie	78
Rosenthal (Sedermejer van)	Lodewijk-Henri	135	Rohrbassez	Elisabeth-Catherine-Jeanne	271
Rossi	Alice-Nicolaas	276	id.	Anne-Jeanne	278
id.	Jean-Angel	276	id.	Blanche-Georgette	156
Roth	Hans	213	Rosat	Elisa	25
Rouge	Louis-Étienne-Auguste	354	Rose	Susanne	112
Roulet	Ernest	227	Roseng	Henriette-Caroline	312
Rubin	Hans-Alfred	175	Rossel	Flora-Esther	153
Ryff	Johannes	159	Rosselli	Blanche-Carmen	163
			Rossi née Vaillens	Susanne-Rosine	90
			Rossiez	Marqueline-Emma	72
			id.	Jeanne-Genève	289
			Roth	Emma-Alice	96
			id.	Rachel	152
			Roussel	Marie-Augustine-Idalie	332
			Rubattel	Eugénie	66
			id.	Elise-Adèle	341
			Ruck	Marie	15



NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Sallin	Pierre - Joseph	9	Saugy	Julia - Elise	222
Samson	Lules - François	3	Savazy	Marie - Léonide	195
id.	William	297	id.	Mathilde	243
Schlöpfer	Alfred	258	Scheppers	Paula - Maria - Annelina	17
Schmid	Jean - Jacques	125	Schindler	Margaritha	245
id.	Albert - Alois	177	Schneider	Anna - Maria	350
Schneider	Richard - François	238	Schneegg	Marquerite - Louise	85
Schöch	Karl - Alfred	163	Schopfer	Rosa - Mathilde	306
Schzöter	Emile	157	id.	Françoise - Aline - Marie	344
Schulz	Charles - Léopold - Otto	34	Schwander	Bertha - Alice	144
Schweighard	Casimir	286	Simon	Léna	145
Seczétan	Daniel	228	Solléro	Cécile - Césariane	37
Senaud	Lules	287	Speck	Hilda - Luisa	273
Sennwald	Charles - Albert	57	Staubee	Rose	161
Sepibus (de)	Jean - Joseph - Marie	368	Steffen	Berthe - Germaine	1
Sharp	Cyril - Eoerard - Moore	10	id.	Jence - Louise	365
Shields	Francois - Georges	215	Stöcker	Friederika	71
Siegenthaler	Theophile - Auguste	114	Stibick	Julienne	318
Singy	Louis - Joseph	399	Sudan	Lophie	97
Stamm	Paul - Ferdinand	395	Sulez	Marie	31
Stocker	Jean - Edouard - Antoine	167			
Strassez	Ernst	267			
Strub	Jean	272			
Strüby	Jean - Eugène	43			
Sudan	César - Robert	357			
Suniez	Alfred - Alexandre	142			

S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM

PRÉNOMS

Page

NOM

PRÉNOMS

Page

S



NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Vacchella	Aristide - Pietro	389	Vaillens	Susanne - Rosine	90
Vazdy	René	130	Vazdy	Blanche	58
Vazrin	Robert	330	Vauxe	Marie - Louise - Berthe - Ida	235
Vheintz	Julien - Alfred - Louis	5	id. née Gaudard	Marie - Rosa	305
Vhonney	Robert - Emile	234	Vayloz	Eveligh - Hesketh	215
Vhuillard	Gustave - Louis	205	Vhiebaud née Unsez	Eloina - Ludgard	30
Vzombert	Jules - Louis	214	Vhomas	Violette - Marcantre	232
Vzuninger	Paul - Henri	47	Vhonney	Charlotte	120
Vzutynque	Albert - Wilhelm	254	id.	Louise	236
Vschabold	Louis	7	Vzeuthardt	Ida	383
			Vzitten née Reymond	Rosalie - Fanny	3
			Vzolliet	Yvonne - Marguerite	380
			Vschantzé	Sophanna	254

NOM

PRENOMS

Page

NOM

PRENOMS

Page

T





NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Waeber	Robert	155	Wäßler	Frida - Anna	146
Walther	Armand	8	Wärzli	Marthe - Marie	100
van Rosenthal	(Nedemeyer) <sup>Niederwies</sup> <del>Niederwies</del> <sup>Nicolaas</sup> <del>Nicolaas</del>	135	Wallotton	Germaine - Emik - Rose	393
Vauthey	Edouard	381	Walzer	Emma	389
Weber	Alfred - Theodore	122	Van Crombrugge	Leanne	242
id.	André - William	303	van Weede	Isabella - Maria	83
id.	Wilhelm	387	Vauthey	Blanche	257
Weidmann	Dielland	358	Weede (van)	Isabella - Maria	83
Ventuzini	Gioanni - Luigi	64	Weick	Clarita - Mathilda	49
Wiedmann	Jules - Charles	1	Wessel	Amélie - Louise	46
Vifian	Albert - Leopold	91	Wespi	Anna - Frida	43
Vincenti (de)	Jean - Charles - Philippe	35	id.	Emma - Rosa	157
Viquezat	Pierre - Moïse	376	Vessaz	Violette - Germaine	231
Witz	Adrien - Louis	248	Wetzél	Luzanne - Marie - Elise	226
Vismans	Auguste - Theophile	206	Vigni	Felicita	379
id.	Robert - Henri - Louis	304	Villard	Hélène	36
Vuagniaux	Jules	340	Villommet	Blanche - Louise	354
Wyss	Joseph	212	Vine	Violet - Laura	224
			Vizet	Berthe - Rose	237
			Vizieux	Marguerite	29
			Witz	Marguerithe - Rosa	257
			Viltone	Libera - Antonietta	89
			Villoz	Alice	220
			Volet	Lophie	377
			Wolf	Rosina	361
			Wollichard	Leanne	143
			Vonachen	Maria - Louise	317
			Vondee Müll	Gertrude - Margareta	347
			Vuissoz	Marie - Innocente	103
			Wuistaz	Blanche - Marie	282
			Vulliers	Rose	33
			Wüst	Madelaine	114
			Wüthrich	Martha	159
			id.	Margritha	107

















